Le Monde

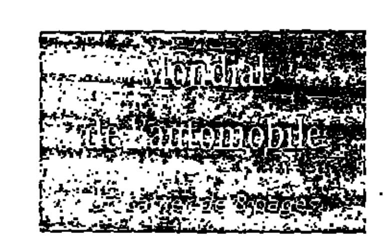

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16076 – 7 F — JEUDI 3 OCTOBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un rapport remis à M. Toubon préconise un secret total de l'instruction

LE PROFESSEUR DE DROIT Michèle-Laure Rassat a remis mardi 1er octobre à Jacques Toubon, garde des sceaux, un rapport sur la réforme de la procédure pénale. Mme Rassat préconise notamment de renforcer le secret de l'instruction en interdisant la publication de toute pièce d'un dossier en cours d'instruction. Elle propose aussi de réformer le régime de prescription des abus de biens sociaux, de manière, dit-elle, à *« casser la jurisprudence »*. Disposant de ce rapport et de celui du sénateur (RPR) de l'Oise Philippe Marini, consacré au droit des sociétés, le garde des sceaux va devoir trancher. Le débat est décisif : la possibilité pour les juges de pouvoir continuer leur lent travail de mise au jour des affaires politico-financières en dépend, ainsi que le simple maintien, pour la presse, du droit de travailler librement.

Lire page 8

Le premier ministre propose aux Français « une nouvelle démocratie » pour l'an 2000

M. Chirac tente d'apaiser la querelle avec l'Italie sur la monnaie européenne

LE PREMIER MINISTRE pouvait compter, mercredi 2 octobre à l'Assemblée nationale, sur le vote de la « confiance » par la majorité, invitée à approuver, pour la troisième fois depuis mai 1995, une déclaration de politique générale. Alain Juppé devait justifier ses choix budgétaires et ouvrir le débat sur *« une nouvelle démocratie pour les citoyens de l'an 2000 »*. Le président de la République et le premier ministre entendent convier les formations de la majorité à réfléchir sur une modernisation des règles de la vie politique et sur la réforme de l'Etat.

Une évolution des modes de scrutin est, notamment, à l'ordre du jour, sinon pour les élections législatives – cette perspective est mal reçue dans les rangs de la majorité –, du moins pour les élections régionales. Le gouvernement envisage un système destiné à favoriser l'émergence de majorités régionales grâce à une « prime » aux listes arrivées en tête dans les départements, et à les consolider en instituant un équivalent du « 49-3 » (adoption d'un projet sans vote) pour les budgets.

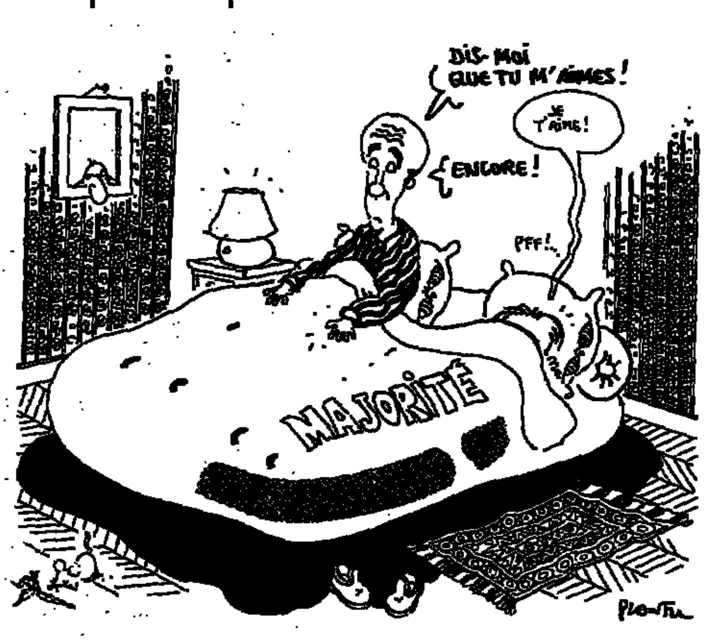

L'hypothèse d'élections législatives anticipées est considérée comme sérieuse à l'UDF que son président, François Léotard, a invitée mardi à se tenir prête à toute éventualité. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire et président de la commission des investitures de l'UDF, a évoqué cette hypothèse mercredi matin sur Europe 1.

D'autre part, M. Juppé devait expliquer aux députés que les marges de manœuvre du gouvernement sont étroites dans la perspective de la monnaie unique européenne, pour laquelle la France doit être prête en 1998. A la veille du sommet franco-italien, organisé jeudi à Naples, l'Union monétaire était, à nouveau, à l'origine d'une querelle entre Paris et Rome sur la lire. En dénonçant, lundi et mardi dans le Pas-de-Calais, les dévaluations compétitives de la lire, *« plus dommageables que les exportations d'Asie du Sud-Est »*, Jacques Chirac a provoqué la colère du premier ministre italien. Romano Prodi y a vu une attaque injuste due, selon lui, à *« la terreur que suscite le dynamisme de l'industrie italienne »*. Les critiques contre la lire sont d'autant plus injustifiées, à son avis, que l'Italie vient de présenter un budget d'austérité. Dès mardi après-midi, M. Chirac est revenu sur ses propos et, dans la soirée, il a téléphoné à M. Prodi pour lui faire part *« de [son] appréciation positive des efforts faits par le gouvernement italien pour se conformer aux critères de Maastricht »*.

Lire pages 2 et 6

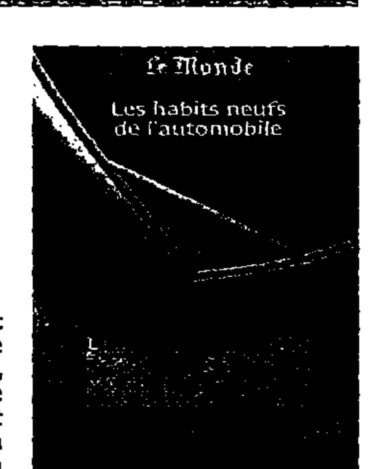

Le Salon de la guerre des prix

LE MONDIAL de l'automobile, qui se tient du 3 au 13 octobre à Paris, s'ouvre alors que la France est le théâtre d'une guerre des prix sans précédent. Ce contexte, particulièrement difficile pour les constructeurs français, impose d'élargir le champ de l'innovation. Désormais, il est essentiel de cultiver une certaine complicité avec le client, en renouvelant le design et la conception des modèles, et de mieux prendre en considération les contraintes liées à la sécurité, voire à la protection de l'environnement.

Lire pages I à VIII

■ Le Proche-Orient et le Likoud

Les points de vue de l'historien Zeev Sternhell et du président de la branche francophone du Likoud, Léon Rozenbaum, alors que se termine le sommet de Washington. p. 4 et 12

■ L'énigme Olof Palme

Les justices suédoise et sud-africaine restent prudentes après les révélations sur l'implication des services spéciaux du régime d'apartheid dans l'assassinat d'Olof Palme, en 1986. p. 5

■ L'exclusion en débat

Soixante associations de solidarité dénoncent les « insuffisances » de l'avant-projet de loi sur l'exclusion. p. 9

■ Le TGV français bousculé

Le TGV pendulaire italien menace le TGV français. Dans le même temps, Paris revoit à la baisse son programme. Premier trajet touché : Paris-Strasbourg. p. 14 et notre éditorial page 13

■ Eurotunnel : le nouveau pacte

L'accord entre les banques créancières et le concessionnaire sauve de la faillite 750 000 petits actionnaires. p. 14

■ Le fléau des mines

La France a annoncé, au cours d'une communication au conseil des ministres, la restriction de l'utilisation des mines antipersonnel. p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1003 - 7,00 F

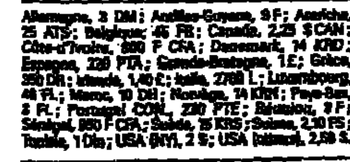

Le scorbut, maladie des pauvres, est de retour

FLÉAU OUBLIÉ, le scorbut est de retour en France. Onze cas de cette maladie carentielle ont été diagnostiqués ces derniers temps dans le service de médecine interne de l'hôpital Jean-Verdier, à Bondy (Seine Saint-Denis). Dans le même département, quatre cas supplémentaires, dont deux ont fait l'objet d'investigations médicales approfondies, ont été identifiés par des spécialistes de l'hôpital Avicenne, de Bobigny.

L'affaire vient d'être révélée par les docteurs Olivier Fain et Michel Thomas (hôpital Jean-Verdier). Ces médecins précisent que *« le nombre de cas est probablement sous-estimé du fait de la méconnaissance des signes cliniques d'appel »*. En d'autres termes, aucun praticien français ne songe plus aujourd'hui à évoquer un diagnostic de scorbut. D'autres médecins, proches des plus démunis, ont observé le même phénomène dans plusieurs villes de province. Et si cette maladie devait, demain, être soumise à une déclaration obligatoire, on observerait une augmentation notable du nombre des cas officiellement recensés. Selon certains observateurs médicaux, plusieurs centaines de personnes en souffrent aujourd'hui dans l'Hexagone.

Associé dans l'imaginaire collectif aux bouches édentées des marins au long cours, le scorbut se caractérise par une fatigue importante, une anémie, des œdèmes, des ecchymoses, une infection des gencives, une chute des dents et des cheveux. Il provoque aussi des hémorragies nasales ou digestives et peut atteindre gravement les articulations et le squelette osseux. Certains troubles psychiatriques (comme des syndromes dépressifs ou des tableaux hypocondriaques) peuvent compliquer et aggraver la situation. S'il n'est ni prévenu ni traité, le scorbut peut avoir des conséquences mortelles.

Les symptômes des onze victimes prises en charge par les deux médecins de l'hôpital Jean-Verdier montrent les différentes situations pathologiques auxquelles cette maladie peut être associée. Plusieurs patients souffraient de lésions malignes. Deux étaient des personnes âgées *« multicarencées »*, l'une souffrant d'anorexie mentale, une autre de cirrhose du foie. Tous ont guéri de leur scorbut après une quinzaine de jours d'un traitement que les marins des siècles passés avaient mis au point par expérience, comprenant l'importance d'emporter à bord des oranges et des citrons pour prévenir l'apparition d'un mal trop connu.

Aujourd'hui, les prescriptions médicales ont pris d'autres formes : entre un et deux grammes quotidiens de vitamine C. Pour les deux praticiens, cette carence vitaminique *« est un diagnostic à évoquer devant un certain nombre de situations cliniques, notamment un syndrome hémorragique, des anomalies stomatologiques et des manifestations de la peau et des phanères [poils, ongles, dents] »*. Ils ajoutent doctement que la dose journalière de vitamine C nécessaire pour empêcher cette affection *« est satisfaite par un régime normal »*. Comment mieux dire que notre société n'est pas capable de prévenir des maux que l'on savait jadis reconnaître et éviter ?

Laurence Folléa

La France boude Internet

LA FRANCE est-elle en train de rater son entrée dans l'ère des réseaux ? C'est la question que pose le Commissariat général au Plan. Dans un rapport, Thierry Miléo constate la sous-utilisation des moyens de communication et préconise de lever les obstacles techniques et économiques pour en stimuler le développement. Internet, auquel seulement 1 % des foyers français sont raccordés, pourrait bénéficier de telles mesures. En tout cas, l'importance des enjeux rend urgente la définition d'une stratégie pour que la France ne perde pas l'une des premières batailles technologiques du XXIe siècle.

Lire page 32 et notre analyse page 13

Quand le dollar découvre l'euro

LA FUTURE monnaie européenne vient de faire une entrée remarquée sur la scène financière mondiale. L'euro aura tenu en effet la vedette des traditionnelles réunions monétaires automnales de Washington. Partout ou presque sur les bords du Potomac, l'euro s'est imposé.

Dans les salons feutrés de Blair House, il a occupé, samedi 28 septembre, l'essentiel des discussions entre les ministres des finances du G7. Les *« think tanks »*, ces groupes locaux de réflexion, comme l'American Enterprise Institute ou l'European Institute, lui ont consacré leurs travaux. Dans les sous-sols des grands hôtels de la capitale fédérale américaine, son nom s'échappait souvent des discrètes conversations entre banquiers.

Cette irruption soudaine de l'euro, en dehors de l'Europe, dans ce monde de la finance internationale que dominent largement les Etats-Unis, révèle une réalité nouvelle et importante : les Américains découvrent l'euro. Ils s'aperçoivent, à leur tour, que cette monnaie unique européenne pourrait bientôt voir le jour. Les banques new-yorkaises et la Réserve fédérale s'y intéressaient certes déjà. Les grands industriels et l'administration s'en préoccupent maintenant. L'aventure monétaire européenne a finalement acquis, de l'autre côté de l'océan aussi, une certaine crédibilité. Le scepticisme souvent amusé que provoquait jusqu'à présent l'euro aux Etats-Unis subsiste, notamment parmi les économistes universitaires. Il a cependant tendance à s'estomper. Il laisse la place, dans l'administration, dans les milieux d'affaires et sur les marchés financiers, à un intérêt parfois inquiet.

Tous y croient désormais. Mais tous s'interrogent : comment, demain, le dollar et l'euro cohabiteront-ils ? Les réunions de Washington conduisent effectivement à poser la question. Encore peu évoquée, elle est pourtant essentielle. Elle l'est pour les Américains, qui s'inquiètent de l'émergence d'une monnaie concurrente à la leur. Elle l'est pour les Européens : certains craignent qu'à un *« deutschemark surévalué »* ne succède un *« euro surévalué »*, avec toutes les conséquences néfastes que cela pourrait avoir pour la croissance sur le Vieux Continent.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13

« Rencontre » en vidéo

ALAIN CAVALIER

ON NE PEUT imaginer films plus antinomiques. D'un côté, *La Rencontre* d'Alain Cavalier, une histoire d'amour tournée en vidéo. Budget zéro. Il sort dans une salle. Superbe. De l'autre, *Independence Day*, 75 millions de dollars, 535 salles. Spectaculaire. Outre ces deux films : *Party* d'Oliveira, le remarquable *Au loin s'en vont les nuages* du Finlandais Kaurismaki et *Le Roi des Aulnes* de Schlöndorf.

Lire pages 26 à 28

EUROPE A la veille du sommet franco-italien de Naples, les déclarations du président de la République, Jacques Chirac, mardi 1er octobre, sur les difficultés d'adhésion de la lire à la monnaie unique, ont provoqué une vive réaction de Rome, et obligé le chef de l'Etat français à rectifier ses propos quelques heures plus tard. Les marchés financiers italiens ont vivement réagi, et la lire a subi d'importantes secousses tout au long de la journée de mardi. ● LE GOUVERNEMENT BELGE a, de son côté, présenté un projet de budget destiné à lui permettre de faire partie du peloton de tête des participants à la monnaie unique européenne en 1999. ● À BONN, les dirigeants allemands sont en train d'accepter que le passage à l'euro ne s'accompagne pas d'une avancée spectaculaire de l'Union politique dans tous les domaines.

Paris et Rome se querellent sur l'euro à la veille du sommet de Naples

La tension entre la France et l'Italie, provoquée par les déclarations de Jacques Chirac sur l'adhésion de la lire à l'Union monétaire, intervient alors que les capitales européennes adoptent, les unes après les autres, des budgets rigoureux pour être au rendez-vous de 1999

ROME
correspondance

Décidément, Naples semble porter malheur aux rapports France-Italie. En novembre 1995, le sommet annuel fut annulé à la dernière minute par la France à la suite des critiques italiennes contre les essais nucléaires de Mururoa. Le nouveau sommet, qui doit se tenir jeudi et vendredi, également à Naples, a aussi failli être annulé, les Italiens ayant mal pris la mise en cause de la politique monétaire italienne par Jacques Chirac lors de son voyage dans le Pas-de-Calais. Le chef de l'Etat français avait sévèrement critiqué, mardi matin 1er octobre, à Arras, lors d'une table ronde sur l'emploi, la sous-évaluation de la lire et émis des doutes quant à la capacité de l'Italie à entrer parmi les premiers dans l'Union monétaire européenne.

La crise diplomatique a été évitée de justesse. Dans l'après-midi, Jacques Chirac rectifiait le tir. Auparavant, l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée, avait été convoqué de toute urgence au Palazzo Chigi. Et le président du conseil italien, Romano Prodi, avait réagi lui-même avec vivacité. *« Nous leur en ferons voir de toutes les couleurs »*, avait-il affirmé. En fait, a affirmé Romano Prodi, *« les observations de ces derniers jours proviennent de la terreur que suscite le dynamisme de l'industrie italienne »*. Les déclarations du président Chirac sur la dévaluation de la lire, s'indignait-on à Rome, étaient peut-être vraies il y a un an et demi mais plus aujourd'hui après la reprise et la réévaluation effective de la lire face aux autres monnaies européennes.

SOUPLESSE

Il faut dire que la susceptibilité des Italiens avait déjà subi quelques attaques ces derniers jours. Vendredi 27 septembre, le gouvernement de Romano Prodi avait adopté une loi de finances dont l'objectif était de *« mener l'Italie en Europe »*. A la place du projet initial, qui prévoyait une réduction du déficit public de 32 500 milliards de lires (soit plus de 100 milliards de francs), Rome avait voulu montrer sa volonté de rentrer dans les paramètres de Maastricht en annonçant son intention de réduire ses dépenses du double, soit plus de 62 500 milliards de lires (environ 200 milliards de francs). Cette décision avait été présentée comme la preuve que l'Italie s'était résolument engagée dans la voie du redressement pour pouvoir participer à la monnaie unique.

Ce fut donc avec surprise que, lundi 30 septembre, arrivèrent coup sur coup deux nouvelles qui relançaient immédiatement le débat : lors d'une conférence de presse, le ministre italien du Trésor, Carlo Ciampi, affirmait que *« certains pays européens auraient souhaité que l'Italie ne soit pas parmi les premiers à adhérer à la monnaie unique »*. Mais surtout, dans une interview au *Financial Times*, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, révélait qu'au cours du récent sommet italo-espagnol, qui s'est tenu à Valence en septembre, Romano Prodi lui aurait proposé une démarche commune pour tenter d'obtenir de leurs partenaires européens qu'ils acceptent plus de souplesse dans l'application des critères fixés par le traité de Maastricht pour l'entrée dans la troisième phase de l'Union économique et monétaire.

Selon la presse italienne, le gouvernement italien aurait espéré, à la rentrée de septembre, compter sur une possible flexibilité, mais aurait dû faire marche arrière en prenant connaissance des engagements annoncés par la plupart de ses partenaires, y compris les Espagnols. Il se serait ainsi trouvé contraint de mettre les bouchées doubles en établissant sa nouvelle loi de finances.

Le 6 septembre, avant le sommet de Valence, Romano Prodi avait écrit au président Chirac et au chancelier Kohl pour leur expliquer que l'Italie allait faire les efforts nécessaires pour être dans le premier cercle des pays à adhérer à la monnaie unique car il ne concevait pas qu'une nation fondatrice de l'Europe n'en fasse pas partie. De sources françaises, on affirme que la lettre se concluait par une menace à peine voilée à l'encontre des Français et des Allemands de dévaluer massivement la lire si l'Italie n'adhérait pas à la monnaie unique avec les premières monnaies. Cette menace expliquerait-elle la réaction de Jacques Chirac ?

Salvatore Aloise

Le revirement de Jacques Chirac sur la lire

Lors de son déplacement dans le Pas-de-Calais, Jacques Chirac a affirmé, mardi 1er octobre à Arras, que la France serait *« extrêmement vigilante pour éviter les dévaluations compétitives »* au sein de l'Union européenne. Il a émis des doutes sur la possibilité pour la lire italienne de rejoindre la monnaie unique européenne dès 1999. *« Il est tout à fait évident que l'évolution de la lire italienne est tout à fait incompatible*, a-t-il dit, *même si on a enregistré un petit redressement ces derniers temps, avec un Marché commun européen. »* Quelques heures plus tard, M. Chirac a estimé que *« la politique déterminée du gouvernement italien va dans le bon sens »* en matière économique, et il a *« souhaité ardemment »* que la lire puisse faire partie de *« la première vague »* des pays adhérant à l'euro. *« Je crois que le gouvernement italien est tout à fait déterminé à tout faire pour être dans la première vague d'adhésions à l'euro. »* Puis Jacques Chirac a téléphoné au président du Conseil italien pour lui confirmer ces derniers propos. – *(AFP.)*

La devise italienne subit d'importantes secousses

LES PETITES PHRASES de M. Chirac au sujet de la participation, dès le 1er janvier 1999, de l'Italie à la zone monétaire européenne commune ont eu, mardi 1er octobre, d'importantes répercussions sur les marchés financiers italiens. Dans la matinée, déstabilisés par les propos tenus, à Arras, par le chef de l'Etat français *(lire ci-dessus)*, les cours des emprunts d'Etat italien avaient fortement baissé. Dans le même temps, la Bourse de Milan et la monnaie italienne avaient cédé du terrain. La lire avait refranchi la barre des 1 000 lires pour 1 deutschemark, à 1 002 lires pour 1 mark. Dans l'après-midi, après que M. Chirac eut corrigé le tir, les marchés italiens se sont fortement redressés. La lire italienne s'est reprise, pour sa part, jusqu'à coter 996 lires pour 1 deutschemark. Seule la Bourse de Milan est restée dans le rouge, en baisse de 1 % en clôture. Mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, la lire restait ferme, s'échangeant à 997,48 lires pour 1 mark.

Cet incident a été interprété par certains analystes comme une tentative de pression de Paris sur Rome pour que la lire fasse son retour dans le SME au cours le plus élevé possible. Il a aussi révélé l'hypersensibilité des opérateurs intervenant sur les marchés financiers italiens au débat sur la monnaie unique. A la veille du week-end, ils avaient accueilli très favorablement l'annonce, par le gouvernement, d'un projet de budget très rigoureux et d'un *« impôt sur l'Europe »*, destinés à qualifier l'Italie dès le premier tour de la monnaie unique (*Le Monde* daté 29-30 septembre).

Dans cette hypothèse, certains gestionnaires choisissent de placer massivement leurs capitaux en Italie, mieux rémunérés que dans le reste de l'Europe et qui présentent d'importantes plus-values potentielles. Les dépôts à court terme en lires offrent un rendement proche de 8 % contre 3 % seulement pour ceux libellés en deutschemarks. De la même façon, dans le cas où l'Italie adhérerait à l'euro dès le 1er janvier 1999, les taux des emprunts italiens descendraient alors au niveau de ceux observés en Allemagne, provoquant une envolée des cours des titres. Ce mouvement de convergence a déjà permis à l'écart de taux à long terme entre l'Italie et l'Allemagne de revenir de 5 %, en début d'année, à moins de 2,5 % lors des dernières cotations.

Pierre-Antoine Delhommais

« Je ne connais pas ce M. Veltroni... »

Au cours de la conférence de presse présidentielle qui a eu lieu mardi 1er octobre dans l'après-midi à Arras, un journaliste de RTL interroge Jacques Chirac sur les propos qu'il a tenus dans la matinée à propos de la politique budgétaire italienne.

A l'appui de sa question, le rédacteur cite une phrase de Walter Veltroni, vice-président du conseil italien, qui demande publiquement au chef de l'Etat de revenir sur ses déclarations. *« Je ne connais pas ce M. Veltroni... »*, répond le président de la République avant de tenter de calmer la polémique politique suscitée par ses propos sur l'adhésion de l'Italie à l'Union monétaire européenne.

Les Allemands moins ambitieux sur l'Europe politique

BONN
de notre correspondant

Ainsi qu'on le constate outre-Rhin, l'opinion publique *« n'est plus aussi enthousiaste qu'avant »* en matière d'intégration européenne. Cette observation d'un haut fonctionnaire allemand explique sans doute pourquoi, à l'approche des échéances finales de la conférence intergouvernementale européenne (CIG), le gouvernement de Bonn ne développe pas de « grand dessein » concernant le renforcement des institutions communautaires. Devenus très prudents sur la définition de leurs objectifs pour l'après-Maastricht, les dirigeants allemands sont en train d'accepter que le passage à la monnaie unique – sans doute en 1999 – ne s'accompagne pas d'une avancée spectaculaire de l'Union politique dans tous les domaines.

La stabilité à long terme de l'euro, c'est désormais décidé, sera garantie par un « pacte de stabilité ». Maintenant qu'ils sont délivrés de cette préoccupation, les dirigeants allemands n'abordent pas toujours le reste des grands dossiers européens avec l'entrain qui leur est coutumier. Leur absence d'ambition est particulièrement sensible dans le domaine de la lutte contre le chômage. Bonn ne veut pas, contrairement à certains de ses partenaires, notamment les Scandinaves, qu'un chapitre sur l'emploi soit inclus dans le futur traité. Ce dernier, qui sera vraisemblablement adopté sous la présidence néerlandaise de l'Union européenne en juin 1997, doit surtout permettre, selon l'idée qu'on en a à Bonn, une plus grande efficacité des institutions européennes en vue de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale. *« Flexibilité »*, tel est le mot-clé à Bonn comme à Paris. Difficile à traduire dans la réalité des institutions européennes, il consiste à permettre dans tous les domaines des « coopérations renforcées » entre les Etats membres.

L'enjeu que constitue la mise en place d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune européenne (PESC) illustre les hésitations allemandes. Paris et Bonn n'ont pas encore réussi à s'entendre sur la définition du rôle et des compétences d'un « secrétaire général » – ou d'un « haut représentant » – chargé de donner à la diplomatie européenne un visage et une voix. La diplomatie allemande entend tout faire pour limiter les pouvoirs de ce « Monsieur PESC », qui risquerait, s'il avait un poids politique trop grand, de faire ombre aux ministres nationaux. *« Nous ne voulons pas d'une figure qui soit libre de faire ce qui lui plaît »*, dit une source diplomatique allemande.

« PRAGMATISME »

Dans un premier temps, Bonn était favorable à l'extension systématique du vote à la majorité en matière de politique étrangère, estimant qu'un tel cadre institutionnel déboucherait mécaniquement sur un renforcement du consensus européen. Ce n'est plus le cas désormais, tant il est vrai que le *« pragmatisme »* est à l'ordre du jour. Certes, les dirigeants allemands n'ont jamais été favorables à l'idée de confier au vote majoritaire l'envoi de troupes pour une intervention militaire extérieure. Mais il y a plus : on parle désormais, à Bonn, de la nécessité *« d'établir une liste de sujets sur lesquels le conseil européen continuera à se prononcer à l'unanimité »*. *« Les décisions de principe auront lieu par consensus, leur application pourra faire l'objet d'un vote à la majorité qualifiée »*, ajoute une autre source bonnoise.

De plus en plus, on constate que l'extension du vote à la majorité et l'adoption du principe communautaire (droit d'initiative de la commission, rôle accru du Parlement européen) se heurtent, en Allemagne aussi, à la volonté des différents ministères fédéraux de ne pas sacrifier leurs compétences sur l'autel européen. C'est vrai en matière de fiscalité, mais aussi en matière de politique intérieure (politique d'immigration notamment) ou d'agriculture... La réforme des institutions européennes débouchera d'autant moins sur un saut qualitatif majeur que tout accroissement des compétences de l'Union se heurte, dans les Länder allemands, à une levée de boucliers antibruxelloise. La Bavière, notamment, plaide de plus en plus pour une « renationalisation » de la politique agricole commune, au nom d'une défense systématique du principe de « subsidiarité ».

Lucas Delattre

Le premier ministre belge présente un budget « maastrichtien »

BRUXELLES
de notre correspondant

Objectif euro. Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, était visiblement satisfait, mardi 1er octobre, de présenter devant les députés un projet de budget pour 1997 permettant à son pays de faire partie du peloton de tête des participants à la monnaie unique européenne en 1999. Le déficit public du Royaume, naguère réputé pour son ampleur, ne devrait pas dépasser en 1997 2,9 % du produit intérieur brut, contre 3,3 % en 1996.

Les détails de ce budget et les mesures d'économies indispensables pour atteindre « l'objectif 3 % » en matière de déficit avaient fait, depuis la rentrée de septembre, l'objet de longues négociations entre les quatre partis de la majorité (chrétiens-sociaux et socialistes flamands et francophones). Le compromis établi prévoit un effort d'économie global de 79,7 milliards de francs belges (11 milliards de francs). Cette somme sera atteinte par une réduction des dépenses primaires de l'Etat, de celles de la sécurité sociale, d'un réaménagement du système des retraites, et par l'augmentation de taxes fiscales et parafiscales.

Le budget de la défense et celui des relations extérieures sont les plus touchés par ces mesures d'austérité, ce qui a amené le ministre des armées Jean-Pol Poncelet (Parti social-chrétien) à prévenir ses collègues que l'on atteignait ici le point de rupture avec l'institution militaire. Un ensemble de mesures de diminution des dépenses de santé et des allocations familiales, touchant notamment les dépenses pharmaceutiques et d'hospitalisation, devrait rapporter environ 4 milliards de francs.

Mais la mesure la plus importante pour l'avenir, la seule qui peut être qualifiée de structurelle dans ce budget, est relative à la réforme du régime des retraites. Elle met fin au régime de faveur dont bénéficiaient jusque-là les femmes dans l'ouverture de leurs droits à la pension. Par étapes, entre 1997 et 2009, le régime de retraites des femmes dans le secteur privé va être aligné sur celui de leurs collègues masculins, portant l'âge de l'arrêt d'activité de soixante à soixante-cinq ans, la base de la pension étant calculée sur une carrière complète de quarante-cinq ans au lieu de quarante actuellement. Peu sensibles sur le budget de 1997, ces mesures devraient donner leur plein rendement entre 2005 et 2009, avec des économies de plus de 6 milliards en année pleine.

MÉTHODES ÉPROUVÉES

En matière de recettes nouvelles, le gouvernement de M. Dehaene n'a pas fait montre d'une originalité foudroyante. Comme il n'était pas question d'augmenter une fiscalité directe sur des ménages belges déjà plus lourdement ponctionnés que la plupart de leurs homologues européens, on a fait appel aux methodes éprouvées d'augmentation des taxes sur les carburants, l'alcool et le tabac. Le consommateur de bière belge paiera son demi 16 centimes plus cher et les amateurs d'alcool forts devront dépenser 2 francs de plus par litre d'alcool dépassant 40 degrés, une mesure qui n'est pas du goût des professionnels du secteur qui ont dû déjà faire face à une diminution de la consommation consécutive au passage à 0,5 pour mille du taux d'alcoolémie autorisé au volant. Tous les carburants, à l'exception du diesel, augmenteront de 32 centimes au cours du mois d'octobre, amenant le prix de l'essence belge au niveau de celui pratiqué par ses plus proches voisins, à l'exception du Luxembourg.

Enfin, viennent diverses mesures destinées à lutter contre la fraude fiscale, dont la principale, la taxation des titres au porteur, satisfait aux voeux du Parti socialiste de voir l'austérité s'appliquer aussi aux revenus du capital. Il y aura tout de même quelques heureux à la lecture du budget 1997, et ils seront flamands : les producteurs de fleurs coupées, nombreux en Flandre, ont obtenu que la TVA sur leurs produits soit réduite de 20 à 6 %.

Tout serait, au bout du compte, sans nuages dans le ciel d'une Belgique entrant dans la monnaie unique avec les lauriers de la vertu budgétaire, s'il n'y avait le lancinant problème de la dette publique accumulée, qui s'élevait en 1996 à 130,4 % du PIB alors que le traité de Maastricht fixe la barre à 60 %. Jean-Luc Dehaene, s'appuyant sur le traité qui stipule que ce dernier critère peut être reconsidéré si la dette diminue *« à un rythme satisfaisant »*, espère que le passage en 1997 de la dette à 127 % du PIB sera de nature à satisfaire les cerbères de l'euro.

Luc Rosenzweig

Les confessions de M. Kohl sur la réunification de l'Allemagne

Le chancelier fait paraître un livre de souvenirs

BONN
de notre correspondant

Les réticences de François Mitterrand devant la réunification allemande, voire certaines maladresses, ne sont un secret pour personne. Qu'elles aient été largement inspirées par les conseils de prudence du Quai d'Orsay est un sujet de débat pour historiens. *« Le président français n'a pas eu, d'abord, de stratégie claire sur la question allemande, mais il a suivi l'influence de son ministre des affaires étrangères Roland Dumas. Or la diplomatie française et la classe politique n'estimaient pas que l'unification allemande était souhaitable, à la différence de ce que pensaient les citoyens ordinaires en France. »* Ainsi s'exprime le chancelier Helmut Kohl dans un livre de souvenirs, publié mardi 1er octobre, qui porte sur la période de l'unification (1989-1990).

Je voulais l'unité de l'Allemagne : tel est le titre de l'ouvrage, réalisé sous la forme d'un long entretien de quatre cent quatre-vingt-huit pages avec deux journalistes du quotidien populaire *Bild Zeitung*, Kai Dieckmann et Ralf Georg Reuth. Inutile d'y rechercher des révélations fracassantes. Le livre, néanmoins, est riche de détails inédits : le chancelier explique ainsi que la Stasi et le KGB ont tenté de provoquer une intervention militaire soviétique en RDA juste après la chute du mur de Berlin : *« Mikhaïl Gorbatchev avait été désinformé. Il m'a demandé si c'était vrai que la foule cherchait à prendre d'assaut des casernes soviétiques »*...

L'ATTITUDE FRANÇAISE

Dans l'ensemble, les passages les plus intéressants du livre sont ceux qui sont consacrés à l'attitude des principaux partenaires de l'Allemagne dans les semaines et les mois qui suivirent la chute du mur de Berlin. Description du sommet européen de Strasbourg, en décembre 1989 : *« Je n'avais jamais connu une atmosphère aussi glaciale lors d'un sommet européen (...). J'ai eu l'impression de faire face à un tribunal. »* La scène se passe quelques jours après que le chancelier a présenté, sans prévenir, son « plan en dix points » évoquant la mise en place de « structures confédérales » entre la RFA et la RDA. Le ministre des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, n'avait pas même été informé du contenu de ce plan. Du reste, le rôle de M. Genscher dans les événements de l'époque semble secondaire dans les souvenirs du chancelier.

Parmi les partenaires européens de l'Allemagne, seules l'Espagne et l'Irlande ont soutenu l'unification dès le début, selon Helmut Kohl. Le chancelier n'a pas de mots assez tendres pour Felipe Gonzalez, qui rejoint ainsi George Bush et Mikhaïl Gorbatchev au panthéon des meilleurs *« amis de l'Allemagne »*.

La Grande-Bretagne, bien entendu, est à l'opposé sur la ligne de front. A propos de Margaret Thatcher : *« J'avais l'impression qu'elle vivait dans une époque datant d'avant Churchill, et qu'elle pensait encore en termes de " balance of power ". Son idée de l'Europe ne correspondait plus à notre époque »*.

Concernant l'attitude française – encore aujourd'hui fort contestée en Allemagne –, le propos de Helmut Kohl reste poli et plein d'égards. Quelques discrets coups de griffe, çà et là, sont lancés en direction de l'entourage présidentiel, mais jamais sur « François » lui-même : de Jacques Attali, le chancelier dit notamment qu'il n'a pas apprécié les *« indiscrétions »* publiées dans *Verbatim*. On sait, pourtant, que M. Kohl avait été *« profondément déçu »* par le voyage effectué par François Mitterrand auprès des dirigeants de Berlin-Est en décembre 1989, selon l'ancien conseiller diplomatique du chancelier Horst Teltschik, récemment interrogé par *Le Monde*. Ce voyage du président français en RDA avait été perçu, à Bonn, comme un geste de déférence inutile à l'égard d'un régime communiste moribond...

Le point qui agaça sans doute le plus Helmut Kohl fut l'insistance manifestée par Paris à voir reconnue par Bonn, dès avant l'unification, la frontière occidentale de la Pologne (la ligne Oder-Neisse). *« J'avais l'impression que la petite Entente renaissait de ses cendres »*, écrit le chancelier, qui évoque avec déplaisir les *« parties de ping-pong »* effectuées entre Paris et Varsovie *« par-dessus le filet allemand »*.

Lucas Delattre

Tony Blair se pose en futur chef du gouvernement britannique

Le Parti travailliste, réuni en congrès à Blackpool, a refait l'unité autour de son leader

Le Labour Party s'est livré mardi 1er octobre, lors de son congrès à Blackpool, à une manifestation d'unité retrouvée autour de son leader Tony Blair. Ce dernier, se posant en futur chef du gouvernement, à sept mois de la date probable des élections, a présenté un programme qui fait de l'éducation une priorité. Il a aussi réaffirmé ses positions sur l'Europe, notamment sa prudence à l'égard de la monnaie unique.

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

C'est une sorte de manifestation à l'américaine qui a été organisée mardi 1er octobre à Blackpool pour Tony Blair par le Parti travailliste. Rien n'a été négligé pour donner l'apparence de l'unité retrouvée autour du candidat donné largement gagnant dans tous les sondages.

Il s'agissait de panser les blessures, de chauffer les militants, de les remobiliser pour *« descendre dans la rue »*, faire campagne pour le travaillisme nouveau après dix-sept années de traversée du désert et un été de cafouillages internes qui ont laissé des traces dans les sondages : selon le quotidien *Daily Telegraph*, l'avance du Labour sur les tories a fondu de six points (elle n'en reste pas moins de vingt-sept points).

Il fallait surtout rassurer une opinion qui, même si elle est en majorité prête à voter pour le Labour, n'est toujours pas intimement convaincue par son programme ou par son chef. Une manifestation d'unité et de discipline était indispensable, alors que les conservateurs, la semaine prochaine à Bournemouth, devraient se déchirer à belles dents sur l'Europe. Et les syndicats, rebelles en septembre, sont rentrés dans le rang.

Avec le lyrisme d'un prédicateur en chaire, Tony Blair a évoqué *« une nouvelle vision »*, l'arrivée d'un *« âge de la réussite »* dans une *« société décente »* pour tous. Il a comparé ses aspirations et la moralité qui, selon lui, caractérise son parti à la corruption rampante des conservateurs et a promis de *« nettoyer le financement des partis politiques »*. Il ne pouvait pas être mieux servi que par le scandale sur lequel revenait le *Guardian* de mardi qui lui a offert, à la une, les détails scabreux des enveloppes bourrées de billets de 50 livres remises par l'homme d'affaires égyptien Al-Fayed au député et ancien ministre tory Neil Hamilton, pour poser en son nom des questions à la Chambre des communes. M. Hamilton vient de retirer sa plainte contre le quotidien sous prétexte que le procès lui coûtait trop cher.

La « morale » travailliste repose sur une priorité, l'éducation, et sur quelques promesses au dos d'un programme format carte de téléphone : limitation des classes à trente élèves pour les cinq à sept ans, punitions rapides des jeunes délinquants récidivistes, réduction des listes d'attente dans les hôpitaux, emplois pour 250 000 jeunes et rigueur sur les dépenses publiques afin de renforcer l'économie. Plus les engagements énoncés mardi dans son *« alliance avec le peuple britannique »*, qui développe les thèmes précédents en y ajoutant une décentralisation en faveur de l'Ecosse, du Pays de Galles et des régions anglaises, *« si le peuple y consent »*, et *« des relations nouvelles et constructives avec l'Europe »*.

Une approche constructive de l'Europe

Contrairement aux conservateurs, les travaillistes ont réussi à cacher jusqu'à présent leurs divisions sur l'Europe. *« Quitter l'Europe ou nous mettre sur la touche nous ferait perdre notre influence : ce serait un désastre pour l'emploi et l'industrie... Ce serait trahir nos intérêts »*, a affirmé M. Blair, qui a promis d'utiliser la présidence britannique de l'Union – dans la première moitié de 1998 – pour parfaire le marché unique, *« ouvert à nos biens et à nos services »*. Mais, ajoute toutefois Tony Blair, *« je n'abandonnerai pas notre droit de veto »*, et *« nos options sur la monnaie unique doivent rester ouvertes, être déterminées par nos propres intérêts ; tout changement devra obtenir le plein accord du peuple »*.

Tony Blair est un séducteur et son discours était destiné à séduire à gauche, à droite et au centre. Sans toujours préciser ses promesses ni en chiffrer le coût, il a rappelé son engagement en faveur d'un salaire minimum, du rétablissement des droits syndicaux et de la ratification de la charte sociale de Maastricht. Il a fait vibrer la corde sentimentale en rappelant la guerre d'Espagne et la lutte anti-apartheid. Il a martelé qu'*« il n'y a pas d'avenir pour une Grande-Bretagne des bas salaires, des basses qualifications et des basses technologies sur lesquels le thatchering a fondé ses succès initiaux »*.

Mais il a aussi tendu la main à ceux qui ont longtemps voté conservateur : hier, M. Blair disait que le Labour était devenu *« le parti du business »*, il est aujourd'hui celui des petites et moyennes entreprises. *« Sa véritable mission n'est pas d'entraver l'initiative des gens, mais de les aider à aller de l'avant »* en *« donnant à chacun sa chance »*. Il a promis à tous *« une nouvelle ère de relations sociales justes et sans favoritisme pour employeurs et employés... Nous sommes tous du même côté, nous formons tous la même équipe »*.

« SUPER-PUISSANCE DE TALENT »

Volant aux tories leurs chevaux de bataille, il s'est voulu le défenseur de la famille, de la loi et de l'ordre et celui de l'orthodoxie financière. Ainsi a-t-il promis l'interdiction de la possession d'armes réclamée par beaucoup après le massacre perpétré au début de l'année dans une école écossaise.

« Le Labour est de retour » et l'Angleterre grâce à lui retrouvera enfin son rôle de *« super-puissance de talent »*, a-t-il lancé, ce qui lui a valu une ovation de six minutes. Il reste à M. Blair à gagner son pari afin que, l'automne prochain, le congrès du Labour ne soit plus celui d'un parti d'opposition mais celui de la formation au pouvoir.

Patrice de Beer

Le Royaume-Uni achète des hélicoptères franco-allemands

LE MINISTÈRE britannique de la défense a annoncé, mardi 1er octobre, qu'il avait décidé d'acquérir des hélicoptères européens – de préférence à des concurrents américains – pour équiper une école de pilotage de la Royal Air Force, située à Shawbury. Le choix de Londres s'est porté sur l'hélicoptère monoturbine AS-350 Ecureuil, conçu par le groupe franco-allemand Eurocopter, au détriment du Bell-206 américain.

Un consortium britannique, formé des sociétés FR Aviation, Bristow Helicopters et Serco Defence, achètera à Eurocopter trente-huit Ecureuil, ce qui doit permettre d'instruire quelque deux cent trente élèves pilotes par an à partir d'avril 1997. Le même groupe a prévu de compléter la flotte avec neuf hélicoptères biturbines Bell-412, qui ont été préférés au biturbine franco-allemand BK-177. Le montant de la transaction n'est pas précisé. Le ministre délégué aux forces armées britanniques, Nicholas Soames, a cependant indiqué que le fournisseur européen avait été retenu en raison de conditions économiques meilleures, le Royaume-Uni étant attaché à une politique de *« value for money »* (rapport qualité-prix).

Sur ce point, M. Soames s'est contenté d'expliquer que, de la sorte, la Grande-Bretagne économiserait quelque 77 millions de livres (soit l'équivalent de 620 millions de francs) sur environ quinze ans.

C'est en moins d'un trimestre la troisième décision favorable à l'Europe que Londres vient de prendre. Fin juillet dernier, en effet, le Royaume-Uni a déjà annoncé qu'il construirait un missile de croisière, le Storm Shadow, avec Matra et qu'il autorisait British aerospace (BAe) à fusionner ses activités de missiles avec le groupe français. Quelques jours après, la Grande-Bretagne décidait de se joindre à l'agence franco-allemande de l'armement à l'occasion d'un projet tripartite de blindé léger destiné à accompagner la progression de l'infanterie.

Jacques Isnard

Amnesty International dénonce la torture en Turquie

ISTANBUL
de notre correspondante

Torture systématique, disparitions, exécutions extrajudiciaires : le rapport publié, mardi 1er octobre, par Amnesty International (AI) sur la situation en Turquie se lit comme un véritable catalogue de violations des droits de l'homme. Plus de 1 000 civils, souvent des Kurdes, ont été tués dans des circonstances mystérieuses par des groupes vraisemblablement affiliés aux forces de sécurité, une centaine de prisonniers ont disparu en cours de détention entre 1993 et 1995, et le conflit qui fait rage dans le Sud-Est anatolien a fait plus de 20 000 victimes depuis 1984.

Mettant en avant *« l'inquiétude et l'impatience grandissantes face aux promesses non tenues des gouvernements turcs successifs »*, le secrétaire général de l'organisation, Pierre Sané, a donné le signal de départ d'une campagne qui va mobiliser les membres d'Amnesty dans le monde entier pendant plusieurs mois. Il a précisé que l'offensive n'était pas dirigée *« contre la Turquie »*, mais qu'elle était au contraire *« pour les droits de l'homme pour tous en Turquie »*. Le gouvernement turc, qui avait refusé de recevoir la délégation de l'organisation, a immédiatement protesté de son innocence dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, accusant le rapport d'être *« partial et tendancieux »*.

Regrettant que trop souvent politiciens et forces de sécurité justifient leurs actions en les attribuant au *« problème du Sud-Est »*, Amnesty International souligne qu'*« il n'y a pas de sécurité »*, pour le pays et pour les citoyens turcs, *« sans droits de l'homme »*.

A ce titre, l'organisation condamne également les abus commis par les combattants kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui, selon elle, a tué au moins 400 combattants *« repentis »* et civils entre 1993 et 1995. Mardi, quatre instituteurs, exécutés dans la province de Diyarbakir, sont venus s'ajouter à une liste d'au moins 90 membres du personnel enseignant victimes du PKK.

LES ENFANTS AUSSI

Le rapport souligne que la torture n'est pas limitée aux personnes suspectées d'être membres du PKK ou de groupes d'extrême gauche, mais touche aussi des enfants et de jeunes adultes. Dône Talun, douze ans, soupçonnée d'avoir volé du pain, a ainsi été détenue pendant cinq jours et torturée au siège de la police d'Ankara. Membre de la délégation d'Amnesty International et ancien commissaire de police, M. Arie Zwanenburg affirme avoir découvert des méthodes policières datant des années 30 et basées sur la nécessité d'obtenir les aveux des suspects, ce qui, explique-t-il, *« ouvre la porte à la torture »*.

Nicole Pope

Le président russe Boris Eltsine serait inopérable

QUELLE EST aujourd'hui l'espérance de vie de Boris Eltsine ? Après un silence de plusieurs années, puis une série de déclarations depuis l'été 1995 minorant la gravité des accidents cardiaques dont il était victime, l'entourage du président russe organise depuis peu la diffusion de multiples informations médicales, souvent contradictoires, qui ne permettent, en aucune manière, de connaître la vérité sur l'état de santé de M. Eltsine. Il est clair, et les chirurgiens moscovites le confirment volontiers en privé, que les informations officielles ne correspondent qu'à une petite partie de la réalité.

CONTRE-INDICATIONS

La nouvelle tendance consiste à laisser entendre que Boris Eltsine ne serait plus en état de subir l'intervention de chirurgie cardiaque qui était, ces derniers temps, programmée pour *« dans quelques semaines »*. L'hebdomadaire russe *Itogui* affirme aujourd'hui que le président souffre d'une atrophie du muscle cardiaque suffisamment grave pour contre-indiquer de manière *« catégorique »* le pontage coronarien. Cet hebdomadaire reprend ici l'hypothèse d'une cardiomyopathie d'origine alcoolique qui est avancée depuis quelques années dans les milieux proches du Kremlin.

Itogui affirme d'autre part, citant *« diverses sources médicales »*, que la fraction d'éjection du ventricule gauche – pourcentage de sang que le muscle cardiaque réussit à expulser – était de 23 % au moment des examens pratiqués en août dernier sur le président russe, et ne pourra au mieux atteindre que 27 % à 30 % avant l'intervention ce qui est notablement insuffisant pour tenter cette dernière.

La thèse jusqu'à présent développée par le Kremlin pour justifier le report de l'intervention chirurgicale se fondait sur la nécessité de « préparer » le président russe. Cette explication laissait les spécialistes occidentaux de chirurgie cardiaque fort dubitatifs d'autant que l'on évoquait dans le même temps des accidents hémorragiques, des lésions ulcéreuses du tube digestif. Dans l'entourage médical du président russe, on indiquait, il y a peu au *Monde*, que si elle était effectivement à risque, l'intervention programmée chez M. Eltsine (triple pontage associé à une valvuloplastie aortique) n'était nullement dénuée de chances de succès dès lors qu'elle était confiée à une équipe hautement expérimentée, bénéficiant d'une totale liberté de manœuvre chirurgicale. De nombreux éléments indiquent, aujourd'hui, que les quelques chirurgiens russes officiellement désignés, dès lors que Boris Eltsine avait imposé de se faire opérer à Moscou, ne souhaitent plus prendre le risque de diriger une telle intervention, ne serait-ce qu'à cause de la très forte pression psychologique à laquelle ils seraient soumis. En laissant publier des informations plus précises ils semblent préparer le terrain à un transfert officiel de ce dernier vers une unité chirurgicale de renom international, américaine ou française. Ils donnent également du crédit à l'hypothèse d'une greffe cardiaque.

Jean-Yves Nau

Bill Clinton a réussi à organiser un entretien de trois heures entre M. Nétanyahou et M. Arafat

« C'est un bon début » a simplement commenté le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher

La première journée du sommet israélo-palestinien organisé par le président Bill Clinton pour sauver le processus de paix, aura permis, mardi 1er octobre, une reprise du dialogue entre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Après un tête-à-tête de trois quarts d'heure, ces derniers ont été rejoints par deux collaborateurs. Le sommet devait se terminer mercredi.

WASHINGTON
de notre correspondant

Est-il possible et réaliste d'envisager de nouvelles concessions mutuelles, compte tenu du climat de méfiance qui s'est instauré entre Israéliens et Palestiniens et des pressions que font peser, sur Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou, leurs opinions publiques respectives, encore traumatisées par les 83 morts (dont 67 Palestiniens) de la semaine dernière ? Personne, à l'issue des discussions qui ont eu lieu mardi 1er octobre à la Maison Blanche, ne s'est avancé sur ce que pourrait être le résultat final du sommet, convoqué à la hâte par Bill Clinton, et qui devait continuer mercredi.

Un premier objectif semble en tout cas avoir été atteint. MM. Nétanyahou et Arafat ont renoué, de façon spectaculaire, le dialogue israélo-palestinien, ce qui, sans constituer un antidote à la violence, représente un premier déblocage de la situation. La poignée de main de deux hommes qui, quelques heures plus tôt, s'accusaient encore des pires intentions, est apparue presque miraculeuse, en tous cas de bon augure pour la suite de la rencontre. Celle-ci s'est déroulée dans un climat qualifié de *« cordial »* par la Maison Blanche.

DISCRÉTION

Le président de l'Autorité palestinienne et le chef du gouvernement israélien se sont d'abord rencontrés dans le « bureau ovale » présidentiel, en compagnie de Bill Clinton et du roi Hussein de Jordanie, avec qui ils ont commencé le déjeuner. Le président américain et le monarque hachémite se sont ensuite discrètement éclipsés pour les laisser en tête-à-tête, avec l'assistance d'un interprète. Quarante-cinq minutes plus tard, ils ont été rejoints par deux proches collaborateurs, Mahmoud Abbas, numéro deux de l'OLP et Itzhak Molkho, confident de M. Nétanyahou. En tout, près de trois heures de discussions bilatérales, dont, mardi soir, rien, sur le fond, n'avait filtré. Même discrétion après les entretiens que MM. Arafat et Nétanyahou ont eus, séparément, avec M. Clinton et le secrétaire d'Etat, Warren Christopher.

Les Américains ont cependant insisté sur les progrès accomplis pour *« rétablir la confiance »* entre les parties, tout en mettant en garde contre le danger qui consisterait à nourrir trop d'espoirs, ou au contraire à minimiser l'enjeu du sommet de Washington. *« Le processus de paix* (au Proche-Orient) *est en état de crise »*, avait souligné M. Christopher. *« Personne ne veut revenir en arrière »*, a assuré pour sa part M. Clinton, pour qui le simple fait que ces entretiens aient lieu, montre *« une commune volonté de mettre fin à la violence et de remettre le processus de paix sur les rails »*.

Le premier ministre israélien a manifesté les mêmes dispositions d'esprit, tout en réaffirmant implicitement son refus de négocier à propos du tunnel de l'Esplanade des mosquées (c'est l'ouverture d'un nouvel accès à ce tunnel archéologique qui a servi de détonateur à la récente flambée de violence). Ce refus de discuter équivaut à un rejet de la proposition du roi Hussein prévoyant la formation d'une commission internationale d'experts sur cette question.

La position d'Israël quant au retrait de Tsahal de la ville d'Hébron, en Cisjordanie, demeure tout aussi intransigeante. Bien qu'il se fût déclaré, dans la soirée, *« plus optimiste »* que lors de son arrivée à Washington, Nathan Chtcharansky, le ministre israélien du commerce, a affirmé qu'il était *« impossible »* pour le gouvernement israélien de fixer une date ferme pour ce redéploiement militaire, comme l'auraient voulu les Américains. Le redéploiement à Hébron aurait dû avoir lieu au mois de mars.

MAIGRE RÉSULTAT

En dépit du climat relativement prometteur de leurs premiers entretiens, la marge de manœuvre de MM. Nétanyahou et Arafat paraît donc limitée. *« On se rencontre, on arrête de se battre, on commence à parler »*, a dit Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat. Si les Américains peuvent éventuellement se contenter d'un tel résultat du sommet de Washington, il est douteux qu'Israéliens et Palestiniens puissent en faire autant.

Le chef de l'Autorité palestinienne peut difficilement revenir les mains vides et expliquer à la population palestinienne qu'il a obtenu de M. Nétanyahou des engagements ayant déjà fait l'objet d'un accord avec son prédécesseur, Shimon Pérès. De son côté, s'il accepte de nouvelles concessions, le premier ministre israélien risque de s'aliéner le soutien des partis nationalistes et religieux qui l'ont porté au pouvoir. C'est parce qu'il ne voulait pas cautionner un sommet ravalé au rang de simple événement médiatique, que le président égyptien, Hosni Moubarak, a décliné l'invitation du président américain.

Bob Dole, rival de Bill Clinton dans la course à la présidence, qui devait rencontrer mercredi M. Nétanyahou, a estimé que les Etats-Unis ne devaient pas *« demander à leurs amis israéliens de faire des concessions pour ramener l'ordre »*. Il a accusé le chef de la Maison Blanche de rechercher avant tout un bénéfice de politique intérieure. Les critiques du candidat républicain auraient été plus pertinentes si la démarche de Bill Clinton était exempte de risques politiques. Or, ces risques n'étaient toujours pas écartés après la première journée de discussions israélo-palestiniennes.

Les Etats-Unis ont prévu d'organiser une conférence de presse mercredi après-midi à la Maison Blanche. Le porte-parole du département d'Etat a affirmé que *« sur la base des entretiens de mardi, M. Christopher pense que les choses se passent bien, que c'est un bon début, mais que nous ne sommes en aucune manière au bout du chemin »*.

Laurent Zecchini

Jacques Chirac réclame des « initiatives fortes »

Jacques Chirac a déclaré, mardi 1er octobre, qu'il *« souhaitait ardemment »* la réussite de la rencontre de Washington et jugé utile que soient prises *« des initiatives fortes »* pour relancer le processus de paix. Le président français a indiqué qu'il n'envisageait *« pas du tout »* de renoncer à son voyage au Proche-Orient, prévu dans la deuxième moitié du mois d'octobre. *« Il faudrait des circonstances exceptionnelles (...) pour que je remette mon voyage en question »*, a-t-il dit. *« La haine a refait son apparition (...) Nous sommes aujourd'hui à un moment où tous les dangers sont possibles. Il est tout à fait nécessaire qu'il y ait une désescalade, ce qui suppose des signes forts »*, a-t-il déclaré, citant *« la tenue des engagements sur Hébron et la fermeture du tunnel sous les Lieux Saints »* à Jérusalem. *« La relance du processus de paix suppose*, selon M. Chirac, *de trouver une solution à tous les problèmes, dans l'esprit des accords de Madrid, d'Oslo, de Taba »* qu'*« il faut respecter »*.

L'Union européenne invite Israël à respecter les obligations du processus de paix

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

En dépit des efforts déployés par certains Etats membres, en particulier l'Allemagne, pour ménager Israël et ne pas gêner le médiateur américain, la déclaration publiée par les ministres des affaires étrangères des Quinze, mardi 1er octobre, à Luxembourg, apparaît clairement comme une condamnation de la politique menée, depuis son élection, par Benyamin Nétanyahou. Les récents incidents, souligne l'Union européenne (UE), *« ont été précipités par la frustration et l'exaspération »* en *« l'absence de tout réel progrès dans le processus de paix »*, ainsi que par *« la crainte des Palestiniens que leur position à Jérusalem soit davantage mise en péril »*. Pour restaurer le calme, Israël est invité à rétablir les choses à Jérusalem *« dans leur état originel »*, autrement dit à fermer l'accès litigieux au tunnel archéologique.

ARAFAT À PARIS

Le gouvernement de M. Nétanyahou est aussi invité à donner une suite concrète à son engagement à continuer le processus de paix et à en remplir les obligations, en particulier le rédéploiment de l'armée israélienne à Hébron et la libération des prisonniers palestiniens. L'UE insiste sur la nécessité d'éviter toute mesure qui préjugerait du résultat final des négociations de paix, faisant référence à *« l'annexion de territoires, la destruction de maisons, la construction de nouvelles colonies ou le développement de colonies existantes »*. *« Il est urgent d'agir parce que la situation est critique, marquée par des événements d'une gravité inégalée depuis trente ans »*, a déclaré le chef de la diplomatie française. L'Europe est pleinement disponible pour contribuer à l'indispensable relance du processus de paix, a ajouté Hervé de Charette, qui a annoncé que, à son retour de Washington, Yasser Arafat s'arrêterait vendredi à Paris pour rencontrer le président Jacques Chirac. Klaus Kinkel, le ministre allemand, a jugé que l'Europe devait limiter ses ambitions au seul *« volet économique »*. *« Il faut*, a-t-il dit, *accepter que les Etats-Unis jouent le rôle politique le plus important. »*

Ph. L.

■ **Les Etats-Unis ont réduit de** 60 millions de dollars le montant des emprunts bénéficiant de la garantie du Trésor américain qu'Israël pourra lever, en raison de la poursuite de la colonisation des territoires palestiniens, a indiqué, mardi 1er octobre, le ministère israélien des finances. Cette mesure concerne l'année fiscale américaine 1996-1997. L'an dernier sous les gouvernements travaillistes d'Itzhak Rabin et Shimon Pérès, 60 millions de dollars avaient été retranchés à cause de l'élargissement de colonies existantes, notamment autour de Jérusalem. Cette somme correspond au montant des investissements publics effectués par Israël dans les colonies de Cisjordanie et de la bande de Gaza, selon les estimations américaines, a ajouté le ministère. – *(AFP.)*

Les affrontements pèsent sur l'économie israélienne

LES AFFRONTEMENTS sanglants qui ont eu lieu à Jérusalem et dans les territoires occupés commencent à avoir des répercussions sur l'économie de l'Etat juif.

Secteur très sensible au climat sécuritaire dans la région, le tourisme était déjà mal en point. Les attentats en février et mars 1996 lui avaient fait perdre des centaines de millions de dollars de recettes. Les émeutes récentes vont l'atteindre plus profondément. Au lendemain de l'annulation, en début de semaine par le ministère israélien du tourisme, d'une campagne publicitaire à grande échelle (30 millions de francs de budget) destinée à séduire une clientèle européenne, les firmes hôtelières cotées à la Bourse de Tel-Aviv sont en chute libre.

La société Africa-Israel Hotels a perdu, mardi 1er octobre, 10 % de sa valeur (maximum autorisé) dans un contexte de baisse généralisée des valeurs. L'indice Mishtanim des cent plus importantes firmes cotées a encore cédé 1,41 % mardi. En milieu de semaine dernière, après les violences en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la Bourse avait abandonné près de 7 % en deux séances, soit la plus importante dégringolade depuis la défaite du socialiste Shimon Pérès devant l'actuel premier ministre, Benyamin Nétanyahou, fin mai.

DÉVALUATION RAMPANTE

Le shekel, la monnaie israélienne, subit également le contrecoup des événements. S'il a légèrement regagné du terrain mardi contre le dollar et retrouvé son niveau de la fin de la semaine dernière, ce gain est loin d'effacer les pertes subies depuis l'arrivée au pouvoir de M. Nétanyahou. Au cours du seul mois de septembre, la monnaie israélienne s'est dépréciée de 2,2 % face au billet vert.

Cette dévaluation rampante est diversement appréciée. Si elle peut favoriser les exportations d'Israël (un pays dont l'économie est d'ores et déjà très tournée vers les marchés extérieurs), en rendant les produits meilleur marché, elle risque d'alimenter un regain d'inflation alors que le gouvernement a déjà porté de 8 % à 12 % ses prévisions d'inflation pour l'année.

La dégradation du climat n'est pas de nature à attirer les investisseurs étrangers. *« A l'heure actuelle, nous n'avons guère envie de mettre de l'argent dans l'économie* [israélienne] *»*, a reconnu Jonathan Kolber, le directeur de Claridge Israel, l'une des principales firmes d'investissements étrangers, cité par Reuter.

Les *« dividendes de la paix »* commençaient pourtant à se faire sentir sur l'économie israélienne. Avec la signature des accords avec les Palestiniens, les exportations israéliennes ont doublé. Des marchés nouveaux, notamment en Asie et – surtout – dans le monde arabe, se sont ouverts aux produits de l'Etat juif. Et les investissements étrangers se sont considérablement développés. Leur flux est de l'ordre de 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) alors qu'il ne dépassait pas 500 millions avant l'accord avec les Palestiniens.

Un retour en arrière est-il acquis ? *« Israël est à un carrefour*, note un investisseur étranger. *Le pays doit choisir où il veut aller : l'une des routes conduit au Japon ; l'autre à la Bosnie. »* Et, même si les discussions de Washington aboutissent à débloquer la situation, *« il faudra du temps pour ramener la confiance »*, note le directeur de Claridge Israel.

Jean-Pierre Tuquoi

Les Quinze portent plainte contre Washington devant l'OMC

LUXEMBOURG. Les ministres des affaires étrangères des Quinze ont confirmé leur volonté de s'opposer avec détermination à la mise en œuvre des deux lois adoptées par les Etats-Unis, afin de sanctionner les entreprises étrangères commerçant avec Cuba (la loi Helms-Burton) ou investissant en Iran et en Libye (loi D'Amato-Kennedy). L'Union européenne entend faire condamner ces deux textes, comme illégaux, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En ce concerne la loi Helms-Burton, la procédure de réglement amiable des différends, prévue par l'OMC a déja eu lieu avec les Américains et n'a rien donné. Les ministres européens, sont donc passés à la phase suivante et ont décidé, mardi 1er octobre, de demander la constitution immédiate d'un « panel », c'est-à-dire d'une instance d'arbitrage.
L'Union qui n'a pas estimé opportun d'attendre l'élection présidentielle américaine, le 5 novembre, pour engager la phase contentieuse, prépare également des mesures de représailles. Charlen Barshefsky, responsable du commerce américain, a dénoncé mardi la décision de l'UE qui, selon elle, ne peut que *« faire monter inutilement les tensions »*. Nicholas Burns, porte-parole du Département d'Etat, a jugé *« malheureuse »* et décevante la décision des Quinze. *« Nous aurions de loin préféré une solution bilatérale, UE-USA et un dialogue suivi »*, a-t-il déclaré. – *(Corresp.)*

Levée des sanctions de l'ONU contre Belgrade

NEW YORK. Le Conseil de sécurité des Nations unies a levé officiellement, mardi 1er octobre, les sanctions commerciales imposées en 1992 aux Républiques yougoslaves de Serbie et du Montenegro pour leur rôle dans la guerre en Bosnie. Les sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Montenegro) et contre les Serbes de Bosnie, ont été suspendues en novembre par le Conseil de sécurité après la conclusion de l'accord de paix de Dayton. Le Conseil avait alors précisé que les sanctions seraient complètement levées après les élections en Bosnie qui se sont tenues le 14 septembre.
La résolution a été approuvée à l'unanimité des quinze membres du Conseil. A la demande des Etats-Unis, elle affirme que le Conseil envisagera une réimposition des sanctions si la Yougoslavie et les Serbes de Bosnie ne remplissent pas les engagements pris dans le cadre de l'accord de Dayton. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : sous la pression de l'opposition social-démocrate,** la chambre des députés a voté, mardi 1er octobre, pour la formation d'une commission parlementaire chargée d'enquêter sur la faillite, en août, de la banque Kreditni Banka (KrB) qui a provoqué une crise politico-financière à quelques semaines des élections sénatoriales. Le secteur bancaire a été frappé, au cours de ces dernières années, par le naufrage de dix autres établissements entraînant des pertes estimées entre 1,5 et 2,6 milliards de dollars. – *(AP, AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : les dirigeants de plus de vingt partis politiques** de Biélorussie ont demandé, mardi 1er octobre, au Parlement d'entamer les procédures de destitution à l'encontre du président Alexandre Loukachenko. Ces formations ont apporté leur soutien au Parlement dans sa lutte contre les dérives *« autoritaires »* du président. Celui-ci entend organiser, le 7 novembre, un référendum sur une nouvelle constitution qui élargirait ses prérogatives. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS/IRAK : plus de quinze mille soldats américains** pourraient avoir été contaminés lors de la destruction, par l'armée américaine, d'un dépôt d'armes chimiques en Irak à la fin de la guerre du Golfe, en 1991, a indiqué mardi 1er octobre le Pentagone. *« Je pense que nous devons raisonner en terme de nombres importants, plus de 15 000 certainement »*, a admis le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : la conférence économique sur le Proche-Orient,** prévue du 12 au 14 novembre au Caire, aura lieu comme prévu malgré la crise actuelle a déclaré, mardi 1er octobre, le président Hosni Moubarak. *« Nous allons organiser le sommet économique. C'est dans notre intérêt »*, a-t-il estimé. Cette conférence est la troisième du genre après celles de Casablanca en 1994 et d'Amman, en 1995. – *(Reuter.)*

■ **YEMEN-ERYTHREE : Sanaa et Asmara sont parvenues à un accord** sur *« l'ensemble des dispositions du compromis d'arbitrage instituant un tribunal d'arbitrage pour régler leur différend »* sur les îles de la mer Rouge a annoncé, mardi 1er octobre, le ministère français des affaires étrangères. Paris a joué les intermédiaires entre les deux parties pour parvenir à ce *« compromis »*.

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : les députés du parti nationaliste zoulou Inkatha** sont officiellement revenus, mardi 1er octobre, siéger à l'Assemblée constituante qu'ils boycottaient depuis dix-huit mois. Ils ont toutefois affirmé leur intention de rouvrir le débat sur les problèmes qui avaient conduit au boycottage. L'Inkatha réclame notamment plus de pouvoir pour les régions, en particulier celle du Kwazulu-Natal qu'il domine. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : la Conférence Nationale, le plus ancien parti politique du Cachemire,** a remporté les premières élections provinciales organisées depuis près de dix ans dans cette région en proie à une insurrection séparatiste ont indiqué, mercredi 2 octobre, des responsables électoraux. La Conférence Nationale est favorable au maintien du Cachemire au sein de l'Union indienne mais réclame davantage d'autonomie pour cette région, ce dont New Delhi a accepté le principe.– *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : le commandant Abdur Razaq a lancé un ultimatum,** mardi 1er octobre, au commandant Massoud, principal chef militaire du régime déchu, lui intimant *« de se rendre ou d'être éliminé »*. Depuis deux jours, la vallée du Panchir, au nord-est de Kaboul, fait l'objet de combats entre les Talibans et les forces du commandant Massoud qui s'y sont retranchés. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **BOSNIE : un programme de soutien à la reconstruction économique,** ouvrant la voie à un rééchelonnement de la dette extérieure (qui s'élève à 2 milliards de dollars), devrait *« être signé rapidement »* avec le FMI, a indiqué mardi 1er octobre à Washington le premier ministre bosniaque Hasan Muratovic. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : les pays voulant participer à l'euro ne doivent** pas user de *« trucs comptables »*, a estimé publiquement Guntram Palm, l'un des membres du conseil central de la Bundesbank. M. Palm faisait allusion notamment à l'apport de 37,5 milliards de francs provenant de France Télécom et intégré au budget 1997. – *(AFP.)*

■ **IRAK : l'ONU et la Banque Nationale de Paris (BNP) ont reçu** l'autorisation du Trésor fédéral américain d'ouvrir un compte séquestre aux Etats-Unis pour gérer les fonds de l'arrangement *« pétrole contre nourriture »* avec l'Irak a indiqué, mardi 1er octobre, le porte-parole du secrétaire général des Nations unies. – *(AFP.)*

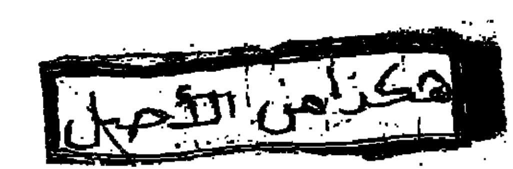

Hongkong est pris dans la tourmente de la crise entre la Chine et le Japon

La poussée de fièvre nationaliste dans le territoire, née du conflit sino-japonais sur les îles Diaoyu (Senkaku), inquiète les investisseurs

HONGKONG, PÉKIN
de nos correspondants

Le réveil d'un nationalisme ambigu à Hongkong, alors que se joue l'ultime acte de la présence coloniale britannique, prend des proportions de psychodrame depuis la mort d'un des activistes décidés à manifester leur hostilité à la présence japonaise sur les îles Diaoyu (Senkaku en japonais). L'accident dans lequel David Chan Yuk-cheung s'est noyé alors qu'il participait à une « expédition » navale symbolique à proximité de l'archipel, le 25 septembre, ne pouvait qu'amplifier un mouvement d'agitation anti-japonaise qui se nourrit d'une réelle ferveur populaire.

Les veillées funèbres et marches de protestation qui ont suivi, ces derniers jours, regroupaient au moins autant de participants que les manifestations tenues annuellement dans la colonie pour commémorer le massacre de Tiananmen de 1989, à Pékin.

Cette poussée de fièvre nationaliste suscite des inquiétudes dans les milieux d'affaires de Hongkong, qui voyaient dans l'apolitisme de la population une des forces du territoire. Leur crainte porte en particulier sur un repli des Japonais, à la fois premiers investisseurs et premiers clients de Hongkong, pouvant entraîner une fuite de capitaux ou une crise dans la distribution.

Depuis l'accident, des groupes de touristes japonais ont annulé leur voyage dans le territoire, indique-t-on à la Hong Kong Tourist Association, organisme officiel. Ils soulignent cependant qu'il ne s'agit pas, pour le moment, d'un mouvement massif. Ces annulations n'en sont pas moins préoccupantes pour une agglomération dont 20 % des visiteurs viennent du Japon et y dépensent sensiblement plus que la moyenne des touristes.

Ce malaise relativise l'optimisme dont auraient voulu faire preuve Londres et Pékin sur l'accalmie constatée dans leurs relations, alors que Hongkong entre dans la dernière ligne droite de la transition, menant au 1er juillet 1997. Cette accalmie se manifestait, en particulier, à la « une » des quotidiens, par une étonnante photographie représentant le gouverneur sortant, Chris Patten, et le « pro-consul » continental, Zhou Nan, trinquant sous les drapeaux des deux pays, lors d'une réception donnée en l'honneur de la fête nationale continentale, le 1er octobre.

SOIF DE COMPROMIS

Venant après les bordées d'insultes dont le dernier gouverneur colonial a été gratifié par Pékin ces dernières années, le toast de M. Zhou, se réjouissant d'un regain de « coopération », avait de quoi surprendre, même si, au niveau gouvernemental, un compromis est finalement intervenu sur l'un des derniers points d'achoppement de la transition, la cérémonie de passation des pouvoirs. La Chine a accepté que M. Patten y soit présent en officiant. On jouera le *God Save the Queen* une dernière fois, juste avant minuit le 30 juin. Sitôt minuit sonné, ce sera le tour de l'hymne national chinois. Puis les Anglais se retireront.

Un des motifs de satisfaction du représentant chinois est d'assister aux multiples « retournements de vestes », prélude au changement de souveraineté, parmi les personnalités en vue. Christine Loh, un membre du conseil législatif (Legco, ou mini-Parlement mis en place par les Britanniques) qui avait été promue par M. Patten pour ses vues libérales, critiques envers Pékin, s'est soudain trouvée habitée d'une soif de compromis vis-à-vis du continent. Sa conversion a provoqué en retour la rupture d'Emily Lau avec ce mouvement dont elle était une des figures de proue. Mme Lau a fondé une coalition informelle de rétifs aux oukazes de Pékin. L'ancien bloc libéral se retrouve ainsi scindé.

A Pékin, le 1er octobre a été l'occasion de nouvelles exhortations officielles à faire de la Chine « *une force invincible* » et à redoubler de « *patriotisme* ». Toutefois, les commentaires gouvernementaux s'efforcent de détourner l'attention de la *crise diplomatique* autour des îles Diaoyu-Senkaku, de crainte que l'émoi anti-japonais n'échappe à tout contrôle.

Le premier ministre Li Peng a, certes, critiqué les « *incidents répétés* » provoqués par les ultranationalistes nippons sur l'archipel, mais n'a pas réitéré ses attaques contre le gouvernement japonais. Utile à Pékin pour affirmer son autorité, la crise ne doit cependant pas, à ses yeux, déborder sur une agitation qui se retournerait contre son régime. Ainsi, deux dissidents connus, Liu Xiaobo et Wang Xizhe, ont envoyé une lettre aux autorités leur reprochant leur manque de pugnacité face à Tokyo. On est, depuis, sans nouvelle des deux contestataires.

Valérie Brunschwig et Francis Deron

Scepticisme en Afrique du Sud après les révélations sur l'assassinat d'Olof Palme

Les enquêteurs suédois restent également prudents

Prudence et scepticisme ont succédé, en Afrique du Sud, à l'effervescence causée, les jours précédents, par les révélations sur l'implication des services spéciaux du régime de l'apartheid dans l'assassinat – jamais élucidé – du premier ministre suédois Olof Palme, en 1986.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les interrogations se multiplient tant sur les affirmations que sur les motivations de deux anciens membres des services de sécurité, Eugène De Kock et Dirk Coetzee, qui ont affirmé, la semaine dernière, que ces services étaient impliqués dans l'assassinat d'Olof Palme, un des soutiens les plus importants du mouvement anti-apartheid sur la scène internationale. Les déclarations de MM. De Kock et Coetzee, *responsables de l'unité de police* chargée de la « sale guerre » contre le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela, s'inscrivent dans le cadre d'un grand « déballage » qui, pour ces deux hommes comme pour d'autres, pourrait permettre d'échapper à des poursuites judiciaires ou d'atténuer les peines qu'ils encourent.

Pour divers crimes, M. De Kock comparaît devant la Cour suprême de Pretoria et risque la prison à vie. A l'approche du verdict, il n'a eu de cesse de s'attirer les bonnes grâces du nouveau pouvoir en mettant en cause toute la hiérarchie policière et politique de l'apartheid, et a annoncé son intention de déposer une demande d'amnistie auprès de la Commission vérité et réconciliation, chargée d'examiner les crimes commis au temps de l'apartheid.

INFORMATIONS « INVÉRIFIABLES »

M. Coetzee a, lui, déjà déposé une telle demande. Il est un repenti de longue date, puisqu'il est passé au service de l'ANC dès la fin des années 80. Mais des poursuites pour le meurtre d'un avocat noir anti-apartheid pèsent toujours sur lui. Si les révélations des deux anciens policiers sont intéressées, elles sont aussi assez vagues. M. De Kock s'est contenté d'évoquer l'implication, dans l'assassinat d'Olof Palme, d'un agent des services secrets de l'époque, Craig Williamson. Il n'a guère été plus précis, indiquant qu'il avait déjà donné à la justice, voici quelques mois, des informations, mais, depuis, aucune suite ne semble avoir été donnée.

Les révélations de M. Coetzee sont plus détaillées. Mais il a lui-même reconnu que ses informations n'étaient pas de première main. Toutes ces déclarations suscitent la plus grande circonspection chez les magistrats suédois chargés de l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme. Ils soulignent que la piste sud-africaine a déjà été explorée sans résultat et qu'elle est loin d'être privilégiée parmi les nombreuses autres hypothèses.

Les informations provenant d'Afrique du Sud sont « *invérifiables* » et « *contradictoires* », a affirmé le procureur de l'Etat, Jan Danielsson. La justice sud-africaine, de son côté, a annoncé qu'elle allait quand même enquêter sur les dernières révélations, sachant que la liquidation des adversaires de l'apartheid faisait partie des méthodes des anciens services de sécurité. D'autre part l'ANC a appelé, mardi 1er octobre, le Parti national, au pouvoir durant l'apartheid, à fournir des éclaircissements sur le rôle éventuel de l'ancien régime dans l'assassinat d'Olof Palme et aussi celui de Dulcie September, représentante à Paris du mouvement de Nelson Mandela, en 1988.

Frédéric Chambon

Selon un rapport de l'OCDE, le respect des normes sociales ne freine pas les exportations

FAUT-IL CONDITIONNER la libéralisation des échanges entre les pays industrialisés et les pays en développement au respect par ces derniers des « *droits fondamentaux des travailleurs* », dont notamment la liberté syndicale, l'abolition du travail forcé ou le refus d'exploitation des enfants ? Si l'idée est soutenue en France et aux Etats-Unis depuis le cycle de l'Uruguay, d'autres n'y voient que protectionnisme camouflé. Certains pays profitent-ils de formes de concurrence illégitimes ? La réponse de l'OCDE, dans un rapport publié en vue d'un séminaire avec des pays d'Amérique latine et d'Asie, les 3 et 4 octobre, renvoie les adversaires dos à dos.

Pour les économistes du château de la Muette, les pays ne respectant pas les « *normes sociales fondamentales* » qui correspondent aux « *conventions de base* » de l'Organisation internationale du travail (OIT) ne paraissent pas obtenir de meilleurs résultats à l'exportation. Pour cette raison même, ils feraient mieux de les respecter. Selon cette étude, l'Indonésie, l'Egypte, la Syrie ou la Tanzanie, où la liberté syndicale n'existe pas, la Chine, où de surcroît toute grève est interdite, n'en tirent pas un avantage décisif de compétitivité par rapport à des pays plus « libéraux », à commencer par ceux de l'OCDE. Et ce, même dans des secteurs précis comme le textile. En outre, dans la majorité des cas, affirment les experts, l'étendue des droits sociaux ne joue pas de rôle décisif dans les décisions d'implantation des multinationales : d'autres avantages – fiscaux par exemple – comptent tout autant.

Globalement, les politiques d'« ouverture » ne se sont pas traduites par une dégradation des normes sociales, notamment de la liberté syndicale. Au contraire, il semble y avoir « *un lien positif* » entre l'une et l'autre : souvent, la libéralisation est allée de pair dans les deux domaines.

UN COÛT RELATIVISÉ

L'OCDE va ainsi à l'encontre des positions d'organisations comme la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) qui dénoncent le coût de la « mondialisation ». Les auteurs reconnaissent pourtant que certains pays restreignent les droits des travailleurs (droit de grève et/ou droit syndical) dans des secteurs orientés vers l'exportation, comme l'électronique en Malaisie, ou plus souvent encore dans les « *zones franches* », notamment au Bangladesh, au Sri Lanka, au Pakistan, en Jamaïque, au Panama ou en République dominicaine, et cela afin de séduire les investisseurs. Mais les coûts (faible productivité, risques de tensions sociales) peuvent l'emporter sur les gains.

De façon générale, « *les discriminations dans l'emploi réduisent sans ambiguïté l'efficience économique* ». A contrario, l'établissement de libertés syndicales ne semble pas réduire durablement les performances économiques et commerciales. Reste à en convaincre les Etats concernés. Les auteurs paraissent sceptiques sur la plupart des systèmes actuels d'incitation. Pourtant, ils reconnaissent que les « *forces du marché* » ne suffiront pas. Quelle solution trouver ?

Guy Herzlich

PARLEMENT Alain Juppé devait demander un vote de l'Assemblée nationale, mercredi 2 octobre, sur une déclaration de politique générale aux termes de l'article 49, alinéa 1 de la Constitution. Le premier ministre prévoyait d'expliquer sa politique économique et ses objectifs de redressement de la Sécurité sociale. Il devait surtout mettre à l'ordre du jour, sous l'appellation de « nouvelle démocratie », une réflexion sur les règles de la vie politique et la réforme de l'Etat. ● LA MAJORITÉ devait apporter un soutien sans surprise à M. Juppé, même si elle s'interroge sur certains projets gouvernementaux. François Léotard a demandé à l'UDF de se tenir prête à l'éventualité d'élections législatives anticipées. ● ACHEVANT sa visite dans le Pas-de-Calais, mardi, Jacques Chirac a renouvelé son appel au gouvernement à faire preuve de « pédagogie ».

Alain Juppé engage le débat sur une « nouvelle démocratie »

Devant les députés, dont il devait solliciter un vote de « confiance », le premier ministre prévoyait de justifier ses choix budgétaires et d'ouvrir une réflexion sur la modernisation de la vie politique et la réforme de l'Etat

A DEUX EXCEPTIONS connues à l'avance – Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne) et Bruno Retailleau (non inscrit, Vendée) – les députés de la majorité devaient accorder leur confiance, mercredi 20 octobre, au premier ministre qui la leur réclame, en vertu de l'article 49 alinéa 1 de la Constitution. A la veille du scrutin, aucun autre élu de droite, en dehors de ses deux dissidents, n'avait fait connaître son intention de marquer sa défiance à l'égard d'Alain Juppé. Les sénateurs de la majorité devaient, également, renouveler leur soutien au chef du gouvernement après avoir entendu sa déclaration de politique générale lue, au Palais du Luxembourg, par le ministre de la justice, Jacques Toubon.

Au Palais-Bourbon, il était prévu que M. Juppé fasse un discours d'environ une demi-heure et que chacun des présidents de groupe – Michel Péricard pour le RPR, Gilles de Robien pour l'UDF, Laurent Fabius pour le PS et Alain Bocquet pour le PC – lui répondent dans le temps imparti de vingt minutes, selon un ordre décidé, mercredi matin, par la conférence des présidents de l'Assemblée. Respectant une architecture assez classique, la déclaration de politique générale du premier ministre, appelant la confiance, devait se partager en deux parties : l'une économique, l'autre consacrée à une *« nouvelle démocratie pour les citoyens de l'an 2000 »*.

S'agissant du volet économique, le chef du gouvernement devait recadrer son action, en rappelant que *« le cap »* fixé par le président de la République l'a d'abord conduit à procéder à un alourdissement des prélèvements obligatoires afin d'assainir une situation financière dont il eut l'occasion de dénoncer l'état *« calamiteux »* à son arrivée à Matignon. Cela avant de pouvoir annoncer une baisse de 25 milliards de francs de l'impôt sur le revenu en 1997, s'inscrivant dans une diminution quinquennale de 75 milliards. La réduction concomitante des déficits publics et des impôts – somme toute assez modeste au regard de la hausse des charges sur les consommateurs en 1995-1996 –, ainsi que la marche vers la monnaie unique européenne devaient constituer l'armature de la partie économique, avec la réaffirmation verbale de la *« priorité »* donnée à la lutte contre le chômage.

Au moment où le gouvernement envisage de diminuer les aides à l'emploi, M. Juppé devait associer la nécessité du retour à la croissance aux mesures en faveur des emplois de proximité, notamment ceux figurant dans le futur projet de loi pour lutter contre l'exclusion (*Le Monde* du 1er octobre), et aux mesures ponctuelles sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.

Le second volet de la déclaration du chef du gouvernement devait porter sur la nouvelle démocratie et la nouvelle citoyenneté, thème longuement développé par le candidat Chirac pendant sa campagne présidentielle et rappelé par le chef de l'Etat au lendemain de son élection. A l'occasion d'un déplacement à Besançon, le 3 mars 1995, par exemple, celui qui était encore maire de Paris avait souligné que répondre à la *« triple crise »* qui touche le travail, l'intégration et la citoyenneté, implique de *« s'attaquer aux causes et non se contenter de traiter les effets »*.

« La citoyenneté est la valeur-clé de la République »

Dès après son élection, dans un message adressé aux deux Assemblées parlementaires, le 19 mai 1995, Jacques Chirac déclarait : *« Notre démocratie demeure perfectible. Au cours du grand débat national qui vient d'avoir lieu, nous avons constaté qu'à la fracture sociale s'ajoute, aujourd'hui, une distance croissante entre le peuple et ceux qui ont vocation à le représenter. »* *« Cette distance entre le peuple et ses représentants,* poursuivait le président de la République, *doit impérativement être réduite.* (...) *A nous de rendre tout son sens à la citoyenneté ! »*

« La citoyenneté est la valeur-clé de la République, **soulignait notamment M. Chirac. *Elle conditionne les autres : l'égalité des chances, c'est-à-dire l'égalité devant l'éducation, devant l'impôt, devant le service public, devant la santé, devant la sécurité ; le droit à une activité, à une responsabilité* [et] *l'intérêt général qui prévaut sur les intérêts particuliers. »***

DROITS ET DEVOIRS

A cette occasion, M. Chirac avait dénoncé ceux qui *« se contentent d'une société en service minimum »*, en affirmant : *« Telle n'est pas ma conception. Je crois en la force de la volonté politique. »*

C'est précisément cette volonté politique que M. Juppé devait exprimer en abordant la question des *« nouveaux droits »* et des *« nouveaux devoirs »* des citoyens qu'il appelle de ses vœux. Les premiers concernent, notamment, la participation accrue des citoyens aux décisions – M. Chirac avait souvent évoqué, à ce titre, le référendum, pendant sa campagne –, la réforme de l'Etat et la modernisation de la vie publique qui inclut le mode de scrutin. Sur ce dernier point, le premier ministre devait réaffirmer sa volonté d'ouvrir le dialogue avec les forces représentées au Parlement et un groupe de travail mis en place au RPR commencera à *« plancher »* dès jeudi. Quant aux nouveaux devoirs, M. Juppé devait les évoquer par le biais de l'entreprise citoyenne ou la mise en place du nouveau service militaire.

Olivier Biffaud

François Léotard demande à l'UDF de se tenir prête pour des élections anticipées

L'OPÉRATION « confiance » a été peaufinée jusqu'au dernier moment. Peu avant midi, mardi 1er octobre, Nicolas Sarkozy, ancien porte-parole du gouvernement d'Edouard Balladur, a pu ainsi sortir de l'hôtel Matignon, après un entretien de cinquante-cinq minutes avec le premier ministre, en se félicitant du climat *« de confiance réciproque et de sympathie mutuelle »* qui avait présidé à cet échange de vues. L'ancien ministre du budget a pu aussi noter, non sans satisfaction, qu'il était le seul des différents animateurs de la majorité à avoir été reçu par Alain Juppé avant sa déclaration de politique générale.

Le maire de Neuilly, il est vrai, a appris à se taire. Aux *« coups de boutoir »* venus de l'extérieur, il préfère désormais les efforts pour *« essayer de peser de l'intérieur »*. Convaincu que *« les sortants, quels qu'ils soient, ont toujours perdu les élections depuis 1978 »*, il est prêt à offrir ses talents de « vendeur » pour relever le défi.

Dans un tout autre registre, M. Juppé a pris le soin, à la veille du débat à l'Assemblée nationale, de recevoir l'une de ses *« grandes gueules »* préférées : Pierre Mazeaud, président de la commission des lois, dont les critiques avaient provoqué, le 26 septembre, l'intervention du président de la République dans le débat majoritaire. L'explication a été franche. Se fondant sur les derniers propos du chef de l'Etat, lequel a parlé du besoin de *« pédagogie »* dans le Pas-de-Calais, le député de Haute-Savoie a émis le souhait que l'exécutif *« consulte un peu plus »*.

APAISEMENTS

Lors du déjeuner organisé à l'hôtel Matignon avec le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Juppé a témoigné, en tout cas, de son amitié pour les *« grandes gueules »*. Passant d'une table à l'autre, il a apporté quelques apaisements sur les sujets qui fâchent. Le projet de réforme du mode de scrutin pour les élections législatives sera progressivement enterré. Pour les régionales, en revanche, il se confirme qu'une prime de 25 % serait attribuée aux listes arrivées en tête dans chaque département. Les pouvoirs des exécutifs régionaux seraient également renforcés.

Enfin, certains conseillers du gouvernement ont découvert qu'il serait vraiment très difficile de « caser », avant plusieurs mois, l'examen du projet de loi « antiraciste » de Jacques Toubon dans l'ordre du jour du Parlement.

L'UDF, quant à elle, est d'accord sur l'essentiel, mais elle trouve à redire à tout le reste. Pendant que M. Juppé cherchait l'apaisement dans les rangs du RPR, la confédération libérale a confirmé, mardi, qu'elle n'entend pas être réduite au silence. Lors de la réunion des députés UDF, le matin, quelques applaudissements ont même ponctué l'exposé de Jean-Louis Beaumont, député du Val-de-Marne, venu expliquer pourquoi il ne voterait pas la confiance. Les députés UDF s'interrogent sur l'usage que le premier ministre se prépare à faire de ce vote. François Léotard, président de l'UDF, a dressé, lors de la réunion du groupe, puis devant le bureau politique, la liste des sujets sur lesquels la confédération entend s'exprimer : la fiscalité, dans le sens d'une baisse des charges ; l'immigration, sur laquelle elle organisera un colloque en décembre ; la modernisation de la vie politique. Les deux réunions ont confirmé que ni le projet de loi antiraciste ni une réforme du mode de scrutin législatif avant 1998 n'auraient l'aval de l'UDF.

Indice supplémentaire de l'optimisme de l'UDF sur la réussite du gouvernement, M. Léotard a demandé aux membres du bureau politique de se tenir prêts à toute éventualité et, en particulier, à des élections législatives anticipées dès le début de 1997. Il souhaite que la préparation des investitures et la rédaction du projet de l'UDF soient accélérées. *« Nous ne connaissons ni le jour ni l'heure, mais nous devons être prêts »*, a insisté M. Léotard.

Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, n'a pas exclu, mercredi, sur Europe 1, l'éventualité d'une dissolution. *« Même si elles* [les élections] *ont lieu avant* [1998], *raison de plus pour que, un, nous soyons prêts, deux, nous soyons déterminés et, trois, nous soyons parfaitement unis. »* Le président de la commission des investitures de l'UDF ne saurait être pris au dépourvu.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Première « bronca » à la commission des finances

La commission des finances de l'Assemblée nationale a réservé, mardi 1er octobre, son vote sur les crédits de l'aménagement du territoire en réclamant une explication avec Jean-Claude Gaudin, ministre en charge de ce budget. Plusieurs députés de la majorité ont ainsi manifesté leur mauvaise humeur face à la baisse – dénoncée par l'opposition – des ressources consacrées à ce poste. Le projet de loi de finances pour 1997 prévoit de diminuer de 15,5 % les crédits d'intervention. Les dotations consacrées à la prime à l'aménagement du territoire sont, elles, réduites de moitié. *« Je ne voterai pas ce budget »*, a déclaré Marc Le Fur (RPR, Côtes-d'Armor), appuyé par plusieurs élus de la majorité dont d'Arsène Lux (RPR, Meuse) et Maurice Ligot (UDF, Maine-et-Loire). Pierre Méhaignerie (UDF), président de la commission, s'est déclaré favorable au report du vote.

M. Chirac insiste sur la nécessaire « pédagogie »

ARRAS
de notre envoyée spéciale

Le président de la République a achevé, mardi 1er octobre, son voyage de trois jours dans le Pas-de-Calais, en exhortant le pays à *« renoncer au renoncement »*. *« Il faut bannir tout esprit de division, tout esprit de dénigrement. Là sont nos pires ennemis. Il faut privilégier tout ce qui rassemble, faire appel à ce qu'il y a de plus positif en chacun de nous »*, a dit M. Chirac. Le chef de l'Etat s'est déclaré *« très content »* de ce voyage dans le Pas-de-Calais, qui est *« une terre d'innovation économique et sociale. Il se passe quelque chose ici »*, a t-il observé, en ajoutant avoir rencontré *« beaucoup de gens qui essaient de privilégier l'esprit de rassemblement, de mobilisation, sur l'esprit de résignation »*.

Se voulant résolument optimiste, il a déclaré, à propos des soubresauts de la majorité, qu'il n'était *« pas sensible aux agitations superficielles »* et qu'il portait, sur elle et sur le gouvernement, un *« jugement tout à fait serein et positif »*. Interrogé sur le sens de son intervention en faveur de M. Juppé, le 26 septembre, lors des journées parlementaires du RPR, il s'est efforcé de relativiser la portée de cette déclaration : *« Michel Péricard* [président du groupe RPR de l'Assemblée nationale] *sollicitait mon avis, je le lui ai donné de manière un peu ferme, comme il est dans ma nature »*, a-t-il observé. Il s'est déclaré prêt à aider, autant que nécessaire, le gouvernement dans son œuvre de *« pédagogie »*. *« Il est difficile d'expliquer aux gens la réalité des choses. Il faut un énorme effort auquel chacun doit apporter sa contribution. Je ne vois pas pourquoi le président de la République en serait exonéré. Je n'ai pas voulu me substituer au gouvernement, mais apporter ma contribution »*, a dit M. Chirac.

Le chef de l'Etat a également décerné un satisfecit au ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, en observant que *« la réforme de l'éducation nationale est* (...) *engagée »*, ajoutant *« et je trouve qu'elle est bien engagée »*. Interrogé sur un éventuel référendum, il a répondu : *« Faudra-t-il un jour la sceller par une décision populaire ? C'est très possible. S'il faut le faire, on le fera. »*

M. Chirac avait débattu, le matin, avec les chefs des grandes entreprises du département, avant de rencontrer à huis clos des syndicalistes, des pêcheurs, puis des agriculteurs. Devant les chefs d'entreprise, il a insisté sur l'emploi des jeunes, en leur demandant de *« faire un effort prioritaire »* pour leur embauche. *« Trop souvent,* a observé le chef de l'Etat, *on a considéré que l'emploi était la première variable d'ajustement en cas de difficulté, au lieu de se donner du mal pour réfléchir à l'organisation du travail. »* C'est à cette occasion que M. Chirac a tenu des propos critiques sur la politique budgétaire de l'Italie *(lire page 2)* qui ont suscité un début de crise diplomatique.

Pascale Robert-Diard

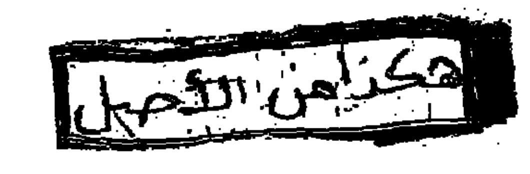

Jacques Barrot prépare une réforme de la formation professionnelle

Un projet de loi permettrait aux salariés de capitaliser du temps

Le ministre du travail a annoncé, mardi 1er octobre, qu'il allait déposer début 1997 au Parlement un projet de loi destiné à donner *« un nouvel essor »* à la formation professionnelle. Jacques Barrot souhaite que les entreprises aient davantage de liberté pour choisir le contenu des formations et les organismes qui les dispenseront. Il veut aussi donner aux salariés le droit de capitaliser du temps pour la formation.

JACQUES BARROT veut donner *« un nouvel essor »* à la formation professionnelle grâce à une *« refonte du système »*. Le ministre du travail et des affaires sociales l'a annoncé, mardi 1er octobre, en clôturant les Entretiens Condorcet, en précisant que cela serait fait grâce à un projet de loi que le Parlement devrait examiner au début de 1997. Vingt-cinq ans après la loi de 1971, qui doit beaucoup à Jacques Delors, conseiller de Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, M. Barrot a estimé que le système actuel n'était plus capable de répondre aux défis d'une économie contraignant désormais les entreprises et leurs salariés à des adaptations permanentes.

Le ministre du travail va s'appuyer sur le rapport qu'il avait commandé à Michel de Virville, secrétaire général de Renault, en novembre 1995. Ce document sera rendu public prochainement et servira aussi de base de discussion aux partenaires sociaux. *« La sécurité de l'emploi n'aura plus le sens qu'elle avait pour les générations précédentes »*, a reconnu M. Barrot. L'emploi à vie devenant une denrée de plus en plus rare et la durée moyenne du chômage étant supérieure à un an, la formation continue doit permettre, a-t-il expliqué, de *« pouvoir retrouver du travail plus facilement et plus vite qu'à l'heure actuelle »*.

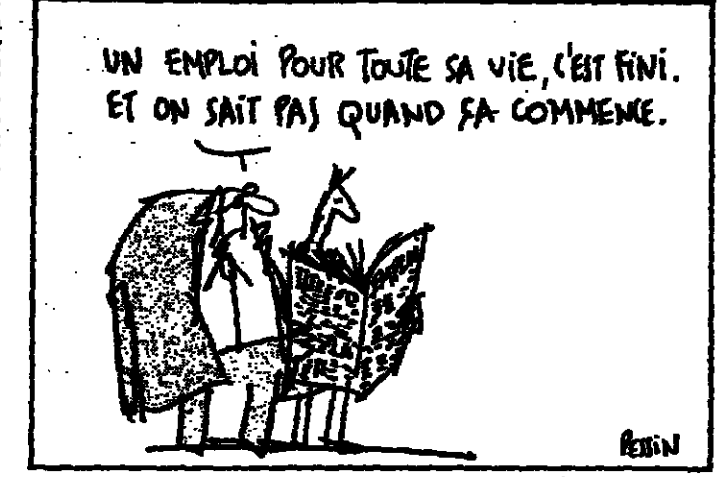

Comment éviter que tout soit joué dès la sortie du système scolaire, assurer *« une vraie mobilité et une forte réactivité de la main d'œuvre »*, rendre accessible au plus grand nombre cette sécurité face à l'emploi ? En apportant aux formations en alternance (apprentissage, contrats de qualification, etc.), à la formation continue et à la validation des acquis *« une "valeur convertible" équivalente et complémentaire de celle reconnue aux études initiales »*, a répondu M. Barrot, avant de développer les grandes lignes d'une réforme qui sera soumise à la concertation.

Au moment où le système de formation *« dual »* commence à s'essoufler en Allemagne, le ministre du travail a l'ambition de multiplier par deux le nombre de jeunes en alternance. Il envisage, notamment, de donner plus de libertés aux entreprises pour définir les contenus des formations et choisir les organismes qui les dispenseront. Elles pourraient ainsi se dispenser du paiement de *« tout ou partie »* des cotisations au titre de la formation en payant l'organisme qu'elles auraient sélectionné. Il estime aussi que le moment est venu de donner aux salariés, *« même quand ils changent d'entreprise »*, la possibilité de *« capitaliser année par année des droits à la formation sous forme d'une réserve de temps rémunérée »* dans laquelle ils pourraient puiser. Il reviendra aux partenaires sociaux d'en discuter les modalités, en particulier dans le cadre des négociations sur l'aménagement-réduction du temps de travail.

Cette réforme *« progressive »* s'appuyera sur des outils existants. La rémunération des salariés en formation pourrait se faire en puisant dans l'épargne-temps accumulée en cours de carrière, M. Barrot souhaitant la création rapide d'*« une ou plusieurs banques du temps »*. Le financement des formations elles-mêmes se ferait en partie par le biais des crédits du congé individuel de formation (CIF), dont une partie rémunère actuellement les salariés.

Le ministre du travail souhaite aussi que les compétences acquises soient validées dans un cadre *« souple et adaptable »* – certaines branches professionnelles le font déjà –, constituant ainsi un véritable *« passeport de compétence »* enrichi tout au long de la vie. *« Le rôle de l'Etat sera de favoriser l'émergence du dispositif et d'en fixer les principes de fonctionnement »*, a précisé M. Barrot. En ouvrant ce dossier, le ministre du travail a souhaité *« favoriser le rapprochement des points de vue »*. Mais toutes les pistes qu'il a tracées sont loin de faire l'unanimité.

Jean-Michel Bezat

Les affaires sociales gagnent la course aux primes

C'EST UNE RÉVOLUTION silencieuse. Les primes des administrateurs civils affectés aux affaires sociales viennent d'être alignées sur celles, infiniment plus confortables, de leurs collègues des finances. Alors que les salaires des fonctionnaires n'ont pas été augmentés en 1996, alors que plus de cinq mille postes doivent être supprimés en 1997, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a obtenu d'Alain Juppé qu'il accorde un « bonus » aux hauts fonctionnaires de son administration. Ayant en charge des domaines devenus aussi difficiles que prioritaires, que ce soit la santé ou l'emploi, ce ministère a besoin de gestionnaires compétents. Or les énarques les plus brillants ont tendance à préférer des administrations mieux cotées et aux régimes indemnitaires plus élevés que la sienne.

Quel va être le montant exact du bonus ? Là, motus et bouche cousue. Ni la direction du personnel du ministère, ni les agents eux-mêmes n'acceptent d'aborder ce sujet unanimement considéré comme tabou, si bien que l'on pourrait même douter de la véracité de l'information, rendue publique par le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, mardi 1er octobre, au cours d'une conférence de presse. Impossible en outre de déceler, dans le projet de loi de finances pour 1997, le montant de l'augmentation qui sera accordée aux quelque cent cinquante administrateurs civils, ce dernier étant enfoui dans une « ligne de revalorisation de crédits indemnitaires » divers et variés.

Les primes des fonctionnaires constituent décidément l'un des secrets d'Etat les mieux gardés. Lorsqu'il était premier ministre, Pierre Mauroy avait commandé un rapport sur la question à Pierre Blanchard, conseiller à la Cour des comptes. Le document, remis en 1984, fut enfermé à double tour dans un coffre-fort. Personne n'a pu le consulter depuis. Et pour cause : il mettrait en évidence un système complexe régi par plus de cinq mille textes, et surtout fort inéquitable. On sait que les agents des finances ont de meilleures primes que les autres, des inégalités régnant même entre les directions de ce puissant ministère. Les indemnités faussent la hiérarchie des traitements indiciaires, surtout dans la haute fonction publique : les cadres supérieurs augmentent souvent leur salaire de 40 % grâce à ces rémunérations annexes dont le mode d'attribution est tenu secret. Certains même arrivent à le doubler, tout en regrettant que les primes n'entrent pas dans le calcul de leur retraite.

Les indemnités ont souvent permis de satisfaire des revendications sectorielles ou de mettre fin à des grèves difficiles, sans bouleverser la grille de la fonction publique. Comme d'autres, M. Barrot use de cette variable d'ajustement pour rendre son secteur plus attractif. La relative discrétion avec laquelle le ministre du travail et des affaires sociales a agi laisse penser que le gouvernement craint la contagion.

Rafaële Rivais

Paris tente d'obtenir la prolongation de la trêve en Corse

BASTIA
de notre correspondant

Un nouvel attentat a été commis en Corse, contre l'agence commerciale EDF-GDF de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 octobre, au lendemain de la revendication par le FLNC-canal historique de l'attentat commis dans la nuit de samedi à dimanche contre la cour d'appel du palais de justice d'Aix-en-Provence (*Le Monde* du 20 octobre). Il s'agissait du premier attentat revendiqué par le FLNC-canal historique depuis qu'une campagne de harcèlement des édifices publics a commencé, pendant l'été.

Certains observateurs y voient la rupture officielle de la trêve, menace agitée par le mouvement clandestin depuis la visite en Corse, en juillet, d'Alain Juppé, qui avait rejeté en bloc les revendications nationalistes. La date, en particulier, correspond à l'échéance de la trêve, proclamée en janvier et prolongée en mars. Malgré tout, l'attentat d'Aix et sa revendication ne marquent probablement pas la fin de la trêve. L'explosion, dès le lendemain en Corse, d'une nouvelle « bombinette » correspond plus à la poursuite de cette tactique de harcèlement qu'à une nouvelle escalade. Au demeurant, les clandestins ont l'habitude de souffler le chaud et le froid en période délicate de contacts discrets avec certains émissaires du pouvoir. Tout incite à penser qu'aujourd'hui il y a moins rupture du processus de paix que pression indirecte des clandestins sur des « discussions » nouées – ou renouées – depuis quelques semaines entre la mouvance nationaliste et certains conseillers de la place Beauvau.

L'objet de ces discussions ne porte pas nécessairement, comme ce fut le cas en janvier, sur des questions politiques, mais sur les moyens concrets de prolonger la trêve. Daniel Léandri notamment, l'un des conseillers du ministre de l'intérieur, peut, tout à fait normalement, rencontrer soit François Santoni, le secrétaire national d'A Cuncolta, soit Jean-Guy Talamoni, élu territorial de Corsica Nazione, coalition dirigée par A Cuncolta.

AFFAIBLIS ET DÉSTABILISÉS

Le passé a fourni plusieurs exemples de ce curieux dialogue. En 1990, alors que Pierre Joxe avait quelques réticences à intégrer dans l'article premier de son futur projet de statut la reconnaissance du peuple corse, le FLNC-canal habituel avait provoqué l'implosion totale du bâtiment du conseil général de la Haute-Corse, en plein jour... Très vite, les réticences de l'Hôtel Matignon avaient été levées. Même processus en novembre et décembre 1995. Des plasticages très violents, perpétrés chaque nuit, venaient appuyer les revendications nationalistes présentées à des émissaires de Paris, dont Daniel Léandri, avant que le FLNC-canal historique n'annonce sa trêve, le 12 janvier. Quelques heures plus tard, Jean-Louis Debré commençait une visite en Corse et présentait les priorités du gouvernement, qui se référaient *de facto* aux revendications énoncées dans la nuit par 600 hommes en armes se réclamant du FLNC-canal historique.

La différence aujourd'hui est que la revendication nationaliste n'est plus le seul argument d'éventuelles négociations. Les nationalistes sont affaiblis par leurs divisions et déstabilisés par l'attentat du 1er juillet de Bastia, dirigé contre les dirigeants d'A Cuncolta. Depuis, certains résument l'atmosphère par la formule : *« La peur a changé de camp. »* Dans ces conditions, la trêve – même larvée – n'assure-t-elle pas une certaine sécurité aux nationalistes, y compris vis-à-vis de l'action des forces de l'ordre ? Plusieurs nationalistes mettent davantage de précautions dans l'utilisation de la menace de rupture de la trêve. En tout état de cause, le choix définitif des composantes de la direction du FLNC-canal historique s'exprimerait sans doute de façon plus directe, avec une référence explicite à l'échéance de la trêve.

Michel Codaccioni

Nicole Notat souhaite « causer » avec Marc Blondel

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE de la CFDT a été élue, mardi 1er octobre, à une large majorité, présidente de l'Unedic. Elle a recueilli trente-huit voix (CNPF, CGPME, CFDT, CFTC, CFE-CGC) sur les cinquante du conseil d'administration du régime d'assurance-chômage. La CGT et l'UPA se sont abstenus ou ont voté nul. Marc Blondel, candidat lui aussi à la présidence, n'a obtenu que les cinq voix de son syndicat. Après son échec, le secrétaire général de FO a déclaré que *« l'Unedic est d'ores et déjà sous l'ombre de Matignon »*.
Interrogée sur RTL, mercredi, Mme Notat a déclaré *« très détestable »* que le CNPF ait été en position d'arbitre et s'est adressée directement à M. Blondel : *« Faisons une pause, causons-nous »*, a-t-elle dit.

Les conclusions de la mission parlementaire sur la « vache folle » sont repoussées à la mi-décembre

EVELYNE GUILHEM (RPR, Haute-Vienne), présidente de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), a indiqué, mardi 1er octobre, qu'elle avait décidé de repousser à la mi-décembre la publication du rapport et des recommandations aux pouvoirs publics à propos de la crise de la « vache folle ». Le rapport d'étape, qui était prévu pour la mi-octobre, ne verra pas le jour. La mission doit prochainement entendre le garde des sceaux, Jacques Toubon, l'ancien ministre socialiste de l'agriculture Henri Nallet et Dominique Dormont, spécialiste de ces recherches au service de santé des armées.

DÉPÊCHES

■ **NÉGOCIATION COLLECTIVE : le Sénat a entamé, mardi 1er octobre**, l'examen du projet de loi sur la négociation collective qui avait été adopté en juin par les députés. Ce texte comprend notamment un article contesté sur *« le développement de la négociation collective »*. Outre FO et la CGT, qui sont opposées à ce dispositif – autorisant les employeurs d'entreprises dépourvues de délégués syndicaux à conclure des accords d'entreprise –, plusieurs organisations d'inspecteurs du travail ont exprimé leurs inquiétudes au sujet d'un mécanisme qui risque d'encourager la déréglementation du travail.

■ **ASSURANCE-MALADIE : l'évolution des dépenses d'assurance-maladie** est restée stable en août par rapport au mois précédent, après une baisse de 0,3 % en juillet et de 0,1 % en juin, selon les statistiques publiées mardi 1er octobre par la CNAM. Cette situation est due principalement à une diminution des dépenses de remboursement d'honoraires de 0,3 %.

■ **FONCTION PUBLIQUE : Dominique Perben, ministre de la fonction publique**, a indiqué, mardi 1er octobre, disposer, dans le projet de loi de finances pour 1997, d'une enveloppe de 750 000 francs destinée à soutenir les fédérations de fonctionnaires qui voudraient former leurs agents à une gestion déconcentrée du personnel.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Yves Cabana, délégué interministériel à la Nouvelle-Calédonie**, a présenté sa démission au premier ministre, qui l'a acceptée, mardi 1er octobre. Depuis plusieurs semaines, il se heurtait à des blocages au sein de l'Etat, notamment sur le dossier du nickel (*Le Monde* du 19 septembre).

JUSTICE Michèle-Laure Rassat, professeur de droit, a remis, mardi 1er octobre, au garde des sceaux, Jacques Toubon, le rapport sur la réforme de la procédure pénale qu'il lui avait commandé en novembre 1995. ● ELLE PROPOSE notamment de renforcer le secret de l'instruction, suggérant d'interdire la publication de toute pièce d'un dossier en cours d'instruction sous peine d'une amende de 300 000 francs. Mme Rassat prône en outre une réforme du régime de prescription des abus de biens sociaux, qui permettrait de *« casser la jurisprudence »* actuelle. ● PARMI les autres propositions figurent une possibilité d'appel pour la mise en examen et un nouveau régime pour la détention provisoire (qui se distinguerait de la détention préventive), une restriction de la présence des avocats lors des gardes à vue et la limitation du droit à la constitution de partie civile.

Le rapport Rassat préconise un renforcement du secret de l'instruction

Rédigé à la demande du garde des sceaux, Jacques Toubon, ce document sur la réforme de la procédure pénale propose tout à la fois de restreindre le champ du journalisme d'investigation et de réformer l'abus de bien sociaux. De quoi étouffer les affaires politico-financières

EN PRÉSENTANT son rapport sur la réforme de la procédure pénale, mardi 1er octobre, Michèle-Laure Rassat a rapidement donné le ton : *« Je ne veux plus voir de pièces de procédure dans la presse,* a-t-elle lancé à l'adresse des journalistes. *Vous allez devenir plus responsables. »*

Chargée, en novembre 1995, de mener une *« réflexion d'ensemble »* sur la procédure pénale, Michèle-Laure Rassat, professeur des facultés de droit, souhaite renforcer le secret de l'instruction : elle propose de créer un délit de publication de pièces d'enquête puni d'une amende de 300 000 francs, d'instaurer des interdictions professionnelles pour les magistrats et les avocats qui communiquent les dossiers et d'interdire au parquet de s'exprimer publiquement.

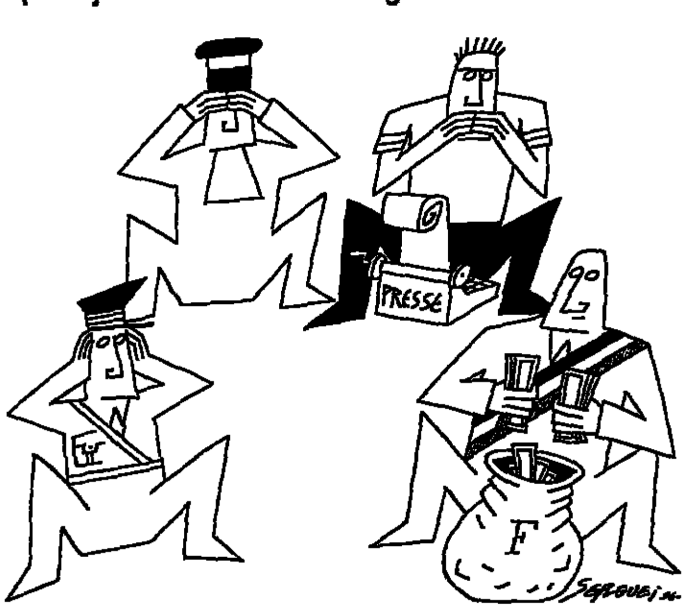

Introduit en 1957 par un amendement parlementaire rédigé par l'avocat Jacques Isorni, le secret de l'instruction est actuellement un secret à géométrie variable : il ne s'impose ni aux journalistes, ni aux personnes mises en examen, ni aux témoins, ni aux parties civiles, ni, dans certaines limites, aux avocats.

Même le procureur de la République peut s'exprimer : une circulaire signée en 1985 par le directeur des affaires criminelles, Bruno Cotte, les autorise à publier des communiqués afin de *« mettre un terme à la propagation de rumeurs et de contre-vérités »*. Le secret ne concerne donc que les juges d'instruction, les greffiers, les officiers de police judiciaire et les experts, c'est-à-dire tous ceux qui *« concourent »* très directement à la procédure.

Constatant que le fameux article 11 est *« inutilisable » – « Il faut le jeter »*, écrit-elle –, Michèle-Laure Rassat propose de réduire très légèrement la sphère du secret : désormais, les avocats pourront parler sans crainte de se voir reprocher une violation du secret de l'instruction. Elle souhaite en outre que les faits de la procédure soient *« totalement libres »*. *« Il n'y a aucune raison d'interdire de dire que tel juge a convoqué telle personne, qu'il a perquisitionné à tel endroit ou qu'il a procédé à telles reconstitutions,* ajoute-t-elle. *Ce sont des faits par essence publics qui peuvent être vus par toute personne se trouvant à ce moment-là devant le lieu en cause. Ils peuvent donc être révélés sans risque à ceux qui ne s'y trouvaient pas. »*

Pour le reste, Michèle-Laure Rassat propose de renforcer considérablement le secret de l'instruction. *« Les pièces d'un dossier d'enquête ou d'instruction,* écrit-elle, *doivent être couvertes par un secret absolu, à la fois en raison des difficultés que la divulgation peut entraîner quant à l'efficacité des recherches, du risque de mauvaise interprétation que leur publicité peut faire courir et du fait qu'elles appartiennent à la justice et à elle seule. »*

Pour garantir ce principe, le professeur de droit propose de créer une nouvelle infraction : le délit de publication d'une pièce d'un dossier d'enquête ou d'instruction. Ce délit, à peu de choses près, figure déjà dans la loi sur la presse de 1881 mais il est très rarement appliqué. Afin de rendre le texte plus *« dissuasif »*, Mme Rassat suggère de porter l'amende de 25 000 à... 300 000 francs.

Les journalistes pourront donc librement faire état d'une perquisition ou d'une mise en examen mais il leur sera interdit de faire référence avec précision au dossier d'instruction. Il devront en outre avertir solennellement leurs lecteurs que leur articles n'engagent qu'eux. *« Le risque* [du journalisme d'investigation], souligne le rapport, *est que le lecteur prenne ce qu'il lit, voit ou entend et qui émane de son journaliste préféré pour l'avis du policier ou du juge. »*

AVERTISSEMENT

Mme Rassat propose donc de prévoir un banc-titre, une annonce sonore ou un placard qui précisera que ce qui est dit par le journaliste *« n'emporte aucune garantie de véracité judiciaire »*. *« On pourra certes juger la méthode naïve,* ajoute-t-elle, *mais dans la mesure où on l'a adoptée pour le tabac ou l'alcool, on peut le faire pour la justice. »*

Pour éviter que les magistrats et les avocats communiquent des pièces aux médias, Michèle-Laure Rassat prévoit également d'instaurer un délit de communication de pièces à des personnes non autorisées. *« Elle visera toutes les personnes qui ont accès au dossier, y compris les avocats »*, précise-t-elle dans son rapport. Les avocats et les magistrats qui se risqueraient à transmettre des pièces à la presse pourraient être sanctionnés par des interdictions professionnelles de cinq ans, *« la seule peine adaptée et surtout dissuasive. »* Mme Rassat propose également d'interdire la *« méthode largement tolérée des conférences de presse du parquet et du juge d'instruction »* et d'autoriser une personne qui a bénéficié d'un non-lieu ou d'une relaxe à demander une indemnisation aux médias. *« Le but poursuivi n'est pas de gêner la presse mais de la rendre prudente »*, conclut-elle. Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a simplement déclaré que le gouvernement allait étudié les propositions de Mme Rassat

A. C.

Le cri d'alarme du juge Van Ruymbeke

Invité du journal de 20 heures sur France 2, le juge Renaud Van Ruymbecke a estimé, mardi 1er octobre, que *« tout le monde »* bloquait le travail des juges. *« Si la Mafia, la drogue, la corruption ne trouvaient pas une certaine complaisance dans les milieux financiers,* [nos problèmes] *seraient amplement résolus. »*

Le juge a également souligné la responsabilité des politiques dans l'impossibilité de démanteler les réseaux de blanchiment. *« A partir du moment où les grands partis ont utilisé ces réseaux, ils ne font rien pour activer la coopération internationale,* a-t-il ajouté. *Nous n'avons pas les moyens juridiques de procéder à des investigations à l'étranger.* (...) *Dès que l'on essaie de démanteler des réseaux, on se heurte à une impuissance généralisée alors que l'argent sale, lui, passe les frontières. »*

COMMENTAIRE

LA MÉTHODE DU CADENAS

Michèle-Laure Rassat est, dit-elle, une *« ultra-libérale »* qui, devant un problème de principe, *« tranche toujours en faveur de la liberté »*. Lorsque l'on met bout à bout les propositions de son rapport, le paysage paraît pourtant singulièrement verrouillé : Mme Rassat propose à la fois d'interdire la publication par la presse de toute pièce de procédure, d'instaurer des peines d'interdiction professionnelle pour les magistrats et les avocats trop bavards et de *« casser »* – c'est son terme – la jurisprudence sur la prescription des abus de biens sociaux. Si de telles mesures étaient adoptées, les « affaires », fragilisées par la nouvelle législation sur les abus de biens sociaux, pourraient être discrètement étouffées par des parquets placés sous l'autorité directe du garde des sceaux.

Le débat politique y gagnerait peut-être en convenance, mais la morale publique n'en sortirait pas grandie. Contrairement à ce qu'affirment certaines de nos élites, la chronique des « affaires » entamée à la fin des années 80 n'est pas un *« mauvais feuilleton politico-judiciaire »*, selon le mot du député (RPR) Pierre Lellouche. Mises au jour par une justice qui commence tout juste à prendre ses distances à l'égard du pouvoir, ces pratiques, qui sont intimement liées à la culture politico-administrative française, posent clairement le problème de l'éthique publique.

En ces temps de malaise démocratique, l'enjeu est grave. Loin d'y faire face, la méthode du cadenas proposée par Mme Rassat ne ferait qu'accroître la perte de confiance du pays en ses gouvernants.

Anne Chemin

Prescription de l'abus de biens sociaux : « Casser la jurisprudence »

AU DÉTOUR d'un chapitre consacré à la prescription, Michèle-Laure Rassat revient sur un sujet controversé : les abus de biens sociaux. Depuis une jurisprudence de la Cour de cassation de 1967, la prescription de ces délits-phares des « affaires » commence non pas au moment où les faits ont été commis, mais au moment où ils ont été révélés. Cette disposition dont les chefs d'entreprise se plaignent avec amertume permet aux juges d'instruction d'enquêter sur des malversations commises cinq, voire dix ans auparavant.

Le raisonnement de la Cour de cassation repose sur un constat de bon sens : ces infractions étant soigneusement dissimulées, il est difficile de les déceler dans le délai traditionnel de prescription des délits, qui est de trois ans. En retardant le point de départ de la prescription, la Cour de cassation étendait aux abus de biens sociaux une règle qu'elle avait définie pour l'abus de confiance. Ce principe a ensuite été étendu à d'autres délits occultes, comme la dissimulation du produit des jeux dans les cercles et les casinos ou la fausse publicité.

Cette décision de la chambre criminelle ne plaît guère à Michèle-Laure Rassat, qui ne cache pas son intention de *« casser la jurisprudence »*. *« Nous ne sommes pas favorables du tout à la consécration de cette jurisprudence par le code de procédure pénale et par voie de solution générale,* écrit-elle. (...) *Poursuivre un abus de confiance ou un abus de biens sociaux dix ans après leur commission n'est pas raisonnable. La longueur inhabituelle des instructions qui sont aujourd'hui conduites dans ce cadre, marque de leur difficulté, nous en apporte une preuve éclatante. »*

COMME LE PROJET MAZEAUD

Pour Mme Rassat, le fait que ce délit occulte soit souvent dissimulé ne justifie pas la modification de la règle de prescription. *« Tous les délinquants s'efforcent de dissimuler l'action qu'ils viennent d'accomplir, et le point de savoir s'ils y réussissent ou non ne dépend que très peu de la nature de l'infraction accomplie,* écrit le professeur de droit. *De ce point de vue, nous ne voyons pas ce qui peut rendre un abus de biens sociaux plus occulte qu'un empoisonnement, par exemple. »*

Michèle-Laure Rassat rejoint ainsi Pierre Mazeaud, qui avait proposé au printemps de revenir sur la jurisprudence de la Cour de cassation. Dans une proposition de loi, le président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale estimait que le législateur *« ne saurait admettre l'existence de délits dont l'imprescriptibilité de fait apparaît comme la négation de son intention de faire un jour oublier définitivement des actes, certes coupables, mais qui auraient échappé à la poursuite pénale »*. Reconnaissant toutefois que ce délit est *« parfois impossible à déceler en moins de trois ans »*, Pierre Mazeaud proposait une prescription de six ans commençant le jour de la commission des faits.

Un mois après sa présentation, cette réforme, qui aurait considérablement fragilisé les dossiers en cours d'instruction, avait été précipitamment retirée par la majorité, qui craignait de se voir reprocher une *« amnistie douce »*, selon le mot du Syndicat de la magistrature, de l'Union syndicale des magistrats et de l'Association française des magistrats instructeurs. Sur ce chapitre, le rapport sur la réforme du droit des sociétés récemment remis à Alain Juppé par le sénateur (RPR) de l'Oise Philippe Marini se montrait prudent : *« S'il est vrai qu'une évolution du droit positif paraît souhaitable, l'on doit toutefois s'interroger sur l'opportunité d'une réforme législative limitée à la prescription de l'abus de biens sociaux. »*

A. C.

Les principales propositions

Le rapport de Michèle-Laure Rassat passe en revue l'ensemble de l'instruction dite préparatoire, qui concerne la phase précédant le jugement.

● **Le devoir de motivation.** Toutes les décisions, qu'il s'agisse de décisions juridictionnelles ou de décisions d'administration judiciaire, doivent, aux yeux de Mme Rassat, être motivées. *« Il est profondément anormal en démocratie qu'une autorité publique quelle qu'elle soit puisse imposer une décision à un citoyen quel qu'il soit sans lui dire pourquoi. »*

● **Une théorie de la preuve.** Mme Rassat propose de définir un véritable régime de la preuve, qui n'existe pas actuellement dans le code. La preuve serait *« libre »*, sauf éléments recueillis au moyen d'infractions pénales (le rapporteur songe notamment aux documents volés et aux enregistrements sauvages de conversations).

● **Une restriction de la constitution de partie civile.** Mme Rassat souhaite limiter le droit à la constitution de partie civile des personnes morales, et notamment des syndicats, ce qui *« peut laisser craindre des résistances très vives »*. Elle estime qu'il est *« inadmissible »* que les syndicats puissent actuellement, *« en pratique, agir contre ce qu'ils veulent »*.

● **La limitation de la présence des avocats en garde à vue.** Mme Rassat est *« radicalement opposée »* à la présence d'un avocat-défenseur pendant la garde à vue. Elle propose donc de revenir sur la réforme de 1993, qui introduisait l'avocat pendant cette phase de la procédure. Seules seraient autorisées les visites d'un avocat, désigné par le bâtonnier, qui se contenterait de *« vérifier les conditions juridiques et matérielles »* de la garde à vue.

● **La désignation du juge d'instruction.** Mme Rassat souhaite supprimer le « tableau de roulement » sur lesquels figurent les juges d'instruction lors de leur désignation. *« Le président de la juridiction est le mieux placé pour connaître ses magistrats et désigner le meilleur compte tenu du type d'affaire en cause,* note-t-elle. *Et il est d'autant plus souhaitable qu'il en soit ainsi qu'il s'agit d'une affaire délicate. »*

● **La réforme de la mise en examen.** La mise en examen serait remplacée par une « mise en accusation » en cas de crime et d'une « mise en prévention » en cas de délit. La personne visée pourrait faire appel de cette décision devant la chambre d'accusation. *« La mise en examen est l'acte le plus grave qui puisse affecter la personne pénalement poursuivie,* écrit Mme Rassat. *Il est absolument anormal qu'elle ne puisse pas en faire un appel immédiat. »*

● **La détention provisoire.** Mme Rassat propose de distinguer la détention « provisoire », limitée à six mois non renouvelable, qui aurait pour but de protéger les investigations et qui serait ordonnée par le juge d'instruction et la détention dite « préventive », destinée à garantir la sécurité publique, qui serait demandée par le parquet à un magistrat – ou une collégialité de magistrats – autre que le juge d'instruction.

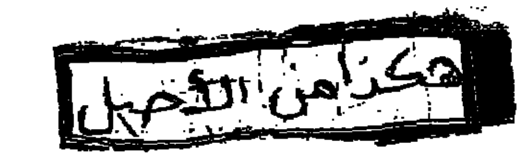

Les associations de solidarité critiquent l'« insuffisance » de l'avant-projet de loi sur l'exclusion

D'une même voix, elles dénoncent la « faiblesse d'ambition et de moyens » du texte gouvernemental

Soixante associations de solidarité ont réagi, mercredi 2 octobre au cours d'une conférence de presse commune, à l'avant-projet de loi de *« cohésion sociale »*, rendu public par le gouvernement deux jours plus tôt. Leur réaction est caractérisée par la déception à l'égard d'un canevas jugé nettement insuffisant. La commission des affaires sociales du Conseil économique et social (CES), a tenu, mercredi matin, sa première séance de travail sur ce texte. Le CES doit rendre son avis au début du mois de novembre.

À PEINE CONNU, l'avant-projet de loi de *« cohésion sociale »* a eu un premier effet inédit, mercredi 2 octobre. De bon matin, soixante associations de solidarité se sont exprimées d'une seule voix sur ce texte rendu public lundi (*Le Monde* du 1er octobre). Etant donné la concurrence et la diversité des champs d'action qui les séparent, la performance n'est pas mince.

Le texte final, achevé tard dans la nuit de mardi à mercredi, parvient à synthétiser les tendances représentées par les deux grands réseaux qui regroupent les associations présentes. D'un côté, le réseau Alerte, composé de la totalité des membres de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), fédère des « poids lourds » généralistes tels que le Secours catholique, le Secours populaire ou la Croix-Rouge française. Ces associations n'ont, par nature, guère de penchant pour les critiques virulentes. D'autant moins que l'Uniopss est présidée par René Lenoir, également conseiller de Jacques Chirac, et que l'un de ses membres, ATD Quart-Monde, est dirigé par Geneviève de Gaulle-Anthonioz, auteur d'un rapport sur l'exclusion auquel l'avant-projet se réfère explicitement. De l'autre côté, le Collectif contre la précarisation et les exclusions rassemble, autour de Droit au logement (DAL), du Gisti ou d'Aides, des associations aux domaines plus spécialisés, aux discours plus politiques et aux méthodes plus radicales.

DÉCEPTION GÉNÉRALE

« Chacun a fait un bon bout de chemin, constatait, mercredi matin, un responsable d'association. *L'accord a été facilité par la déception générale qu'a suscitée le texte gouvernemental. »* Sur dix pages, le document commun parvient en effet à n'en consacrer qu'une et demie aux *« avancées »* d'un avant-projet qui *« a le mérite de fixer des objectifs qui dépassent la réparation sociale et la gestion de la pauvreté »*. Le reste se partage entre une analyse très critique des moyens financiers consacrés à la loi, et des chapitres dénonçant les *« insuffisances, limites et contradictions »* ou les *« lacunes »* de l'avant-projet.

Dans cette dernière partie, les associations pointent l'absence de toute mention de la lutte contre le chômage. *« La répartition du temps de travail et le partage de l'emploi sont pourtant une des réponses aujourd'hui incontournables »*, estiment-elles. Pour l'accès aux droits, elles regrettent que le texte ne renforce pas les possibilités de recours face aux décisions administratives. Dans le domaine de la santé, *« aucune mesure n'est envisagée par rapport au tiers-payant, à l'avance de frais, au forfait hospitalier, aux cantines gratuites (...). L'alcoolisme, les toxicomanies, le sida et la santé des détenus ne sont pas abordés »*.

Au chapitre logement, les associations déplorent l'absence de la taxe d'inhabitation et le fait que les procédures de réquisition ne concernent pas *« les logements vacants propriétés de personnes physiques possédant beaucoup d'appartements dans une même commune »*. Enfin, après avoir signalé le fait que la culture et l'éducation sont *« totalement absentes »* de l'avant-projet, les associations remarquent que le droit des étrangers n'est évoqué dans aucun passage du texte gouvernemental.

Parmi les déficiences, elles pointent aussi les contrats d'initiative locale (CIL), qui font courir le risque de *« voir se constituer progressivement une sous-fonction publique, formée d'agents peu qualifiés et rémunérés au-dessous du SMIC mensuel »*. Les mesures de prévention de l'expulsion sont jugées *« très insuffisantes »*. La mesure imposant aux sans-logis de voter sur leur lieu de naissance est qualifiée d'*« inadaptée à leur situation »*. Sur le plan budgétaire, *« les financements nécessaires sont*, selon les associations, *rarement chiffrés et jamais garantis. Au contraire, l'Etat limite certains de ces engagements »*. Ces constats conduisent les soixante signataires du document à dénoncer *« une grande faiblesse d'ambition et de moyens »*. Les associations demandent que *« des progrès déterminants »* soient faits pour que le texte piloté par Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli atteigne son objectif de *« cohésion sociale »*.

Jérôme Fenoglio

L'ouvrage sans fin des « plâtriers du social »

HEM (Nord)
de notre envoyé spécial

La loi ? Quelle loi ? Pris par le tourbillon de ses activités quotidiennes, Saïd Laouadi reconnaissait sans fausse honte, ces derniers jours, n'avoir pas pris le temps de s'intéresser au feuilleton du projet gouvernemental de lutte contre l'exclusion. La tâche ne manque pas pour le directeur du centre municipal d'accueil, d'information et d'orientation (CMAIO) de Hem, commune de près de 25 000 habitants, limitrophe de Roubaix (Nord). Tous les jours il faut tenter de rapprocher, tant bien que mal, une demande et une offre qui ne correspondent pas. Tous les jours, des hommes et des femmes en situation précaire frappent à la porte de l'appartement de la CMAIO, au cœur de la cité des Hauts-Champs, pour demander ce bien devenu si rare : un emploi.

Epaulé par ses sept travailleurs sociaux, Saïd Laouadi doit guetter la moindre occasion, relancer sans cesse l'*« économique »* pour tenter de débloquer les 800 nouveaux dossiers ouverts chaque année. Cette tâche de *« plâtrier du social »*, qui a *« à peine fini de boucher un trou qu'un autre se creuse à côté »*, ne l'a jamais désespéré. Les réussites alimentent son optimisme. *« Je sens que j'ai fait mon travail,* dit-il, *quand un habitant de la cité ne me salue plus lorsque je le croise. C'est qu'il a fini par trouver un vrai emploi : je représente simplement une page sombre de sa vie qu'il a réussi à tourner. »* Mais d'autres n'en finissent plus de lui dire bonjour, passant de stages en retours à la CMAIO, condamnés à retomber dans l'exclusion dont ils avaient cru un instant s'éloigner.

« L'insertion donne des résultats, assure Saïd Laouadi, *notamment avec les contrats de qualification, mais l'intégration dans l'entreprise ne fonctionne plus. Les patrons nous adressent des profils de poste très précis, demandent aux gens d'être efficaces au bout de deux heures... Les contrats sont trop courts pour espérer demeurer dans l'entreprise, et les périodes entre deux contrats sont trop longues. »* Le parcours vers un hypothétique emploi s'égare dans les méandres compliqués des dispositifs d'aides. Les travailleurs sociaux ont eux-mêmes de plus en plus de mal à s'y repérer. *« Nous avons à peine le temps de repérer les défauts et les qualités d'un dispositif qu'il est déjà remplacé par un autre »*, déplore Saïd Laouadi.

> « Nous sommes coincés entre les demandes du quartier et les commandes des financeurs dont nous dépendons »

Pour placer ses demandeurs d'emploi, Saïd Laoudi ne se heurte pas qu'à la conjoncture économique. Les cités de Hem ont mauvaise réputation. Leur boulevard Laennec est connu dans toute la région pour être un marché de la drogue. Cet obstacle supplémentaire, largement dû à une *« médiatisation excessive »*, exaspère Roselyne Derlyn, responsable d'une équipe de six travailleurs sociaux au sein de l'association de prévention spécialisée Promopop, financée par le conseil général pour suivre les jeunes en milieu ouvert.

De cette attention permanente, les cités de Hem ont tiré des avantages qui finissent par les emprisonner. *« Le quartier a bénéficié de toutes sortes de mesures,* explique Roselyne Derlyn. *Il fait l'objet d'un projet de développement social urbain* [DSU]. *Il est zone d'éducation prioritaire* [ZEP] *et site-pilote du Fonds d'action sociale. Il compte aussi un centre communal de prévention de la délinquance* [CCPD]. *Ces kilomètres de dispositifs ont étiqueté le quartier, qui, d'une certaine manière, a fini par en vivre. Les associations de jeunes ont bien compris le truc : elles font le tour de tous les intervenants pour financer leurs activités. Les élus en viennent à leur reprocher ce à quoi ils les ont si longtemps poussés. »*

Ces corsets, ficelés par l'Etat ou des collectivités pensant bien faire, finissent par couper la respiration locale. *« Nous nous retrouvons coincés entre les demandes du quartier et les commandes sociales des financeurs dont nous dépendons,* ajoute-t-elle. *Une enveloppe budgétaire est attribuée au quartier en vertu de tel ou tel plan. Alors il faut que chaque association monte des projets à la va-vite pour se partager le gâteau. Les dispositifs tombent du ciel, parfois pour répondre dans l'urgence à un problème mis en avant par les médias. Comme s'il fallait, au plus vite, acheter la paix sociale. »* Roselyne Derlyn reconnaît qu'entre 1977, date de son entrée dans la profession, et aujourd'hui, la tâche des travailleurs sociaux s'est singulièrement compliquée. *« Nous ne disposons plus de l'outil emploi, qui existait encore il y a dix ans. A l'époque, il y avait du répondant du côté des jeunes. Aujourd'hui, la plupart n'ont aucune perspective. Ils ne sont en attente de rien. »*

Parfois, un jeune repéré par les éducateurs de Promopop est adressé à la CMAIO, qui l'envoie ensuite à l'association Hem Services-habitants (HSH). Jacky Dubois y dirige, depuis 1994, entre autres activités, des chantiers-écoles où des jeunes sans indemnités et des chômeurs de très longue durée tentent de se réadapter au exigences d'un travail régulier. *« Nous avions constaté que les sas traditionnels entre l'inactivité et le travail ne fonctionnaient plus,* explique-t-il. *Les jeunes nous arrivent sans avoir jamais vu personne travailler dans leur entourage. Ils n'ont aucun point de repère. Quant aux anciens, qui ont passé vingt ans à faire le même geste, il faut leur expliquer qu'ils doivent tout reprendre à zéro. »* Se définissant comme un *« pessimiste contrarié »*, il avoue douter souvent devant l'ampleur croissante de la tâche. *« Parfois je suis tenté de me dire qu'il vaudrait mieux que cela explose. Mais, en 1968, nous savions à peu près dans quel sens iraient les choses. Aujourd'hui, je ne vois plus ici ni la classe ouvrière ni ceux qui la représentaient. Dans un pays qui vote à 15 % pour le Front national, une explosion peut partir dans tous les sens. »*

J. Fe.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : le troisième collectif parisien de sans-papiers,** qui comprend quelque six cents personnes de plus de vingt nationalités, a déposé, mercredi 2 octobre, à la préfecture de police de Paris, un mémorandum proposant des critères de régularisation pour *« résoudre la crise actuelle »*. En application de l'avis du Conseil d'Etat du 22 août, il estime que les personnes dont l'expulsion comporte un risque (politique ou sanitaire), celles qui ont fait preuve de leur volonté d'insertion – séjournant en France depuis plusieurs années et y travaillant – et celles enfin qui vivent en France en famille devraient être régularisées. Il réclame également un moratoire sur les expulsions.

■ **JUSTICE : Jacques Crozemarie, l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer** (ARC), mis en examen pour abus de confiance et recel, a décidé d'assigner devant le tribunal de Paris, pour violation de la présomption d'innocence, la maison d'édition Albin Michel, chez qui le journaliste et écrivain Jean Montaldo publie *Le Gang du cancer*. L'affaire pourrait être examinée devant la première chambre civile dans un délai d'un mois.

■ **ÉDUCATION : Guy Le Néouannic, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN),** demande à Alain Juppé, dans une lettre ouverte publiée mardi 1er octobre, l'ouverture de négociations sur *« le réemploi des maîtres auxiliaires, le budget 1997 et les moyens de transformation du système éducatif »*. M. Le Néouannic indique que la *« sorte de plan social à l'éducation nationale est vécue comme une véritable provocation »* et que la *« forte mobilisation »* de la journée d'action du 30 septembre *« a mis en lumière les causes d'un malaise »*.

■ **GÉOGRAPHIE : les phénomènes d'exclusion sociale et économique** sont au cœur des travaux du Festival international de géographie, qui se tient du jeudi 3 au dimanche 6 octobre à Saint-Dié (Vosges). Réunis sous l'autorité de Jean Malaurie, les géographes souhaitent apporter leur propre contribution à ce débat de société en mettant en valeur le concept *« d'espace intégrateur »*.

Les Minitel dorés du Palais de justice de Paris

SI JOUER est un passe-temps, le Minitel a inventé un jeu où le temps qui passe est maître de la partie. C'est le « serveur passif ». A ce jeu, proposé sur le 3615, le serveur et France Télécom sont toujours gagnants. Il présente des caractéristiques particulières : pas de devinettes ni de questions pièges, ni même d'écrans qui défilent. Le serveur ne fait rien, le joueur non plus. Il suffit de rester branché pour gagner des points. C'est le jeu le plus simple : plus la connexion est longue, plus il y a de points. Certes, la facture de téléphone est nettement plus élevée que la valeur des objets gagnés, mais c'est justement cette différence qui impose une règle non écrite : le joueur doit se servir d'une ligne téléphonique qui ne lui appartient pas. Le perdant, c'est-à-dire l'abonné, sera le seul à s'apercevoir qu'il doit y avoir, dans ce jeu, quelque chose de malhonnête.

En l'occurrence, l'abonné était... le Palais de justice de Paris. De 3 millions de francs en 1989, la note de téléphone est passée à 4 millions de francs en 1990 : 700 000 francs seraient imputables aux jeux sur « serveurs passifs ». Quant aux joueurs, c'étaient, pour la plupart, des employés de... France Télécom qui travaillent à demeure dans le Palais. D'autres étaient au Sénat ou dans divers ministères. Rien qu'au Palais, la facturation détaillée a révélé quelques records, avec cent trente connexions d'environ dix heures et, même, deux connexions de dix-huit heures. Un Minitel ainsi surchauffé faisait gagner des bons d'achat, qui ont été utilisés pour acquérir une pléthore d'appareils ménagers et de chaînes hi-fi. Inévitablement, cela devait finir devant un tribunal. Mais l'audience du mardi 1er octobre, devant la treizième chambre correctionnelle, n'a pas connu de véritables débats. Déjà sanctionnés par des mises à pied, les « joueurs » n'ont pas discuté les faits. Egalement poursuivis, les gérants du serveur n'ont pas caché qu'il s'agissait de gagner « le maximum d'argent », en prétendant qu'ils ignoraient que les connectés n'utilisaient pas leur propre ligne.

En fait, France Télécom a fait figure d'accusé. La défense a expliqué ne pas comprendre pourquoi l'opérateur, qui touche une part non négligeable dans les connexions, ne s'est pas aperçu que ce serveur fonctionnait à vide. Son représentant, spécialiste du « trafic atypique », a affirmé que l'on ne pouvait contrôler des milliers de serveurs, qui vont du jeu d'échecs au téléchargement de logiciels, même si ses services avaient bien eu un doute, en 1989. Les avocats se sont tout de même étonnés que France Télécom soit partie civile alors que, selon leurs calculs, même si l'on tient compte des facturations finalement remboursées au Palais de justice, l'opérateur serait encore bénéficiaire. L'affaire se dirige vers des écueils juridiques plus sérieux. En 1990, la Cour de cassation a jugé que l'utilisation abusive d'un Minitel sur la ligne téléphonique d'un tiers n'est pas une infraction pénale.

Maurice Peyrot

L'accusation, dans le procès des responsables de l'Eglise de scientologie, souffre de faiblesses

Aucune étude de la comptabilité de l'organisation n'a été établie lors de l'instruction

De nombreux adeptes et responsables de l'Eglise de scientologie ont défilé, mardi 1er octobre, devant le tribunal correctionnel de Lyon. Ils ont expliqué les raisons de leur engagement et détaillé le fonctionnement de l'organisation. Les juges auront du mal à prouver l'existence d'une escroquerie : comme l'a révélé Me Olivier Metzner, *« aucune étude de la comptabilité n'a été établie »* durant l'instruction.

LYON
de notre envoyé spécial

L'un est plombier et se sent « libre en tant qu'esprit ». Un autre est opérateur de recherche documentaire et a *« découvert ses vies antérieures »*. La révélation l'a stoppé net au seuil du bac G 2. Yves Veau, qui a dirigé le Celebrity Center de Paris, se dit désormais *« plus purement catholique »*.

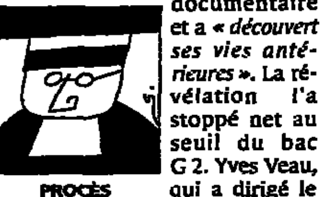
PROCÈS

Prévenus d'escroquerie ou de complicité, les adeptes et les responsables de l'Eglise de scientologie qui défilent, mardi 1er octobre devant le tribunal de Lyon, font tous état d'une *« démarche spirituelle »*, d'*« une quête de sens »*, pour justifier leur appartenance à l'organisation.

Ils expliquent qu'ils sont venus à la scientologie par petite annonce, par un test, ou par les écrits du fondateur Ron Hubbard. Puis ils ont suivi des *« auditions »* en dianétique (400 francs pour quatre heures), ou en scientologie pure (18 000 francs pour douze heures et demie), pour traquer leurs *« zones de détresse »*. Ils ont parfois acheté l'électromètre, un appareil de mesure controversé, un *« leurre »* pour les experts, vendu 39 000 francs. Pour parvenir au stade de *« clair »*, ils ont accepté la cure de purification, à base de séances de sauna et de prises de vitamines. Coût moyen : 30 000 francs. Les plus mordus sont allés en Floride ou à Copenhague pour des *« cours avancés »*. D'autres encore sur le *Freewinds*, le bateau de l'organisation : ils sont maintenant Operating Thetan (OT), de 1 à 8 sur l'échelle de leurs degrés de conscience.

« Ça vous a coûté cher ? », demande le président Lifschutz à une mère de famille « OT8 ». *« Oui. En temps, en investissement, en intégrité. Financièrement, je n'ai pas compté. » « Qu'est-ce que cela vous procure d'être OT8 ? » « De la vérité »*, répond-elle.

A trop coller aux croyances, l'affaire sent le fagot. Or on ne juge pas des hérétiques. *« Nous sommes uniquement là pour dire le droit »*, tonne Me Jean-Yves Leborgne, pour la défense. Mais le langage des *« clairs »* est parfois obscur. En scientologie, on *« manie »*, donc on contrôle, on dirige. D'anciens adeptes disent : on manipule. Les *« ministres disséminent »*, c'est-à-dire prêchent les bonnes paroles hubbardiennes. Ils *« secourent »*, autrement dit *« sauvent de la ruine personnelle »*.

L'organisation, dûment hiérarchisée, mais dont la hiérarchie administrative est indépendante des degrés spirituels, a ses *« officiers d'éthique »*, veillant au bon respect du *« code d'éthique »*, qui, s'il est enfreint, donne lieu à des *« rapports de connaissance »*. Elle a son *« bureau des affaires spéciales »*, les scientologues préfèrent dire *« des relations extérieures »*. Elle exhibe son clergé : ses « auditeurs », baptisés *« ministres »*, payés par allocations mensuelles de soutien de 2 000 à 4 000 francs.

« IL Y A DES APOSTATS »

Alors sonnent tout de même des fausses notes : à Lyon, apprend-on, on faisait signer aux adeptes une décharge *« en cas de suicide »*. D'ailleurs, affirme-t-on, on se méfiait particulièrement *« des gens instables »*. *« En scientologie, on ne prend pas les personnes qui ont été abîmées par les psychiatres »*, explique Jean-Jacques Mazier, l'ancien président de la *« mission »* lyonnaise, sur le compte personnel duquel quelques chèques d'adeptes ont été encaissés.

Les questions fusent. Que pensent les prévenus des plaintes des parties civiles ? *« Dans toute les religions, il y a des apostats »*, dit le plombier. N'y aurait-il pas, au sein de l'Eglise de scientologie, obligation à suivre les paliers de l'ascension spirituelle ? *« On ne peut pas forcer quelqu'un à s'améliorer spirituellement. »* D'ailleurs, *« on rembourse les services dans les trois mois, s'il y a mécontentement »*.

Jean-Paul Chapelet, ancien président de l'Eglise de scientologie de Paris, aborde la comptabilité et le statut fiscal du mouvement. Précis, il cite des chiffres, ventile les recettes et les dépenses. Personne ne le contredit. Me Olivier Metzner, pour la défense, lance un pavé dans la mare : *« Aucune étude de la comptabilité n'a été établie ! »* Le président ne dément pas. L'accusation se tasse. On reste coi.

Jean-Michel Dumay

Un « Monsieur sectes » va être nommé dans chaque région

L'Office culturel de Cluny est privé d'agrément

EN APPLICATION du rapport parlementaire sur les sectes, publié le 10 janvier 1996, Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a lancé, mardi 1er octobre, une campagne destinée à prévenir les jeunes contre les dangers des sectes. En premier lieu, des cycles vont être inscrits aux programmes de formation des personnels du ministère, des cadres et animateurs des organisations sportives et des mouvements de jeunesse. Le deuxième volet du plan de Guy Drut est le renforcement de l'information des jeunes eux-mêmes sur les sectes, à travers la circulation, dans les 1 300 « points information-jeunesse » de France, d'une cassette vidéo et d'un matériel pégagogique.

Enfin, la troisième action vise à fournir un dispositif d'écoute et d'aide au public des jeunes et des parents concernés. Chacune des vingt-deux directions régionales de la jeunesse et des sports devra se doter d'une *« personne-ressource »* (*« Monsieur sectes »*), qualifiée et formée. Le ministre a rappelé les risques de la lutte contre les sectes, notamment l'atteinte *« à la liberté de pensée et de croyance »*. A cet égard, la mesure déjà la plus controversée concerne la surveillance des associations qui ont l'agrément du ministère, pour vérifier qu'elles ne sont *« ni créées par des sectes ni noyautées par elles »*. A ce propos, Guy Drut a annoncé le retrait de l'agrément donné à l'Office culturel de Cluny (OCC), qui figure sur la liste des 172 sectes dans le récent rapport parlementaire.

Cible des associations anti-sectes, l'OCC, mouvement socioculturel et communauté religieuse en voie de reconnaissance par l'Eglise catholique, a été défendue par treize évêques, dans des lettres aux parlementaires et aux préfets. Le ministère reproche à l'Office culturel de Cluny son fonctionnement *« non démocratique »*. Déjà en 1982, l'agrément du ministère lui avait été retiré, mais une décision du Conseil d'Etat, en 1990, l'avait rétabli dans son droit. Ce nouveau retrait est intervenu sans aucune inspection des centres culturels de l'OCC, domicilié au château de Machy, à Chasselay (Rhône).

H. T.

CARNET

DISPARITIONS

■ *ISABEL MARIE*, psychanalyste et romancière française, est morte samedi 28 septembre d'un accident cardio-vasculaire, à Lavilleneuve-au-Roi (Haute-Marne). Elle était âgée de cinquante-trois ans. Après des études de philosophie et de psychologie clinique, elle suit une analyse et se forme à l'Ecole freudienne de Paris, auprès de Serge Leclaire, Françoise Dolto et Jenny Aubry. Mariée au psychiatre et psychanalyste Pierre Marie, elle crée avec lui une clinique psychiatrique à Chaumont (Haute-Marne). Parallèlement à son activité d'analyste, Isabel Marie a écrit quatre romans (*Armel D*, Sagonne, 1985 ; *Les Gestes*, R. Deforges, 1989 ; *Vis-à-vis*, idem, 1990). Le dernier, *La Bonne* (« Le Monde des livres » du 20 septembre), publié chez Grasset, figure sur la liste des prix Femina, Goncourt et Médicis.

■ **NICHOLAS COLCHESTER**, directeur de la rédaction de l'*Economist Intelligence Unit*, est mort mercredi 25 septembre. Il était âgé de quarante-neuf ans. Marié à une Française, Laurence Schlœsing, fille de Jean Schlœsing, actionnaire-fondateur du *Monde*, décédé en juin (*Le Monde* du 4 juin 1996), et directrice de la chambre de commerce française en Grande-Bretagne de 1983 à 1995, Nicholas Colchester était un des principaux animateurs d'un colloque franco-britannique qui rassemblait régulièrement les hommes d'affaires et les politiques des deux pays. Il espérait qu'un tel dialogue pourrait apporter une dimension supplémentaire aux difficiles relations transmanche qu'il croyait toujours dans le besoin d'être renforcées. En tant que chef du service étranger du *Financial Times* (1980-1986), et comme rédacteur en chef adjoint de *The Economist* (1989-1993), il a beaucoup contribué à l'esprit d'ouverture et aux convictions pro-européennes – de plus en plus rares dans la presse d'outre-Manche – de ces deux publications. Son travail, et surtout ce qu'il a écrit sur le marché unique européen, s'est trouvé reconnu en 1993 lorsqu'il fut nommé officer of the British Empire.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 28 septembre sont publiés :

● **Sous-préfets** : un décret mettant fin aux fonctions de sous-préfet de Montmorency (Val-d'Oise), exercées par Xavier Péneau, ancien collaborateur d'Alain Carignon, placé en garde à vue (*Le Monde* du 28 septembre). Jean-Claude Giraud, sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe, est nommé sous-préfet de Montmorency.

● **Laboratoires** : un arrêté portant approbation d'un avenant à la convention nationale des directeurs de laboratoires privés d'analyses médicales. Cet avenant prévoit notamment que le directeur de laboratoire est tenu *« dans l'exécution des actes de biologie, d'observer la prescription et de s'abstenir de toutes investigations supplémentaires, sauf celles prévues par la nomenclature, ou les examens complémentaires nécessités par la constatation de résultats anormaux »*.

● **Observatoire** : un arrêté portant création d'un Observatoire national des prescriptions et consommations des médicaments dans les secteurs ambulatoire et hospitalier. Cet observatoire, dont la mission est de recueillir, analyser et diffuser les informations relatives à ces sujets, est créé auprès du ministre chargé de la santé.

● **Cultes** : un arrêté fixant pour l'année 1996 le montant maximum de pension et le montant des cotisations du régime d'assurance-vieillesse et invalidité des ministres des cultes et membres des congrégations et collectivités religieuses.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Annick Bijon,
son épouse,
Jean-François et Anne-Marie,
Catherine et Gérard,
Emmanuel et Sylvie,
Anne,
ses enfants,
Elise, Anaïs, Marjorie, Coline, Ferdinand et Hugo,
ses petits-enfants,
Les familles Bijon, Fuchs, Gelamur, Martin et Le Gall,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Claude BIJON,
chevalier de l'ordre du Mérite,
président de l'ACEP,

survenu brutalement, le 30 septembre 1996, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans la chapelle du Plan du Castellet, le vendredi 4 octobre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés à l'ACEP (Association communautaire pour l'emploi et le partage), à la Loubière, BP 8020, 83067 Toulon Cedex.

La Landenière,
83740 La Cadière-d'Azur.
Ambassade de France,
Beyrouth (Liban).
86, rue Claude-Decaen,
75012 Paris.
69, rue Saint-Blaise,
75020 Paris.
BP 1221,
98845 Nouméa.

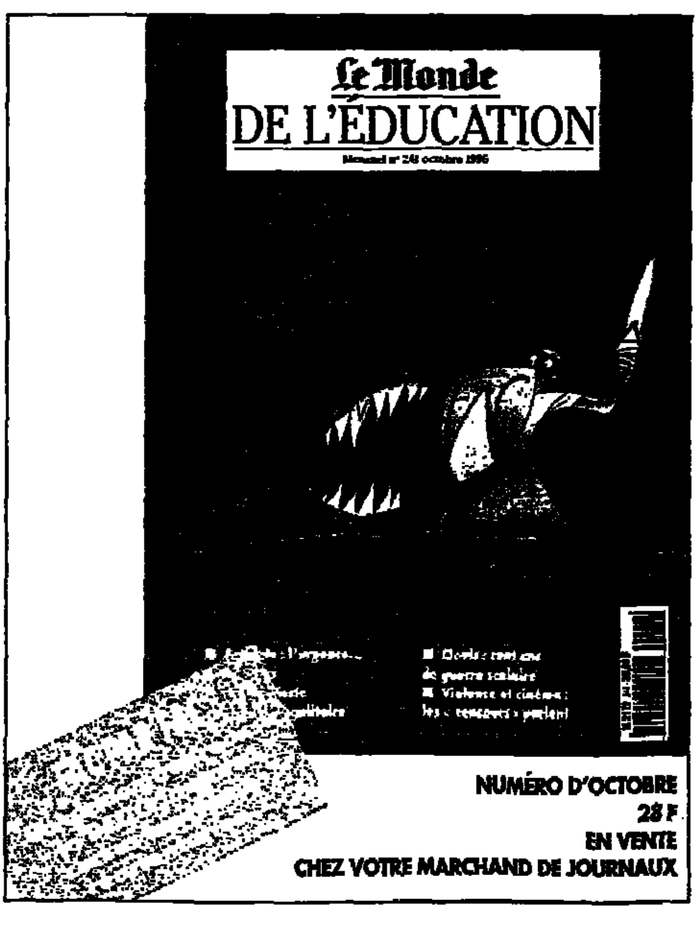

– Roland Amoussou-Guénou,
avocat au barreau de Paris,
Ses frères et sœurs,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur mère,

Marie-Thérèse AMOUSSOU-GUÉNOU,
née NEVIS,

survenu le 26 septembre 1996, à Cotonou (Bénin), dans sa soixante-quatrième année.

Toute la famille Amoussou-Guénou, les familles alliées et amies sont unies dans la douleur.

Les obsèques et l'office religieux auront lieu à Cotonou, le jeudi 3 octobre.

– Grenoble. Paris.

Ses filles,
Claude, Marianne,
Ses petits-enfants,
Julie, Félix,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent CHUZEL,

le 30 septembre 1996.

57, rue d'Orsel,
75018 Paris.
5, rue Nicolet,
75018 Paris.

– Mme Madeleine Elmaleh,
née Giraudel,
Edmond Elmaleh
et Marie-Cécile Dufour-Elmaleh,
Les familles Elmaleh, Barchechach, Sebag, Lévy, Dufour,
Thérèse Dupuis, Jean et Pierre Giraudel
et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Hervé ELMALEH,
endocrinologue,
membre de la Société française d'endocrinologie et diabétologue,

survenu le 30 septembre 1996, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 octobre, à 9 heures. On se réunira à la 29e division du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire part.

10, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

– M. Jean Kahn,
président du Consistoire central de France,
Et les membres du conseil,
ont l'immense douleur d'apprendre le décès de

M. Claude KELMAN,
membre d'honneur
du Consistoire central de France,

survenu le 27 septembre 1996, en son domicile.

M. Claude Kelman a été durant des décennies la figure de proue du judaïsme français, à la tête de tous les combats pour la sauvegarde de la dignité du judaïsme en France, en Israël et partout dans le monde.

– Marianne et Fabrice Gille,
ses enfants,
Denise Epstein
et ses enfants,
Claude Gille,
ont la douleur de faire part du décès de

Elisabeth GILLE,

survenu à Paris, le 30 septembre 1996.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 octobre, à 11 heures, au cimetière de Belleville, 40, rue du Télégraphe, à Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

26, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

– Claude Cherki
Et les Editions du Seuil
ont la tristesse de faire part du décès de

Elisabeth GILLE,
auteur et amie,

le 30 septembre 1996.

– Heureux les cœurs purs,
car ils verront Dieu...

Fabrice Macé,
son mari,
Mélanie,
sa fille,
Henri et Huguette Martin,
ses parents,
Alice Clerc,
sa grand-mère,
Yves et Chantal Macé,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, dans sa trente-neuvième année, de

Catherine MACÉ,
née MARTIN,

survenu le 27 septembre 1996, à Fontenay-sous-Bois.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 octobre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Chêne, à Viroflay (Yvelines).

L'inhumation aura lieu le même jour, au cimetière de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), et sera précédée d'une prière au Relais Jean-XXIII (avenue Edouard-Vaillant, à Fontenay-sous-Bois), à 15 heures.

Catherine aimait les fleurs et les enfants. On peut faire un don à SOS-Enfants sans frontières (56, rue de Tocqueville, 75017 Paris).

44, avenue Rabelais,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Le pasteur Jacques Martin,
Violaine et Henri Kichenin-Martin,
Daniel et Marianne Martin,
Jean-Marc et Jeannette Martin,
Ariane Berti-Martin,
ses enfants et petits-enfants,
Marianne Elié,
sa sœur,
font part avec tristesse du décès de

Jacqueline MARTIN-ÉLIÉ,

à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 30 septembre 1996.

Perdyer-Menglon,
26410 Châtillon-en-Diois.

– Jean Duprey,
Olivier Isabelle,
Victor-Henri Goddet,
Thierry Beranger,
ses associés,
Frédérique Raczynska,
Florence Bonadei,
ses assistantes,

ont la tristesse de faire part du décès de

Xavier de LA MORANDIÈRE,
HEC 62,
associé et gérant d'Adexis.

Avis de messe

– Les familles LOUANCHI et CHAULET,
remercient tous ceux qui ont témoigné de leur sympathie lors du décès de

Anne-Marie,

survenu à Alger, le 7 août 1996.

Une célébration aura lieu le samedi 12 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e. *Tous ses amis* y sont conviés.

– Une messe sera célébrée le samedi 12 octobre 1996, à 18 h 30, à l'intention de

Hélène MARIN,

en l'église Le Cœur-Immaculé-de-Marie, rue de Verdun, à Suresnes (92).

Anniversaires de décès

– Le 30 septembre 1993, disparaissait

William MILITAO.

Il reste présent dans le cœur de ses amis.

Séminaires

– La revue *PASSAGES* et l'Association des amis de *Passages* organisent un séminaire sur le thème :

« Littératures de l'Est : redécouverte et dialogue sept ans après la chute du mur », le mardi 8 octobre 1996, dans les locaux de la revue *Passages* (17, rue Simone-Weil, Paris-13e), de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Avec : Emile Malet, Antonin Liehm, Marie-Thérèse Vernet, Besnik Mustaphaj, Michel Aucouturier, Luan Starova, Itsok Niborski, Nicole Gabriel, Henri Minczeles, Zofia Bobowicz, Virgil Tanase, Bernard Ullmann, Arina Ginzbourg, Ivan Djuric, Lucia Cathala, Edgar Reichmann, Marie-Claire Hoock-Demarle, Anne Coldefy-Faucard, Luba Jurgensen, Andras-Balint Kovacs, Hélène Bourgois.

Accès rue Simone-Weil : par le 79-83, avenue d'Ivry, 75013 Paris.

Réservation et inscription, tél. : 45-86-30-02 ; fax : 44-23-98-24.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

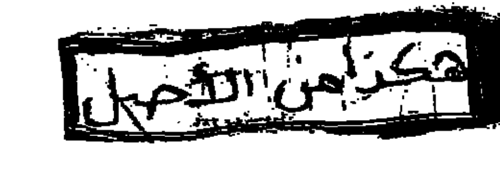

« Blondes » en contrebande

La hausse généralisée des taxes sur les tabacs a eu pour conséquence de réactiver en Europe la fraude sur les cigarettes. Ce trafic, aux mains du grand banditisme, représente pour les Etats de l'Union une perte de recettes fiscales d'environ 25 milliards de francs

LE colis de La Poste contient dix cartouches de Marlboro. La jeune femme en ouvre une, allume sa première cigarette du matin et tire une bouffée de soulagement : à 10 francs le paquet au lieu de 18 chez le buraliste, *« le vice redevient abordable »*. Une semaine auparavant, la fumeuse, branchée sur Internet, avait passé sa commande à un « serveur » discret, qu'un ami lui avait signalé. Livraison et paiement sans bavure.

C'est le retour des beaux jours pour la contrebande des « blondes », que l'on avait un peu oubliée depuis la retentissante affaire du *Combinatie* en 1952, qui avait impliqué le milieu marseillais et la mafia italo-américaine, mis en jeu énormément de grisbi, comme on disait à l'époque dans les polars d'Albert Simonin, et entraîné, pendant près de vingt ans, des règlements de comptes en chaîne et la mort d'une soixantaine de truands de divers calibres. Les fortes augmentations de taxes opérées dans les pays de l'Union européenne ont aujourd'hui réveillé les appétits. En Allemagne, le trafic a été multiplié par douze depuis 1991 ! Le gouvernement français vient d'annoncer aux fumeurs, qui paient déjà leur « vice » au prix fort – 40 % d'augmentation pour le paquet de Marlboro en trois ans –, une nouvelle hausse de 17 % sur les tabacs. A ce jour, les taxes atteignent 77,6 % du prix de vente au Royaume-Uni, 75,3 % en France, 72,9 % en Italie, 70,2 % en Espagne, 81,7 % au Portugal et 71,7 % en Allemagne.

Pour échapper à cet enfer fiscal, les contrebandiers déclarent que leur marchandise, destinée à un pays d'Afrique ou d'Europe de l'Est, est en transit. En réalité, ils font décharger leurs camions à Lille, Milan ou Séville. Depuis quelques mois, le transport international de cigarettes doit être obligatoirement déclaré aux frontières de la Communauté, mais les trafiquants font assaut d'imagination. En juin, on découvrait au cours d'un contrôle de viande bovine à Calais et à Dunkerque deux camions frigorifiques d'origine britannique transportant un million trois cent mille paquets de Winston fabriqués en Slovénie ! Fin juillet, dans les ports du Havre et d'Amsterdam, des sacs de résine synthétique dissimulaient trois conteneurs de Marlboro embarqués sur l'île d'Aruba aux Antilles néerlandaises à destination de Leixoes au Portugal. Le 18 avril, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), les douaniers ont saisi dans un camion à destination de l'Allemagne 16 tonnes de Golden American Filters dissimulées sous 2 tonnes d'oignons bulgares achetés en Pologne. Et on ne compte plus les doubles fonds, les plaques minéralogiques falsifiées, les faux cachets douaniers...

Le trafic des cigarettes est nettement moins risqué que celui des stupéfiants. Quand les contrebandiers se font prendre, leurs véhicules et leurs marchandises sont confisqués, et ils sont condamnés à une forte amende mais rarement à de la prison ferme. Toutefois leur profit n'est pas négligeable. La cartouche de Marlboro est

Vingt-cinq pour cent des fumeurs italiens s'approvisionnent sur le marché illicite

achetée au fabricant 28,82 francs et revendue 180 francs sur le marché légal. On imagine donc ce que peut rapporter un trafic de 150 cartouches – la cargaison moyenne d'une voiture de tourisme –, ou de 1 100 cartons de 50 cartouches – la charge habituelle d'un camion –, ou celle, dix fois supérieure, d'un conteneur maritime. Selon la Task Force Cigarettes, une cellule de l'Uclaf (Unité de coordination de la lutte anti-fraude) installée à Bruxelles, chaque année, ce marché illicite grèverait de 25 milliards de francs le budget des Etats de l'Union européenne.

Déjà 25 % des consommateurs en Italie, 15 % en Espagne et au Portugal, 10 % en Allemagne et au Benelux, fument des cigarettes de contrebande. En France, ils sont moins de 3 %, car la Seita limite les dégâts. Cela ne représente que l'achat de 1 000 tonnes par an et un manque à gagner pour l'Etat de 800 millions de francs seulement.

« C'est que la Seita gère le monopole de la distribution à travers un réseau efficace de 36 000 débits qui font la chasse au concurrent malhonnête », explique Jean-Pierre Tribot, directeur aux relations extérieures de la Seita.

Si, en 1996, il y a bien eu quelques cambriolages de débits de tabac, et si l'Etat a dû subventionner des poses d'alarme, si une dizaine de camions de la Régie ont été volés et si des restaurants, des discothèques et de petits réseaux parallèles de banlieue en ont profité, *« cela reste marginal »*, souligne M. Tribot. Cette même année, en Belgique, plusieurs entrepôts des Douanes ont été dévalisés... La France n'est donc pas un terrain favorable aux contrebandiers, mais la suppression du monopole des tabacs, souhaitée par les instances européennes, pourrait inverser la tendance. D'autant que le pays est devenu la plaque tournante du trafic illicite à partir des ports importateurs du Nord en direction des pays consommateurs de l'Europe.

Les services douaniers, qui réalisent ces derniers temps des saisies record de cigarettes, détruites ensuite ou revendues aux enchères, resserrent leur coopération en matière de renseignements et de filatures. C'est ainsi qu'en France, au cours des neuf premiers mois de 1996, 116 tonnes ont été confisquées, alors que, pour toute l'année 1995, on en avait seulement saisi 117 tonnes.

D'autre part, le trafic de moyenne importance se structure : à Andorre, lieu traditionnel de fraude, les frontaliers ont affiné leurs méthodes. Quant à la plus importante partie du trafic, elle est désormais aux mains du grand banditisme. D'autre part, le progrès sert l'illégalité.

Si, via Internet ou le service postal, les petites livraisons peuvent se faire à domicile, les coins de rue à Séville, Catane ou Munich restent propices aux revendeurs à la sauvette. Pour l'approvisionnement des « grossistes », le transport se fait encore par mer, par avion depuis peu, et par la route au détriment du rail. Les camions sont équipés d'un matériel de cibiste, d'un scanner « policier » et sont précédés d'éclaireurs pour déjouer l'attention des gabelous. C'est que la course aux « blondes » irrégulières n'est pas de tout repos. Les récits de chasse en témoignent. En voici un, rapporté par la douane allemande :

« Il faisait nuit noire sur la frontière germano-autrichienne... Notre Audi suivait depuis 30 kilomètres un poids lourd qui roulait à bonne vitesse. Nous savions que le chauffeur devait s'arrêter sur un parking de l'autoroute, descendre du véhicule et s'éloigner en laissant la clé sur le contact. Quelqu'un devait alors conduire le camion à l'écart, et le ramener une heure plus tard sur le parking. Pendant ce temps le chauffeur devait l'attendre avant de reprendre le volant et de repartir. Nous suivions donc toujours à distance le poids lourd, qui s'apprêtait à ralentir quand, soudain, il a accéléré, franchi la frontière et s'est retrouvé en Autriche. Son « patron » l'avait prévenu à temps, par téléphone, dans sa cabine. »

« Ce procédé est largement connu des enquêteurs, et les malfaiteurs ne sont pas toujours aussi chanceux », affirme Jean-Marie Fleury, un spécialiste de la DNRED (Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières) à Paris. Les spécialistes de la répression du marché noir du tabac ne doutent guère du rôle que jouent la mafia et le grand banditisme dans ce trafic. Les policiers belges et allemands en sont également convaincus. Le fait que, depuis la chute du mur de Berlin, les routes allemandes se soient ouvertes à l'Europe de l'Est, et que l'Union douanière instaurée dans la Communauté européenne ait supprimé les contrôles aux postes-frontières, a été du pain bénit pour les organisations criminelles : elles pouvaient enfin étendre les mailles de leur filet. Leurs circuits sont aujourd'hui bien en place.

MOINS prisées et moins coûteuses, les « brunes » n'intéressent pas les contrebandiers, qui achètent toujours les « blondes » et, dans une moindre mesure, le tabac de pipe et les cigares aux fabricants américains. Marlboro pour la clientèle italienne, Winston pour les Espagnols. Ces achats illicites se font par l'intermédiaire de sociétés-écrans, comme la Sterling International, que les policiers de la douane allemande, le ZKA, l'équivalent de la DNRED à Bonn, ont récemment débusquée. Cette « boîte », bien organisée, *« distributeur international d'un fabricant américain »*, ne se privait pas d'envoyer à ses « clients » quatre pages de renseignements sur ses différents produits, Merit, Salem, Winston, etc., avec teneur en nicotine, poids et prix. Elle confiait sa correspondance à une autre société, qui n'avait qu'un fax et qu'une boîte aux lettres... Pour le docteur Mellwig, fonctionnaire des douanes allemandes, *« ce ne sont là que deux des multiples sociétés-écrans du circuit. Ces dernières sont basées le plus souvent au Liechtenstein, aux Bahamas, dans les paradis fiscaux de la planète ou tout bonnement en Suisse »*.

Les cigarettes de contrebande sont débarquées dans les ports d'Anvers, de Rotterdam et de Hambourg. Là, des intermédiaires assurent immédiatement le transport et la livraison à des grossistes – le crime organisé travaille sur commande. Pour la revente au détail, les « gros bonnets » font appel à des petits malfrats bien entraînés et déterminés. A Naples, où la Camorra contrôle depuis longtemps ce marché qui fait vivre des milliers de familles, les revendeurs de rue ne sont-ils pas allés jusqu'à manifester contre les tracasseries de la *guardia di finanza*, les militaires de la douane italienne ?

C'est sans doute à Berlin que, grâce à la brigade *Blauer Dunst* – « Fumée bleue », créée par le ZKA il y a trois ans, compte une cinquantaine d'agents –, les indices les plus convaincants ont été réunis sur l'action des mafias. La contrebande de « blondes » devient de plus en plus risquée dans les rues de la capitale allemande. La vente à la sauvette, assurée par les Vietnamiens venus il y a des années travailler en RDA pour payer des dettes d'armement du Vietcong, a provoqué une dizaine de meurtres depuis janvier. C'est à qui prendra le contrôle du pavé, à coups de kalachnikov. Chaque jour, 3 millions de cigarettes passent par ce réseau. Les *Fidschis*, comme on appelle ici ces Vietnamiens, stockent dans leurs appartements de l'ex-Berlin-Est les tonnes de cigarettes que leur fournissent des anciens de l'armée rouge devenus des piliers de la mafia russe qui règne sur la ville depuis le départ des troupes en 1994.

Dans « Cigarettes : trafic sans filtre », un reportage de télévision réalisé il y a quelques mois par deux Français, Bernard Vaillot et Catherine Berthillier, un ancien lieutenant-colonel de l'armée de l'air, Alexandre Jilin, témoigne à visage découvert. Avant la chute du mur, les gradés organisaient déjà un important détournement du hors-taxe destiné aux simples soldats, censés consommer plus d'une cartouche par jour... Reconvertis dans la mafia russe, ils ont su donner de l'ampleur à la fraude, explique l'ancien officier. Cette organisation tient 60 % du marché clandestin des cigarettes en Russie.

C'EST autrement que se manifeste la mainmise du crime organisé. Dans une étude récente, un cabinet de conseil américain, Tertullien Associates et Councellors, a souligné le lien existant entre la contrebande de tabac et le trafic de stupéfiants. Et, près d'une plage des Bahamas, des cartouches de cigarettes ont été découvertes flottant à côté de conteneurs de drogue. Drogue à l'import, tabac à l'export, les trafiquants ne rentrent plus à vide des États-Unis. Dans l'ex-Yougoslavie, on transporte les armes à l'aller et le tabac au retour. Philip Morris International, fabricant américain, a lui-même fait réaliser une étude qui conclut en faveur d'une baisse... de la fiscalité. Ce fabricant ne néglige aucun profit. *« Il récupère en Allemagne*, lisait-on dans le quotidien *Die Zeit* du 4 août 1995, *les saisies de cigarettes pour l'usine d'incinération de déchets qu'il possède au Brandebourg avec Kraft Jacobs Suchard. »*

En dépit des efforts douaniers, les saisies en Europe ne représentent que 5 % à 10 % du commerce illicite. On mesure donc l'importance des gains accumulés par les contrebandiers. Aussi, pour tenter de freiner le développement du trafic et assécher ces torrents de profit, le Canada vient-il de baisser fortement ses taxes sur les tabacs.

Danielle Rouard
Dessin : Barbe

Israël : les idées du Likoud en action *par Zeev Sternhell*

CE n'est pas l'ouverture du fameux tunnel qui relie à Jérusalem le mur des Lamentations au quartier musulman de la vieille ville qui est la raison véritable de la flambée de ces derniers jours. Certes, l'arrogance des nouveaux gouvernants, la volonté de bien montrer qui était le maître de la ville ont joué leur rôle, tout comme le blocus économique imposé aux Palestiniens. Le chômage, la misère, les incessantes brimades et humiliations subies par la population ont contribué à la dégradation du climat.

Mais l'origine profonde du mal se trouve ailleurs : les Palestiniens comme les Israéliens ont fini par comprendre que les élections du 29 mai dernier furent une véritable contre-révolution. La victoire du nationalisme intégral n'a pas été un simple accident de parcours, mais un énorme malheur. Les forces aujourd'hui au pouvoir refusent d'appliquer les accords passés en ce qui concerne la ville d'Hébron. Mais de plus, le gouvernement de M. Nétanyahou manifeste clairement sa volonté de défaire autant que possible l'ensemble des accords de paix. En un mot, il s'agit d'enterrer, aussi rapidement que possible, l'esprit d'Oslo.

La droite nationaliste, laïque ou religieuse, considère le traité de paix qui consacre définitivement le partage de la Palestine comme une monstrueuse trahison. L'assassin de Rabin est sorti de ses rangs. Cette droite n'a pas gagné les dernières élections pour reconnaître les droits des Palestiniens à l'indépendance, mais précisément pour empêcher qu'un Etat palestinien ne voie le jour.

Pour les intégristes aujourd'hui au pouvoir, les documents signés dans la capitale norvégienne constituent une erreur fatale. C'est pourquoi il est dérisoire de les brandir à la face du leader du Likoud, et d'invoquer le droit international pour lui demander de les respecter.

La grande vulnérabilité des accords d'Oslo tient au fait que ceux-ci n'ont été conçus que comme un premier pas. Ils ne peuvent survivre que si la suite vient très vite. Leur importance historique réside dans le caractère révolutionnaire du principe qui les sous-tend : la signature de ces documents devait mettre fin à la guerre de cent ans que se font deux peuples aussi convaincus l'un que l'autre, et à juste titre, de leur bon droit.

Avec trente ans de retard, la gauche travailliste, qui jusqu'alors s'était elle aussi acharnée à refuser le fait palestinien, a fini par accepter l'idée que la guerre d'indépendance avait pris fin en 1949, avec la constitution de l'Etat d'Israël, et non pas en 1967, lors de la conquête de la Cisjordanie et du plateau du Golan. C'est pourquoi les territoires occupés lors de la guerre des six jours doivent être dans leur quasi-totalité échangés contre la paix et l'insertion d'Israël dans le Proche-Orient.

C'est précisément ici que passe la ligne de démarcation qui sépare aujourd'hui la gauche de la droite. Pour la première fois dans l'histoire du sionisme, les termes gauche et droite commencent à avoir un sens. Jusqu'à la poignée de main échangée sur la pelouse de la Maison Blanche entre Rabin, Pérès et Arafat, la majorité des travaillistes s'accordaient avec l'ensemble de la droite pour chercher à briser le mouvement national palestinien, et pour réclamer un pays aux frontières aussi étendues que possible. Tout au long de l'histoire du sionisme, tous les courants ne se différenciaient que sur les moyens à utiliser pour obtenir le tracé de celles-ci. Pour tous, le sionisme se définissait en termes de culture, d'histoire et de religion, sinon de mystique. Et le peuple juif en termes d'identité organique : une tribu qui se devait de s'unir et de se ranger derrière le pionnier qui avait pris la tête du combat pour la reconquête et le repeuplement.

C'est pourquoi les différences n'étaient, au lendemain de la guerre de 1967, que tactiques, au sein de la gauche travailliste, entre les partisans du « *compromis territorial* » qui préconisait l'annexion d'une partie de la Cisjordanie occupée et la remise du reste entre les mains de la Jordanie, du roi Hussein, et les adeptes du « *compromis fonctionnel* » qui, eux, recommandaient une occupation *sine die* de l'ensemble des territoires avec autonomie locale pour la population. Même dans l'extrême gauche sioniste, des voix, et non des moindres, s'étaient élevées pour soutenir les nouveaux pionniers, souvent des intégristes fanatiques partis à la reconquête d'Hébron, la ville de nos ancêtres, où Abraham s'est installé à son retour d'Egypte, des tombeaux des patriarches, de Rachel et de Joseph, et ainsi de suite, le tout au nom des droits historiques du peuple juif sur toute la terre d'Israël.

Pour bien comprendre toute la signification de la révolution mentale qui a permis aux accords d'Oslo de prendre corps, il convient de se rappeler que c'était le plus beau fleuron de la jeune génération travailliste, la génération des héritiers nés ou élevés dans le pays, destinée à prendre la relève des fondateurs, qui, au lendemain de la grande victoire de 1967, était partie à la reconquête, au nom d'une histoire trois fois millénaire.

C'est au gouvernement travailliste en place entre 1967 et 1970 que l'on doit l'installation des fanatiques du Bloc de la foi dans Hébron et la construction à ses portes du quartier juif de Kiriat-Arba. En 1975, ce sera au tour de Shimon Pérès, ministre de la défense du premier gouvernement Rabin, de se porter au secours des colons sauvages des environs de Naplouse. Ainsi sera brisé le tabou de la non-colonisation de la Samarie. Rabin lui-même qui, jusqu'à sa victoire électorale de 1992, fut le leader des faucons travaillistes, avait refusé tout au long de sa carrière d'envisager l'idée même d'une négociation avec l'OLP. On mesure le chemin parcouru.

> Pour les intégristes aujourd'hui au pouvoir, les documents signés dans la capitale norvégienne constituent une erreur fatale. C'est pourquoi il est dérisoire d'invoquer le droit international pour demander au leader du Likoud de les respecter

Voilà pourquoi les accords conclus avec le leadership palestinien de Tunisie furent perçus comme un crime et frappèrent la droite de stupeur. Rabin devenait l'homme à abattre pour deux raisons. En premier lieu, en venant couvrir de son incontestable crédit de première autorité militaire du pays la reconnaissance de l'entité nationale palestinienne, il disait à ses compatriotes que les Palestiniens n'étaient pas un danger mortel pour leur pays et que l'on pouvait établir avec eux des rapports de coexistence pacifique. Ensuite, convaincu par l'effet d'accumulation produit par la guerre du Liban de 1982 et l'Intifada, commencée en 1987, de la détermination des Palestiniens, le premier ministre se rangeait sans le dire expressément du côté de ceux qui établissaient une distinction claire entre les territoires conquis en 1949 et ceux qui sont tombés entre nos mains en 1967 : la prise des villes arabes de Jaffa, Lod et Ramle en 1948-1949 ne nous donnaient pas droit à Hébron et à Naplouse.

La guerre d'indépendance engendrée par le refus arabe de l'Etat d'Israël avait permis aux juifs, peuple martyr s'il en fut, de se construire un refuge ; *maintenant*, avec cinquante ans de retard, et après la reconnaissance par les Arabes du fait national juif, c'était *au tour des Palestiniens de bâtir* leur maison. Le vainqueur de la guerre de 1967 *acceptait* le principe de l'échange des territoires pour la paix et, à long terme, *sans jamais* le formuler ouvertement, la constitution d'un Etat palestinien.

Pour comprendre la politique de M. Nétanyahou, il suffit de lire le livre-manifeste publié par le leader du Likoud en 1995, *Une place au soleil*, dans sa traduction hébraïque et *A Place among The Nation* dans la version originale en anglais. Grandement aidé dans sa tâche par Dori Gold, son actuel conseiller politique, et en fait son véritable ministre des affaires étrangères, le premier ministre ne cache rien de ses idées. Au contraire, il les clame bien haut dès les toutes premières pages de son livre : « *Concrètement, la remise de territoires entre les mains de l'OLP signifie leur transfert aux forces du terrorisme et du fondamentalisme islamique. C'est ainsi que la suite de l'implantation des accords d'Oslo produit l'encerclement d'Israël par une ceinture de bases terroristes islamiques dont le seul et unique objectif est l'anéantissement de l'Etat* [d'Israël]. »

Pour l'auteur de ce livre, tous les Palestiniens se valent, les hommes d'Arafat qui, « *pour tout ce qui est des objectifs comme des moyens à atteindre, ouvrent la voie aux extrémistes islamistes* ». Tout ce livre n'est qu'un long cri d'alarme contre l'abandon des valeurs de base du sionisme, contre la décadence morale de la gauche, contre la descente vers l'abîme d'Oslo. Voilà qui est le grand pragmatiste de qui on attend l'application sans faille des accords du même nom.

Ce n'est pas le détestable processus de prise de décision du premier ministre qui est en cause, ni ses très *discutables qualités de leadership*, mais ses idées. Nous voilà revenus *aux jours noirs de la guerre du Liban*. La volonté d'aller de l'avant a disparu et pour faire prendre au pouvoir actuel le chemin de la paix, il faudra malheureusement un peu plus qu'un déjeuner à la Maison Blanche. Notre génération serait-elle définitivement condamnée à ce travail de Sisyphe ?

***Zeev Sternhell** est professeur à l'université hébraïque de Jérusalem (chaire Léon-Blum de science politique).*

Une méfiance légitime

par Léon Rozenbaum

LE mitraillage d'Israéliens par les policiers palestiniens chargés de maintenir l'ordre dans les zones autonomes, avec des armes fournies par Israël, qui ont fait quinze morts et soixante-six blessés israéliens dont deux dans un état critique, et soixante-cinq tués palestiniens, constitue une violation d'une gravité exceptionnelle des accords d'Oslo.

Il est déjà parfaitement clair que l'*ouverture du passage piétonnier* de Jérusalem n'a servi que de prétexte. *Une voie de sept mètres de* long qui ne dérange personne, ne *passe sous aucun lieu saint, ne met* rien ni personne en péril. Il s'agit *seulement de mieux desservir* le tunnel piétonnier touristique qui *longe le* mur *occidental* du Temple hébreu de Jérusalem en permettant la visite de vestiges d'un palais des rois hébreux hasmonéens. Le tunnel a été aménagé depuis plus de dix ans en toute sécurité et avec le contrôle d'ingénieurs patentés. Comme le peuple français admire les vestiges du vieux Louvre, le peuple d'Israël renoue plus facilement encore avec son passé enfoui dans le sous-sol de sa capitale.

Yasser Arafat a parfaitement reconnu il y a deux jours devant son entourage qu'il recherchait en réalité un détonateur qui puisse enflammer les populations dont il a la charge et qui soit pimenté de connotations religieuses. Mais pour quel motif ?

Alors que le gouvernement de M. Nétanyahou est en place depuis cent jours à peine, les conversations entre Israéliens et Palestiniens, interrompues depuis les sanglants attentats anti-israéliens du printemps et jusqu'aux élections israéliennes, ont repris à plusieurs niveaux et avaient même enregistré de nets progrès concrets.

> Les propos sempiternels sur le « blocage » par M. Nétanyahou du processus de paix relèvent de la pure manipulation

Entre autres résultats : c'est au terme de négociations et d'un commun accord que le redéploiement à Hébron avait été repoussé à une date ultérieure. D'autre part, plus de 50 000 Palestiniens sont de nouveau autorisés, après discussions entre les parties, à pénétrer chaque jour en Israël malgré le risque sécuritaire qu'ils représentent. En outre, non seulement une foule de hauts fonctionnaires et d'envoyés de l'administration israélienne rencontrent régulièrement les représentants de l'Autonomie, mais le premier ministre, M. Nétanyahou et le ministre de la défense ont rencontré en personne Yasser Arafat et conversent très souvent au téléphone directement avec lui.

Tout cela s'est déroulé alors que le nouveau gouvernement devait mettre en place ses hommes, et définir ses orientations précises face à une situation entièrement nouvelle qui pose des problèmes très ardus.

Dans ces conditions les propos sempiternels sur le « blocage » par M. Nétanyahou du processus de paix relèvent de la pure manipula*tion malveillante. Il est frappant de* constater à quel point la plupart *des médias occidentaux accréditent* ce mensonge au mépris de la vérité.

Rien n'oblige pourtant ces organes d'information à adopter une rhétorique arabe fort répandue, selon laquelle « négocier » avec Israël signifierait obtenir la reddition sans condition de cet Etat souverain et la satisfaction de toutes les exigences arabes, sans exception. Le fait qu'une partie de l'opposition en Israël ait choisi de hurler avec les loups n'y change rien.

Ni Arafat ni les Arabes en général n'ont le monopole des frustrations et du désespoir. Beaucoup d'Israéliens auraient eu depuis longtemps et surtout depuis septembre 1993 d'excellentes raisons de céder au vertige de la violence.

C'est donc qu'Arafat a fait le froid calcul de peser par la violence sur le processus de paix. Lorsqu'un responsable politique au plus haut niveau donne cyniquement l'ordre de sacrifier des vies humaines juives et arabes pour obtenir des avantages politiques supposés alors qu'il siège à la table des négociations, c'est là une attitude parfaitement intolérable.

Cela devrait tomber sous le sens commun et le sens moral de tout un chacun. Or une grande partie des dirigeants et des médias occidentaux prodiguent leurs encouragements à Arafat *dans ses perversions*. L'effet le plus probable de cette attitude sera une *méfiance* accrue et légitime des Israéliens, non seulement *à l'égard d'Arafat* en tant que dirigeant en tant que personne, *mais même* à l'égard de la crédibilité des principes définis à Oslo comme solution viable. Et pourtant, la paix au Proche-Orient demeure indispensable...

***Léon Rozenbaum**, avocat et notaire à Jérusalem, est président de la branche francophone du Likoud.*

AU COURRIER DU « MONDE »

DÉFENSE D'ALEXIS CARREL

Bien évidemment, vous retenez le nom d'Alexis Carrel [dans l'article de Nicolas Weill sur le mythe de l'inégalité des races publié dans *Le Monde* du 13 septembre] comme celui d'un représentant d'un discours « *raciste et défensif* ». Pourquoi associer le nom de Carrel à une affirmation infamante ? Le discours carrelien était-il si différent de celui de la plupart des penseurs de son époque, de droite comme de gauche ? Comme le rappelait encore Alain Finkielkraut dans *Le Monde* du 17 septembre, « *le discours sur l'inégalité des races était hélas le discours commun à toute la pensée républicaine à la fin du XIXe siècle* ». Le rappel des buts de la Fondation Carrel (« *Etudier sous tous les aspects les mesures les plus propres à sauvegarder, améliorer et développer la population française* »), n'est en rien une preuve intrinsèque du racisme de Carrel. Et pour cause : l'eugénisme (...) postule une possible « régénération » de l'espèce humaine, ce qui le distingue du racisme, pour lequel le métissage des races conduit inexorablement à la « dégénérescence » et à la décadence. D'où tirez-vous que Carrel aurait été un sympathisant de Doriot ? [NDLR : du livre de Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, Seuil, 1995]. Enfin (...), l'idée de « *biocratie* », dont vous dites que Carrel est le promoteur, a été forgée par Edouard Toulouse (1865-1947), médecin psychiatre, réformateur de la psychiatrie, homme de gauche, franc-maçon, hygiéniste et eugéniste convaincu, dont certains propos pourraient être aussi qualifiés de racistes...

Alain Drouard,
Paris

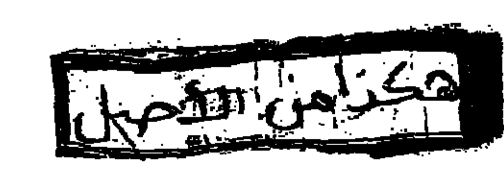

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Quand le dollar découvre l'euro

Suite de la première page

L'euro peut-il constituer une menace pour la suprématie du billet vert ? La question n'a pas qu'un intérêt intellectuel. Le dollar, la seule vraie monnaie mondiale aujourd'hui, est l'une des armes, essentielle, de la domination des Etats-Unis sur l'économie de la planète. Elle permet par exemple aux Américains d'orienter le commerce mondial en fonction de leurs intérêts propres ou d'attirer, dans les conditions les plus favorables, les capitaux dont ils ont besoin pour financer leur économie.

En fait, si l'euro voit le jour, il deviendra effectivement un compétiteur pour le dollar. Il pourrait concurrencer le billet vert dans chacune des fonctions que ce dernier remplit comme seule véritable monnaie mondiale.

Première fonction : celle de monnaie de réserve. Les banques centrales de tous les pays du monde ont dans leurs coffres des dollars, beaucoup de dollars, car elles ont confiance dans la monnaie américaine. Elles ont commencé, au début des années 70, à diversifier leurs réserves en accumulant aussi des deutschemarks. Mais, globalement, les dollars représentent toujours plus de 60 % des réserves détenues dans le monde. « *A moyen terme, l'euro sera nettement mieux placé que le deutschemark pour défier le billet vert* », estiment les économistes de la Commerzbank.

Autre fonction : l'instrument de placement. Avec sa monnaie, l'Europe pourra se doter d'un vaste marché financier unifié, liquide et attractif. Les grands investisseurs internationaux, asiatiques entre autres, seront tentés d'acheter, par souci de diversification de leurs portefeuilles, des titres européens émis en euros, des bons d'Etat ou des actions de sociétés. Le marché obligataire européen représente au moins 40 % de son équivalent américain. « *Il est possible que l'euro rattrape le dollar comme monnaie d'émission sur les marchés internationaux de capitaux* », expliquait à Washington Hilmar Koper, le patron de la Deutsche Bank.

POSSIBLE RÉÉQUILIBRAGE

Le dollar est aussi l'instrument de facturation très largement dominant dans le commerce mondial. Les échanges entre la France et la Chine se règlent en monnaie américaine. L'euro pourrait venir changer la donne. Il sera utilisé d'abord dans tous les échanges intra-européens. Mais il pourrait être utilisé aussi par des pays tiers, ceux d'Europe de l'Est d'abord, par exemple. Le billet vert est enfin la monnaie dans laquelle la plupart des prix mondiaux de référence s'expriment – ceux du pétrole comme ceux du maïs. Là aussi, à plus long terme sans doute, la situation pourrait changer.

L'euro, monnaie de la principale puissance économique et commerciale du monde, pourrait donc constituer une menace pour la suprématie du billet vert. A l'instar de M. Koper, la plupart des experts estiment néanmoins que « *le dollar américain conservera pendant longtemps encore son rôle dominant, l'euro devenant de plus en plus nettement le véritable numéro deux* ». Il devrait donc y avoir en réalité un rééquilibrage autour de trois monnaies : le dollar, le yen et l'euro.

Les Américains veulent bien aujourd'hui en apprécier l'ampleur. Il ne faudrait pas, à leurs yeux, que ce rééquilibrage remette en cause leur capacité d'emprunt et leur domination de l'« industrie » financière mondiale. Au Trésor américain, Robert Kahn, un homme proche de Larry Summers, le secrétaire aux affaires économiques internationales, a été chargé de bien apprécier le risque.

Attractif, l'euro n'aura-t-il pas ensuite tendance à s'apprécier vis-à-vis du dollar, à être en permanence surévalué par rapport à la devise américaine ? C'est là la crainte qu'expriment déjà, par anticipation, certains responsables politiques français et de nombreux experts. Ceux de la Commerzbank par exemple, écrivent, dans une de leurs notes récentes que « *si l'euro est au moins aussi fort que le deutschemark, son rôle international sera à l'évidence plus important que celui du deutschemark, ce qui tendra à le faire monter vis-à-vis du dollar, du yen et du franc suisse, au grand dam des exportateurs européens* ».

IMAGINER UNE COHABITATION

Un autre élément pourrait pousser à la hausse, puis à la surévaluation, l'euro : c'est la quête de crédibilité dans laquelle la banque centrale européenne devra s'engager. Cette jeune institution devra en effet, dès le démarrage de l'union monétaire, convaincre les marchés financiers de son autorité et de sa capacité à assurer la stabilité des prix, son seul objectif d'après le Traité de Maastricht. Pour cela, la Banque centrale européenne pourra être tentée par la surenchère et avoir intérêt à entretenir, comme instrument de lutte contre l'inflation, un euro surévalué.

Le risque existe, mais, comme le fait remarquer la Commission de Bruxelles, il ne doit pas être surestimé. En effet, une fois l'euro créé, la parité entre l'euro et le dollar aura beaucoup moins d'importance pour l'économie française et pour l'économie européenne dans son ensemble que n'en ont actuellement les relations entre le franc et le mark d'une part et le billet vert de l'autre.

Unifié, le continent européen se trouvera en effet peu ou prou dans la même situation que les Etats-Unis aujourd'hui, celle d'une grande puissance peu dépendante de la valeur externe de sa monnaie. Avec l'euro, les Européens pourront découvrir les charmes du *benign neglect*, de la négligence vis-à-vis de l'extérieur.

Appelé à commenter, lundi 30 septembre, devant l'European Institute, la perspective de l'euro, Robert Kyle, le conseiller spécial du président Clinton chargé des questions économiques internationales, expliquait qu'il préférait « *laisser ses voisins de palier, les Européens, se disputer ensemble plutôt que de donner son avis* ». L'euro ne conduit pas pourtant qu'à de petites chamailleries familiales internes à l'Europe. Il est aussi un défi pour l'ensemble du système financier international. La cohabitation entre l'euro et le dollar contraindra certainement, un jour, à un nouveau dialogue, difficile sans doute, entre le Vieux et le Nouveau monde.

Erik Izraelewicz

(Cette analyse, envoyée de *Washington*, est dédiée à François Renard, notre confrère disparu le 28 septembre. Elle aurait provoqué chez lui, sur un sujet qu'il maîtrisait mieux *que tous*, des questions et des critiques. Elles nous manquent.)

RECTIFICATIF

CANTONALE PARTIELLE DE NICE

Contrairement à ce que nous avons écrit, Bruno Miraglia, conseiller général RPR et candidat malheureux à l'élection cantonale partielle des 22 et 29 septembre dans le septième canton de Nice (*Le Monde* des 25 septembre et 1er octobre), a, après son échec au premier tour, apporté son soutien au candidat officiel du RPR, Jean Masséna, pour le second tour.

Le Monde

ÉDITORIAL

TGV : signal d'alarme

ANNE-MARIE IDRAC, secrétaire d'Etat aux transports, a sonné, mardi 1er octobre, l'heure du repli en matière de construction de nouvelles lignes TGV. Mme Idrac, qui a souhaité retrouver un « *équilibre entre le souhaitable et le possible* », a annoncé un rééchelonnement du programme de TGV, assorti d'un recours au train pendulaire. Le TGV-Est sera le premier équipement de ce type, nouveau en France.

Le choix du pendulaire revient à abandonner une technologie française, qui a fait ses preuves, au profit de projets déjà mis au point dans d'autres pays, comme l'Italie, alors même que la SNCF a longtemps repoussé le pendulaire, précisément par une sorte de « chauvinisme » technologique. Ce tête-à-queue stratégique n'efface pas la réussite du TGV qui a pu, en France, enrayer la chute de la fréquentation dont pâtissent tous les réseaux ferroviaires du monde.

En revanche, le TGV a poussé la SNCF à commettre deux erreurs : elle n'a eu d'yeux que pour cette technologie, oubliant son réseau classique et s'est lancée dans une politique tarifaire centrée sur la grande vitesse qui a indisposé une partie de sa clientèle.

Le TGV pendulaire peut devenir, en utilisant les voies existantes, un outil d'aménagement du territoire, en raccourcissant le temps de transport vers de nouvelles villes de province. A bon compte : rien de comparable entre le surcoût de 15 % entraîné par les matériels pendulaires et les dizaines de milliards requis pour la construction de voies à grande vitesse. De même, des rames de TGV moins longues pourraient réduire le prix du déplacement vers des destinations peu fréquentées.

Il reste que, mal expliqué, le recours au pendulaire peut apparaître comme un TGV « au rabais », notamment pour les Alsaciens et les Lorrains. A l'origine, en effet, le TGV-Est était un projet plus politique qu'économique, destiné à ancrer Stasgourg au cœur de l'Europe, grâce au raccourcissement des distances, avec Paris comme avec l'Allemagne. En outre, les élus locaux ont souvent, vis-à-vis du TGV, une sorte de révérence irrationnelle.

Pourtant, cette innovation n'a pas toujours eu, en matière d'aménagement du territoire l'effet attendu. Le TGV a favorisé le développement de métropoles dynamiques, comme à Rennes, mais il n'a pas enrayé le déclin des zones en difficulté, comme au Creusot.

Malgré tout, le recul du gouvernement – même atténué par Jacques Chirac, qui a tenu à rappeler que le TGV-Est reste une « *priorité* » – est symbolique d'une époque où la paupérisation de l'Etat et des collectivités locales vient contrecarrer une volonté politique maintes fois réaffirmée.

Certes, grâce aux investissements réalisés pendant les « Trente glorieuses », la France est l'un des pays européens les mieux dotés en matière d'infrastructures de transports. L'Hexagone ne connaît pas encore une dérive « à l'anglaise », marquée par un délabrement massif, qui s'aggrave d'année en année, des équipements publics. Mais la réduction drastique du programme de TGV est, de ce point de vue, une sorte de signal d'alarme.

Le visionnaire largué *par Philippe Bertrand*

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Depuis son entrée en fonction, voyant son parti englué dans la panade des financements occultes, le ministre de la justice cherche une porte de sortie qui permette aux siens d'échapper aux sanctions. L'opération Rassat n'est que la dernière [tentative] en date. Menée à son terme, elle ferait reculer d'un pas de géant la liberté d'expression en France.

LA STAMPA
Sergio Romano

■ Tous, ou presque, voudraient que nous fassions partie de l'union monétaire parce que personne ne peut désirer qu'un pays économiquement et commercialement important ait un pied dedans et un pied dehors. Ou qu'il appartienne au marché unique, mais ne soit pas lié à la discipline budgétaire des autres membres. Les déclarations de Chirac révèlent cette préoccupation. La France dit à haute voix ce que les autres disent avec discrétion. Poussés dans leur retranchement, tous nos partenaires admettent que l'Italie hors de l'Union représente un risque. Mais personne n'est disposé à accepter qu'elle entre dans l'Europe avec le fardeau de ses ambiguïtés, de ses réserves mentales et de ses faiblesses congénitales.

LA REPUBBLICA
Antonio Polito

■ Des forces puissantes en Europe considèrent avec horreur l'hypothèse de l'entrée de la lire dans la monnaie unique. Et ce n'est pas parce qu'elles participent à un complot international à nos dépens ou parce qu'elles sont animées par quelque « répulsion ethnique » à l'encontre des Italiens. Dans votre copropriété, accepterez-vous jamais un locataire qui laisse s'accumuler les immondices dans les escaliers ou qui ne répare pas les tuyauteries qui fuient ? Personne n'accepterait de mettre en péril la valeur de ses propres biens pour faire plaisir à un voisin. De même, personne n'acceptera de partager sa propre monnaie avec un pays dont les comptes ne sont pas en règle, dont l'inflation menace toujours ou dont les dépenses pour payer les retraites échappent à tout contrôle.

Les Français « interdits » d'Internet ?

COMPTERAIT-ON aujourd'hui six millions de Minitel en France si les premiers appareils n'avaient pas été offerts aux abonnés de France Télécom ? C'est bien peu probable. Or, Internet, le réseau mondial de communication télématique qui compte entre trente-cinq et cinquante millions d'utilisateurs et qui est l'objet quotidien de colloques, rapports et sondages, connaît un sort exactement inverse. La TVA maximale (20,6 %) appliquée aux ordinateurs et autres produits informatiques, met le « ticket d'entrée » sur le réseau télématique mondial aux alentours de 10 000 francs. Qui aurait payé ne serait-ce que le dixième pour acquérir un Minitel lorsque les services balbutiaient encore sur le réseau Télétel ?

Il n'est pas étonnant que la France fasse figure de lanterne rouge des grands pays industrialisés en matière de taux de connexion sur Internet. Pas plus de 1 % de ses foyers connaissent les joies et les déceptions des pionniers de la « toile ». Simple retard compensé par le « capital Minitel » ou vrai ratage d'un tournant historique ? La question ne peut plus être éludée. C'est l'ensemble des outils de communication, de la simple ligne téléphonique à la télévision par câble ou par satellite en passant par le téléphone cellulaire, qui se trouvent sous-employés en France. Même constat pour l'informatique. Les familles françaises sont deux fois moins équipées d'ordinateurs que leur homologues américaines. Les entreprises n'échappent pas au sous-investissement. Les dépenses des sociétés américaines dépassaient de 50 % celles des entreprises françaises en 1994. Depuis, l'écart se creuse.

Il serait peut-être temps de ne plus considérer Internet comme un simple gadget anglo-saxon mais plutôt comme un révélateur. L'inappétence de la société française envers la communication au sens le plus large pourrait avoir de graves conséquences. Le XXIe siècle considérera sans doute le Minitel avec le respect que l'on doit aux dinosaures technologiques. France Télécom sera le seul, alors, à rêver à ces temps bénis où les milliards de francs tombaient tout seuls dans son escarcelle. D'ici là, la question est de savoir quelle attitude la France va adopter face à deux enjeux majeurs.

Industriel d'abord. Après les errements anarchiques des débuts d'Internet, une véritable industrie est en train de naître. Quelle place y occuperont les entreprises françaises ? Alcatel et Matra, qui ont fabriqué les Minitel payés par l'Etat, ne sont pas présents sur le marché des ordinateurs. Est-ce pour cette raison que ces derniers sont si coûteux ? La bataille, qui se focalisait autour des ordinateurs personnels, va se déplacer sur le terrain des ordinateurs de réseau, des appareils moins coûteux (environ 2 500 francs) et spécialisés dans la consultation d'Internet. Mais, là encore, les acteurs sont américains et japonais. Au-delà du matériel, ce sont tous les services qui risquent d'échapper à la France si son marché intérieur du trafic sur Internet ne se développe pas.

INCITER SINON SUBVENTIONNER

L'enjeu culturel n'est pas moins décisif. Consulte-t-on une encyclopédie sur Minitel ? Y visite-t-on des musées ? Y rencontre-t-on des correspondants répartis sur toute la planète ? Y lit-on le journal ? Ceux qui se lamentent aujourd'hui sur la domination de la langue anglaise pourraient plutôt s'interroger sur la faiblesse de la présence française. Car rien n'empêche de rendre accessible aux internautes tout le contenu de la Bibliothèque de France. Il suffit pour cela de numériser son contenu et de connecter cette banque de données au réseau mondial. Il n'existe pas d'instance américaine privilégiant l'anglais sur Internet. Mais personne ne va y transférer nos services Minitel à notre place. Une part importante du contenu francophone d'Internet est d'origine canadienne : preuve que, même avec les moyens modestes du Québec, il est possible d'exister sur le réseau télématique mondial.

La question de savoir si Internet a de l'avenir fait penser à celle que certains ont dû se poser lorsque les automobiles tombaient sans arrêt en panne, quand les routes n'étaient pas encore goudronnées. Au même moment, la France est au contraire dans le peloton de tête pour... le taux de chômage. Y a-t-il un lien entre ces deux résultats ? La question n'est pas saugrenue. Lorsque le marché automobile faiblit, les mesures gouvernementales d'aides aux constructeurs (quota, baisse de la TVA, primes) ne tardent pas. Faute de constructeurs d'ordinateurs grand public, est-il raisonnable de mettre Internet en position de faiblesse au point de rendre notre retard irrattrapable ?

S'agit-il de préserver, jusqu'en 1998, le pactole de France Télécom (10 milliards de francs de bénéfice en 1996) ? Ce calcul serait à courte vue. Sans doute ne serait-il pas raisonnable, dans la situation économique actuelle, de subventionner l'achat de micro-ordinateurs. Mais si cet équipement était enfin considéré comme un outil au moins aussi éducatif et culturel que ludique, peut-être pourrait-on réduire les taxes de produit de luxe qui pèsent sur lui. Le succès des opérations ponctuelles de promotion en grandes surfaces démontre que le prix demeure l'un des principaux handicaps à l'acquisition d'ordinateurs par les familles. N'est-il pas urgent de le lever ?

Michel Alberganti

TRANSPORTS Eurotunnel est parvenu mardi 1er octobre à un accord avec ses banques créancières pour restructurer sa dette, proche de 70 *milliards de francs*. Ce plan devait être aprouvé mercredi par le conseil d'administration d'Eurotunnel. Il sera présenté aux principales banques créancières vendredi. ● LES DETAILS de la *restructuration* seront rendus publics en début de semaine prochaine. A l'issue de quoi, la cotation du titre, suspendue depuis le 30 septembre, reprendra. ● LES BANQUIERS reconnaissent les talents de négociateurs de Patrick Ponsolle, président d'Eurotunnel, qui a réussi à sauver les actionnaires de la faillite. Juridiquement, ceux-ci n'avaient droit à rien. ● LE SUCCES de ce plan dépendra des recettes futures d'Eurotunnel. ● LES MÉSAVENTURES *du tunnel* remettent en cause le financement entièrement privé des infrastructures.

Eurotunnel a signé un accord avec ses banquiers pour restructurer sa dette

Les actionnaires de la société concessionnaire du tunnel sous la Manche évitent la faillite. Ils doivent, comme les 225 établissements créanciers, approuver ce plan. Le redressement financier dépendra des performances commerciales de l'entreprise

EUROTUNNEL a signé, mardi 1er octobre, peu après 18 heures, un accord avec ses banques créancières pour restructurer sa dette, proche de 70 milliards de francs. La tension a duré jusqu'au dernier moment : la mission des mandataires *ad hoc*, Robert Badinter et Lord Wakeham, chargés par le tribunal de commerce de Paris de concilier les intérêts d'Eurotunnel et de ses créanciers, s'est achevée lundi 30 septembre à minuit sans qu'un accord ait été signé, même si les grandes lignes en étaient acquises.

Le plan devait être soumis mercredi au conseil d'administration d'Eurotunnel et vendredi par les six banques négociatrices (BNP, Crédit lyonnais, Midland, Natwest, CECA et BEI) au pool des 24 principales banques créancières. Les détails précis ne seront rendus publics qu'en début de semaine prochaine. La cotation des titres, suspendue lundi à Paris, Londres et Bruxelles, ne devrait pas reprendre avant le début de la semaine prochaine.

Le plan – qui sera très complexe et fera appel à de multiples outils financiers – répond aux exigences des banques et des actionnaires. Les premières, qui consentent des sacrifices sur leurs intérêts, n'abandonnent pas le principal de leur dette. Les actionnaires actuels conserveront la majorité du capital de l'entreprise et profiteront de son éventuel redressement.

M. PONSOLLE GRAND VAINQUEUR

Le grand vainqueur, de l'avis de tous, et notamment des banquiers, est Patrick Ponsolle, coprésident d'Eurotunnel : *« c'est lui, et lui seul, qui a tenu le flambeau. Il a joué son rôle jusqu'au bout »*, reconnait un banquier. Exigeant toujours plus, M. Ponsolle a fini par liguer contre lui ses propres conseillers, qui l'incitaient à signer plus vite.

L'affaire avait mal commencé. Normalement, en cas de défaillance financière, les actionnaires sont dédommagés après les banquiers, à moins qu'ils ne soient capable de réinjecter des fonds dans l'affaire, ce qui n'était pas le cas. Les banquiers disposaient en outre d'un superprivilège qui leur permettait de se saisir de l'ouvrage en vertu d'un traité gouvernemental signé entre la France et la Grande-Bretagne : c'est le fameux droit de substitution.

Dans l'entourage d'Eurotunnel, on reconnaît aujourd'hui que ce droit était juridiquement valable et que les actionnaires étaient moins protégés que s'ils avaient été soumis à la simple loi des faillites française. *« Dans cette partie de poker, les banquiers avaient déjà étalé trois as. Patrick Ponsolle n'avait qu'un valet, mais il fallait qu'il leur fasse croire qu'il avait plus qu'eux »*, explique un proche d'Eurotunnel.

Les banquiers ont cédé parce qu'une faillite d'Eurotunnel aurait été catastrophique pour eux. Les établissements français, à commencer par le Crédit lyonnais et la BNP, ne pouvaient pas se permettre de passer des provisions de plusieurs milliards de francs. Commercialement, les banques, qui ont souvent conseillé aux petits épargnants d'acheter des titres Eurotunnel, en auraient supporté les retombées.

« En droit, les actionnaires gagnent, tant mieux, ils perdent, tant pis », déclare Jean-Pierre Mattei, président du tribunal de commerce de Paris. *« Mais on pouvait difficilement admettre en équité que les petits porteurs qui avaient apporté 23 milliards de francs au projet restent sur le bord du chemin. Aujourd'hui, la pérennité de l'entreprise est assurée. Les actionnaires n'ont plus zéro, ils ont quelque chose »*, poursuit-il. Il se réjouit du succès de la procédure française de règlement amiable des difficultés des entreprises.

Objectivement, tout le monde a intérêt à avoir un discours très optimiste. La direction d'Eurotunnel devra faire approuver ce plan par ses actionnaires réunis en assemblée générale. La dernière assemblée, le 27 juin, a montré que les associations d'actionnaires étaient capables de réunir une minorité de blocage et que rien ne pouvait se faire sans leur accord. Les banquiers négociateurs doivent de leur côté convaincre les 225 banques créancières d'approuver ce plan à l'unanimité.

En réalité, on ne connaîtra le gagnant de ce plan de restructuration que dans plusieurs années. La restructuration a été établie sur des prévisions de recettes futures d'Eurotunnel. Si la réalité se révèle inférieure aux prévisions et que la guerre des prix continue de sévir sur le trafic transmanche, le plan de remboursement des banques sera difficile à tenir. L'action Eurotunnel stagnera pendant de longues années. Les intervenants assurent toutefois que ce plan doit éviter toute rechute. Dans l'entourage d'Eurotunnel, on espère que le marché saluera favorablement le plan de restructuration. Mais on estime qu'une envolée du cours de Bourse – l'action cotait vendredi 27 septembre 9,15 francs avant sa suspension – ne serait pas justifiée.

Ar. L.

Mobilisation en Allemagne contre la baisse des indemnités maladie

COLOGNE
de notre correspondant

En Allemagne, l'application de la loi de réduction des indemnités de maladie a été saluée par un concert de protestations, mardi 1er octobre. A l'appel du syndicat IG Metall, quelque 140 000 salariés de la métallurgie ont observé des arrêts de travail, essentiellement dans le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le constructeur automobile Mercedes, filiale de Daimler-Benz, premier industriel à avoir décidé d'appliquer le nouveau texte, a été le plus touché. Des débrayages massifs ont eu lieu également chez Opel et Ford.

Les syndicats ont profité de cette journée pour marteler leur opposition à l'une des mesures les plus controversées du « programme pour l'emploi et la croissance » mis en place par le gouvernement. La loi votée le 13 septembre réduit les indemnités de maladie de 100 % à 80 % du salaire.

« AUTOMNE CHAUD »

IG Metall a reçu mardi le soutien d'un allié de poids, l'OTV, le syndicat des services publics et des transports, dont le président a déclaré, à Stuttgart : *« Les patrons et le gouvernement doivent le sentir : cela suffit, plus un pas contre l'Etat social ! »* Brandissant la menace d'un *« automne chaud »*, les syndicats veulent dissuader le patronat de suivre l'exemple de Daimler-Benz. Ils mettent en avant le cas du constructeur de voitures de sport Porsche, favorable au maintien des indemnités complètes.

Pour eux, les entreprises souhaitant les réduire (Siemens, Continental, Mannesmann, BASF) rompent les conventions collectives en vigueur. Très motivés par une baisse des coûts salariaux, les chefs d'entreprise concernés ne sont évidemment pas de cet avis.

Les syndicats ne veulent pas relâcher leur pression sur Daimler-Benz, qui cristallise les protestations. Cette fermeté a incité le directeur du personnel à lancer un appel aux négociations entre les syndicats et les associations patronales, alors que le Parti social démocrate a proposé, lundi, de réintroduire les indemnités de 100 % en cas de victoire aux élections de 1998.

Philippe Ricard

L'impossible financement privé du « chantier du siècle »

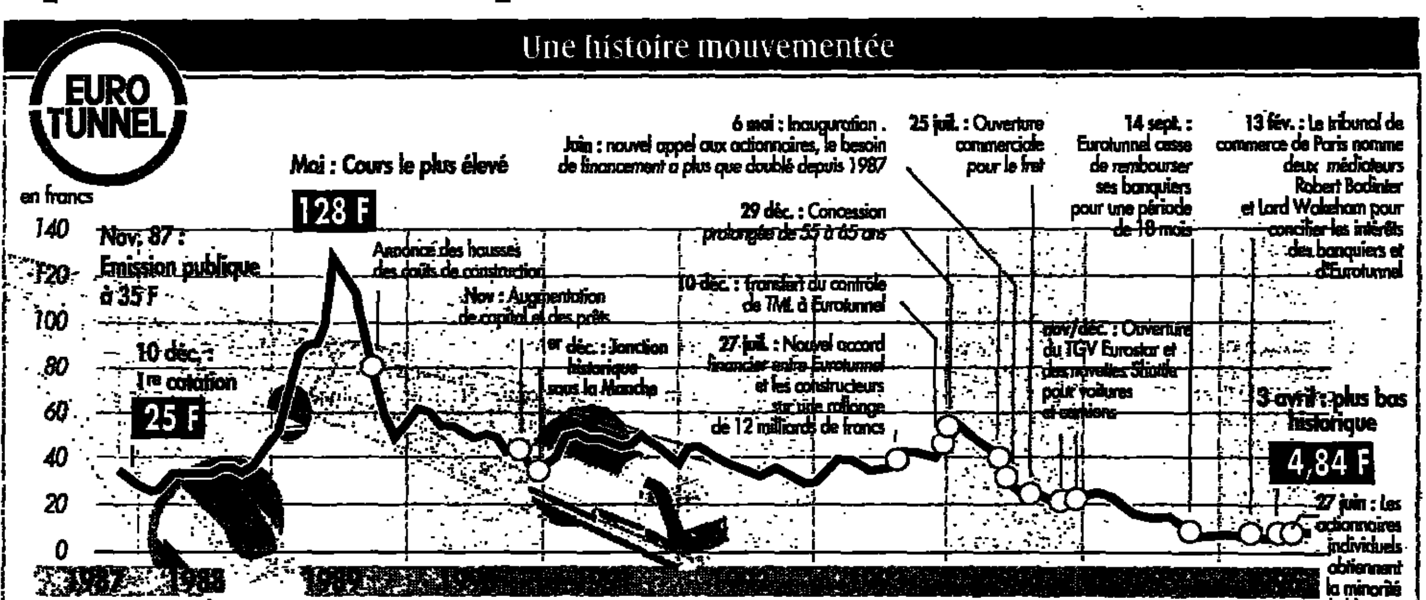

EUROTUNNEL est sauvé, mais ses actionnaires et banquiers mettront des années avant de retrouver leur mise initiale. L'entreprise est certes devenue premier transporteur du trafic *transmanche*, elle bat des records d'affluence, mais, à l'image d'Eurodisney, l'échec financier du *« chantier du siècle »* demeure. Il montre les limites du financement privé des infrastructures publiques.

ANALYSE

L'aventure avait commencé dans l'euphorie. Le 20 janvier 1986, le président de la République française, François Mitterrand, et le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, annoncent à Lille que c'est le projet de France-Manche/Channel Tunnel Group – la future société Eurotunnel –, présenté par un pool de banques et de constructeurs, qui a été retenu. Pour les Français, bâtisseurs dans l'âme et amoureux des infrastructures, un rêve qui remonte à 1751 est en passe de se réaliser. Certes, il a fallu céder aux exigences de Margaret Thatcher : le tunnel sous la Manche ne doit pas coûter un penny au contribuable. C'est donc un projet entièrement financé sur fonds privés qui voit le jour. A l'époque, nul ne s'en émeut vraiment. Un vent de libéralisme souffle sur l'Europe. Ce que les Etats n'ont jamais réussi à faire, des entrepreneurs privés pensent le réaliser sans peine, pour le plus grand bien de la collectivité. Tous espèrent s'enrichir : constructeurs, banquiers, compagnies de chemin de fers, et les actionnaires auxquels est promis un rendement annuel de 18 %.

La réalité sera cruelle. Dès le début, les deux présidents d'Eurotunnel, André Bénard et Sir Alastair Morton, ont un seul objectif : mener coûte que coûte le projet à son terme, pour parachever l'exploit technique, quitte à sacrifier leurs bailleurs de fonds. Ils ne se soucient guère des 310 OOO actionnaires, dont 200 000 français, qui, répondant à l'appel des banquiers et des constructeurs, ont investi 7,7 milliards de francs en 1987.

UN COÛT DE 46,5 MILLIARDS

Ils multiplient les concessions aux banquiers et aux constructeurs, réunis dans le consortium Trans-Manche Link (TML). Le coût total de la construction, hors frais financiers, a bondi de 28,7 milliards de francs en 1987 à 46,5 milliards en 1994. *Une addition qu'Eurotunnel* doit payer, le contrat avec les constructeurs étant mal ficelé. Non associés à la réussite financière du projet, les constructeurs n'ont pas de scrupules à surfacturer Eurotunnel. Illustration caricaturale : la société a payé à TML deux navettes pour poids lourds 538 millions de francs ; début 1996, Eurotunnel a commandé deux navettes supplémentaires moins sophistiquées remplissant les mêmes fonctions pour... 136 millions de francs. *« Nous avions besoin de Jeeps. On nous a vendu des Rolls »*, se plaignait Georges-Christian Chazot, directeur général d'Eurotunnel début 1996.

Pour obtenir des prêts supplémentaires début 1994, la direction d'Eurotunnel s'est engagée à réaliser une troisième augmentation de capital. Elle sait qu'elle court à la catastrophe financière, mais elle veut pouvoir assurer la mise en exploitation du tunnel. *« Je pense que nous aurions dû suspendre le paiement des intérêts de notre dette dès la fin de 1993 »*, reconnaissait Sir Alastair Morton début 1996.

Pour justifier leur volontarisme, les dirigeants d'Eurotunnel ont supposé que le tunnel sous la Manche fonctionnerait parfaitement le jour de sa livraison. Le rodage a été lent et difficile, émaillé d'incidents techniques. Prévue pour juin 1993, l'inauguration n'a eu lieu qu'en mai 1994 et le tunnel n'a réellement ouvert ses portes que fin 1994. Ce retard, relativement minime pour un chantier de cette ampleur, a provoqué une perte définitive de chiffre d'affaires et une augmentation des frais financiers d'une vingtaine de milliards de francs.

La société a fait des projections de trafic et de recettes irréalistes : sans expérience de la gestion des infrastructures et du marketing des voyages, elle croyait balayer les ferries. Elle n'avait pas prévu la guerre des prix qui sévirait sur le trafic transmanche et qui ferait baisser son chiffre d'affaires.

Les Etats portent aussi leur part de responsabilité. Obsédée par la sécurité dans le tunnel, la conférence intergouvernementale de sécurité se fait chaque jour plus exigeante, l'ouvrage devant résister à toute catastrophe ou attentat. Mais elle n'apporte pas de contreparties financières. Pour soutenir aéroports et compagnies de ferries, les Etats prolongent de 1993 à 1999 le système des ventes hors taxes à l'intérieur de l'Union européenne. Enfin, les Britanniques n'ont jamais construit la ligne à grande vitesse entre Londres et Folkestone, qui aurait permis de relier Paris à Londres en moins de deux heures et demi.

Les Britanniques, premiers bénéficiaires du projet, l'ont peu financé : les banques anglaises ne représentaient que 12 % des prêts consentis à Eurotunnel, loin derrière le Japon (23 %), la France (19 %) et l'Allemagne (13 %). Sur 750 000 actionnaires, on compte environ 615 000 Français et 135 000 Britanniques. Les Français ont eu un comportement de spéculateurs en achetant leurs titres au plus haut lorsque le cours de l'action s'envolait à 128 francs en 1989. De 200 000 en 1987, leur nombre atteignait 436 000 fin 1989. Parmi eux, des malheureux qui n'auraient jamais dû acheter des actions, telle cette femme qui a reçu, lors de son divorce, 150 000 francs en titres Eurotunnel pour s'acheter un logement ou ce préretraité qui a investi dans l'affaire l'essentiel de sa prime de licenciement. *« Ces naïfs ont été attirés par les banquiers »*, reproche-t-on chez Eurotunnel.

Pragmatiques, les Britanniques ont retenu la leçon. La construction et l'exploitation de la ligne à grande vitesse qui reliera Londres à Folkestone en 2002 n'ont pas été confiées à une société créée *ex nihilo*. Le projet – qui sera introduit en Bourse en 1997 – sera centré autour d'actionnaires forts, associés à son financement, sa construction et son exploitation. On y retrouve Virgin, présidé par le flamboyant Richard Branson, le groupe d'ingénierie américain Bechtel et la banque d'affaires britannique SBC Warburg. La concession accordée est d'une durée de 999 ans, contre 65 ans seulement pour Eurotunnel. Surtout, l'Etat britannique n'hésite pas à subventionner ce projet de 3 milliards de livres (plus de 24 milliards de francs) à hauteur de 1,4 milliard pour en assurer la viabilité financière.

Arnaud Leparmentier

Le gouvernement abandonne sa politique du tout-TGV

LE **TGV** n'est pas mort, mais le programme de construction de 2 300 kilomètres de lignes nouvelles va être rééchelonné pour des raisons d'économie. Cette révision remettra notamment en cause le TGV-Est : les industriels français vont devoir intégrer une nouvelle technologie, dite pendulaire, et c'est la ligne rapide Paris-Strasbourg qui l'expérimentera. Elle sera réalisée par tranches successives, les échéances restant à préciser. Invitée à clore, mardi 1er octobre, le colloque de l'Institut d'histoire de l'industrie sur « l'ambition TGV », Anne-Marie Idrac, la secrétaire d'Etat aux transports, a expliqué ce changement de doctrine : *« Nous avons voulu aller trop vite en voulant tout, tout de suite. »* Le gouvernement a chargé Philippe Rouvillois, ancien président de la SNCF, de proposer *« une progression réaliste dans le temps et dans l'espace »* du réseau à grande vitesse. Ce qui conduira à réviser le schéma TGV de 1992 prévoyant la construction de 2 300 kilomètres de lignes nouvelles pour un coût de plus de 200 milliards de francs. Alors que, dans le nouveau contexte concurrentiel, la rentabilité financière des projets se situe entre 1 % et 3,5 %, le gouvernement explique que l'*« enveloppe financière allouée par les pouvoirs publics sera l'élément déterminant des programmes futurs »*, quelle que soit la créativité de l'ingénierie financière privée qui pourrait être appelée à la rescousse.

La secrétaire d'Etat aux transports a indiqué que le programme TGV était désormais *« un projet pour une génération »*. Anne-Marie Idrac préconise un *« phasage »* des projets, c'est-à-dire une réalisation progressive par tranches avec optimisation des lignes existantes en attendant les nouvelles. Dans ce contexte, le gouvernement appuiera la mise au point du TGV pendulaire, en concentrant sur ce projet les ressources financières apportées par le programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres.

Ce train permettra d'associer la technologie de la grande vitesse, développée par la France, et celle du train pendulaire, maîtrisé par les industriels allemands et italiens, qui permet, grâce à l'inclinaison du train dans les virages, de conserver une vitesse moyenne plus rapide que celle d'un train classique. Le principal avantage de ce train hybride est d'être capable de rouler à 300/350 km/h sur les lignes nouvelles à grande vitesse et à 200/220 km/h sur les lignes existantes. Les constructeurs de matériel, GEC-Alsthom en tête, ont promis un prototype pour fin 1997 et des matériels de série pour l'an 2000.

Christophe Jakubyszin

Lire aussi notre éditorial page 13

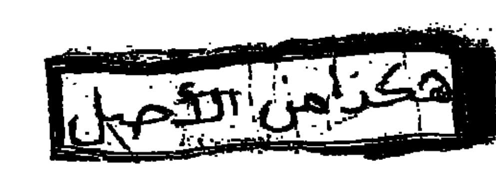

Certains fournisseurs jugent excessif le contrôle des prix exercé par France Télécom

Les industriels demandent l'arbitrage du ministère de la poste

Des fournisseurs de centraux téléphoniques jugent trop poussés les contrôles de prix pratiqués par leur client, France Télécom. Cette prérogative lui donnerait accès à des informations confidentielles. Le Syndicat des industries des télécommunications va demander à la direction générale de la poste, l'autorité de réglementation, quelle conduite adopter à la suite de la transformation de France Télécom en société anonyme début 1997.

LES FABRICANTS français de centraux téléphoniques et de matériels de transmissions commencent à s'agacer des méthodes employées par leur principal client, l'exploitant téléphonique France Télécom, pour s'assurer de la « *justesse* » des prix qu'ils lui facturent. Ils s'apprêtent à saisir de ce problème la direction générale des postes et télécommunications (DGPT), l'organisme chargé de la bonne marche du secteur des télécommunications en France.

« *France Télécom continue à se comporter comme une administration monopolistique* », dénonce le PDG d'un constructeur de matériels destinés aux réseaux publics de l'exploitant, pour qui ce n'est pas, en soi, la pratique du contrôle de prix qui est critiquable, mais plutôt son étendue.

« *Nous n'avons pas d'objection à laisser France Télécom accéder à nos comptes, compte tenu notamment de ce qui s'est passé dans l'affaire des surfacturations supposées d'Alcatel-CIT* », souligne l'intéressé. « *Mais cet accès donne aussi à France Télécom des informations sur les prix, les délais, ainsi que les niveaux de commandes que nous pouvons avoir avec certains de ses concurrents, comme la Générale des eaux ou Bouygues. Et cela est inacceptable.* »

Cette problématique intervient dans un contexte marqué par la perspective d'une nouvelle baisse des commandes, en volume, d'équipements pour les réseaux publics de France Télécom pour les deux années à venir. Examinée par l'ensemble de la profession jeudi 26 septembre, lors d'une réunion du Syndicat des industries des télécommunications (SIT), elle a été reformulée de façon un peu plus diplomatique pour la rédaction de la demande d'arbitrage qui va être adressée à la DGPT.

« CADRE CONTRACTUEL »

Soulignant que France Télécom perdra son statut d'exploitant public pour se transformer en société anonyme le 1er janvier 1997, puis placera une partie de son capital en Bourse en avril, le SIT interroge tout d'abord l'autorité de réglementation sur l'opportunité, dans ce nouveau cadre, du maintien des prérogatives de l'opérateur en matière de contrôle des prix sur ses fournisseurs français.

Dans l'hypothèse d'une réponse positive à cette première question – ce que le représentant d'un des industriels concernés considère comme « *probable* », 51 % du capital de France Télécom devant rester aux mains de l'Etat –, le SIT demande que soit examinée la possibilité d'étendre ce contrôle des prix à l'ensemble des constructeurs, y compris ceux d'origine étrangère.

« *Le contrôle des prix nous est imposé par la loi, comme à toute entreprise publique qui passe des marchés* », indique la direction de France Télécom, ajoutant qu'elle « *ne voit pas de quelle façon il peut y avoir pour* [elle] *un avantage concurrentiel* » dans la pratique de ces contrôles.

Soulignant que « *si, dans l'avenir, la concurrence devient totale entre exploitants de services de télécommunications, ce qui va être le cas à partir de début 1998, mais aussi au niveau des fournisseurs d'équipements* », la direction de France Télécom se montre ouverte à toute évolution : « *Nous sommes prêts à nous inscrire dans un cadre contractuel avec les industriels, dans la mesure où la loi nous le permettra.* » Le problème du contrôle des prix par France Télécom a été pendant de longs mois, en 1994 et en 1995, au cœur de l'affaire des surfacturations supposées d'Alcatel-CIT aux dépens de l'exploitant. La filiale française d'Alcatel a été accusée de falsifier ses factures. Plusieurs mises en examen ont été prononcées à l'encontre de dirigeants de l'entreprise.

A la suite de cette affaire, France Télécom a modifié ses procédures. L'exploitant a abandonné les conventions sur trois ans négociées avec ses fournisseurs, à travers lesquelles les prix de vente étaient préalablement fixés, pour adopter un système d'appels d'offres.

L'effet de ce changement de méthode reste encore limité pour ce qui concerne les achats de centraux téléphoniques. France Télécom, qui se fournit chez Alcatel CIT et Matra MET, ne peut du jour au lendemain choisir un troisième fournisseur. La remise à niveau de ses équipements, prévus pour durer, ne peut être réalisée que par celui qui les a fabriqués. L'opérateur est donc pieds et poings liés.

Cette « *dépendance* » pourrait devenir dangereuse. Selon un expert du secteur, « *il ne faudrait pas qu'en supprimant le contrôle des prix, les industriels puissent se montrer corrects au niveau des prix de vente de leurs équipements, mais se rattraper lorsqu'ils facturent les remises à niveau* ».

Philippe Le Cœur

L'indice Dow Jones atteint un nouveau record historique

Le seuil des 5 900 points a été franchi

« *TOUT EST pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles* » : cette citation tirée du *Candide* de Voltaire s'applique parfaitement aux marchés financiers américains.

Le dollar continue à s'apprécier face à l'ensemble des devises, les taux d'intérêt à long terme baissent et Wall Street vient de battre un nouveau record mardi 1er octobre. L'indice Dow Jones a terminé la journée pour la première fois de son histoire au-dessus du seuil des 5 900 points. L'indice plus que centenaire affiche une hausse de plus de 15 % depuis le début de l'année, de 60 % depuis vingt-deux mois et de 740 % depuis quatorze ans. Il faut remonter aux années 20 – entre 1921 et 1929 – pour trouver des progressions d'une ampleur comparable.

La conjoncture semble, à la lumière des dernières statistiques sur l'économie américaine, exceptionnellement favorable. Après plus de cinq ans et demi de croissance, l'activité reste soutenue et ne s'accompagne pas des tensions inflationnistes tant redoutées en situation de plein emploi. La peur d'une surchauffe de l'économie avait inquiété en août les marchés financiers américains. Cette crainte s'estompe.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans est revenu mardi à 6,87 %, son niveau le plus faible depuis le 22 août. Il a profité de l'annonce, toujours mardi, d'un recul de l'indice d'activité du groupement national des directeurs d'achats américains à 51,7 % en septembre contre 52,6 % en août.

Le recul des taux à long terme s'est accéléré après la publication dans le quotidien australien *Financial Review* des commentaires du ministre des finances australien, Peter Costello, après une entrevue avec le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Celui-ci aurait souligné qu'il n'y a pas de risque immédiat d'inflation aux Etats-Unis.

Peugeot et Citroën baissent leurs prix à l'image de leurs concurrents

JACQUES CALVET, le président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, qui avait réuni des journalistes, mardi 1er octobre, à l'occasion du Mondial de l'automobile, s'est bien gardé d'annoncer clairement une baisse de certains de ses tarifs au 1er octobre. La question n'a pourtant pas manqué d'être posée. Avec la fin de la prime Juppé, le 30 septembre, et les révisions à la baisse des prix catalogues de ses principaux concurrents, à commencer par Renault, le sujet était d'actualité. En fait, comme les autres, les deux marques du groupe ont revu certains de leurs prix. Depuis le 1er octobre, la ZX de Citroën coûte en moyenne 4 000 francs de moins, la Xantia, 5 000 francs, et la Saxo 2 600 francs de moins. La 306 Peugeot coûte en moyenne 5 000 francs de moins et la 406, 6 000 francs.

DÉPÊCHES

■ **TAT : la filiale de British Airways** en France devrait perdre 160 millions de francs en 1996, portant ainsi à 1,5 milliard le total de ses pertes sur trois ans, et devrait revenir à l'équilibre en 1997.

■ **CHRYSLER : le constructeur automobile américain et le groupe allemand BMW** vont créer une société commune pour la fabrication de moteurs en Amérique latine pour un investissement total de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs).

■ **PLASTIC OMNIUM : les 300 salariés de l'usine de Bruay-Labuissière**, près de Béthune (Pas-de-Calais), se sont mis en grève, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT, mardi 1er octobre « *face au refus de la direction d'augmenter les salaires* ».

■ **ASSURANCES : les Etats-Unis et le Japon sont parvenus à un accord** intérimaire sur la libéralisation du marché japonais des assurances aux termes duquel ils se donnent jusqu'au 15 décembre pour régler définitivement leur différend, a annoncé mardi 1er octobre Charlene Barshefsky, la représentante américaine pour le commerce.

■ **SNCF : le trafic ferroviaire** était toujours perturbé, mercredi 2 octobre, sur le réseau banlieue Paris-Est en raison d'une grève entamée dimanche à l'appel des syndicats CGT, CFDT, et FGAAC.

Les offres d'Alcatel et de Lagardère Groupe inquiètent les syndicats de Thomson

ALCATEL ALSTHOM ? Lagardère Groupe ? Le repreneur de Thomson SA, maison mère de Thomson-CSF (électronique militaire et professionnelle) et de Thomson Multimédia (électronique de loisirs), sera prochainement choisi par le gouvernement.

Dans l'attente de cette décision, les syndicats CFDT et CGC de Thomson SA ont décidé de se faire à nouveau entendre. Avec quelques revirements à la clé. Notamment à la CGC, qui s'apprête à publier son point de vue dans la revue interne *Thomson Magazine*. Jugeant qu'« *aucune* » des offres « *n'est satisfaisante* », le syndicat, qui soutenait la privatisation, à condition qu'elle passe par un repreneur unique, privilégie désormais « *une partition franco-française* », qui verrait « *Matra racheter Thomson-CSF et Alcatel acheter Thomson Multimédia après recapitalisation par l'Etat* ».

La CGC fonde sa proposition sur le sort que Lagardère Groupe et Alcatel Alsthom veulent réserver à Thomson Multimédia : cession au sud-coréen Daewoo pour le premier, association avec un groupe asiatique pour le second, qui pourrait ne conserver qu'une participation minoritaire. « *C'est tout l'enjeu de la maîtrise mondiale des canaux d'information du futur qui se joue avec Thomson Multimédia* », assure la CGC, pour qui cette société « *doit rester française* ». « *Un abandon ne manquerait pas d'avoir des conséquences désastreuses dans l'industrie européenne.* »

L'analyse est similaire à celle de la CFDT et de la CGT. « *Ne pas avoir compris que le multimédia est un domaine de plus en plus stratégique serait grave* », a expliqué, mardi 1er octobre, la CFDT. A la différence de la CGC, la CFDT, tout comme la CGT, demeure opposée à la privatisation. Elle considère que « *l'État aurait intérêt à arrêter le processus* » et juge, de même que la CGT, que le vrai débat n'a pas eu lieu : quelles sont les ambitions dans l'électronique, et notamment le multimédia ? Comment créer, à partir de Thomson, un leader européen de l'électronique ? Pour les élus cédétistes, l'offre de Lagardère Groupe « *est la plus mauvaise* ». « *Matra est une PME monoproduit de l'armement, spécialisée dans les missiles, avec peu de compétences en électronique de défense* », jugent-ils, dénonçant sa volonté de désengagement de SGS-Thomson, le fabricant de semi-conducteurs, dont Thomson-CSF détient 17 % du capital. Le syndicat souligne, par ailleurs, que Daewoo est « *un nain dans l'électronique grand public (2 milliards de francs de chiffre d'affaires contre 30 milliards pour Thomson), fortement endetté, assembleur de téléviseurs, axé sur le bas de gamme, sans compétence dans le numérique et les écrans plats et courant les aides financières* ».

L'offre Alcatel Alsthom n'est pas jugée « *toute rose* » non plus par la CFDT. Le syndicat s'interroge sur les capacités financières et industrielles du groupe : « *Peut-il assurer son offre alors qu'il a encore beaucoup de travail sur son activité télécommunications ?* » La CGC estime que l'on ne peut « *pas parler de complémentarité des activités défense de Thomson-CSF avec celles d'Alcatel* », qu'il existe « *des concurrences* » et que cela pourrait se traduire par de « *douloureuses restructurations* ». Ce dont convient la CFDT : « *Quel que soit le repreneur, on sait qu'un plus un ne fera pas deux au niveau du personnel.* »

Ph. L. C.

ALAIN SARDE et FRÉDÉRIC BOURBOULON présentent

LE FILM CH
BERTRAN TA

LE 16 OCTOBRE

CAPITAINE C

هكذا من الأصل

■ LE DOLLAR était en hausse, mercredi 2 octobre, face à la devise japonaise et s'échangeait en clôture à Tokyo à 111,85 yens pour un billet vert, contre 111,40 yens mardi soir à New York.

■ WALL STREET a terminé pour la première fois de son histoire au-dessus des 5 900 points, mardi 1er octobre. L'indice *Dow Jones a gagné 22,73 points* (+ 0,39 %) à 5 904,90 points.

■ LA BOURSE DE LONDRES a battu un nouveau record en clôture mardi 1er octobre. L'indice Footsie qui regroupe les cent principales valeurs a terminé en hausse de 38,5 points, soit 0,97 %, à 3 992,2 points.

■ LE MINISTRE JAPONAIS des finances a déclaré mardi devant l'assemblée du FMI et de la Banque mondiale à Washington que la reprise était « *clairement à l'oeuvre* » au Japon.

■ L'OR a ouvert en hausse, mercredi 2 *octobre*, sur le marché international de Hongkong, à 378,60-378,90 dollars l'once, contre 377,50-377,80 dollars l'once mardi à la clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Fermeté à Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, mercredi 2 octobre, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,70 % pour s'établir à 2 138,09 points. Il avait ouvert sur une progression de 0,45 %.

Le marché était assez actif, avec un chiffre d'affaires de près de deux milliards de francs.

Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans était en hausse de 28 centièmes à 125,36 points.

Les actions françaises profitaient de la bonne tenue de Wall Street, la veille, où l'indice Dow Jones avait dépassé pour la première fois de son histoire le niveau *des 5 900 points*.

Les marchés américains avaient bien réagi à la publication de plusieurs statistiques indiquant un ralentissement de l'*activité économique et* éloignant du même coup les perscpectives d'un resserrement de la politique monétaire américaine.

Les échanges étaient importants, mercredi matin, sur la BNP, portant sur 0,5 % du capital à la suite d'une application portant *sur 900 000* titres *et réalisée* au prix de 196,20 francs.

Dassault Systemes gagnait 5,9 % et Primagaz 5 % après l'annonce d'une hausse de 21 % de *son bénéfice semestriel.*

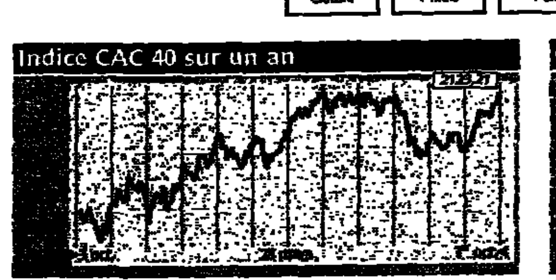

Indice CAC 40 sur un an

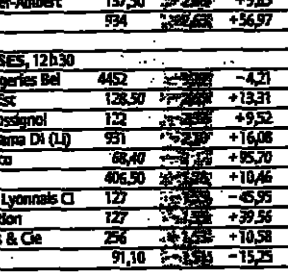

CAC 40/5 jours

Marine Wendel, valeur du jour

MARINE WENDEL, l'actionnaire majoritaire de la CGIP en course pour prendre le contrôle de Valeo, a gagné 1,6 % mardi 1er octobre à la *Bourse de Paris. Le titre* s'est inscrit en clôture à 440 francs. La valeur a notamment bénéficié de l'annonce par le gérant de fonds américain Templeton *de* l'acquisition de 5,99 % du capital de Marine Wendel. Templeton a déjà pris des participations significatives dans Pechiney, Ecco, Fives-Lille, le Crédit foncier de France, Bail-Investissement ou les Galeries Lafayette. Depuis le début de l'année, l'action Marine Wendel a gagné près de 23 %.

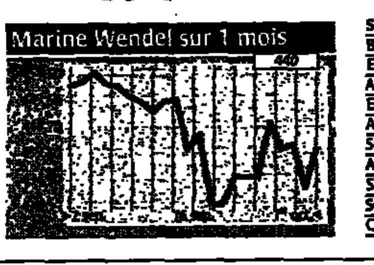

Marine Wendel sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/10	Var. % 01/10	Var. % 31/12
Primagaz	574	[illegible]	+47,55
Gr.Zannier (Ly) #	108	[illegible]	+83,05
DMC (Dollfus Mi)	155,20	[illegible]	−22,36
Dassault Systemes	228,50	[illegible]	—
SFIM	1070	[illegible]	+25,88
Eaux (Cie des)	571	[illegible]	+16,79
Gaumont #	364,90	[illegible]	+15,84
Cipe France Ly #	565	[illegible]	+92,17
Sommer-Allibert	137,50	[illegible]	+5,85
S.E.B.	934	[illegible]	+56,97
BAISSES, 12h30			
Fromageries Bel	4452	[illegible]	−4,21
Nord-Est	128,50	[illegible]	+13,31
Skis Rossignol	122	[illegible]	+9,52
Castorama Di (Li)	931	[illegible]	+16,08
Ingenico	68,40	[illegible]	+95,70
G.F.C.	406,50	[illegible]	+10,46
Credit Lyonnais CI	127	[illegible]	−45,95
Dynaction	127	[illegible]	+39,56
Worms & Cie	256	[illegible]	+10,58
SGE	91,10	[illegible]	−15,25

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	02/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
B.N.P.	1148488	225402385,10
Eaux (Cie des)	261995	148872214
Alcatel Alsthom	349973	110175745,50
Elf Aquitaine	266553	107594186,60
Axa	322722	100260850,60
Suez	391770	80371033,60
Air Liquide	99108	78525082
Sanofi	155309	69113387,90
Societe Generale	115270	65075341
C.C.F.	270826	62564251,50

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/10	Var. % 01/10	Var. % 31/12
Maxi-Livres/Profr.	195,80	[illegible]	−40,30
Monneret Jouet Ly#	80,25	[illegible]	+23,46
Desquenne Giral	129,40	[illegible]	+12,09
CNIM CA#	158,50	[illegible]	+21,92
COFIDUR	131	[illegible]	—
BAISSES, 12h30			
Creeks	35,15	[illegible]	−7,25
Walter	123,60	[illegible]	—
Pier Imp.(Damal)#	40	[illegible]	−20
Lectra Syst.(B) #	12,30	[illegible]	+49,09
B I M P	54,55	[illegible]	−31,81

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	01/10	30/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1483,31	[illegible]	−0,30
Ind. gén. SBF 250	1426,77	[illegible]	−0,24
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1241,85	[illegible]	+0,11
Valeurs indus.	1623,10	[illegible]	−0,17
1 - Energie	1640,36	[illegible]	−0,47
2 - Produits de base	1599,60	[illegible]	−1,18
3 - Construction	1462,02	[illegible]	−0,75
4 - Biens d'équip.	1111,82	[illegible]	+0,27
5 - Automobile	1727,59	[illegible]	−0,43
6 - Biens consom.	2776,93	[illegible]	+0,60
7 - Indus. agro-alim.	1444,84	[illegible]	−0,20
Services	1631,31	[illegible]	−0,50
8 - Distribution	3100,01	[illegible]	−0,74
9 - Autres services	1062,92	[illegible]	−0,29
Sociétés financières	1026,81	[illegible]	−0,10
10 - Immobilier	689,42	[illegible]	+0,37
11 - Services financ.	1017,52	[illegible]	−0,21
12 - Sociétés invest.	1297,74	[illegible]	+0,03

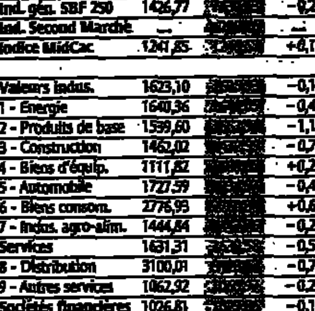

Indice SBF 250 sur 3 mois

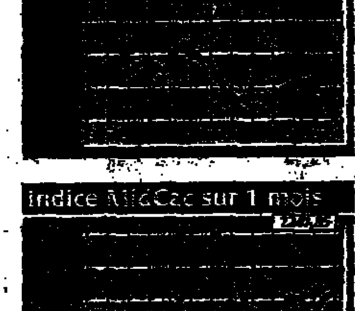

Indice second marché sur 3 mois

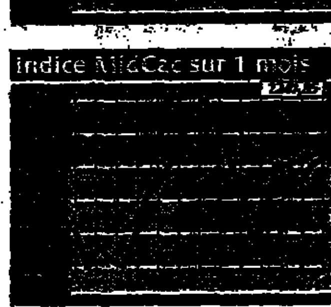

Indice MidCac sur 1 mois

Records à Londres et Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé en léger progrès, mercredi 2 octobre. L'indice Nikkei 225 a *fini la séance sur un gain de* 35,63 points, soit 0,17 %, à 21 498,60, le contrat décembre sur indice progressant de 10 points à 21 510.

Wall Street avait terminé pour la première fois de son histoire au- dessus des 5 900 points de l'indice Dow Jones mardi 1er octobre, grâce à une nette détente sur *le marché obligataire, rassuré sur* les risques d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 22,73 points (+ 0,39 %) *pour terminer au niveau record* de 5 904,90. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 6,87 % par rapport à 6,92 % la veille. La Bourse de Londres a battu aussi un nouveau record en clôture, *mardi, poussée à la hausse par le* marché à terme, et par des chiffres américains atténuant les craintes de relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

A Londres, l'indice Footsie a clôturé en hausse de 38,5 points, soit 0,97 %, à 3 992,2 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 01/10	Cours au 30/09	Var. en %
Paris CAC 40	2123,21	2132,81	−0,45
New-York/DJ indus.	5885,15	5882,17	+0,05
Tokyo/Nikkei	21463	21556,80	−0,44
Londres/FT100	3907,50	3907,50	—
Francfort/Dax 30	2655,73	2651,85	+0,15
Frankfort/Commer.	931,98	926,77	+0,56
Bruxelles/Bel 20	2119,74	2110,30	+0,45
Bruxelles/Général	1779,16	1771,23	+0,45
Milan/MIB 30	972	972	—
Amsterdam/Gé. Cbs	393,10	392,70	+0,10
Madrid/Ibex 35	368,78	368,27	+0,14
Stockholm/Affarsal	1618,32	1618,32	—
Londres FT30	2878,30	2859,80	+0,65
Hong Kong/Hang S.	11921,20	11902,40	+0,16
Singapour/Strait t	2171,69	2177,36	−0,25

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	01/10	30/09
Alcoa	60,12	59
American Express	46,62	46,25
Allied Signal	65,87	65,87
AT & T	38,87	52,25
Bethlehem	10,12	10
Boeing Co	95,25	94,50
Caterpillar Inc.	73,75	75,37
Chevron Corp.	63,25	62,62
Coca-Cola Co	50,12	50,87
Disney Corp.	62,50	63,37
Du Pont Nemours&Co	89,75	88,25
Eastman Kodak Co	77,50	78,50
Exxon Corp.	85,12	83,25
Gén. Motors Corp.H	49,37	48
Gén. Electric Co	90,75	91
Goodyear T & Rubbe	45,87	46,12
IBM	123,50	124,50
Intl Paper	42,87	42,50
J.P. Morgan Co	88,50	88,87
Mc Don Dougl	53	52,50
Merck & Co.Inc.	71	70,37
Minnesota Mng.&Mfg	69,37	69,87
Philip Moris	91,62	89,75
Procter & Gamble C	97,75	97,50
Sears Roebuck & Co	44,37	44,75
Texaco	94,25	92
Union Carb.	45,75	45,62
Utd Technol	120,25	120,12
Westingh. Electric	17,87	18,62
Woolworth	21	20,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	01/10	30/09
Allied Lyons	4,52	4,49
Barclays Bank	9,49	9,39
B.A.T. industries	4,31	4,25
British Aerospace	10,73	10,56
British Airways	5,56	5,42
British Gas	1,98	1,99
British Petroleum	6,73	6,63
British Telecom	3,62	3,56
B.T.R.	2,74	2,70
Cadbury Schweppes	5,17	5,13
Eurotunnel	1,12	1,12
Glaxo	10,11	10,01
Grand Metropolitan	4,79	4,76
Guinness	4,62	4,57
Hanson Plc	0,94	1,56
Great Ic	6,39	6,41
H.S.B.C.	11,98	11,99
Imperial Chemical	8,58	8,45
Legal	8,07	8,05
Marks and Spencer	5,08	4,96
National Westminst	6,92	6,79
Peninsular Orienta	6,31	6,24
Reuters	7,48	7,38
Saatchi and Saatch	1,14	1,12
Shell Transport	9,85	9,75
Tate and Lyle	4,68	4,67
Univeler Ltd	13,73	13,66
Zeneca	16,04	15,88

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	01/10	30/09
Allianz Holding N	2698	2694
Basf AG	48,40	48
Bayer AG	56	56
Bay hyp&Wechselbk	43,99	43,55
Bayer Vereinsbank	53,50	53
BMW	878,50	873,50
Commerzbank	34,80	348,50
Daimler-Benz AG	83,98	83,90
Degussa	568,50	552,50
Deutsche Bank AG	71,82	71,90
Dresdner BK AG FR	40,23	40,23
Henkel VZ	67,48	66,40
Hoechst AG	55,85	55,68
Karstadt AG	527	527
Linde AG	980	975
DT. Lufthansa AG	218	217,50
Man AG	394	394
Mannesmann AG	569,50	572
Mettallges AG	26,96	27
Preussag AG	381,50	380,50
Rwe	57,70	57,60
Schering AG	119,10	118
Siemens AG	80,22	80,46
Thyssen	283,70	282,30
Veba AG	79,80	79,90
Viag	590,50	585,50

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mercredi 2 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 12 centièmes pour s'établir à 125,20 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,07 %, soit 0,03 % au-dessus du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé *la séance en forte hausse, après l'annonce d'une* baisse de l'indicateur d'activité NAPM au mois de septembre, à 51,7 points contre 52,6 points au mois d'août. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,88 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi 2 octobre, à 3,44 %, le taux de l'argent au jour le jour.

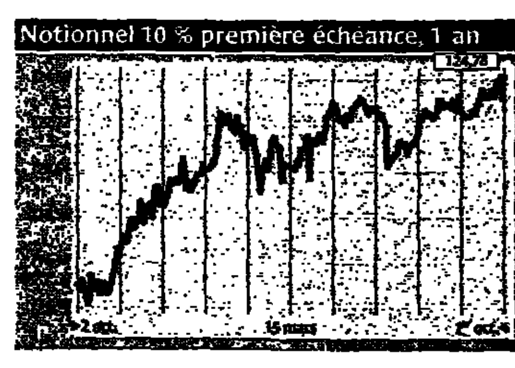

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	5,87	6,92	2,30
Allemagne	2,94	6,09	6,89	1,60
Grande-Bretagne	5,69	7,80	8,12	2,70
Italie	8,12	9,01	9,46	4,30
Japon	0,47	2,86	—	−0,20
Etats-Unis	5,44	6,70	6,95	3,[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/10	Taux au 30/09	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,91	4,96	101,47
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,58	5,61	102,99
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,94	6	103,87
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,24	6,28	103,96
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,81	6,87	105,75
Obligations françaises	6,28	6,31	104
Fonds d'État à TME	−2,07	−2,04	101,45
Fonds d'État à TRE	−1,61	[illegible]	101,19
Obligat. franç. à TME	−1,96	[illegible]	100,25
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,08	100,42

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 01/10	Vente 01/10	Achat 30/09	Vente 30/09
Jour le jour	3,4375	—	3,4375	—
1 mois	3,40	3,52	3,44	3,56
3 mois	3,46	3,58	3,47	3,59
6 mois	3,56	3,68	3,57	3,69
1 an	3,71	3,83	3,72	3,84
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5234	—
Pibor Francs 3 mois	3,5625	—	3,5352	—
Pibor Francs 6 mois	3,6563	—	3,6406	—
Pibor Francs 9 mois	3,7227	—	3,6953	—
Pibor Francs 12 mois	3,7754	—	3,7539	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2031	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2865	—	4,2604	—

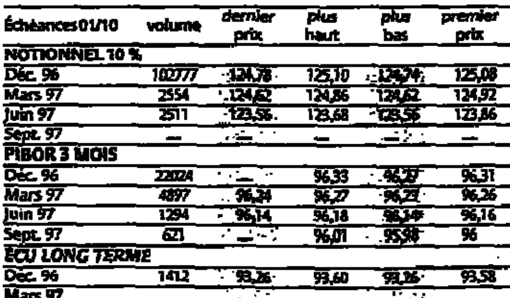

MATIF

Échéances 01/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	102777	124,78	125,10	124,74	125,08
Mars 97	2554	124,62	124,86	124,62	124,92
Juin 97	2511	123,56	123,68	123,56	123,86
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	22024	—	96,33	96,27	96,31
Mars 97	4897	96,24	96,27	96,23	96,26
Juin 97	1294	96,14	96,18	96,14	96,16
Sept. 97	621	—	96,01	95,98	96
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1412	93,26	93,60	93,26	93,58
Mars 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 01/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	8933	—	2138	2126	2127,50
Nov. 96	12	—	2137	2135	2132,50
Déc. 96	531	2142	2147	2137	2138
Mars 97	250	2156,50	2156,50	2156,50	2155,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1610 | US/DM ↗ 1,5271 | US/¥ ↗ 111,4600 | DM/F ↘ 3,3843 | £/F ↘ 8,0705

Hausse du dollar et de la lire

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, mercredi matin *2 octobre, lors des premières transactions entre banques* sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5256 mark, 5,1675 franc et 111,80 yens. Le yen, en particulier, était affaibli par les investissements réalisés à l'étranger par les gestionnaires japonais. Ces derniers *choisissent de placer leurs capitaux en dehors du Japon,* où la faiblesse des taux d'intérêt (les taux à trois mois se situent à 0,50 %) rend les investissements très peu rentables. *En Europe, l'attention des intervenants* continuait à se porter, mercredi matin, sur la monnaie italienne. La veille, elle avait été victime d'importantes secousses à la suite des propos tenus par le président de la République Jacques Chirac sur l'avenir européen de l'Italie. Elle était tombée jusqu'à 1 002 lires pour un mark avant de se redresser pour s'échanger, mercredi matin, à 997,28 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/10	% 30/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4300	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,4500	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1610	−0,20	4,8600	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4390	[illegible]	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,7400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3900	[illegible]	3,1400	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1900	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2675	[illegible]	7,8800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,0705	[illegible]	7,6300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1420	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	77,8300	−0,17	71	[illegible]
Suisse (100 F)	411,5000	+0,05	398	[illegible]
Norvège (100 k)	79,4000	−0,09	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1080	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0200	−0,07	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3300	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7876	−0,20	3,4900	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6362	[illegible]	4,4400	[illegible]
Finlande (mark)	113,0600	[illegible]	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	02/10	01/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5271	[illegible]	+0,14
TOKYO : USD/Yens	111,4600	[illegible]	+0,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1250	[illegible]	5,1010	[illegible]
Yen (100)	4,6485	[illegible]	4,6516	[illegible]
Deutschemark	3,3827	[illegible]	3,3827	[illegible]
Franc Suisse	4,1287	[illegible]	4,1454	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3865	[illegible]	3,3661	[illegible]
Livre sterling	8,0030	[illegible]	7,9711	[illegible]
Peseta (100)	4,0270	[illegible]	4,0234	[illegible]
Franc Belge	16,429	[illegible]	16,442	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	[illegible]	3,56
Eurodollar	5,41	[illegible]	5,75
Eurolivre	5,75	[illegible]	5,81
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,09

L'OR

	cours 01/10	cours 30/09
Or fin (k. barre)	62800	62600
Or fin (en lingot)	63300	62600
Once d'Or Londres	379	378,65
Pièce française(20f)	362	360
Pièce suisse (20f)	360	360
Pièce Union lat(20f)	362	360
Pièce 20 dollars us	2365	2440
Pièce 10 dollars us	1312,25	1430
Pièce 50 pesos mex.	2335	2320

LE PÉTROLE

En dollars	*cours 01/10*	*cours 30/09*
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	01/10	30/09
Dow-Jones comptant	217,43	[illegible]
Dow-Jones à terme	367,34	[illegible]
CRB	244,68	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1904	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1910	[illegible]
Aluminium comptant	1322	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1358	[illegible]
Plomb comptant	742	[illegible]
Plomb à 3 mois	744	[illegible]
Etain comptant	5862	[illegible]
Etain à 3 mois	5929	[illegible]
Zinc comptant	992	[illegible]
Zinc à 3 mois	1015	[illegible]
Nickel comptant	6907	[illegible]
Nickel à 3 mois	7020	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,92	[illegible]
Platine à terme	385,70	[illegible]
Palladium	120,15	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,34	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,93	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	245,60	[illegible]
***GRAINES, DENREES* (Londres)**		£/tonne
P. de terre (Londres)	35	[illegible]
Orge (Londres)	101,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1362	[illegible]
Café (Londres)	1537	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,74	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,12	[illegible]

هكذا من الأعمال

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 2 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,72 %
CAC 40 : 2138,57

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P.)	890	[illegible]	-0,44	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	828	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1620	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P.)	1810	[illegible]	+0,55	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1188	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P.)	985	[illegible]	+0,60	[illegible]
Accor	656	[illegible]	+1,82	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	144,50	[illegible]	+0,34	[illegible]
Air Liquide	785	[illegible]	+1,40	[illegible]
Alcatel Alsthom	438,80	[illegible]	+0,27	[illegible]
Axa	308,80	[illegible]	+0,19	[illegible]
Axime	515	[illegible]	+0,77	[illegible]
Bail Investis.	751	[illegible]	+0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	530	[illegible]	-0,94	[illegible]
Bazar Hot. Ville	463	[illegible]		[illegible]
Bertrand Faure	185	[illegible]	+2,43	[illegible]
BIC	687	[illegible]	+1,89	[illegible]
BIS	513	[illegible]	-0,58	[illegible]
B.N.P.	196,50	[illegible]	-0,10	[illegible]
Bollore Techno.	475,20	[illegible]	+1,03	[illegible]
Bongrain	2331	[illegible]	+0,17	[illegible]
Bouygues	460	[illegible]	+2,39	[illegible]
Canal +	1249	[illegible]	+1,12	[illegible]
Cap Gemini	222	[illegible]	—	[illegible]
Carbone Lorraine	770	[illegible]	-1,29	[illegible]
Carrefour	2881	[illegible]	+1,21	[illegible]
Casino Guichard	208,60	[illegible]	+0,09	[illegible]
Casino Guich.ADP	141,90	[illegible]	+0,07	[illegible]
Castorama Dl (Li)	951	[illegible]	-2,10	[illegible]
C.C.F.	230	[illegible]	+0,60	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	486	[illegible]	—	[illegible]
CEP Communication	385,80	[illegible]	+0,31	[illegible]
Cerus Europ.Reun	126,90	[illegible]	-1,10	[illegible]
Cetelem	1115	[illegible]	-0,44	[illegible]
CGIP	1150	[illegible]	+0,86	[illegible]
Chargeurs Intl	192	[illegible]	+1,09	[illegible]
Christian Dior	612	[illegible]	+0,49	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	180	[illegible]	-0,55	[illegible]
Cipe France Ly #	550	[illegible]	+2,72	[illegible]
Clarins	737	[illegible]	-0,27	[illegible]
Club Mediterranee	370	[illegible]	+0,54	[illegible]
Coflexip	232,90	[illegible]	+0,04	[illegible]
Colas	750	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,10	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2440	[illegible]	+0,16	[illegible]
CPR	412	[illegible]	+0,48	[illegible]
Cred.Fon.France	63,40	[illegible]	-1,29	[illegible]
Credit Local Fce	440,50	[illegible]	-0,34	[illegible]
Credit Lyonnais CI	129	[illegible]	-1,55	[illegible]
Credit National	269,90	[illegible]	+0,81	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	212	[illegible]	+2,35	[illegible]
Damart	3759	[illegible]	+1,35	[illegible]
Danone	750	[illegible]	+0,66	[illegible]
Dassault-Aviation	900	[illegible]	+0,55	[illegible]
Dassault Electro	340	[illegible]	+0,88	[illegible]
Dassault Systemes	220	[illegible]	+3,86	[illegible]
De Dietrich	180,50	[illegible]	+1,38	[illegible]
Degremont	331	[illegible]	+2,09	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	148,80	[illegible]	+4,30	[illegible]
Docks France	1222	[illegible]	+0,24	[illegible]
Dynaction	129	[illegible]	-1,55	[illegible]
Eaux (Gle des)	555	[illegible]	+2,88	[illegible]
Eiffage	284	[illegible]	+1,76	[illegible]
Elf Aquitaine	401,80	[illegible]	+0,64	[illegible]
Eramet	307,10	[illegible]	+0,94	[illegible]
Eridania Beghin	786	[illegible]	-0,12	[illegible]
Essilor Intl	1370	[illegible]	-0,07	[illegible]
Essilor Intl ADP	1045	[illegible]	-1,43	[illegible]
Esso	519	[illegible]	+1,15	[illegible]
Eurafrance	2035	[illegible]	+0,49	[illegible]
Euro Disney	10,95	[illegible]	+0,45	[illegible]
Europe 1	1035	[illegible]	+0,96	[illegible]
Eurotunnel	9,15	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1041	[illegible]	-0,76	[illegible]
Fimalac SA	473,10	[illegible]	+1,45	[illegible]
Finextel	76	[illegible]	-0,46	[illegible]
Fives-Lille	462	[illegible]	-0,43	[illegible]
Fromageries Bel	4595	[illegible]	-3,11	[illegible]
Galeries Lafayette	1496	[illegible]	+1,60	[illegible]
GAN	115	[illegible]	+1,30	[illegible]
Gascogne (B)	425	[illegible]	+2,11	[illegible]
Gaumont #	355	[illegible]	+2,78	[illegible]
Gaz et Eaux	2045	[illegible]	—	[illegible]
Geophysique	340	[illegible]	-0,55	[illegible]
G.F.C.	413,90	[illegible]	-1,78	[illegible]
Groupe Andre S.A.	369,90	[illegible]	+2,43	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	103	[illegible]	+4,85	[illegible]
GTM-Entrepose	245,60	[illegible]	+0,89	[illegible]
Guilbert	758	[illegible]	+0,52	[illegible]
Guyenne Gascogne	1820	[illegible]	+1,86	[illegible]
Havas	340	[illegible]	+0,08	[illegible]
Havas Advertising	541	[illegible]	-1,10	[illegible]
Imetal	746	[illegible]	+0,13	[illegible]
Immeubl.France	325,10	[illegible]	-0,08	[illegible]
Ingenico	69,80	[illegible]	-2	[illegible]
Interbail	202,80	[illegible]	+0,49	[illegible]
Intertechnique 1	627	[illegible]	+1,43	[illegible]
Jean Lefebvre	275	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	636	[illegible]	-0,47	[illegible]
Labinal	732	[illegible]	-1,50	[illegible]
Lafarge	304	[illegible]	+1,97	[illegible]
Lagardere	127,10	[illegible]	+0,55	[illegible]
Lapeyre	242,50	[illegible]	+1,03	[illegible]
Lebon	172	[illegible]	-0,58	[illegible]
Legrand	875	[illegible]	+0,91	[illegible]
Legrand ADP	545	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	196,50	[illegible]	—	[illegible]
Locindus	690	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1744	[illegible]	+1,08	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1122	[illegible]	+0,80	[illegible]
Lyonnaise Eaux	452,50	[illegible]	+0,48	[illegible]
Marine Wendel	440	[illegible]	+2,27	[illegible]
Metaleurop	51,85	[illegible]	+2,60	[illegible]
Metrologie Inter.	14,10	[illegible]	-1,06	[illegible]
Michelin	260,30	[illegible]	-0,11	[illegible]
Moulinex	91	[illegible]	+1,42	[illegible]
Nord-Est	132	[illegible]	-2,65	[illegible]
Nordon (Ny)	330	[illegible]	-1,51	[illegible]
NRJ #	649	[illegible]	-0,15	[illegible]
OLIPAR	90,20	[illegible]	-0,22	[illegible]
Paribas	331,50	[illegible]	+0,21	[illegible]
Pathe	1340	[illegible]	+1,34	[illegible]
Pechiney	220	[illegible]	-0,90	[illegible]
Pernod-Ricard	284,80	[illegible]	+1,29	[illegible]
Peugeot	566	[illegible]	+0,70	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1860	[illegible]	+0,91	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	438	[illegible]	+0,18	[illegible]
Primagaz	539	[illegible]	+6,49	[illegible]
Promodes	1386	[illegible]	+0,36	[illegible]
Publicis	443	[illegible]	-0,22	[illegible]
Remy Cointreau	130,10	[illegible]	-0,07	[illegible]
Renault	123	[illegible]	-0,40	[illegible]
Rexel	1363	[illegible]	+0,36	[illegible]
Rhone Poulenc A	142	[illegible]		[illegible]
Rochette (La)	24,80	[illegible]	-0,40	[illegible]
Roussel Uclaf	1230	[illegible]	-0,40	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4613	[illegible]	-0,28	[illegible]
Sade (Ny)	182	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	2990	[illegible]	+0,26	[illegible]
Saint-Gobain	689	[illegible]	-0,87	[illegible]
Saint-Louis	1270	[illegible]	+0,62	[illegible]
Salomon (Ly)	4543	[illegible]	-0,06	[illegible]
Salvepar (Ny)	390	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	436	[illegible]	+2,61	[illegible]
Sat	1685	[illegible]	-0,89	[illegible]
Saupiquet (Ns)	740	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	243,70	[illegible]	+0,53	[illegible]
SCOR	201,30	[illegible]	+1,19	[illegible]
S.E.B.	910	[illegible]	+2,63	[illegible]
Sefimeg	374	[illegible]	-0,80	[illegible]
SEITA	217	[illegible]	-0,87	[illegible]
Selectibanque	73,10	[illegible]	-1,50	[illegible]
SFIM	1036	[illegible]	+3,28	[illegible]
SGE	92,50	[illegible]	-1,51	[illegible]
Sidel	309	[illegible]	-0,64	[illegible]
Simco	431,70	[illegible]	+0,06	[illegible]
S.I.T.A.	1080	[illegible]	+0,74	[illegible]
Skis Rossignol	124,90	[illegible]	-2,32	[illegible]
Sligos	433	[illegible]	-0,46	[illegible]
Societe Generale	561	[illegible]	+0,53	[illegible]
Sodexho	2495	[illegible]	+0,28	[illegible]
Sommer-Allibert	133,90	[illegible]	+2,68	[illegible]
Sophia	174	[illegible]	+1,03	[illegible]
Spir Communication	473	[illegible]	+1,01	[illegible]
Strafor Facom	403,80	[illegible]	-0,69	[illegible]
Suez	205	[illegible]	+0,29	[illegible]
Synthelabo	443,50	[illegible]	+0,90	[illegible]
Technip	477,20	[illegible]	+0,16	[illegible]
Thomson-CSF	152,50	[illegible]	+2,62	[illegible]
Total	404	[illegible]	+0,04	[illegible]
UAP	105,70	[illegible]	+0,66	[illegible]
UFB Locabail	458	[illegible]	—	[illegible]
UGC DA (M)	240	[illegible]	—	[illegible]
UIC	38,60	38,20	-1,03	[illegible]
UIF	418	420	+0,47	[illegible]
UIS	155	154	-0,64	[illegible]
Uniball	510	510	—	18/06/96
Union Assur.Fdal	601	612	+1,83	[illegible]
Usinor Sacilor	81	80,60	-0,49	04/07/96
Valeo	288,90	290,20	+0,44	02/07/96
Vallourec	240	241,20	+0,50	04/07/96
Via Banque	138	138	—	13/06/95
Worms & Cie	260	256	-1,53	14/06/96
Zodiac ex.dt divid	1290	1300	+0,77	22/01/96
Elf Gabon	1126	1135	+0,79	25/06/96

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	286,80	289,80	+1,04	25/09/96
Adecco S.A.	1404	1415	+0,78	[illegible]
Adidas AG #	469,80	468,50	-0,27	31/05/96
American Express	236,70	240,30	+1,52	09/08/96
Anglo American #	313	321	+2,55	26/03/96
Amgold #	425,10	—	—	05/09/96
Arjo Wiggins App.	13,90	13,70	-1,43	[illegible]
A.T.T. #	194,60	201,50	+3,54	[illegible]
Banco Santander #	266	269	+1,12	[illegible]
Barrick Gold #	133,90	134,60	+0,52	14/06/96
B.A.S.F. #	164,40	166,60	+1,33	[illegible]
Bayer #	189,10	194	+2,59	26/04/96
Blenheim Group	33,80	34,25	+1,33	05/07/96
Cordiant PLC	9,40	9,10	-3,19	
Crown Cork ord.	235	232,10	-1,23	20/08/96
Crown Cork PF CV	227,10	—	—	29/08/96
Daimler Benz #	283	284	+0,35	26/05/95
De Beers #	159,50	164,50	+3,13	22/08/96
Deutsche Bank #	243,20	243,20	—	29/05/96
Dresdner Bank #	135,90	136,30	+0,29	[illegible]
Driefontein #	58,70	60,90	+3,74	[illegible]
Du Pont Nemours #	459	465	+1,30	12/09/96
Eastman Kodak #	405	399	-1,48	01/10/96
East Rand #	2,59	2,70	+4,24	[illegible]
Echo Bay Mines #	46,10	46	-0,21	[illegible]
Electrolux #	296,40	301,30	+1,65	20/05/96
Ericsson #	131,50	132,50	+0,76	[illegible]
Exxon Corp. #	432	438,40	+1,48	10/09/96
Ford Motor #	162	163	+0,61	03/09/96
Freegold #	50	50,60	+1,20	[illegible]
Gencor Limited #	18,05	18,50	+2,49	[illegible]
General Elect. #	470	[illegible]	-0,21	[illegible]
General Motors #	250	255,50	+2,20	[illegible]
Gle Belgique #	400	[illegible]	+3,25	[illegible]
Grd Metropolitan	38,40	[illegible]	+0,52	[illegible]
Guinness Plc #	37,95	[illegible]	-2,37	[illegible]
Hanson Plc ●	7,30	7,40	+1,36	[illegible]
Harmony Gold #	42,80	[illegible]	+2,57	[illegible]
Hitachi #	49,70	50,35	+1,30	[illegible]
Hoechst #	188,70	189,70	+0,52	[illegible]
I.B.M #	639	639	—	[illegible]
I.C.I #	68,20	71,05	+4,17	25/04/96
Ito Yokado #	289	285,60	-1,21	31/12/99
Matsushita #	86,20	86,55	+0,40	31/12/99
Mc Donald's #	247,90	246	-0,76	13/09/96
Merck and Co #	364	366,90	+0,79	01/10/96
Mitsubishi Corp.#	64,85	64,60	-0,38	[illegible]
Mobil Corporat.#	599	601	+0,33	10/09/96
Morgan J.P. #	460,30	—	—	15/10/96
Nestle SA Nom. #	5750	5780	+0,52	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	70,90	70,30	-0,84	31/12/99
Nokia A	227	226,20	-0,35	16/04/96
Norsk Hydro #	244,80	245,70	+0,36	15/05/96
Petrofina #	1592	1594	+0,12	[illegible]
Philip Morris #	468	473,30	+1,13	[illegible]
Philips N.V #	185,10	185,40	+0,16	[illegible]
Placer Dome Inc #	123,40	123,50	+0,08	25/09/96
Procter Gamble #	500	505	+1	15/08/96
Quilmes	292	292	—	17/07/96
Randfontein #	31,15	31,75	+1,92	30/08/96
Rhone Poul.Rorer #	384,70	382,80	-0,49	30/08/96
Royal Dutch #	808	816	+0,99	24/09/96
R T Z #	78,75	79,85	+1,39	22/04/96
Sega Enterprises	221	—	—	31/12/99
Saint-Helena #	32,50	32,80	+0,92	15/09/95
Schlumberger #	440	445,10	+1,15	03/09/96
SGS Thomson Micro.	244	240,60	-1,39	—
Shell Transport #	79,80	82	+2,75	22/08/96
Siemens #	271,90	273	+0,40	26/02/96
Sony Corp. #	328,90	328	-0,27	31/12/99
Sumitomo Bank #	93,90	93,90	—	31/12/99
T.D.K #	315,20	320,60	+1,71	31/12/99
Telefonica #	95	97	+2,10	03/06/96
Toshiba #	35,55	35,55	—	31/12/99
Unilever #	810	815	+0,61	24/06/96
United Technol. #	620	620	—	10/09/96
Vaal Reefs #	416	433	+4,08	13/09/96
Volkswagen A.G #	1900	1922	+1,15	06/06/96
Volvo (act.B) #	112,90	112,80	-0,08	07/05/96
Western Deep #	160	165	+3,12	13/09/96
Yamanouchi #	110,20	108,80	-1,27	31/12/99
Zambia Copper	4,32	5,90	+36,57	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 2 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,35	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,84	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	118,23	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,45	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,56	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,66	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,06	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,04	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,36	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,27	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,54	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,71	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,51	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,76	[illegible]
Finansder 9%91-06#	120,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,31	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,85	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,93	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,04	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,70	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,37	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,10	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,10	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,90	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,03	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	121	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	121,15	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	946,05	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	141	[illegible]
Bains C.Monaco	485	[illegible]
B.N.P.Intercont.	401,70	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	359,90	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	372	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1870	[illegible]
Concorde-Ass Risq	850	[illegible]
Darblay ◆	475	[illegible]
Didot Bottin	840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3405	[illegible]
Ecia	605	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	920	[illegible]
Fidei	29,70	[illegible]
Finalens ◆	344,10	[illegible]
F.I.P.P. ◆	109,50	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	505	[illegible]
Fonciere Euris	225	[illegible]
Foncina #	415	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1295	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim ◆	138	[illegible]
Gevelot	925	935
G.T.I (Transport)	286	300
Immobail	110	110
Immobanque	550	562
Lucia ◆	56,50	56,50
Monoprix ◆	160	160
Metal Deploye ◆	402	402
Mors #	8,90	9
Navigation (Nle)	68,50	68
Paluel-Marmont	222	224,90
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1207	1207
Parfinance	218	220
Paris Orleans	251	250,10
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	915	915
PSB Industries Ly	308	311
Rougier #	380	370
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	435	438
Silic	703	703
S.I.P.H. ◆	219,70	219,70
Sofal ◆	60	60
Sofragi ◆	3900	3900
Sovabail	255,40	242,20
Taittinger	1450	1461
Tour Eiffel ◆	270	270
Vicat	390	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	150,60
Commerzbank AG ●	117,20	117,20
Fiat Ord.	17	16,95
Gevaert	293	293
Gold Fields South	147,60	147,60
Kubota Corp.	27,90	27,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	42,40	42,40
Robeco	393,90	396,60
Rodamco N.V.	143,80	143,80
Rolinco	420,60	421,10
Solvay SA	3050	3115

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 2 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50,50	[illegible]
AFE #	500	[illegible]
Aigle #	164,50	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	132,90	[illegible]
Altran Techno. #	1472	[illegible]
Montaignes P.Gest.	745	[illegible]
Assystem #	408,30	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	564	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	232	[illegible]
Bque Vernes	197,90	[illegible]
Beneteau #	594	[illegible]
B I M P	57	[illegible]
Boiron (Ly) #	574	[illegible]
Boisset (Ly)#	253,90	[illegible]
But S.A.	345	[illegible]
Cardif SA	729	[illegible]
C.E.E #	210	[illegible]
CEGEP #	250	[illegible]
Cermex # (Ly)	336	[illegible]
CFPI #	224	[illegible]
Change Bourse (M)	260	[illegible]
Christ.Dalloz #	1550	[illegible]
CNIM CA#	151,20	[illegible]
Codetour	286	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	400	[illegible]
Conflandey S.A.	259,90	[illegible]
C.A.Haute Normand.	348	[illegible]
C.A. Paris IDF	788	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	344	[illegible]
C.A. Oise CCI	267,40	[illegible]
Creeks	37	[illegible]
Devanlay	477	[illegible]
Devernois (Ly)	450	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	65	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	445	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	275	[illegible]
Europ Propulsion	500	[illegible]
Expand s.a	331	[illegible]
Factorem	661	[illegible]
Faiveley #	326	[illegible]
Finacor	90	[illegible]
Fininfo	535	[illegible]
Fructivie ◆	601	[illegible]
Gautier France #	271	[illegible]
Gel 2000	58,80	[illegible]
GFI Industries #	635	[illegible]
Girodet (Ly) #	36,10	[illegible]
GLM S.A	320	[illegible]
Grandoptic.Photo #	700	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	148	[illegible]
Kindy #	140	[illegible]
Guerbet	280	[illegible]
Hermes Internat.1#	1259	[illegible]
Hurel Dubois	475	[illegible]
ICBT Groupe #	191,50	[illegible]
I.C.C.	135	[illegible]
Idianova ◆	75,20	[illegible]
Int. Computer	105	[illegible]
IPBM	81,90	[illegible]
M6-Metropole TV	455	[illegible]
Manitou #	545	[illegible]
Manutan	400	[illegible]
Marie Brizard	975	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	182	[illegible]
Mecelec (Ly)	79	[illegible]
MGI Coutier	237	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	76,45	[illegible]
Naf-Naf #	47	[illegible]
NSC Schlum. Ny	665	[illegible]
Onet #	875	[illegible]
Paul Predault #	159	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	92,95	[illegible]
Pochet	849	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	230	[illegible]
Radiall #	486	495
Rallye(Cathiard)Ly	198,50	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1000	1000
Robertet #	1151	1175
Rouleau-Guichard	325	326
Securidev #	75,55	75,55
Smoby (Ly)#	495	[illegible]
Sofco (Ly)	89,95	89,95
Sofibus ◆	359	359
Sogepag # ◆	132,20	132,20
Sogeparc (Fin)	666	670
Sopra	294,50	298
Steph.Kelian # ◆	78	78
Sylea	540	522
Teisseire-France	185	[illegible]
TFI-1	567	568
Thermador Hold(Ly)	283	[illegible]
Trouvay Cauvin #	70	72
Unilog	480	500
Union Fin.France	581	608
Viel et Cie #	115	119
Vilmorin et Cie #	470	475
Virbac	585	588

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 2 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	110	109
Coil	221	[illegible]
Electronique D2	471	471
FDM Pharma n.	198	198
Genset	268	263
High Co.	210,50	[illegible]
Infonie	195	[illegible]
Joliez-Regol	100	100
Mille Amis	103,40	103,40
Picogiga	146,30	[illegible]
Proxidis	55,50	[illegible]
Stelax	4,38	4,40

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 2 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	700	700
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	63	63
Mumm ◆	1400	1400
Nobel ◆	145	145
Sté lecteurs du Monde ◆	180	180

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 1er octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,06	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2451,27	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9536,89	[illegible]
Arbitr. Première	9369,03	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17492,28	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	864263	[illegible]
Natio Court Terme	13884	[illegible]
Natio Court Terme2	377052	[illegible]
Natio Epargne	2215,99	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D ◆	16087,26	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2387,46	[illegible]
Natio Ep. Obligations	220,75	[illegible]
Natio Epargne Retraite	138,45	[illegible]
Natio Epargne Trésor	70851,29	[illegible]
Natio Epargne Valeur	564,52	[illegible]
Natio France Index	1153,55	[illegible]
Natio Immobilier	1203,36	[illegible]
Natio Inter	1896,83	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5384,07	[illegible]
Natio Opportunités	156,75	[illegible]
Natio Patrimoine	1522,86	[illegible]
Natio Perspectives	1269,94	[illegible]
Natio Placements C/D	77183,65	[illegible]
Natio Revenus	1105,45	[illegible]
Natio Sécurité	11698,04	[illegible]
Natio Valeurs	1072,13	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedien	90274,52	[illegible]
Oblig. tres cat.	242,73	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	661,56	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	887,77	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2212,48	[illegible]
Patrimoine Retraite C	302,79	[illegible]
Sicav Associations C	2381,98	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19202,38	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18650,62	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	216,94	[illegible]
Ecur. Capicourt C	225,16	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	232,87	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	10375,28	[illegible]
Ecur. Expansion C	80967,54	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2917,89	[illegible]
Ecur. Investis. D	177,56	[illegible]
Ecur. Monépremière	11074,85	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12799,05	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	314,80	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	1992,10	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	194,94	[illegible]
Géoptim C	12050,02	[illegible]
Géoptim D	11727,04	[illegible]
Horizon C	1747,60	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	100,98	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11552,89	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11659,80	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12340,29	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ○	117098,58	[illegible]
Atout Amérique	141,14	[illegible]
Atout Asie	100,99	[illegible]
Atout Futur C	609,57	[illegible]
Atout Futur D	581,47	[illegible]
Coexis	1869,34	[illegible]
Dieze	1904,70	[illegible]
Elicash ○	928712,93	[illegible]
Epargne-Unie	169,95	[illegible]
Eurodyn	1888,76	[illegible]
Indicia ◆	1284,02	[illegible]
Moné.JC ○	11710,86	[illegible]
Moné.JD ○	11710,86	[illegible]
Oblifutur	512,32	[illegible]
Oraction	1704,41	[illegible]
Revenu-Vert	1216,62	[illegible]
Sévéa ◆	107,73	[illegible]
Synthésis	16688,11	[illegible]
Uni Foncier	1223,22	[illegible]
Uni France	675,39	[illegible]
Uni Garantie C	1773,66	[illegible]
Uni Garantie D	1442,10	[illegible]
Uni-Régions	1558,13	[illegible]
Univar C ○	303,52	[illegible]
Univar D ○	297,75	[illegible]
Univers Actions	190,63	[illegible]
Univers-Obligations	223,49	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	568,51	[illegible]
Francic Pierre	116,77	[illegible]
Francic Régions	1606,76	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1312,34	[illegible]
Converticic	358,70	[illegible]
Ecocic	1451,19	[illegible]
Oblicic Mondial	3416	[illegible]
Oblicic Régions	1164,37	[illegible]
Rentacic ◆	166,97	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1346,27	[illegible]
Lion 20000	16858,67	[illegible]
Lion Association	11404,78	[illegible]
Lion Plus	1461,57	[illegible]
Lion Trésor	2412,36	[illegible]
Oblilion	1872,94	[illegible]
Sicav 5000	588,70	[illegible]
Silvafrance	987,54	[illegible]
Silvam	488,22	[illegible]
Silvarente	232,82	[illegible]
Silvinter	606,84	[illegible]
Trilion	5239,48	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2121,02	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	126,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	882,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	107,12	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22532,23	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	239,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1251,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig. ◆	1769,75	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1102,82	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	704,85	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	18541,78	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	643,11	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	764,54	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1802,60	[illegible]
Stratégie Actions	967,64	[illegible]
Stratégie Rendement	1836,44	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	815,85	[illegible]
Amplitude Monde D	794,77	[illegible]
Amplitude Europe C/D	116,30	[illegible]
Elanciel D	135,24	[illegible]
Emergence Poste D	113,38	[illegible]
Géobilys C	630,01	[illegible]
Géobilys D	601,30	[illegible]
Intensys C	115,22	[illegible]
Intensys D	110,34	[illegible]
Latitude C	145,73	[illegible]
Latitude D	137,10	[illegible]
Oblitys D	997,62	[illegible]
Plénitude D	161,30	[illegible]
Poste Gestion C	43610,16	43610,16
Revenus Trimestr. D	5309,11	5256,54
Solstice D	2350,18	2344,32
Thésora C	937,39	[illegible]
Thésora D	853,24	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37269,28	[illegible]
Actimonétaire D	31720,60	[illegible]
Cadence 1 D	1078,52	[illegible]
Cadence 2 D	1066,46	[illegible]
Cadence 3 D	1053,70	1043,27
Capimonétaire C	403,39	[illegible]
Capimonétaire D	374,81	374,44
Sogeoblig C	8696,23	[illegible]
Interoblig C	6613,02	6547,54
Intersélection France D	589,59	578,03
S.G. France opport. C	1676,90	1644,02
S.G. France opport. D	1617,10	1585,39
Sogenfrance C ◆	1501,42	1471,98
Sogenfrance D ◆	1385,64	1358,47
Sogépargne D	318,91	[illegible]
Soginter C	1811,08	1775,57
Fonds communs de placements		
Favor D	1176,83	1153,75
Sogelance D	1648,59	1632,27
Sogenfrance Tempo D	146,36	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE
Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

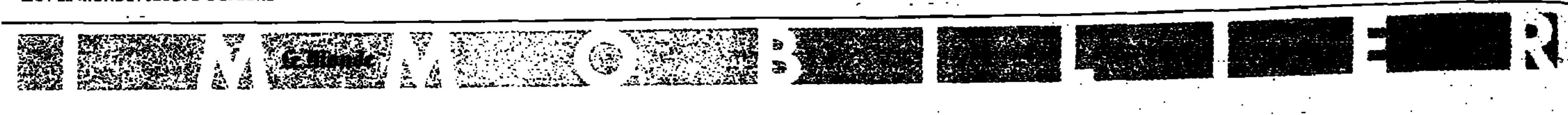

NEUF ET RÉSIDENTIEL

**VOTRE ACQUISITION DANS LE NEUF :
PROFITEZ DE DEUX MESURES ENCORE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1996**

SI, AVANT LE 31 DÉCEMBRE 1996 :

- vous vendez des parts de Sicav de capitalisation pour acheter ou faire construire votre résidence principale ou secondaire, vos plus-values seront exonérées, quel que soit le montant des parts de Sicav, à condition qu'elles soient totalement réinvesties dans l'immobilier avant le 28 février 1997 ;
- vous effectuez une demande de prêt au titre du PEL (Plan d'Epargne Logement) vous pouvez bénéficier *d'une majoration de 20 % des droits à prêt qui peut s'appliquer soit sur* **le montant du droit à prêt, plafonné à 600.000 francs, soit sur l'allongement de la durée de remboursement.**

ET N'OUBLIEZ PAS LA NOUVELLE MESURE D'AMORTISSEMENT FISCAL D'UN BIEN IMMOBILIER LOCATIF NEUF AUJOURD'HUI EN VIGUEUR.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANT A LA FNPC, FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS.

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Bureau de vente sur place 49 rue Vivienne, Paris 2e.
Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures Périssol.
18.900 F le m² moyen, hors parking.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.54.44.

Idéal investisseurs : du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F et 2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 47.12.54.44.

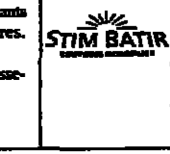

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.
Ex.: 5 pièces 138,80 m², 2e étage 3.990.000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadero, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

76, rue du Ranelagh

Gestionnaire et Commercialisateur :
PROMOPIERRE
10, place du Gal Catroux
75017 Paris
Tél.: 44.40.47.47
Fax: 44.40.47.80.

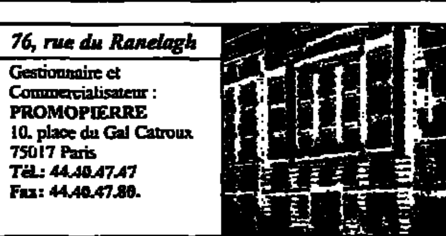

Du studio au 6 pièces.
35 appartements. A partir de 29.000 F le m².

Au cœur du beau 16e arrondissement, réalisation d'une opération de prestige comportant deux petits immeubles sur rue et jardins intérieurs.
Prestations de haute qualité.
Bureau de vente ouvert de 14 h à 19 h sauf dimanche : 83 rue du Ranelagh.
Tél.: 42.30.88.86.

PROMOPIERRE

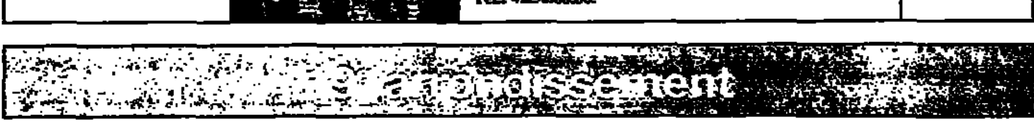

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier.
A toute proximité
des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

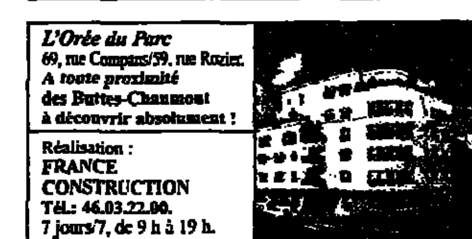

Profitez des nouvelles mesures Périssol.
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18.800 F le m² moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et terrasses, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

PARIS RIVE DROITE (suite)

20e arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

5e arrondissement

NOUVEAU PROGRAMME
1-3, rue Ratand.

Réalisation :
KAUFMAN ET BROAD

Du studio au 5 pièces.
33.000 F le m² moyen.

A 500 mètres de la place du Panthéon, Kaufman et Broad réalise un immeuble de 26 appartements dans ce quartier chargé d'histoire. Cet immeuble bénéficiera de prestations de grande qualité.
Renseignements et ventes au : 45.61.72.72.

KAUFMAN BROAD

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
21.000 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements neufs en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 3 pièces.
25.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Résidence Villa des Arts
19, rue Fizeau

Réalisation :
Groupe GET
65, avenue de Wagram
75017 Paris
Tél.: 01.47.66.70.70.

Du studio au 5 pièces.
21.000 F le m² moyen.

A proximité immédiate du square Georges Brassens.
Les 36 appartements de la Résidence Villa des Arts bénéficient d'un environnement calme, d'une orientation sud-ouest, de larges balcons et terrasses.
Plans intelligents et prestations haut de gamme.
Bureau de vente sur place au 20, rue Fizeau, ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h (jeudi de 14 h à 19 h).
Tél.: 42.50.45.00.

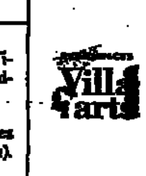

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe
à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffitte

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place ; 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

92 Puteaux

35-43 rue Roque-de-Fillol
8-12 rue de l'Oasis.

Réalisation : **SINVIM**
44, rue Jacques Ibert
92 Levallois
Adresse postale :
75835 Paris Cedex 17
Tél.: 41.05.31.31.

38 logements du studio au 5 pièces à partir de 15850 F le m²
Livraison immédiate.

Paris est trop cher, Neuilly plus encore. Alors traversez la Seine. *Garantie de rachat et garantie locative possibles* (soumises à conditions particulières). Prêt à taux 0 %. Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h, samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h. Tél. : 41.05.31.31. Bureau de vente et appartement décoré 43, rue Roque de Fillol. Ouvert tous les jours (WE comp.) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. Tél. : *47.76.28.61.*

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

PALAIS-ROYAL
studio à aménager
GOBELINS Immo
43-37-50-25

Pont-Neuf, réc., stand., s/rue et jard., rare 3/4 p., à rafr., 91 m², park. 43-35-18-36

3e arrondt

Arts et Métiers. Plusieurs surfaces à aménager, depuis 13 700 F/M².
AIM : (01) 53-01-99-01

4e arrondt

BLANCS-MANTEAUX, 4 P. Imm. XVIIe rénové, asc. 1 650 000 F. AIM : 53-01-99-01

MARAIS-BASTILLE, 2 P. Pierre, poutres, cheminée. 870 000 F. AIM : 53-01-99-01

ÎLE SAINT-LOUIS
Gd 2 pièces, XVIIe siècle
2e étage sud, sur jardin, caractère exceptionnel
Tél. : 43-26-57-67

4e. St-Antoine Sully Vosges. Bon imm. 3 P., 60 m². 1er étage, clair, cour calme fleurie. Charme. Faibles charges. Urgent 1 100 000 F. Tél. : 40-29-98-95, répondeur si absent.

5e arrondt

GOBELINS 3 P.
72 m², 3e, ascenseur, sud, verdure – 43-36-17-36

LUXEMBOURG 5e étg., 5 P. balc., bel imm. de caractère. 2 200 000 F – 43-25-32-56

PANTHÉON, pdt, ét. élevé, 6 p. 155 m², balc., chf. indiv. charges min. 43-35-18-36

SAINT-MICHEL 5/6 P
140 m², soleil asc., balcon travaux. 43-59-14-05

SAINT-MICHEL 5 P
124 m², étage élevé, asc. travaux – 43-59-14-05

6e arrondt

PART. A PART.
CHERCHE-MIDI, 140 m², véranda, dble liv., 3 ch., original, soleil.
3 800 000 F – 42-22-27-82

Vavin, anc. à raf., 4e ét., pl. sud, calme, 2 P., 30 m², id. ét. ou invest. – 43-35-18-36

R. GUYNEMER 250 m²
Vue except., étg élevé
EMBASSY – 47-20-40-03

7e arrondt

Av. BOSQUET, 350 m² env., triple récept., 6 ch., 2 entrées, prof. possib. 8 800 000. Dvl 44-18-07-07

8e arrondt

DUPLEX 5e/6e, prox. EUROPE
3/4 P., 72 m², caractère, très bon état. SPECI 45-22-70-08

9e arrondt

Ste-Cécile à sais., bel anc. magn. 2 P, 43 m² (séj. 21), balc, sol., calme, ch. min. – 43-35-18-36

9e DUPLEX DE CHARME
100 m² + 35 m² terrasse
2 000 000 IP – 48-85-13-33

11e arrondt

Près Hôpital St-Antoine
MAISON LOFT
GD SÉJ. – 3 CHAMBRES
Calme sur verdure, beaucoup de charme – 2 900 000 F
Serge Kayser – 43-26-43-43

11e VOLTAIRE LOFT
original aménagé 205 m² + terrasse 35 m². 3 100 000 F
IP – 48-85-13-33

12e arrondt

GARE DE LYON 3/4 P.
Très chaleureux, double expo.
860 000 F – AIM : 53-01-99-01

Près BASTILLE et GARE DE LYON, 3 p., 52 m², cuis., s. de bns, wc. Double expos., clair et calme, 5e étage. Très bon état, cave, tous transports. Prix : 890 000 F. Tél. : HB 42-17-27-48 et de 13 h-14 H et après 20 H – 40-19-94-80

13e arrondt

GOBELINS. Beau 3 P séjour double, 2 ch.
Gobelins Immo 43-37-50-25

14e arrondt

AVENUE RENÉ-COTY
Studios et 2 pièces duplex à partir de :
530 000 F
45-21-04-17

DENFERT SUR VERDURE
beau 7 P., triplex, terrasse
3 580 000 F – 42-84-28-28

VAVIN/OBSERVATOIRE
80 M² – 1 570 000 F
3/4 P. Bon plan.
43-20-32-71

15e arrondt

Alleray, réc., stdg, 3/4 p., 154 m², 4 ch. poss., vue imp. 2 boxes. Tél. : 43-35-18-36
3/4 P. Bon plan. 43-20-32-71

16e arrondt

ASSOMPTION 5 P.
95 m², duplex, dern. étage, asc., bon état. 43-59-14-05

AUTEUIL, CHAMBRES DS QUARTIER
calme. Idéal étudiant ou investisseur, 4e étg., tt confort. 225 000 F. Déduction fiscal poss. 2 600 F/an. 97-46-37-16

MAISON DE LA RADIO.
Avenue de Versailles, studio 23 m² ds imm. bourgeois, 7e ét., asc., calme.
Prix : 380 000 F.
4 200 F/an 97-46-37-16

ATELIER 160 m²
ds voie privée, parkings, vue, dernier ét. 40-20-98-00.

16e POMPE – HENRI-MARTIN
Superbe imm. p. de t. 330 m², volumes, 4 bains, services. 6 800 000 F
Tél. : 43-59-12-96.

IÉNA
vue exceptionnelle 6/7 p., 200 m² + 54 m² balcon + combles aménag., 6e, E/W, pdt, 8 900 000 F.
Tél. : 46-57-28-87

17e arrondt

STUDIO 170 000
AIM : (01) 53-01-99-01

18e arrondt

18e QUARTIER SAINT-BERNARD
JOLI 5 P., 85 M², SOLEIL, calme, dégagé, 1 000 000 F.
X'IMMO : 40-25-07-05

HAUTS-DE-SEINE 92

Ile de la Jatte.
3 p., 78 m², 2e, balcon, 2 ch., cuis. éq., s.d.b., W.C.
Cave 1 box.
2 000 000 F. 47-45-55-53

Ile de la Jatte.
2 p. 50 m², 5e ét., asc., séjour, cuis., s.d.b., W.C., ch.
Cave, parking.
1 000 000 F.
47-45-55-53.

Levallois Mo Louise-Michel
Rez-de-jardin (35 m²)
Bonnes prestations
2 P de 75 m², cuis. équi.
Cave, park – 1 280 000 F
47-45-55-53

LEVALLOIS
Près Neuilly,
GRANDS DEUX PIÈCES
735 000 F
47-73-51-32

1 P., gde cuisine-douche bel immeuble, 330 000 F
Gobelins Immo 43-37-50-25

RER SCEAUX ROBINSON
à 8 min., 104 m², dble living, 3 ch., 2 bains, gde cuisine, garage, verdure. 1 560 000 F
Tél. : 43-50-14-56 PAP

NEUILLY VUE SEINE
2e et 3e ét. Hôtel Partic
6 P 230 M² TERRASSE
6 300 000 F – 42-66-36-53

SEINE-SAINT-DENIS 93

(93) VILLEPINTE
10' de Roissy.
F2, 51 m² au 4e étage dans petite résidence calme de 5 ét. Expo. sud-ouest, séj. 26 m², cuisine neuve donnant sur loggia 8 m², cave, ascenseur, interphone, park. privé souterrain.
Prix : 440 000 F.
Tél. : 43-83-71-25

Particulier vend appartement 630 000 F. Clichy-sous-Bois (93), 4e et dernier étage, 91 m² dont loggia 8 m² couverte, entrée, séjour double, 3 chambres, cuisine équipée, s. de bns, wc, cellier, porte blindée, parking fermé, interphone, ravalement 96, parc au pied de l'immeuble.
MM TORAL ; 60-26-05-75

VAL-DE-MARNE 94

CRÉTEIL
Bords de Marne
4 P. – 960 000 F
43-74-85-58

VINCENNES
immeuble 1993
RESTE DEUX APPTS
3 ET 4 PIÈCES
A PARTIR DE : 15 500 F le M².
Frais réduits
43-98-37-76

FONTENAY S/BOIS
LOFT 130 M²
pondérés, patio privatif
Px : 890 000 F. Prêt 0% poss. Frais de notaire réduits – 42-65-11-66

CHENNEVIÈRES RARE
Vaste maison baroque, architecture inté. originale
270 m² hab + jard. 1 900 000
IP – 48-85-13-33

94 ST-MANDÉ 6/7 P.
185 m². Park. Usage mixte possible. 2 600 000 F
IP – 48-85-13-33

VAL-D'OISE 95

Villiers-le-Bel, F3, séj., 2 ch., s. de bns, gds rangements, cuis. équipée av. séchoir, cave, parking.
Prix : 370 000 F.
Tél. 39-88-86-15.

URGENT
TRÈS CALME SUR VERDURE
MONTMORENCY PART.
5 P., gd stand., 124 m² + 30 m² balc., 3e et dernier ét. plein sud. cuis. équipée, 2 park., s.-sol
1 560 000 F – 32-12-51-41

PROVINCE

CHANTILLY HIPPODROME
100 m², 4 P., gd standing. Box 2 voitures. Cave.
Prix : 1 400 000 F
Tél. : (16) 44-57-79-75

(56) Saint-Goustan, appt type F5
151 m² avec garage, vue except. sur mer.
Prix : 1 100 000 F
Frais réduits. Idéal plact. ou retraite - 97-46-29-66

HÔTELS PARTICULIERS

Tolbiac 100 m² + 150 m² jard., Luxembourg 210 m² + 80 m² ss., Gobelins 400 m² + 150 m² ss.
GOBELINS Immo 43-37-50-25

MAISONS

SEDAN (Ardennes)
BELLE MAISON BOURGEOISE
Prox. centre - Type F8
CC fuel - Caves voûtées
garage 4 V.
grande cour privative + maison annexe louée à usage de bureaux
850 000 F
à débattre
Rens. 24-29-04-16
après 19 h

VILLAS

Part. vend MONTGERON (91) villa grand standing, 7 p., 200 m² env., sur 730 m² terrain, cheminées, moulures, garage, proche centre et RER D. Prix : 2 200 000 F
Tél. : (1) 69-42-08-99

PROPRIÉTÉS

A 1 h de PARIS.
27 FOURGES
Part. vd maison de maître (2 niv. + combles).
Dépendances sans vis-à-vis, 250 m², jardin + cour 3 000 m². Site classé.
950 000 F. Poss. meublée.
Tél. : 39-65-97-23 (rép.) ou 42-42-36-89 (bur.)

PAVILLONS

Part. vd à Villepinte, pavillon 1992, frais notaire réduits, sur 600 m², terrain, 170 m² habit., salon 50m², 5 ch., 3 s. de bns, jacuzzi, cuisine équipée.
Urgent cause départ,
2 300 000 F à débattre.
Tél. : 43-84-35-33

VIAGERS

Libre Le Pecq (s/Seine), gd 3 P + terrasse, park.
80 000 F + 8 400 F/mois.
Viagers CRUZ 42-66-19-00

CHAMPIGNY/MARNE (94), libre pavillon de luxes 2-têtes, 1-100-000 FF + 3 165 FF/mois
France Viager 42-89-06-66

Ve CONTRESCARPE
39 m² occupé 81 et 82 ans
160 000 F +
2 700 F/m. 42-65-07-57.

BOULOGNE – JEAN-JAURÈS
84 m² occupé, 79 ans, 500 000 F +
4 858 F/m. 42-65-07-57.

Libre St-Mandé près métro, imm. gd standing, 5 pièces, 5e ét., soleil, homme 68 ans.
1 350 000 + 7 000 F/mois.
Viagers CRUZ 42-66-19-00

ACHATS

AIM 53-01-99-01
23, bd Henri-IV
rech. beaux appartements
AU CŒUR DE PARIS

Rech. urgent 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

CHERCHONS env. 100 m² bon immeuble Paris ou périphérie. – 43-59-91-44

Rech. 2/3 p. de préférence à rénover pour accès 0 % à Paris. Max. 600 000 F
Tél. : 01-42-78-79-75 (dom.) ou 01-43-42-82-82 (bur.)

INTER PROJETS rech. sur Paris et Est parisien volumes atypiques, à louer ou à vendre.
IP 42-83-46-46

IMMOBILIER INTERNATIONAL

Deuxième Comité d'Acquisition d'immeubles à Bruxelles
Avenue Louise 245 - 1050 BRUXELLES
Tél. (32) 2 / 641 05 37 - 641 05 15 - 641 05 35

DOMAINE DE L'ETAT

L'Etat belge vendra publiquement le mercredi 6 novembre 1996 à 14 h 30 précises en la salle de conférence de l'immeuble, sis rue Defacqz 1 - 1A à 1050 BRUXELLES

PARCELLE DE TERRAIN à Bruxelles et Zaventem (Sint-Stevens-Woluwe) d'une **situation exceptionnelle**

superficie : 05 ha 00 a 00 ca

sis autoroute Bruxelles-Zaventem (aéroport de Bruxelles) avenue du Bourget, entre TOYOTA et OTAN, cadastré Bruxelles XXI,
Section C 259 b / partie et Zaventem V - Section B partie des numéros 157 b, 158, 159, 160 b, c, d, 161 c, 162 c.

Façade : 265 m

Urbanisme : - **Bruxelles :**
P.R.D. : périmètre d'industries urbaines et espaces structurants.
- **Zaventem :** zone P.M.E. (plan de Secteur).

Frais : 13 %

Renseignements : s'adresser au susdit Comité.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au : “ Monde Publicité ” il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LOCATIONS

OFFRES

PARIS

A louer (part. à part.)
Appart. 50 m²
9e (métro Cadet-Anvers-N.-D. Lorette)
2e ét. s/cour. Calme entrée-couloir, 2 pièces cuis., débarras, coin douche, wc.
Disp. 1er décembre.
Loyer 3 500 + 500 (char. collect.)
Tél. : 64-30-34-48

MÉTRO SÉGUR
Chambre ensoleillée, équipée et meublée
7e étage, ascenseur kitchenette, douche, w.c.
Branchement téléph., câble
2 800 F c.c. Part. à part.
Tél. : 45-67-92-61

XVe PROCHE MONTPARNASSE,
100 m² au dixième et dernier ét., 2 grands balc., grande luminosité, pas de vis-à-vis, un double living, deux chambres au calme sur jardin privatif, une s. de b., une salle d'eau, toilettes séparées, nomb. placards, une cave, un box fermé.
11 000 F, charges comprises.
45-66-56-65. Part. à part.

FRANKLIN-ROOSEVELT
3 récept., 4 chbres, lingerie, cuis. équipée, 3 bains, park.
20 000 F + ch. 45-04-49-13

Cœur Montparnasse, ét. nf 1/2 p., 40 m², calme
4 200 F c.c. – 43-35-18-36

16e MUETTE, beau 2/3 P., 95 m², gds balcons, 9e étg., asc. Vue except. Bois et Paris.
11 000 F CH – 42-66-36-53

PROX. WAGRAM
Superbe 7 P., 295 m², triple réception, 4 chbres, 2 s. de bns, 1 douche, parquets, moulures, cheminée, cuisine aménagée.
27 000 F + charges.
PREBAIL 40-16-38-50

8e BD MALESHERBES, 4e étg., asc., superbe p. de tail., 5 P., 170 m² CARACTÈRE.
17 000 F net. 42-66-36-53

CHERCHE-MIDI
150 m², 5 P. 18 000 F.
EMBASSY 47-20-30-05

IÉNA-HÔTEL PARTIC.
400 m², boiseries.
EMBASSY 47-20-30-05

SAGGEL VENDÔME

87, AVENUE NIEL
PROCHE ÉTOILE
Imm. de grand standing.

3 P., 89 m², 2 133 000 F.

53-30-15-40
GROUPE UAP

SAGGEL VENDÔME

PROCHE
MAISON RADIO
RER

Bel immeuble récent.
Tous commerces.

2 P., 65 m², 1 394 000 F ;
4 P., 109 m², 2 293 000 F.

53-30-15-40
GROUPE UAP

20e PRÈS NATION 2 P., 50 m².
Récent ETAT NF PARK.
4 440 + ch. 43-61-88-36

PRÈS GAMBETTA 3 P., 66 M²
RÉCENT, 1er étg., park., 4 600 F + ch. 43-61-88-36

SAGGEL VENDÔME

VERSAILLES
AVENUE DE PARIS
SUR JARDIN
2 P., 52 M², 4 800 F ;
4 P., 103 M², 8 370 F.
Charges, cave et park. inclus.

LE PECQ
PROCHE SAINT-GERMAIN
TERRASSE SUR PARC
3 P., 72 m², 6 660 F ;
4 P., séjour + 3 chambres, 93 m², 8 240 F ;
5 P., séjour + 4 chambres, 105 m², 9 150 F.
Charges, cave et park. inclus.

SAINT-GERMAIN
IMMEUBLE CLASSÉ
MAISON DE VILLE
5 P., séj. dble + 3 chbres, 103 m², 8 440 F.
Charges, cave et box inclus.

ST-NOM-BRETÈCHE
CENTRE-VILLE
Maison individuelle.
Belles prestations, cheminée, garage, 5 P., 132 m², 10 725 F.
Charges et garage inclus.

Du lundi au samedi midi.
49-07-24-00
GROUPE UAP

SAGGEL VENDÔME

SAINT-CLOUD
VILLAGE PROCHE TRANSPORTS
VUE SUR SEINE
Studio très clair, 37 m², 3 340 F ;
3 P., 68 m², 6 300 F ;
4 P., séjour + 3 chambres, 91 m², 8 400 F.
Charges, cave et park. inclus.

COURBEVOIE
PROCHE SEINE
IMMEUBLE RÉCENT
Studio, 30 m², 3 260 F ;
4 P., 93 m², 6 900 F.
Charges, cave et park. inclus.

RUEIL
CENTRE-VILLE
3 P., 71 m², 6 480 F.
Charges, cave et park. inclus.

Du lundi au samedi midi.
49-07-24-00
GROUPE UAP

SAGGEL VENDÔME

BOULOGNE
PROCHE MÉTRO
127, av. J.-B.-CLÉMENT.
Ravalement récent.
Tous commerces.

2 P., 49 m², 771 000 F ;
3 P., 76 m², 1 333 000 F.

NEUILLY-SUR-SEINE
Bel immeuble de standing.
Ravalement récent.
Espaces verts.

2 P., 58 m² + park. 1 350 000 F.

53-30-15-40
GROUPE UAP

SAGGEL VENDÔME

Mo TRINITÉ
34/36, RUE DE CLICHY

Résidence de standing s/magnifique jard. intérieur.
Studio 46 m² + park.
936 000 F.

53-30-15-40
GROUPE UAP

BANLIEUE

Le Blanc-Mesnil centre (93), place du Marché, magasin 50 m² et appartement au-dessus 50 m², parfait état, idéal profession libérale.
48-30-15-40 (en soirée)

SAINT-CLOUD (92)
résidence d'exception 1930
AVEC PARC INTÉRIEUR.
Appartements de caractère
REFAITS A NEUF
–2P., 70 m², 2e ét. 7 632 F c.c.
–3P., 142 m², 4e ét., 14 550 F c.c.
AGIFRANCE 49-03-43-02

DEMANDES

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116.
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

PRÉBAIL

Spécialisé en LOCATIONS D'APPARTEMENTS
1 500 transactions par an, 10 négociateurs performants, recherche appts ou maisons à louer PARIS PROCHE BANLIEUE.
Estimation gratuite, gestion et garantie de loyers possible.
PRÉBAIL 40-16-38-50

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés.
Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
42-22-98-70

DE CIRCOURT ASSOCIÉES

Recherchons appartements meublés de qualité, pour clientèle internationale Paris et région parisienne
47-53-86-38

MEUBLÉES

VILLA SEURAT (14e)
(Cité d'artiste peintres)
MAISON LOFT
Calme, verdure, 18 000 F net.
Serge Kayser 43-29-60-60

Comme un relai de campagne au cœur du vieux Paris (5e), duplex exception 30 000 F net.
Serge Kayser 43-29-60-60

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

EXCEPTIONNELLEMENT

Vous retrouverez vos rubriques

“ IMMOBILIER ”

dans nos colonnes le Jeudi 10 octobre daté 11

AUJOURD'HUI

SPORTS

HAUT NIVEAU **La réforme annoncée du GIP-SEPO (Groupement d'intérêt public-Sport d'élite et préparation olympique), plus connu sous la dénomination de préparation olympique (PO), devrait être connue dans les prochaines semaines, après le conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le 21 octobre. ● LE GOUVERNEMENT laisserait plus de pouvoir au CNOSF en se désengageant substantiellement de cet organisme qui prend en charge la préparation de l'élite dans les disciplines olympiques depuis 1988. ● L'ÉCONOMIE réalisée serait de 1,5 million de francs par an sur les 3 millions engagés dans la PO. L'objectif du ministère est de faire en sorte que chaque fédération trouve des moyens propres pour financer une partie de la préparation *des prochains grands* rendez-vous olympiques.**

Le gouvernement s'apprête à se désengager de la préparation olympique

Huit ans après avoir été pris en charge par le ministère des sports, l'organisme chargé de superviser l'encadrement des champions avant les grands rendez-vous internationaux devrait repasser sous le contrôle du Comité national

LES TRENTE-SEPT médailles gagnées aux Jeux d'Atlanta par les sportifs français valent de l'or. La possibilité d'exploiter ce bilan flatteur n'a pas échappé à un gouvernement à l'affût d'économies à réaliser dans le budget de 1997. Le renouvellement de la convention du GIP-SEPO (Groupement d'intérêt public-Sport d'élite et préparation olympique), qui expire le 31 décembre, en fournit l'occasion. Le ministère de la jeunesse et des sports est donc en train de mettre la dernière main au projet de modification des structures de cet organisme qui prend en charge la préparation de l'élite dans les disciplines olympiques depuis 1986.

Le nouveau groupement d'intérêt public qui succédera, probablement sous le même nom, à la structure actuelle, devrait voir l'Etat se désengager d'un organisme dont les coûts de fonctionnement sont d'environ 3 millions de francs par an. Un chiffre qui reste modeste comparé au milliard de francs investi par les pouvoirs publics dans le sport en France. Mais l'économie budgétaire réalisée pourrait atteindre environ 1,5 million de francs, puisque la part de l'Etat sera réduite à 49 %. Pour arriver à ce résultat, la part du Comité national *olympique et sportif français* (CNOSF) devrait être de 34 %, lui donnant ainsi une minorité de blocage, et celle de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) sera de 17 %.

« Notre objectif est de faire en sorte que chacun s'engage désormais plus avant dans la préparation olympique, dit clairement Pierre Viaux, directeur des sports auprès de Guy Drut. *Il faut que ceux qui vont pouvoir bénéficier des retombées des succès d'Atlanta trouvent les ressources nécessaires pour financer une partie de la préparation aux prochains grands rendez-vous des disciplines olympiques. »* Le message s'adresse directement au CNOSF.

CONTRE-EXEMPLE BRITANNIQUE

En échange de cet effort financier, le CNOSF a demandé une contrepartie : ni plus ni moins que de reprendre l'entière responsabilité de la préparation olympique qui lui avait échappé à l'occasion de la réforme mise en place en 1988 par Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux *sports dans le gouvernement* de cohabitation de Jacques Chirac. Le groupement d'intérêt public qui s'était alors substitué au département du haut niveau du CNOSF était présidé, depuis, par le directeur de l'Insep. En devenant un organisme véritablement paritaire, le GIP-SEPO pourrait donc voir le président du CNOSF revenir à la tête de la préparation *olympique. La nomination* d'Henri Sérandour, ès qualités, devra cependant attendre la réunion du prochain conseil d'administration du mouvement olympique, le 21 octobre.

La direction de l'organisme devrait continuer à être assumée par un fonctionnaire. A ce titre, il est déjà prévu que Jean-Richard Germont, ex-directeur technique national du tir puis de l'aviron, conserve son poste. L'Insep, qui fournit les locaux et une partie de l'encadrement technique, voit ainsi simplement reconnaître dans les statuts qui vont être mis en place le poids réel de sa participation à la préparation olympique. Cette réforme en douceur d'un organisme dont les méthodes ont largement porté leurs fruits à Atlanta n'est pas sans risque au moment où il inspire des gouvernements étrangers. *Le Royaume-*Uni vient ainsi de créer un Conseil du sport, chargé de préparer les sportifs aux JO de Sydney, et John *Major* a promis un plus important investissement de l'Etat.

Le ministère de la jeunesse et des sports reconnaît que la nécessité de réduire les déficits publics est la première inspiratrice du projet. Mais Guy Drut avait annoncé cet été, en félicitant sur place les médaillés français, qu'il devait aussi être l'occasion d'établir dans le domaine du sport *« un véritable partenariat »* entre l'Etat et le mouvement olympique.

Christophe de Chenay

Henri Sérandour, président du CNOSF

« Ce changement n'est pas une question de pouvoir »

« Qu'est-ce-que la Préparation olympique ?

– *Dans un premier temps, le ministère avait* créé une instance qui ne devait pas être soumise aux tracasseries administratives. Le GIP-SEPO, ou Préparation olympique, devait être un bureau où les décisions seraient satisfaites rapidement. L'administration est ensuite revenue peu à peu. Elle n'allait pas laisser l'argent public à une structure indépendante. Dans le projet actuel, qui sera soumis le 21 octobre au conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), la Préparation olympique revient à son statut d'origine. Elle sera une structure dynamique servant de lien et de coordination entre le ministère de la jeunesse et des sports et le comité olympique, et entre le ministère et les fédérations. Ce changement n'est pas une question de pouvoir. *Nous en faisons un souci d'homogénéité.*

– Le CNOSF détient désormais une minorité de blocage dans le nouveau GIP.

– Je ne la cherchais pas vraiment. Maintenant, *j'ai surtout un pouvoir parce que je* participe à 34 % du fonctionnement. Le CNOSF doit donc donner plus d'argent à la Préparation olympique.

– ***Cette réforme est en cours alors que* vous vous plaignez du budget accordé au mouvement sportif.**

– Le chiffre annoncé du budget, 0,19 % du budget de l'Etat, ne correspond pas à nos attentes. Nous ne réclamons pas pour réclamer, mais nous trouvons qu'il y a un manque de cohérence entre le discours d'une France qui gagne et l'argent qui est alloué ensuite.

– Et pour 1997 ?

– Nous ne pourrons pas réaliser le programme sportif de 1997. Le titre 4 – qui englobe les grands événements – est bloqué avec la subvention pour la construction du Grand Stade. Pour le reste des grandes manifestations de l'année, le titre 4 se verra affecter 30 millions de francs, dont 13,5 millions de francs vont être alloués à *la* candidature de *Lille* pour les Jeux olympiques de 2004. Nous aurons donc 16,5 millions de francs pour organiser les grandes épreuves du calendrier. Cela représente *environ 27 millions de francs*. Où va t-on prendre les 10,5 millions qui nous manquent ?

» Le Fonds national pour le développement du sport (FNDS) puisé dans les recettes de la Française *des Jeux (2,4 % au total)* est estimé, pour 1997, entre 830 et 850 millions de francs. Mais il devrait être revu à la baisse en raison de la CSG, qui ponctionne aussi les gains de la Française des jeux. Pour aller jusqu'au bout de nos programmes, il est indispensable que nous ayons 3 % des bénéfices de la Française des jeux, soit entre 950 millions et 1 milliard de francs. On nous demande de trouver des partenaires privés, ce que nous faisons. Mais on ne peut pas baser le fonctionnement du sport français uniquement sur des recettes privées.

– Où en est la polémique des cadres techniques qui secoua le mouvement pendant les Jeux olympiques d'Atlanta ?

– Pour l'instant, le président de la République a suspendu l'action du ministère du budget, mais nous savons que la question va ressurgir. Ce qui changera quand elle reviendra à l'ordre du jour, c'est que nous serons assis à la table des négociations. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

■ **La Fédération française d'athlétisme (FFA)** a signé un accord de partenariat avec le Laboratoire Pierre Fabre portant sur la politique de haut niveau et sur *le développement de ce sport*, notamment en aidant les clubs.

Une anomalie génétique pourrait protéger du virus du sida

Des scientifiques ont découvert une particularité piégeant le VIH

La possible existence d'une protection génétique contre l'infection par le virus du sida se confirme avec la publication, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science*, d'un important travail américain. Toutefois, les pistes thérapeutiques ainsi ouvertes pourraient ne pas être sans danger.

ON AVAIT APPRIS, à la mi-août, que deux groupes de chercheurs avaient réussi à mettre en évidence la *possible* existence d'une protection génétique contre l'infection par le virus du sida (*Le Monde* daté 11-12 août). Il s'agissait alors de résultats prometteurs mais préliminaires, laissant entrevoir de nouvelles perspectives dans la compréhension de cette maladie et dans la prise en charge thérapeutique des patients. Ces premiers résultats sont confirmés, de manière spectaculaire, avec la publication, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science*, d'un important travail américain groupant une vingtaine de chercheurs dirigés par Stephen J. O'Brien (Institut national américain du cancer).

La protection ici étudiée et confirmée tient à une modification spécifique du patrimoine génétique humain. Cette modification (une délétion [perte d'un fragment de chromosome] de 32 paires de bases) conduit à l'absence de la synthèse et de la production d'une molécule dont la présence apparaît essentielle à la pénétration du VIH dans certaines cellules du système immunitaire humain. La pénétration de ce virus dans ces cellules conduit à leur destruction, puis, de manière inexorable, à l'installation du processus morbide. L'intérêt s'est focalisé ici sur l'un des derniers représentants connus (baptisé CCR-5 ou CKR-5) de la famille des chimiokines, ces molécules naturellement synthétisées par l'organisme humain et étroitement impliquées dans les processus inflammatoires et dans les mécanismes immunitaires.

Ces chimiokines semblent aussi constituer des agents étroitement impliqués dans l'action pathogène du virus du sida. La molécule protéique CKR-5 est ainsi un « corécepteur majeur » présent à la surface des lymphocytes. Plusieurs publications scientifiques ont, ces derniers mois, mis en évidence un phénomène étonnant : l'absence héréditaire *parfois observée, dans* le génome humain, des deux exemplaires du gène qui dirige la synthèse du CKR-5 semble correspondre à une forme de piège vis-à-vis du VIH, un piège protégeant efficacement ceux qui, par le *plus grand des hasards semble-t-il*, sont porteurs de cette anomalie génétique. Les données actuellement disponibles laissent penser que cette anomalie ne correspond à aucun « trait » biologique particulier.

HOMOZYGOTES NON INFECTÉS

L'étude publiée dans *Science* confirme les études antérieures et apporte une précision originale concernant les personnes déjà infectées par le VIH. Elle a porté sur 1 955 personnes connues pour être à haut risque vis-à-vis de la contamination par ce virus (toxicomanes, homosexuels, hémophiles et polytransfusés) et groupées dans six études de suivi à long terme. Les auteurs de cette étude ont découvert que les personnes possédant, dans leur patrimoine génétique, la double mutation (homozygotie) du gène antérieur (soit 17 personnes sur 1 955) ne sont pas infectées en dépit de leur exposition au virus.

D'autre part, chez les personnes infectées par le VIH, et n'ayant la mutation que sur un seul des deux exemplaires du gène (hétérozygotie), l'évolution du processus pathologique apparaît en général plus lente que chez celles qui n'ont aucune mutation et qui, à ce titre, synthétisent normalement la chimiokine CKR-5. Les auteurs de *Science* ont trouvé 195 hétérozygotes vis-à-vis de la mutation et le même pourcentage d'hétérozygotes chez les individus infectés que chez les non-infectés. Ils ont d'autre part observé que la mutation « protectrice » était présente chez 11 % des personnes de race blanche participant à l'étude contre 1,7 % des personnes noires.

Que conclure de ces éléments ? Ce phénomène semble indiquer clairement que le récepteur CKR-5 joue un rôle déterminant dans l'infection de l'organisme par le VIH. Ces travaux laissent penser que de nouvelles pistes thérapeutiques sont possibles, fondées, schématiquement, sur l'inactivation de ce récepteur. Des observations récentes publiées dans l'hebdomadaire britannique *Nature* montrent toutefois que le maniement des chimiokines à des fins thérapeutiques pourrait ne pas être sans danger.

Une nouvelle fois, en dépit des multiples travaux scientifiques en cours, les nombreuses inconnues concernant la physiopathologie du sida interdisent de nourrir de trop grands espoirs thérapeutiques sur la seule base d'une observation moléculaire et statistique. Dans un éditorial publié par *Science*, le professeur Anthony Fauci, directeur du National Institute of Allergy and Infectious Diseases, écrit qu'il faut rester prudent *« et ne pas déclarer prématurément qu'il s'agit de la bonne cible »*.

Jean-Yves Nau

Y a-t-il des peintures rupestres dans la vallée des Merveilles ?

LA POLÉMIQUE fait rage entre les archéologues qui travaillent sur le mont Bego et sa centaine de milliers de gravures rupestres, dans le massif du Mercantour, près de Tende (Alpes-Maritimes).

Sur le versant sud-est d'un massif pyramidal, Emilia Masson, chargée de recherche à l'Institut d'études sémitiques du Collège de France, a repéré une faille formant un vaste *« porche d'entrée »* d'où partent plusieurs boyaux. Au fond, sur une paroi, elle distingue non seulement des gravures mais aussi des peintures. Une première au mont Bego, où aucune peinture rupestre n'a été observée jusqu'à présent, alors qu'il en existe sur le site jumeau du Val Camonica, côté italien. Pour elle, pas de doute : il s'agit d'un réseau souterrain utilisé comme lieu de culte. Ses travaux ont été exposés dans une note présentée en juin à l'Académie des sciences par Yves Coppens.

Mais Henry de Lumley, directeur du Museum national d'histoire naturelle, et les membres de son équipe, qui étudient le site depuis 1967, n'y voient qu'une fissure aux parois tachées de lichen. Dubitatif lui aussi, Xavier Guterz, le conservateur du Service régional de l'archéologie (SRA), a demandé au ministère de la culture de faire procéder à une expertise qui a été menée dimanche 29 septembre par Jean Clottes, conservateur général du patrimoine chargé de mission pour les grottes ornées, et Roger Joussaume, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de gravure pariétale.

En quelques heures, les deux experts, flanqués du conservateur régional et de quelques membres du SRA et de la commission interrégionale sur la recherche archéologique, ont entendu l'exposé d'Emilia Masson, regardé son abondante documentation photographique, inspecté la paroi à la loupe, pris des photos. Jean Clottes et Roger Joussaume devraient rendre leurs conclusions dans le courant du mois. En attendant, affirment-ils, le ministère leur a demandé de garder le secret.

Si l'on en croit des déclarations de Xavier Guterz à l'AFP, au vu des premières informations transmises par les deux hommes, *« on peut d'ores et déjà conclure à l'absence de toute gravure ou peinture sur la paroi du fond de la cavité »*. En outre, *« contrairement à ce qui a pu être avancé, l'examen détaillé de cette paroi n'a mis en évidence aucune dégradation récente visant à effacer d'éventuelles peintures ou gravures »*, a précisé M. Guterz.

> Emilia Masson affirme que des motifs circulaires ocre et des figures violacées ont été effacés

Le conservateur régional fait ainsi référence à la plainte contre X... déposée début septembre à la gendarmerie de Tende par Emilia Masson pour dégradation de vestiges archéologiques. Elle affirme que les peintures, notamment des motifs circulaires ocre et des figures violacées, ont été effacées au cours de l'été 1995 et que les gravures ont été aplanies pendant l'été 1996. Des sondages et des prospections sauvages auraient, en outre, été menés dans le réseau, alors qu'elle est seule habilitée par le SRA à travailler sur ce secteur.

Auparavant, les résultats des différentes analyses des pigments prélevés jusqu'à présent dans la grotte n'avaient pas permis de lever le doute. Les experts du laboratoire de recherche des Musées de France – sollicités en premier lieu par Emilia Masson – n'ont vu sous leur binoculaire que des lichens et des fibres, sans liant. Mais une spectrographie effectuée par l'Institut de physique des particules de l'Ecole polytechnique de Zurich a révélé la présence d'oxydes de fer et de silicates, utilisés, selon Emilia Masson, dans l'art religieux à l'âge du bronze. A l'initiative de cette dernière, un moulage des gravures a été réalisé. Mais la seule trace de pigments encore visible aujourd'hui se trouverait sur l'empreinte effectuée à cette occasion.

S'il reconnaît n'avoir décelé aucune trace de passage humain dans la grotte, Bruno Ancel, spéléologue-archéologue du Centre de culture scientifique technique et industrielle de L'Argentière-la-Bessée, qui en a fait l'exploration et le relevé en 1995, affirme en revanche avoir bien vu des gravures rupestres. Emilia Masson déplore son absence lors de la visite de dimanche, ainsi que celle d'Hélène Barge-Mathieu, archéologue au SRA, avec qui elle a également découvert la grotte.

La polémique est encore envenimée par le différend qui oppose depuis plusieurs années Emilia Masson à Henry de Lumley à propos de l'interprétation des gravures rupestres du site.

Les roches des deux vallées qui flanquent le mont Bego – Fontanalba et la vallée des Merveilles – portent plus de 100 000 gravures réalisées au chalcolithique et à l'âge du bronze (IIIe millénaire). Parmi elles, 32 832 sont représentatives : armes, corniformes, figures géométriques, anthropomorphes. Selon l'équipe d'Henri de Lumley, il s'agit d'un langage symbolique codifié transmis de génération en génération. Les mythes représentés seraient ceux venus d'Orient et répandus peu à peu, depuis le VIIe millénaire, sur le pourtour méditerranéen.

Epigraphiste, spécialiste des Hittites (ancienne civilisation anatolienne), férue d'histoire des religions, Emilia Masson a eu le coup de foudre pour le mont Bego à l'occasion d'un colloque organisé par Henry de Lumley en juillet 1991. Depuis, à ses frais, elle y poursuit des recherches. Persuadée que le site s'organise selon une conception dualiste de l'univers (Ciel-Terre, mort-vie), elle interprète les gravures rupestres de Fontanalba comme des scènes naturalistes (le domaine des mortels) et celles des Merveilles comme des scènes cosmologiques (le monde divin). Elle croit voir également sur le site un chemin processionnel jalonné d'étapes réservées à des rites particuliers.

Catherine Chauveau

Les passions souterraines de Graz

La deuxième ville d'Autriche cultive son originalité

GRAZ
de notre envoyée spéciale

Visiteurs sans appétit, passez votre chemin. L'âme de l'Autriche apparaît au seuil de l'écœurement, après des lampées de métaphores pâtissières. Prenez Graz, par exemple, deuxième ville d'Autriche et capitale de la province de Styrie, à 200 kilomètres au sud-ouest de Vienne. Une authentique tranche d'architecture mousseuse pour amateurs de délices baroques. A déguster d'abord. Pour, après seulement, espérer en savoir un peu plus, au-delà de la satisfaction de la gourmandise accomplie.

A dévorer d'abord les jaunes crémeux, les roses sucrés, les verts amande, les bleus laitiers, les mille-feuilles de toits moka percés de chiens-assis, les clochers ronds, les guirlandes meringuées, les mosaïques à la feuille d'or, les escaliers à balustres qui, comme des festons de choux, partent à l'assaut d'une colline aux allures de pièce montée. A dévorer encore, l'architecture pétrie de Renaissance italienne, sucre filé derrière les porches baroques. Commencer par Hauptplatz, place triangulaire au cœur de la vieille ville, où l'imposant Rathaus voisine avec des façades théâtrales joliment stuquées. Poursuivre par Herrengasse, l'avenue principale, sillonnée par les tramways. Le porche du Landhaus, *siège du gouvernement de* la province, débouche sur une cour Renaissance aux arcades élancées. Le Zeughaus, lui, se signale par ses couleurs vives et abrite une collection d'armes des XVIe et XVIIe siècles. Un peu plus loin, la place du carillon (Glockenspielplatz) présente une façade en mosaïque avec des incrustations dorées.

DESSINS D'OLCE

Continuer son chemin en flânant de ruelles en patios. Pousser la porte des palais. Celui d'Effan d'Avernas, du Domherrenhof, du palais Inzaghi. Parcourir les passages, jeter un œil aux cours dérobées, *histoire de découvrir l'envol* des proportions et les volutes d'une architecture virtuose qui replacent Graz à la croisée des chemins, entre Europe de l'Est et brillante italianité.

Dans la bouche des habitants, l'histoire de la ville prend des allures de conte. Il était une fois l'archiduc Frédéric V, élu empereur sous le nom de Frédéric III. En 1440, il fit de Graz, capitale de l'Autriche intérieure, sa résidence impériale. Vint le temps des épreuves : les menaces des Turcs, l'occupation des Français… Jusqu'à l'arrivée. vers 1820, du frère de l'empereur François, l'archiduc Jean, qui devait choisir la Styrie *comme sa deuxième patrie après la* défaite que lui infligea son frère, au Tyrol. Jean est un modèle, un bienfaiteur dont on feuillette l'héritage : la Faculté technique, une école minière et métallurgique, le tracé de la ligne ferroviaire vers la vallée de la Mur, *le costume régional* (flanelle grise à parements verts), l'huile de graine de citrouille, grande spécialité de la Styrie. On peut s'arrêter là. Mais on peut aussi sonder son étrange immobilité à l'heure où se lève le vent d'est, quand l'esprit de la Slovénie et de la Hongrie voisines remonte à la surface.

TRAIT D'UNION

Dimanche matin, sur Hauptplatz. Des hommes pressés s'éloignent en grands manteaux et chapkas sombres. Deux vieilles femmes piétinent dans leurs bottines. Des nuages de vapeur chaude *s'échappent de l'unique* buvette ouverte sur la place. On y boit un café serré tout en grignotant un beignet à la vanille. Au menu, la rumeur selon laquelle on construirait, sur la colline du Schlossberg, un hall des célébrités dédié notamment à Arnold Schwarzenegger. Né à Graz, la star symbolise, à sa façon, un trait d'union entre l'Est et l'Ouest…

N'en déplaise à Vienne, Graz est souvent considérée comme la capitale culturelle de l'Autriche. Tous les ans, un festival d'avant-garde, l'Automne styrien, y voit affluer artistes et spectateurs. C'est ici qu'est né, dans les années 60, autour de la revue *Manukripte*, un mouvement littéraire contestataire, animé par Peter Handke et Gerhard Roth puis, ensuite, par Elfriede Jelinek ou Wolfgang Bauer. Héritier de cet ancien atelier littéraire, le Forum Stadtpark multiplie réflexions et spectacles divers.

Au cœur d'un parc public aux buis soigneusement taillés, le bâtiment, moderne, ressemble à un météore tombé là par hasard. « *Les autorités en place*, relève, avec un sourire, Walter Grond, l'écrivain qui préside aux destinées du lieu, *ont toujours subventionné cet endroit, sans doute pour éviter que la subversion ne s'étende ailleurs. Voilà en résumé*, ajoute-t-il, *toute la politique culturelle autrichienne.* » Et quand on se demande pourquoi la ville a vu naître tant de vocations, la réponse fuse : « *L'art est une réponse à l'ennui.* »

Pour certains, Graz est la patrie des jolies femmes et des poètes, les premières inspirant les seconds. Pour d'autres, la ville jouerait le rôle d'un repoussoir, celui d'un modèle en creux. Cette façon de vivre des passions souterraines est, ici, une vieille habitude. La psychanalyse n'est pas née par hasard en Autriche. A l'abri des interdits, les bouillonnements de l'inconscient. Les habitants suspectent toujours les manifestations hors normes. *Ainsi ont-ils, comme à Vienne,* baptisé le quartier des bars « triangle des Bermudes ».

Eve-Marie Zizza

Carnet de route

● **Y aller.** Austrian Airlines (tél. : 42-66-35-43) propose un vol Paris-Graz via Vienne ; Air France (tél. : 44-08-24-24) des vols Paris-Graz via Vienne, l'Allemagne ou la Suisse. Compter 2 300 F à *condition de passer la nuit du* samedi sur place.

● **Séjourner.** Au grand hôtel Wiesler (tél. : 19-43-316-90-66-0) ou à l'hôtel Weitzer (tél. : 316-903-0), dont le café est très animé. Deux établissements à l'atmosphère début de siècle, sur les bords de la Mur : le Schlossberg Hôtel (tél. : 316-80-70-0), au pied du Schlossberg ; plus familial et plus abordable, la pension Gasthof Schmid Greiner (tél. : 316-68-14-82).

● **A voir.** La Neue Galerie (Sackstrasse 16) et ses dessins d'Egon Schiele et de Gustav Klimt. Le Landeszeughaus (Herrengasse 13), un arsenal inchangé depuis 1649 et abritant *une collection d'armes et* d'armures. Et le marché paysan (Kaiser-Joseph-Platz), tous les jours, sauf le dimanche, jusqu'à 13 heures.

● **Renseignements.** Office national autrichien du tourisme, BP 475, 75366 Paris cedex 08, tél. : 53-83-95-20.

PARTIR

LES CHOIX DES FRANÇAIS

■ A la Foire internationale du tourisme, Top Résa, qui réunissait à Deauville du 26 au 29 septembre, huit cent cinquante responsables français et étrangers d'offices de tourisme, de transport, de voyages etc., le sourire éclairait les visages. L'été fut radieux : les agences de voyages annoncent une progression de 7,7 % de leur chiffre d'affaires. « *C'est la première année de véritable reprise depuis la guerre du Golfe* », constate Philippe Demonchy, président de Sélectour, réseau d'agences indépendantes en France.
Un sondage, réalisé par l'IFOP pour *Tour Hebdo*, fin août, dévoile les projets des Français. A la question « *Au cours des cinq prochaines années, quels sont les cinq pays étrangers ou les DOM-TOM que vous souhaiteriez visiter ?* », les Antilles arrivent en tête devant l'Amérique du Nord, l'Italie, l'Australie, l'Espagne et la Grèce. Est aussi plébiscitée la formule de vacances associant, à la carte, avion, voiture et hébergement. Formule qui a consolidé au fil des ans la forteresse Nouvelles Frontières : 2,42 millions de clients cette année (55 % achètent des forfaits, 45 % des billets d'avion). La vogue du « prêt-à-partir » répond au voyageur nouveau défini comme « *un grand petit aventurier rêvant d'horizons lointains, d'espaces et de liberté*, comme le souligne Georges Colson, PDG de FRAM (460 000 clients en 1996), *et qui, loin d'aimer vagabonder, ne songe, lorsqu'il est livré à lui-même, qu'à retrouver les repères d'un programme balisé* ».

DÉCOUVERTES INDIVIDUELLES

■ Les « autotours », circuits en voiture avec étapes réservées, couvrent largement les pays où l'on circule sans souci. Le Maroc et l'Andalousie, destinations phares de l'hiver, se visitent ainsi chez FRAM, en une semaine et *pour* 3 500 F par personne, en partant à quatre, vol inclus, de Paris ou de province, hôtels 3 ou 4 étoiles, réservés en demi-pension. Dans le même esprit, Kuoni, Planète et Déclic-Uniclam inscrivent des circuits « *seul, à deux, entre amis* » avec voiture et chauffeur, sur les itinéraires équivalant à ceux des groupes. Jusqu'en Russie, ces découvertes ont du succès, ainsi qu'en témoigne Yves Serdenif, directeur commercial de Transtours, qui annonce 75 % de progression de la formule en un an. Aux week-ends à Moscou et Saint-Pétersbourg (3 400 F, vols Air France, Paris-province) s'ajoutent des virées dans les anciennes « villes-monastères » de l'Anneau d'or (Souzdal, Zagorsk, Vladimir), en voiture de location, avec ou sans chauffeur.
Le voyageur, mieux informé, attentif aux prix, exige des prestations de qualité. Les professionnels lui répondent « *esprit de découverte, charme, aventure* ». Africatours vante la « *douceur de l'Egypte* » et préfère les séjours dans les palaces mythiques de Louxor et Assouan, aux navigations sur le Nil avec visites express (8 jours, à partir de 6 560 F). MVM donne « *en confidence* » ses « *petites adresses* », des établissements chaleureux : maison créole à la Réunion, hôtels-plantations aux Antilles ou demeures et camps privés (Honeyguide, safari 3 jours : 3 025 F de Johannesburg) en Afrique du Sud.

PRIX À LA BAISSE

■ Pour guider les voyageurs à travers le continent asiatique et en Océanie, où 1 158 000 Français se sont rendus en 1995, Jean-Paul Chantraine, PDG d'Asia, a ajouté à la fin de sa brochure, « *cahier de tendances* » pour vingt-trois pays à visiter en voiture particulière (avec chauffeur), une signalétique qui classe par thème (grands sites, trains, faune et flore, peuples, etc.) les modules à associer. Comme un défi aux deux cent mille Français qui auront visité le royaume du Siam en 1996, la présentation de la « *Thaïlande hors piste* » ouvre des itinéraires inédits, en pays chan et chez les Lisu, au nord (4 jours, 2 820 F de Chiang Mai, en partant à 4), ou sur l'île oubliée de Koh Chang. Restait à convaincre le voyageur, qui décide de partir aux Etats-Unis, en général dans les quinze jours, d'acheter un forfait « séjour » : 46 % des Français débarquant à New York ne réservent pas d'hôtel. *Rémy Arca, de Vacances fabuleuses, a imaginé des formules simplifiées* valables sur les principales destinations américaines : week-end de 3 nuits « New York Basic » à partir de 3 080 F. Jamais les prix n'ont été aussi modérés, allégés par la baisse des tarifs aériens.

Fl. E.

Départs pour l'été indien

Outre-Atlantique, bois et forêts s'empourprent. Les feuilles des érables rougissent avec les premières gelées, comme le froid fait monter le rose aux joues. Suivent les ors des bouleaux, puis les cuivres des frênes, des tilleuls et des chênes. Voilà *The Colors*, les couleurs, disent les Américains. Cela dure deux à trois semaines, puis le mercure descend jusqu'à –15°, annonçant l'hiver. Un redoux à la fin octobre laisse *croire au retour des beaux jours : c'est* l'été indien, ou « *l'été des Indiens* », pour les Québécois. L'été de la Saint-Martin pour nous. Avec deux semaines de retard, l'affaire a commencé au nord Québec, et descend lentement la vallée du Saint-Laurent, avant de gagner les cantons de l'Est, région limitrophe des Etats-Unis, où le spectacle se poursuivra, en particulier dans les régions boisées du Vermont et de New Hampshire. Pour mesurer l'avancée du phénomène on parle en pourcentage. La Gaspésie (parc de Forillon) et la région de Charlevoix, en aval de Québec, sont à 25 %, comme le parc du Mont Royal à Montréal ou l'Estrie. Tandis que la ville de Québec, les Laurentides et les Appalaches évoluent de 25 à 50 %.

On rejoint les villes d'accès (Montréal, New York) en vols réguliers à partir de 2 000 F (Nouvelles Frontières), ou 2 390 F (Vacances Air Canada, forfait à 2 950 F avec 3 nuits d'hôtel et une voiture, 150 F la nuit supplémentaire), jusqu'à 2 550 F avec Air France, liaison quotidienne. Au Québec, le réseau Hôtellerie champêtre regroupe trente villégiatures (450 F environ la chambre, réservation : 1-800-714-1214). Souvent aménagés dans de jolies demeures de campagne, les Gîtes du passant (Guide 96-97 aux Editions Ulysse) offrent des chambres d'hôte (200 F).

Compter de 1 400 à 2 600 F par semaine pour une berline, ou un véhicule 4 X 4, à réserver avant le départ. Information à l'ambassade du Canada : 44-43-29-00.

Les forfaits « avion, voiture, hôtels » s'avèrent pratiques, pour qui veut avaler les miles « à la poursuite de l'été indien » *(Le Monde du 29 octobre 1994) sans* se soucier des étapes. Signée Jet Set, une Escapade canadienne de 14 jours (hôtels 3 étoiles, vol Paris-Toronto-Montréal, *départs quotidiens, tél. : 53-67-13-00 et* agences) se vend à partir de 5 235 F, de Paris. Offre similaire en Gaspésie (étapes en gîtes, vol Paris-Montréal, tél. : 42-86-17-30), chez Voyageurs en Amérique du Nord. Consulter aussi, dans les agences, les propositions de Vacances Air Transat et Canadien national. En une heure trente de New York, on gagne la vallée de l'Hudson, couverte de forêts. La Nouvelle-Angleterre s'offre au départ de Boston (forfait de 7 nuits : 4 875 F, chez Jet Set, avec vol direct). Budget ramené à 4 000 F avec Directours (3615 Directours), qui s'engage à réserver des hôtels de chaîne, faute de disponibilité, en cette saison, dans les étapes de charme. Réductour (3615 RT, 5 240 F, 9 nuits en 2 étoiles) programme un itinéraire automobile le long de la côte Est de New York à Philadelphie, *via* Boston et les chutes du Niagara. Enfin, Nouvelles *Frontières (4 000 F, vol en sus)* joue les duos USA – Canada, en deux semaines.

Florence Evin

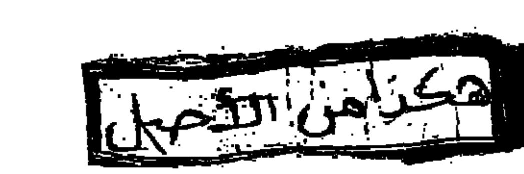

De belles éclaircies et davantage de fraîcheur

LA FRANCE connaîtra jeudi le rétablissement temporaire de conditions anticycloniques en liaison avec le développement d'une dorsale en provenance des Açores. Celle-ci ne protégera pas l'extrême sud-est du pays qui sera sous l'influence d'un ciel de traîne. A l'autre extrémité, les régions proches de la Manche verront arriver les nuages précurseurs de la perturbation suivante.

Jeudi matin, les nappes de brouillard seront fréquentes de l'Aquitaine au Val-de-Loire, au Bassin parisien et au nord-est. Une fois dissipées, le soleil brillera généreusement. Près de la Manche, les visibilitées seront meilleures, et la matinée sera belle. Des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura, quelques bancs nuageux n'entraveront pas l'impression de beau temps. Près de la Méditerranée, le soleil sera radieux en Languedoc-Roussillon et en Provence au prix d'un mistral et d'une tramontane atteignant localement 100 km/h en rafales. Les nuages poussés par le vent de nord-est s'attarderont sur la Côte d'Azur, mais c'est uniquement en Corse qu'ils prendront un caractère menaçant en y délivrant des averses orageuses.

Jeudi après-midi, les brouillards étant dissipés, les belles éclaircies se généraliseront, avec même un ciel tout bleu du Roussillon au Var, où le vent sera moins violent que le matin. En Corse, les averses se raréfieront. Près de la Manche, au contraire, la tendance sera à l'aggravation. Le voile nuageux s'épaissira au fil des heures, quelques gouttes de pluie tomberont sur la pointe de la Bretagne en soirée. D'autre part, le vent de sud-ouest se renforcera pour atteindre 70 km/h en pointes. Le ciel s'ennuagera également dans le courant de l'après-midi du sud de la Bretagne aux collines normandes, à la Picardie et à la frontière belge.

Les températures minimales seront basses, souvent comprises entre 3 et 7 degrés dans l'intérieur des terres – et pouvant s'abaisser localement à 0 degré avec gelée blanche en campagne –, elles seront plus douces sur les bords de l'Atlantique et de la Manche (8 à 12 degrés) et de la Méditerranée (10 à 14 degrés). L'après-midi, il fera de 15 à 17 dans le Nord, l'Est et le Bassin Parisien, 18 à 20 de la Bretagne au Sud-Ouest, 19 à 22, près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

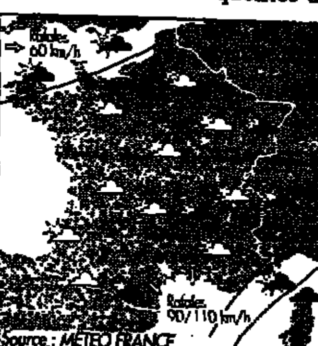

Prévisions pour le 3 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

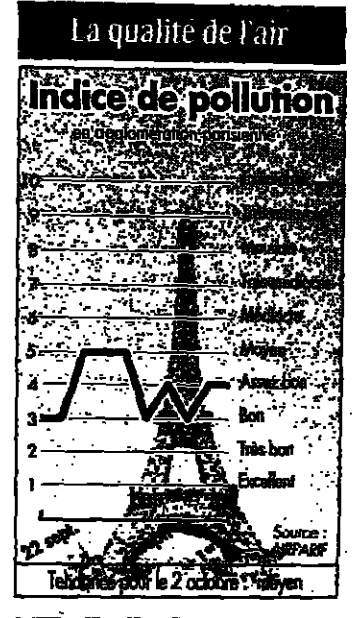

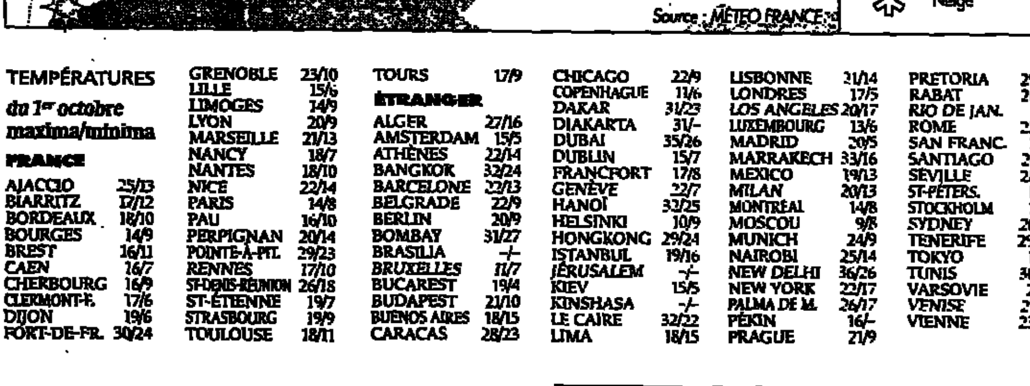

TEMPÉRATURES *du 1er octobre* maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	25/13
BIARRITZ	17/12
BORDEAUX	18/10
BOURGES	14/9
BREST	16/11
CAEN	16/7
CHERBOURG	16/9
CLERMONT-F.	17/6
DIJON	19/6
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	23/10
LILLE	15/6
LIMOGES	14/9
LYON	20/9
MARSEILLE	21/13
NANCY	18/7
NANTES	18/10
NICE	22/14
PARIS	14/8
PAU	16/10
PERPIGNAN	20/14
POINTE-À-PIT.	29/23
RENNES	17/10
ST-DENIS-RÉUNION	26/18
ST-ÉTIENNE	19/7
STRASBOURG	19/9
TOULOUSE	18/11
TOURS	17/9
ÉTRANGER	
ALGER	27/16
AMSTERDAM	15/5
ATHÈNES	22/14
BANGKOK	32/24
BARCELONE	22/13
BELGRADE	22/9
BERLIN	20/9
BOMBAY	31/27
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	11/7
BUCAREST	19/4
BUDAPEST	21/10
BUENOS AIRES	18/15
CARACAS	28/23
CHICAGO	22/9
COPENHAGUE	11/6
DAKAR	31/23
DJAKARTA	31/-
DUBAI	35/26
DUBLIN	15/7
FRANCFORT	17/8
GENÈVE	22/7
HANOÏ	32/25
HELSINKI	10/9
HONGKONG	29/24
ISTANBUL	19/16
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	15/5
KINSHASA	-/-
LE CAIRE	32/22
LIMA	18/15
LISBONNE	21/14
LONDRES	17/5
LOS ANGELES	20/17
LUXEMBOURG	13/6
MADRID	20/5
MARRAKECH	33/16
MEXICO	19/13
MILAN	20/13
MONTRÉAL	14/8
MOSCOU	9/8
MUNICH	24/9
NAIROBI	25/14
NEW DELHI	36/26
NEW YORK	22/17
PALMA DE M.	26/17
PÉKIN	16/-
PRAGUE	21/9
PRETORIA	29/17
RABAT	26/12
RIO DE JAN.	-/-
ROME	22/14
SAN FRANC.	17/-
SANTIAGO	24/11
SÉVILLE	28/14
ST-PÉTERS.	13/7
STOCKHOLM	13/3
SYDNEY	20/10
TENERIFE	29/24
TOKYO	19/-
TUNIS	30/16
VARSOVIE	22/9
VENISE	21/16
VIENNE	23/12

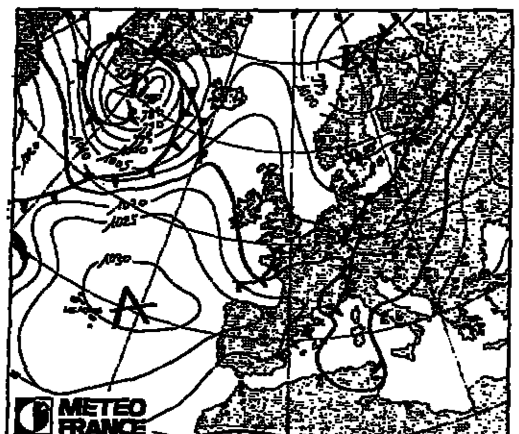

Situation le 2 octobre, à 0 heure, temps universel

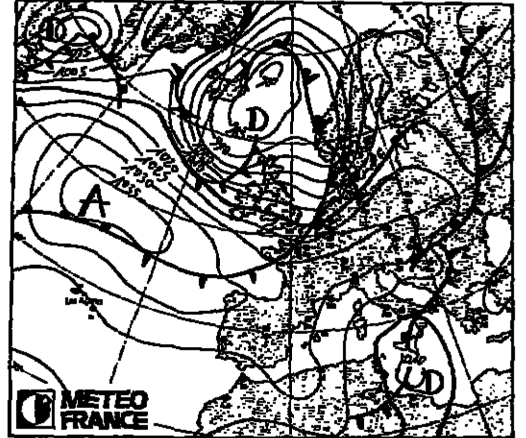

Prévisions pour le 4 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le verdict

L'INTÉRÊT, la passion que suscite partout en ce jour la sentence rendue par le tribunal de Nuremberg suffirait à faire justice des griefs de lenteur qui furent si souvent adressés au procès. Les crimes qu'on y jugeait sont de ceux dont l'horreur ne s'efface pas avec le temps. Il est même permis de penser que c'eût été les amoindrir que de les condamner dès la capture de leurs auteurs. Le verdict eût été noyé dans l'enthousiasme de la victoire, et il ne convenait pas que les maîtres du IIIe Reich disparussent, comme Mussolini, dans le feu des derniers combats, sans que leur châtiment participât en quelque sorte de la grandeur de leurs forfaits.

Le procès de Nuremberg visait d'une part à permettre la punition de ce que le statut du tribunal qualifie de « crimes contre l'humanité », c'est-à-dire l'extermination ou la persécution, pour des motifs raciaux et religieux, de populations civiles. Surtout il définissait une pénalité en ce qui concerne la « conspiration » ou le « complot » contre la paix, ainsi que les « crimes contre la paix » et les « préparatifs de guerre d'agression ».

Il comportait à cet égard une double utilité. Devant en effet utiliser, pour fonder les inculpations, la documentation la plus sérieuse possible, le procès a mis au jour une masse de textes d'une valeur sans doute unique pour les historiens. Mais, plus encore, il présentait un intérêt juridique : il était réellement la première tentative jamais faite pour affirmer la responsabilité d'une nation dans sa conduite internationale, en des domaines où sévit le concept de la souveraineté étatique. La condamnation des chefs de l'Allemagne nazie est la première atteinte sérieuse à ce dogme. Telle est la grande innovation, l'innovation capitale du procès de Nuremberg.

(3 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6922

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III		■						■	
IV					■				
V						■			
VI						■			
VII				■					■
VIII								■	
IX		■		■					
X									
XI					■		■		

HORIZONTALEMENT

I. La galette des rois. – II. Le frère de Baudelaire. – III. Peut-être mises à la Diète. – IV. Grand, pour une étoile. Un arbre à la noix. – V. Sorte de palmier. Où il n'y a rien à enlever. – VI. Sur un plateau, en Corse. Patriarche. – VII. Sans changement. Qui n'a pas bien poussé. – VIII. Parfum de cuisine. – IX. Au-dessus de la ceinture. – X. Eléments de batteries. – XI. Se chargea de son père. Saint.

VERTICALEMENT

1. Est plus sobre que la mule. – 2. En Champagne. Fondateur d'un séminaire. Préfixe. – 3. L'homme des cavernes. – 4. Levant, pour un empire. Pronom. – 5. Ne circule plus. Œuvre de compositeur. – 6. Une randonnée en montagne. Fait un pli quand il est maître. – 7. Ont remplacé les fourgons. – 8. Pour lier. Nom de pays. A l'esprit caustique. – 9. Bien assis. Circule à l'étranger.

SOLUTION DU N° 6921

HORIZONTALEMENT

I. Monologue. – II. Abîme. – III. Quenottes. – IV. Us. Ino. Se. – V. Obèses. – VI. Lieu. Clef. – VII. Lots. Auna. – VIII. ENA. An. Ti. – IX. Us. Fretin. – X. Fic. Rée. – XI. Sial. Cils.

VERTICALEMENT

1. Maquilleurs. – 2. Obus. Ions. – 3. Nie. Oeta. Fa. – 4. Omnibus. Fil. – 5. Leone. Arc. – 6. Toscane. – 7. Gît. Elu. Tri. – 8. Essentiel. – 9. Esse. Faines.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 4 octobre

■ *L'ÎLE SAINT-LOUIS*, 10 h 30 et 15 heures (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Paris passé, présent) ; 11 heures et 15 h 30 (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ *LA TURQUIE ET L'INDE* dans les passages du faubourg Saint-Denis (50 F), 10 h 30, sortie du métro Château-d'Eau, côté numéros impairs (Pierre-Yves Jaslet).

■ *MUSÉE DU LOUVRE* (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; *L'Autoportrait de 1660*, de Rembrandt, 12 h 30 ; les tapisseries du Moyen Age et de la Renaissance, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle du boulevard Morland et de la rue de Sully (Monuments historiques).

■ *DE SAINT-SULPICE* aux hôtels de la rue de Tournon (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 60 F), 14 h 30, sortie du métro Assemblée-Nationale (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Frédérique Jannel).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : deuxième parcours (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE VAL-DE-GRÂCE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, place Alphonse-Laveran (Le Passé simple).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA RUE RÉAUMUR** (60 F), 15 heures, angle de la rue de Turbigo et de la rue Montgolfier (Vincent de Langlade).

■ **LE PROCOPE** et son quartier (45 F + une consommation), 15 h 30, sortie du métro Odéon, devant la statue de Danton (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (40 F + prix d'entrée), 18 heures, hall du musée (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie Air UK cessera de desservir Madrid et Nice au départ de Londres Stansted le 27 octobre, deux liaisons non rentables pour elle. Elle assurera en revanche la liaison Londres-Inverness, en Ecosse, et effectuera quatre vols quotidiens, au lieu de trois sur la ligne Londres-Amsterdam. – *(Bloomberg.)*

■ **SCANDINAVIE.** Dans la perspective de la concurrence que va lui faire la compagnie norvégienne Bratheens Safe à partir du 7 novembre sur la ligne Stockholm-Oslo, la compagnie Scandinavian Airlines System a décidé de réduire ses prix de 10 % à 30 % sur cette ligne. SAS lancera le 22 octobre « SAS Express » sur ses 28 vols allers et retours quotidiens. Durant le vol (cinquante minutes), la compagnie supprimera les collations, à l'exception du petit-déjeuner. Elle ouvrira aux passagers de la classe affaires un bistrot, « SAS Gate Cafe », dans les aires d'embarquement des deux aéroports. En outre, un « SAS Travel Pass » magnétique permettra aux passagers fréquentant souvent la ligne Stockholm-Oslo d'accéder aux avions sans carte d'embarquement. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** La principale autoroute de Kobé, détruite le 17 janvier 1995 par un tremblement de terre, a été rouverte à la circulation lundi 30 septembre. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE.** Le conseil municipal de Braila, à l'est de la Roumanie, a débattu la semaine dernière d'un projet visant à verbaliser ceux qui se mouchent dans les lieux publics. L'amende prévue (entre 750 et 1 500 francs) serait également appliquée aux personnes qui crachent dans la rue ou qui mangent des grains de citrouille dont ils rejettent les restes dans des endroits non marqués. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

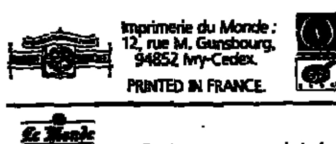

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA **Jamais deux films aussi opposés ne sont sortis le même jour : « *La Rencontre* » d'*Alain Cavalier*, œuvre poussant à l'extrême la singularité économe, face à la**

D.R.

gigantesque machine d'« Independence Day », qui a pulvérisé le box-office américain. ● LA SEMAINE est très (trop ?) chargée pour le cinéma d'auteur, avec des réalisations marquantes d'Aki Kaurismäki, Manoel de Oliveira et Raymond Depardon. ● L'ESPAGNE enfin est au cœur de l'actualité avec le Festival de Saint-Sébastien.

Alain Cavalier explore les recoins les plus intimes de l'amour

La Rencontre. Partageant sa vie et son projet avec « elle », le cinéaste réalise, à l'aide d'une petite caméra vidéo, un superbe et émouvant duo. Il s'explique sur sa démarche très personnelle et sur la production et la distribution d'une œuvre hors normes

Film français d'Alain Cavalier (1 h 15.)

Le onzième long-métrage d'Alain Cavalier est une merveille. N'y allez pas. Elle n'est pas pour vous. Elle est pour moi. C'est-à-dire que ce film établit une relation si personnelle, si singulière avec celui qui le regarde qu'il rend presque incongru d'avoir à en partager les échos. Ou alors seulement avec celui ou celle qu'on aime. *La Rencontre* est un film qui ne ressemble à rien de connu, on n'est d'ailleurs pas sûr que ce soit exactement un film au sens habituel qu'on donne à ce mot. Mais que ce soit une œuvre splendide et bouleversante, aucun doute.

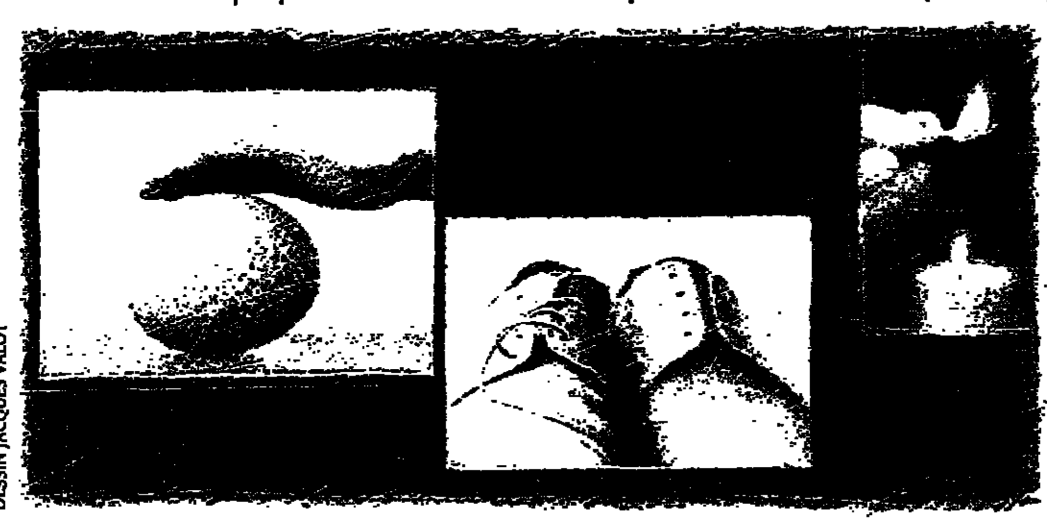

DESSIN JACQUES VALOT

Une pierre, deux montres, un oiseau, un trajet qui chemine..., ce serait comme une comptine. La comptine légère et attentive d'un amour, entre un *monsieur et* une dame. Le monsieur, c'est Alain Cavalier, c'est lui qui raconte et qui filme. La dame, on ne dit pas son nom, on ne voit pas son visage. On la voit bien, elle, pourtant. Elle apparaît peu à peu dans cet égrenage des petits signes, elle se dessine corps et âme dans les fragments – un pied, un lieu, un souvenir, quelques phrases. Mais ce n'est pas plus elle que lui-même que filme Cavalier, c'est l'amour, leur amour. *Plaignons qui ricanera de* cet aplomb, qui n'y voudra entendre qu'accents de midinette. Pas à pas, à mots murmurés, *La Rencontre* s'approche de l'indicible, de l'infilmable. Avec le sourire et une toute petite caméra vidéo, il s'avance vers les recoins les plus intimes, les plus triviaux comme les plus impalpables du sentiment partagé. En passant toujours par le plus simple, par le plus concret.

Une paire de chaussures, un bol *de café au lait deviennent la* matérialisation de secrets auxquels on doute d'avoir le droit d'accéder ; amusé et pas dupe, le cinéaste s'expose et s'esquive. Et, comme toujours quand le cinéma est là, le monde est là lui aussi, les grandes terreurs, les grands récits, l'Histoire et son train, la mémoire et ses œuvres, la technique et ses pompes. Longtemps le film n'eut pas de nom. Celui finalement retenu est particulièrement approprié. Puisqu'il s'agit *de la rencontre au sens le plus* fort d'un homme et d'une femme. Mais aussi de la proposition d'une rencontre exceptionnelle entre un objet filmé et celui qui le regardera. Et encore de la rencontre unique entre le cinéma et une relation humaine. Cavalier dit qu'il a *« aimé filmer l'amour »*, ça se voit. Par son élégance et sa précision, *La Rencontre* fait songer à la grande littérature du sentiment amoureux, telle qu'au XVIIIe siècle elle explorait avec une délicatesse acérée les replis de l'« inclination ».

Mais il n'est rien de littéraire dans ce que fait Cavalier, la simplicité apparente du dispositif semble au contraire lui permettre d'atteindre à quelque chose d'essentiel du cinéma, où ses moyens seuls – la durée, le cadre, les jeux de la bande-image et de la bande-son, l'objectivité et la subjectivité de l'enregistrement – sont à l'œuvre. Filmée jusque dans les situations les plus privées, la femme finit par vouloir sortir du jeu, et c'est bien naturel, et c'est aussi cinématographiquement logique. Elle dit : *« Si les gens voient ça... »* Elle ne sait pas encore qu'il est impossible que « les gens » voient ça. Mais dans ce tendre et vertigineux face-à-face *redoublé (entre elle et lui,* entre le film et le spectateur), il faut espérer que chacun le verra.

J.-M. F.

★ ***Etudes cinématographiques* publie un volume consacré à l'œuvre d'Alain Cavalier (n° 223-231, 160 pages, 160 F).**

COMMENTAIRE

ART ET INDUSTRIE

Le hasard des sorties réunit ce *mercredi trois films que rap*prochent une certaine idée du cinéma, une certaine posture du cinéaste. L'autarcie d'Alain Cavalier au service de la description des sentiments les plus intimes, Raymond Depardon faisant de l'Afrique la *matière* d'une introspection personnelle, la souveraine liberté de Manoel de Oliveira, agençant les ingrédients de son théâtre intérieur, traduisent une position d'artiste, mais pas tout à fait celle qu'on attribue à un cinéaste. « Art et industrie », selon la formule consacrée, le cinéma a représenté le point d'intersection entre le regard singulier d'un créateur et un dispositif collectif nécessitant, *dans le processus même de création*, une équipe, des moyens techniques, de l'argent.

Ces trois réalisateurs (et la liste est loin d'être exhaustive, parmi les signataires des films de cette rentrée, de Godard à Bartas, nombreux sont les noms qui pourraient y figurer) ne sont pas « hors cinéma ». De l'intérieur, ils en éprouvent les limites, et éventuellement les repoussent. Ils acclimatent, *« avec le crédit que leur œuvre impose »*, comme disait Eluard, une idée du cinéaste-artiste qui semble devenue pour beaucoup la seule issue face à la confusion esthétique et au gigantisme de l'industrie audiovisuelle. Leurs films sont autant de *propositions pour prendre le* maximum de distance avec ce cinéma « du centre », tout entier fondé sur le fonctionnement d'une machine – machine technologique et spectaculaire d'*Independence Day*, machination scénaristique d'*Anna Oz* ou de *L'Appartement*, machinerie culturelle et monumentale du *Roi des Aulnes*. Quoi qu'on pense de chaque film en particulier, cette situation globalement est saine et dynamique, à condition que ne se perde pas en chemin l'énergie de ceux qui, sans s'y soumettre, s'affrontent toujours aux récits, aux genres, au jeu d'acteur... Ceux qui – Kaurismaki cette semaine, récemment Téchiné, John Sayles, Mike Leigh, Pascal Bonitzer, les frères Coen... – explorent l'espace entre centre et limites.

J.-M. F

« Le film recèle peut-être le sens de ma vie, mais dans une langue étrangère »

RÉALISATEUR de la génération qui a renouvelé le cinéma français à l'aube des années 60, Alain Cavalier (né en 1931) suivait une carrière traditionnelle jusqu'à ce que la *conjonction* entre son évolution professionnelle, l'atmosphère de l'après-68 et un drame personnel l'amènent à un changement décisif. Son film le plus introspectif, *Ce répondeur ne prend pas de message* (1979), en portait la nouvelle à ses (rares) spectateurs. Depuis *Thérèse* (1986) et *Libera me* (1993), mais aussi la série de *Portraits* de femmes au travail réalisés pour la télévision, il met en œuvre une pratique personnelle du cinéma, cherchant sa voie à l'écart des mécanismes habituels de l'industrie des images. Une démarche poursuivie de manière radicale avec *La Rencontre*, du point de vue de sa production comme de sa distribution, sur laquelle il s'explique ici.

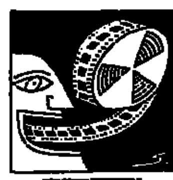

ENTRETIEN CINÉMA

« Comment est né le projet de *La Rencontre* ?

– Il n'y avait pas de projet. J'avais commencé à utiliser une petite caméra vidéo pour les repérages de mes films, quand j'ai rencontré cette personne. Je l'ai filmée comme mes *Portraits* pour la télévision. J'accumulais des souvenirs. Un jour, j'ai eu dix minutes d'images où je voyais apparaître une organisation de la vie ensemble. J'ai compris que j'étais en train de faire un film, pas *d'écrire mon journal intime*. Cette série de plans forme les dix premières minutes du film, je ne les ai pas changés.

– Décider d'en faire un film modifie-t-il votre manière de tourner, voire votre relation avec celle que vous filmez ?

– Le travail devenait de plus en plus conscient, il se professionnalisait malgré moi. Plus le temps passait, plus j'avais de déchet. Simultanément, je ne savais pas comment m'arrêter. Heureusement, un jour, elle m'a dit que tout ça commençait à devenir dangereux. J'ai compris qu'il fallait finir. A aucun moment, je n'ai été seul, j'avais devant moi quelqu'un à qui je demandais des choses et qui, quelquefois, les refusait. *Dans l'esprit, elle est coauteur* du film.

– Vous avez fait le film entièrement à deux ?

– Pas tout à fait. Dès que j'ai senti que c'était un film, j'en ai parlé avec Florence Malraux, dont le nom figure au générique. *La Rencontre* est construit avec de l'imprévu, de l'inconscient, on ne peut en connaître le sens au moment de la fabrication. Il recèle peut-être le sens de ma vie, mais dans une langue étrangère. Il faut du recul, ou un regard extérieur, pour comprendre.

– Quel rôle joue l'utilisation de cette petite caméra vidéo ?

– Cette expérience aurait été im*possible avec de la pellicule : il faut* un matériel ultra-léger. En super-8, on a des bobines de trois minutes qu'il faut envoyer développer. Tout devient lourd et lent, on sort du rythme de la vie. Si j'ai pu garder ma relation avec cette personne, je le dois aux ingénieurs japonais !

– Vos films s'éloignent de plus en plus des méthodes ordinaires de production...

– Le problème est de devenir soi-même, et l'on devient soi-même lorsqu'on est seul devant quelqu'un d'autre. Si l'on arrive devant un acteur avec un producteur, un ingénieur du son, un opérateur, etc., les rapports sont très différents, ils ne m'intéressent pas. Je me suis rendu compte qu'il fallait que je sois à la *fois les yeux, les oreilles, et que* j'entre dans le champ. Que rien ne soit coupé en morceaux. *La Rencontre* ne coûte rien, il n'est pas « produit », j'ai payé les rares frais (les cassettes vidéo), ce qui signifie que je pouvais interrompre le processus à tout moment. Je n'ai aucun compte à rendre.

– Durant la réalisation, vous ne pensez jamais à un public ?

– J'y ai pensé. Je reste cinéaste. Si le film avait concerné un sujet difficile à comprendre, je ne l'aurais pas montré. Mais là, c'est tout bête, un homme et une femme. La communication avec d'autres sera peut-être difficile du fait des liens parti*culiers entre elle et moi, mais elle* n'est pas brisée.

– Vient donc le moment où vous envisagez que le film soit vu. Que faites-vous à ce moment ?

– J'en fais une copie 35 millimètres, en filmant directement mon poste de télévision où passe la bande vidéo. La « matière vidéo » de l'image ne me gêne pas, elle fait partie du projet, du moment qu'on atteint une certaine qualité. J'ai effectué des tests avec différentes pellicules pour obtenir le meilleur résultat. J'avais filmé des images extrêmement simplifiées, et aucun visage, pas pour des raisons techniques mais par pudeur. Néanmoins, cela a facilité le transfert d'un support à l'autre. Une fois cette opération effectuée, je songe à la sortie.

– Elle aussi se fait de manière inhabituelle.

– Je ne voulais pas mettre *La Rencontre* dans le circuit traditionnel de la distribution. Je me suis mis d'accord avec Roger Diamantis, qui dirige le cinéma Saint-André-des-Arts à Paris, pour qu'il projette le film une seule fois par jour, à 13 heures, *mais pendant très longtemps, un an* j'espère. Des formules similaires ont été trouvées en province. J'ai refusé de vendre à la télévision, ce qui pose des problèmes financiers dès qu'on rentre dans le monde professionnel. Mais si quelque chose de fort peut se produire entre le film et les spectateurs, ce sera en salle. La télé ne fait pas de bons spectateurs.

– Au dernier moment, vous avez supprimé une séquence dans le film.

– Oui. Le hasard a fait que j'ai visité une maison abandonnée où Orson Welles avait vécu. La séquence tournée dans ce cadre formait une sorte de parenthèse au milieu du film, consacrée à Welles. Puis, je me suis aperçu que la véritable indiscrétion était de parler de quelqu'un d'autre, alors j'ai fait sauter cette séquence. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La comédie du malheur de chaque jour

Au loin s'en vont les nuages. Un Kaurismäki glaçant et drôle sur le chômage

Film finlandais d'Aki Kaurismäki. Avec Kati Outinen et Kari Väänänen (1 h 36.)

Elle travaille dans un restaurant. Il est conducteur de tramway. Ils sont mariés. Ils ont un petit appartement aux couleurs atroces, et une télévision achetée à crédit. Le restaurant ferme. Les transports en commun d'Helsinki licencient. *Ils n'ont plus de travail. Ils* en cherchent. Ils n'en trouvent pas. Ou alors des tâches humiliantes, autant que le chômage. Ils essaient de créer eux-mêmes un restaurant. Voilà l'histoire d'*Au loin s'en vont les nuages*. C'est un film comique.

Mais pas comique pour rire du malheur des gens. Au contraire. Un film de fureur contenue, un film construit sur l'absolue indignité d'une situation sociale, et l'absolue *dignité de ceux qui y* sont soumis. De ce contraste naît un style, calme, posé, attentif aux détails comme un constat, imperturbable face à la violence du quotidien. Kaurismäki semble un archer zen à l'instant de tirer, concentré, sans un cil qui bouge, tendu vers sa cible. Il se marre mais ça ne se voit pas, il est en rage *mais sait que toute extériori*sation de sa rage, toute utilisation démonstrative de sa rage ferait manquer le but. Il n'est pas là pour faire l'intéressant, il est là pour raconter une histoire grave de la manière la plus juste possible. S'il est besoin de preuve que les plus essentielles questions politiques sont des questions de style, *Au loin s'en vont les nuages* le démontre irréfutablement. C'est glaçant et hilarant, c'est splendide.

HUMANITÉ PUDIQUE

Le cinéaste finlandais retrouve l'interprète féminine de nombre de ses films, Kati Outinen, qui tenait notamment le premier rôle dans cet autre admirable brûlot froid qu'était *La Fille aux allumettes*. Face à elle, Kari Väänänen, qu'on a déjà vu chez ce cinéaste mais qui a cette fois la redoutable tâche de succéder au regretté Matti Pellompää (à la mémoire duquel le film est dédié), est tout aussi impressionnant de précision, d'humanité pudique. Ils sont deux vies lasses et qui n'ont pas renoncé, ils sont deux corps que tout alentour tend à transformer en marionnettes mais qu'une flamme habite pourtant. Entre leur rigidité et celle du cadre, un mouvement, un frémissement naît, plus émouvant et plus spectaculaire que tous les effets spéciaux et toutes les « scènes d'action ».

L'action, c'est l'histoire. L'effet spécial, c'est le cinéma lui-même. Le spectacle, émouvant et burlesque, *mélodramatique* comme la chanson qui donne son titre au film, c'est le regard clinique et généreux d'Aki Kaurismäki sur le monde et ses habitants.

J.-M. F.

★ **La quasi-totalité des films d'Aki Kaurismäki sera présentée à partir du 16 octobre au Studio des Ursulines à Paris.**

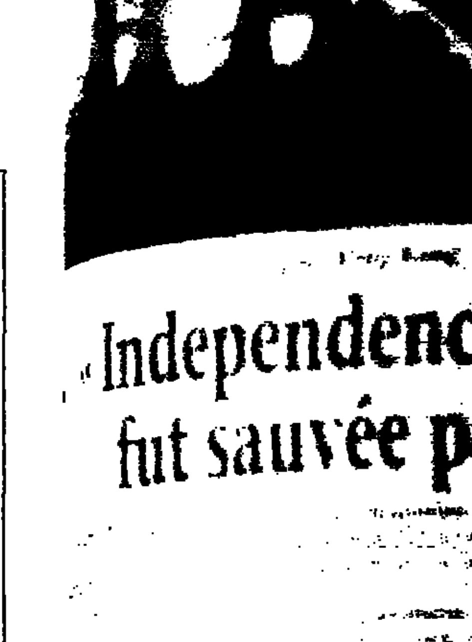

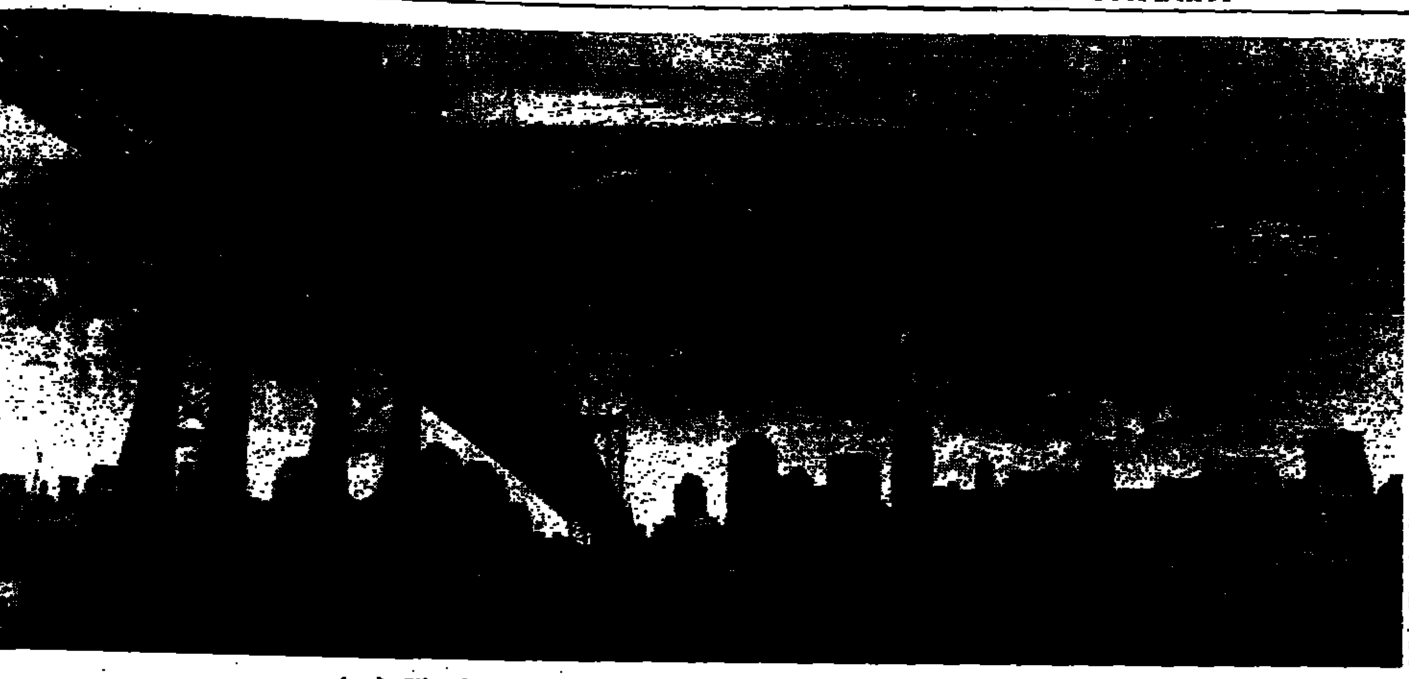

D.R./TWENTIETH CENTURY FOX

Après King Kong, un vaisseau extraterrestre domine l'Empire State Building. Peur sur New York.

« Independence Day », le jour où la Terre fut sauvée par un citoyen américain

LOS ANGELES
correspondance

Finalement, ce sont de bien méchants extraterrestres qui ont eu raison des dinosaures au box-office américain. *Independence Day*, produit par la Twentieth Century Fox, a battu le record d'entrées détenu depuis 1993 par *Jurassic Park*, le film de Steven Spielberg, et décroché le titre du long-métrage le plus rentable de l'histoire du cinéma avec, à ce jour, 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs) de recettes pour le seul territoire nord-américain, pour un budget de 75 millions de dollars. Et pas rancunier, le père d'E.T., ce gentil extraterrestre égaré sur la Terre, a déclaré : *« Je ne pourrais pas faire un film sur des extraterrestres méchants et agressifs, mais j'irai absolument voir celui-là. »*

La campagne de marketing d'*Independence Day* (coût : 15 millions de dollars) a été magistralement orchestrée jusqu'au grand jour de la sortie, judicieusement calée un 4 juillet (fête de l'Indépendance américaine), mais d'autres *blockbusters* (grosses machines hollywoodiennes) dépensent bien davantage en publicité avec de moindres résultats. Là où *Mission impossible* n'est pas parvenu à « réchauffer » le thème de la guerre froide, *Independence Day* a su toucher une corde sensible auprès du public.

D'une part, les extraterrestres sont une bonne vieille histoire de peur collective qui fonctionne toujours (d'après un sondage réalisé par *Newsweek*, 48 % des Américains croient aux Ovnis), et Roland Emmerich a su les adapter au goût du jour. Les effets spéciaux grandioses leur ont donné une dimension visuelle digne de leur nouvelle promotion au rang de principal ennemi de la grande Amérique, et de dernière incarnation du mal. Et comme ces extraterrestres-là sont résolument destructeurs, les anéantir est une mission « politiquement correcte », certaine de réjouir le public à l'unanimité. Le paranormal a devancé le communisme sur l'échelle de la paranoïa américaine.

Contrairement à la série culte *X-Files* sur la Fox (*notre supplément Télévision-radio-multimédia du 22-23 septembre*) qui contient les mêmes ingrédients mais cherche à effrayer ses téléspectateurs, les Américains ont vite reconnu dans *Independence Day* un vrai *popcorn movie*, qu'on va voir en famille, sans réelle frayeur, sans sexualité ni violence graphique, avec des bons sentiments à la pelle, sans oublier que toutes les catégories de la population y sont représentées (et caricaturées de façon égale). *ID4* (son diminutif, le 4 est une référence au 4 juillet) n'a jamais été perçu comme un film de science-fiction réservé aux amateurs du genre, avec extraterrestres plausibles à prendre absolument au sérieux.

Contrairement à la formule Michael Crichton qui, avec *Jurassic Park* veut expliquer l'ADN, avec *Twister* le fonctionnement des tornades, et avec la série télé *Urgences* vous prépare à une première année de médecine, *Independence Day* résout un gros problème avec une solution totalement invraisemblable, mais facilement compréhensible par tout le monde. Là où les armes conventionnelles échouent, c'est finalement l'intelligence d'un simple citoyen (un marginal très futé avec pour seul équipement un ordinateur) qui sauve la planète. Les dragons qui crachent le feu, les acrobaties de Schwarzenegger ont vécu, le film d'action est passé dans l'ère de la guerre des communications. *ID4* confirme que le prochain millénaire appartiendra aux citoyens de l'Internet !

Quant au patriotisme du film, présenté comme un argument de vente, il émane lui aussi de la base. Car *ID4* dresse un portrait critique des grands de ce monde : le président partage la souffrance de ses compatriotes, mais il évalue mal le danger. Son état-major, pourtant chargé de défendre le pays, n'est jamais à la hauteur de sa tâche. La CIA cache des informations sensibles au Pentagone, qui, de son côté, a négligé de planifier une stratégie de réponse aux invasions extraterrestres depuis l'affaire de Roswell.

RETOUR SUR ROSWELL

Car le scénario de Roland Emmerich et de Dean Devlin s'est greffé sur cet incident vieux d'un demi-siècle, mais qui a déclenché la rumeur la plus durable et la plus populaire en matière d'Ovnis aux Etats-Unis. Les vilaines créatures du film de 1996 descendraient de la famille des extraterrestres qui se seraient écrasés avec leur soucoupe volante dans le désert du Nouveau-Mexique en 1947. D'après la légende de Roswell, l'armée américaine aurait récupéré, et disséqué dans le plus grand secret, un de leurs cadavres. L'incident a même fait l'objet d'un documentaire diffusé par la Fox (et dont Jacques Pradel sur TF 1 fit ses choux gras), lequel montrait des images de « l'autopsie ». *X-Files*, *Independence Day*, la rumeur de Roswell puisent dans le même réflexe national de défiance à l'égard des autorités fédérales, et cultivent l'idée que le gouvernement ment à ses citoyens, au mépris de leur sécurité. C'est un message porteur dans le climat politique actuel, et qui rappelle au passage que le danger vient de l'espace, mais aussi de l'intérieur.

Accentuant pour le grand public l'impression de familiarité, ce film pot-pourri rejoue et pastiche les séries B avec extraterrestres, très populaires dans les années 50, et les films catastrophes des années 70. Les pilotes y crânent comme dans *Top Gun*, triomphent comme dans *Apollo 13*, les mobile homes avancent en cortège comme des chariots dans les westerns, et on retrouve même un acteur de la série *Star Trek*, à Roswell précisément. Les clichés défilent, et rassurent. Confrontés à cette terrible menace, les habitants de New York et de Washington prennent peur, alors que ceux de Los Angeles grimpent sur leurs toits pour souhaiter la bienvenue à ces membres de leur famille. Assimiler les habitants de Los Angeles (Hollywood compris !) à des extraterrestres, c'est l'hilarité garantie dans tous les recoins de l'Amérique. Et selon une autre tradition bien américaine, l'optimisme reste de rigueur tout au long d'*ID4*. Jamais apocalypse ne fut plus joyeuse !

Independence Day aura une suite, et en attendant, une autre invasion d'extraterrestres va déferler sur grand écran : il s'agit de *Mars Attacks*, un film réalisé par Tim Burton, et qui coïncide étrangement avec la découverte de fossiles, qui a relancé l'hypothèse d'une vie sur Mars.

Claudine Mulard

Cinquante minutes d'effets spéciaux

Les grandioses effets spéciaux d'*Independence Day* occupent plus de cinquante minutes du film, alors qu'on en comptait moins d'une dizaine dans *Jurassic Park*, de Steven Spielberg. Pas moins de 360 plans ont été réalisés entièrement en numérique.

Pour cela, le réalisateur Roland Emmerich a fait appel à la technique classique de photographies de modèles réduits. C'est, par exemple, une Maison Blanche miniature mais qui atteint quand même 8 mètres de long et 3 mètres de haut, qui explose sous les coups des armes des extraterrestres. Il a également utilisé la technologie dite CGI (*computer generated images*), pour régler, entre autres scènes d'action, les batailles aériennes entre les faux F-18 et les soucoupes volantes.

Débauche d'images et de stéréotypes

INDEPENDENCE DAY. Film américain de Roland Emmerich. Avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum. (2 h 20.)

Le succès commercial d'*Independence Day*, partout où il est déjà sorti, risque de parasiter toute tentative d'évaluation critique, d'autant que son apparente limpidité idéologique, sa linéarité narrative, la nullité de sa dramaturgie semblent décourager la réflexion en déployant sa puissance de machine industrielle. Racontant comment, en trois jours, entre le 2 et le 4 juillet, la Terre subit l'assaut d'extraterrestres à la technologie avancée puis comment, grâce à l'ingéniosité d'un électronicien juif, d'un pilote de chasse noir (richesse du *melting pot*) et de la force de frappe de leur aviation, les Etats-Unis réussissent à repousser l'ennemi et à sauver l'univers, le film s'achève sur l'utopie avouée d'une extension mondiale de la Fête nationale américaine (le 4 juillet), devenue le jour de la défaite des *aliens*.

L'aveu naïf d'un tel fantasme (toute la planète à l'heure des Etats-Unis) est sans doute l'expression la plus voyante d'un message guère subtil. Considérer pourtant *Independence Day* à la simple lumière de ses énoncés idéologiques ne suffit pas à le définir. Le film de Roland Emmerich se rattache à une tendance du cinéma américain inventé par Steven Spielberg. Certes E.T. ou les extraterrestres de *Rencontres du troisième type* étaient de sympathiques visiteurs alors que ceux d'*Independence Day* sont teigneux. Néanmoins, dans les deux cas, une mission quasi messianique est attribuée à l'Amérique, terre choisie par la Providence pour être l'endroit du premier contact avec l'Autre (Spielberg) ou pour être le salut du monde (Emmerich). Sur cette base, Spielberg a construit un cinéma répétant explicitement les formes périmées du cinéma hollywoodien. Emmerich agit de même, en juxtaposant images et stéréotypes déjà acquis et mémorisés par le spectateur.

Il mime parodiquement la naïveté de la science-fiction américaine des années 50 (*Les soucoupes volantes attaquent* de Fred Sears pourraient être l'œuvre matrice) mais dopée par les moyens coûteux des effets spéciaux contemporains. En sus de cette référence première, le film répète d'autres figures plus récentes : *Alien*, *La Guerre des étoiles*, etc. Le film ne fonctionne que sur des effets de reconnaissance. *Independence Day* ressemble, pour cette raison, à un gigantesque film publicitaire, exaltant à la fois quelques mythes cinématographiques et la perfection technologique de l'armement américain.

Un tel mécanisme permet de fédérer des attitudes contradictoires, d'additionner l'adhésion immédiate et, ruse suprême de l'idéologie, le rire ludique de celui à qui « on ne la fait pas ». Un autre succès massif, *Rambo II*, avait fonctionné sur le même principe : la cohabitation d'un fantasme militariste et l'hypothèse burlesque qui consistait à faire gagner par un seul homme une guerre (le Vietnam) en réalité perdue. Manifeste impérialiste ou simulacre rigolard, *Independence Day* réussit à être les deux à la fois. Sans doute la clé du succès de ce film, par ailleurs fort médiocre.

Jean-François Rauger

Marivaudage fin de siècle

Party. Le Portugais Manoel de Oliveira a filmé son « Chantons sous la pluie »

Film portugais de Manoel de Oliveira. Avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora. (1 h 30.)

Pourquoi fait-il des films, Manoel de Oliveira ? Agé de quatre-vingt-huit ans, il a tout eu, tout fait. Il y a quelques années, le cinéaste répondait en substance : *« Parce que c'est ma manière d'être vivant. »* Son dix-septième long métrage prouve qu'il est d'une éblouissante vivacité. A la question : Pourquoi filmez-vous ?, son film répond encore : Par plaisir. Puisque, à qui s'y laissera inviter, c'est une véritable *Party* de plaisir qui est offerte. « Plaisir des yeux » comme on dit sur les marchés orientaux, plaisir des oreilles aussi, de la langue faufilée en arabesques élégantes et charmeuses. L'écrivain Agustina Bessa-Luis, complice du cinéaste depuis *Francisca*, inspiratrice du splendide *Val Abraham*, arpège en fugues et contre-fugues ces jeux de la séduction, de la lucidité, de l'ironie, du désir et de la mélancolie.

Marivaudage, dira-t-on, puisqu'il s'agit d'une situation classique, où un couple heureusement marié depuis dix ans, Leonor et Rogerio, reçoit par deux fois l'actrice Irène et son amant Michel et qu'aussitôt s'engagent les joutes de la conquête et de l'esquive. Un Marivaux plus sage et plus fou, revenu de tout mais lassé de rien, un Marivaux fin-de-siècle qui trouverait la force de sourire de lui-même d'abord et de ses propres machinations. Et du même mouvement enjoué, de se moquer de ces rhétoriques habiles et brillantes qui se nourissent d'elles-mêmes jusqu'à des sommets de bêtise.

Plaisir des lieux, aussi, ce palais des Açores où se déroule la réception qui constitue le premier acte, ce bord de mer qui semble un théâtre mythologique, puis – deuxième acte – l'intérieur du même palais, imposant et improbable. Plaisir des acteurs, jouant à jouer leur propre rôle. Rogerio Samora n'a pas la position facile puisqu'il est le mari, riche, jeune, assis : à la moindre erreur, il sera floué et trompé. L'acteur et le personnage exécutent à la perfection le parcours d'équilibriste qui mène au port. Leonor Silveira, son épouse (splendide comédienne), et Irène Papas, parfaite comme toujours, composent un duo symétrique. L'une mutine et l'autre experte, et puis c'est le contraire, elles semblent jouer franc-jeu, pour entrouvrir aussitôt des abîmes, elles semblent comprendre et dominer, pour laisser transparaître des fêlures, et quelle tristesse... Michel Piccoli, heureux comme un grand acteur chez un grand cinéaste. Qui est-il ? Le Diable, probablement, et puis pas tant que ça. Oliveira un peu, beaucoup et avec un grain de folie, et Piccoli lui-même, forcément. Un homme, sûrement.

Party, qui traite des rapports entre les sexes, et de l'habitude, et de la mort, pourrait être grave et sévère. Son allégresse tient à la distance qu'instaure la mise en scène, en jouant des codes du théâtre pour désarmer le naturalisme, en affichant les conventions pour mieux les détourner. Et offrir ainsi un espace infini aux acteurs, et aux mots. Et aux spectateurs. Qui n'a pas vu Piccoli en vieux faune ressuscité de chez Renoir entrer et sortir du cadre immobile où se tient l'immobile Leonor ne saura jamais tout de la comédie musicale. D'un envol de parasols au ballet policé autour d'un gigantesque poisson naturalisé, ainsi se trame le *Chantons sous la pluie* d'un Socrate lusitanien, dont le cinéma danse.

Jean-Michel Frodon

★ **A lire : *Conversations avec Manoel de Oliveira*, de Jacques Parsi et Antoine De Baecques, éd. Cahiers du cinéma, 192 p., 120 F.**

Le voyage intérieur de Raymond Depardon, cinéaste

Afriques : comment ça va avec la douleur ? Le sens de l'économie narrative

Film français de Raymond Depardon. (2 h 45.)

Diffusé voici peu sur Canal Plus, qui l'a coproduit, et « déclenché » par une bourse de la Fondation de France qui a donné carte blanche à Raymond Depardon, ce film rare est le fruit de trois années de tournage. Qui ne connaît Raymond Depardon que par le cinéma direct (*San Clemente*, *Faits divers*, *Urgence*, *Délits flagrants*...) sera surpris par l'omniprésence du cinéaste, à travers sa voix, nue, bouleversée, bouleversante. Comme si l'Afrique, où le photographe a débuté comme documentariste, et où il est plus tard « passé à la fiction » (*Empty Quarter*, 1985, *La Captive du désert*, 1990), le faisait sortir du bois, et son cinéma de ses gonds.

Il s'agit d'un journal de voyage, qui mène, à travers une lente remontée par la côte est de l'Afrique, du cap de Bonne-Espérance jusqu'à l'Egypte, et, au-delà, jusqu'à la ferme parentale près de Villefranche-sur-Saône. Ce trajet est le symbole de l'économie du film, fondée sur la tension entre le monde et soi, l'objectif et le subjectif. Tout commence par une image noire, sur laquelle Depardon dit : *« Bonjour, je suis au cap de Bonne-Espérance... »* Le ton est celui d'une confidence scandée par le rythme de la respiration. L'apparition du paysage au cours du commentaire suggère une Afrique ordinairement plongée dans l'ombre, et le pouvoir démiurgique de cette parole.

Sur un panoramique à 360 degrés, elle explique le projet du film : *« Pudeur à parler des grandes douleurs. Il y a toutes sortes de douleurs. Y a-t-il de grandes et de petites douleurs ? »* Le périple commence, qu'un dispositif minimal (Depardon, sa caméra, un magnétophone) enregistre. Le premier voyage dure trois semaines : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Rwanda et l'Ethiopie, où Depardon apprend la nouvelle du génocide au Rwanda. Il ne sait comment y faire face en cinéaste. Il y retournera sept mois plus tard, poursuivant son itinéraire par la Somalie, le Soudan, le Tchad et l'Egypte.

SILENCES STUPÉFIANTS

Beaucoup d'images restent ancrées dans l'esprit. La minute de silence de Mandela dans son bureau ; la « chasse aux grains » des enfants angolais agglomérés sous les flancs des camions de l'aide internationale ; les porteuses de fagots éthiopiennes ; le témoignage d'une prisonnière de Kigali, au Rwanda, clamant son innocence au milieu des massacreurs ; un flamboyant jeu de cache-cache avec les femmes voilées du Tibesti. En recensant quelques temps forts, ces citations ne rendent pourtant pas justice à un film dont la première vertu tient à son sens du temps et de l'économie narrative. Très présente, la voix de Depardon vaut tout autant par les silences stupéfiants qui infiltrent le film.

Variant les approches selon l'endroit, selon l'urgence, selon sa propre expérience aussi, Depardon privilégie tantôt le point de vue documenté (rappel de la responsabilité coloniale dans le processus du génocide rwandais et du cynisme de l'explication ethnique par les Occidentaux aujourd'hui), tantôt la confession intime, tantôt encore l'éthique d'une réflexion cinématographique appliquée à ses propres images (le plan-séquence à l'hôpital de Nimule au Soudan). Sans complaisance ni moralisme, cette approche nuancée traduit une véritable intelligence du cinéma.

Jacques Mandelbaum

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

ANNA OZ

Film français d'Eric Rochant. Avec Charlotte Gainsbourg, Gérard Lanvin, Sami Bouajila, Grégori Derangère, Emmanuelle Devos. (1 h 38.)

■ *Anna (Charlotte Gainsbourg) est une jeune Parisienne, dotée d'un appartement* (à Belleville), d'un travail (dans un labo photo), d'une copine (Emmanuelle Devos) et d'un compagnon très épris (Sami Bouajila). Après *une soirée dont elle a perdu le souvenir, la police lui demande de témoigner* sur un meurtre dont on lui affirme qu'elle a été témoin. Mais Anna (Charlotte Gainsbourg, toujours) est aussi une jeune femme vivant à *Venise dans un somptueux palazzo, avec son frère (Grégori Derangère)*, jeune macho boute-en-train, et l'inquiétant et séduisant Marcello (Gérard Lanvin, barbu poivre et sel), qui s'avérera être son père et, par ailleurs, trafiquant d'organes. Ensuite il appert que l'Anna parisienne rêve l'Anna vénitienne, avec suffisamment de force pour que s'établissent dans les deux sens des ponts (des soupirs) entre réalité et songe, jusqu'à ce que l'Anna de rêve trame de tuer l'Anna de chair.

Qui n'a pas compris qu'il s'agit d'une parabole sur réalité et imaginaire peut reprendre *da capo*. Eric Rochant et son scénariste Gérard Brach (qui semble être le véritable inspirateur de cette affaire alambiquée) actionnent avec ardeur les ficelles psychanalytiques, et fabriquent de l'étrange à la louche. Ils jouent avec application des contrastes visuels, avec une adresse gratuite des effets de suprise et de confusion, avec insistance des motifs obsessionnels (tout tourne autour des yeux, du regard, de la pulsion scopique). Ils jouent surtout, sans grand scrupule, avec leurs personnages et avec leurs spectateurs. On voit bien qu'*Anna Oz* lorgne du côté de Buñuel et de *Vertigo*, on souhaiterait bientôt retrouver simplement le fantastique onirique et terrifiant des *Freddy*. Tout en se demandant où a bien pu passer le réalisateur d'*Un monde sans pitié*. *J.-M. F.*

L'APPARTEMENT

Film français de Gilles Mimouni. Avec Vincent Cassel, Monica Bellucci, Romane Bohringer, Jean-Philippe Ecoffey (1 h 56).

■ *Jeune cadre dans une société d'informatique, Max a une vie bien réglée* : une carrière qui monte, et la bague au doigt de la sœur de son patron dès son retour de Tokyo, où il doit signer un juteux contrat. Mais il ne va pas à Tokyo. Parce qu'il a cru reconnaitre, s'enfuyant d'une cabine téléphonique, celle qu'il aima éperdument jadis ? Peut-être. Mais plus sûrement parce que le scénariste et réalisateur en a décidé ainsi, comme il décide dès lors de bâtir une histoire emberlificotée de quiproquos sentimentaux, de malentendus, de manipulations et de flashbacks.

Son premier film sert à Gilles Mimouni à affirmer l'idée qu'il se fait du métier de cinéaste : celle d'un démiurge, tirant les ficelles de ses personnages et de ses spectateurs également réduits au statut de marionnettes. Malgré les *afféteries d'image* et les *appels du pied culturels, ce pourrait* être un jeu. Encore faudrait-il donner envie d'y jouer, ce qui n'est guère probable quand les mouvements des protagonistes-pions sont imposés avec une *telle arrogance, au point de rendre ces jeunes gens*, embarqués dans un imbroglio amoureux, uniformément antipathiques. *J.-M. F*

Volker Schlöndorff prend le risque de porter à l'écran « Le Roi des Aulnes », roman de Michel Tournier

HONORÉ en 1967 pour *Vendredi ou les limbes du Pacifique* par le Grand Prix du roman de l'Académie française, Michel Tournier s'était vu offrir, trois ans plus tard, le prix Goncourt pour *Le Roi des Aulnes*. C'est à la lumière des *Météores*, en 1974, roman considéré par les uns comme un chef-*d'œuvre et par les autres comme* une provocation, que la critique s'est mise à relire Tournier d'un autre œil, à se poser des questions sur son rapport à l'Allemagne.

Fils d'un éminent germaniste, spectateur tout-petit des grands carnavals hitlériens, Michel Tournier, qui clamera en 1975 son ambition d'être « *un auteur édifiant* » (dans un entretien aux *Nouvelles littéraires*, le 2 juin 1975), est-il oui ou non, fasciné par la « Grande Allemagne », son culte de l'ordre, des muscles et de l'hymne conquérant, ou règle-t-il des comptes avec un pays qui exalte le sur-*homme* ?

La question induit d'elle-même une ambiguïté. Indéniablement, il *y a chez Tournier une adhésion à* cette terre qui fut celle de Goethe, de Schiller et de Hegel. *Le Roi des Aulnes* (titre inspiré d'un poème de Goethe), cet homme qui découvre l'euphorie suprême – ce qu'il appelle la « *phorie* » – dans l'acte de « *porter* » le monde ou l'enfant-Dieu, est regardé par la société comme un agent du mal : mi-paternel mi-maternel, mi-homme mi-femme, mi-ange gardien mi-démon, vampire, anthropophage, nécrophile, coprophile, fétichiste, *cet Abel Tiffauges à la sexualité* non génitale est un mal-aimé. Mais est-il un Sauveur ? Raspoutine ou saint Christophe ? *Les polémiques* iront bon train à propos de cet ogre qui erre sur le territoire des ogres, parmi lesquels Goering, l'ogre de Romintern, grand veneur du Reich, massacreur et mangeur de cerfs, et Hitler, l'ogre de Rastenburg, qui se fait offrir chaque année le jour de son anniversaire cinq cent mille petites filles et cinq cent mille petits garçons âgés de dix ans.

AMBIVALENCE

Ce prédateur affamé de chair crue, *auquel la guerre fournit des* proies, enrôlées très vite dans les jeunesses hitlériennes, n'est-il pas un dieu de la mort et de l'enfer, un serviteur du nazisme ? Comment interpréter cette image du *Roi des Aulnes*, qui disparaît en portant sur ses épaules un enfant juif évadé d'Auschwitz ? Ce trouble personnage, pervers innocent, incarne-t-il un certain antisémitisme ? Tout est ambivalent chez Michel Tournier, romancier de l'abject, qui dans *Le Vent Paraclet* fera l'apologie du juif allemand, de la culture allemande, et qui, en 1989, déclenchera une tempête médiatique en déclarant *dans un entretien à Newsweek qu'il* faudrait rétablir la peine de mort pour les avorteurs, ces « *fils et petits-fils des monstres d'Auschwitz* », qu'au lieu de tuer les bébés il faudrait tuer les vieillards, et que le fascisme avait « *ses séductions* ».

Michel Tournier dénonça Liliana Cavani et Luchino Visconti, coupables à ses yeux d'avoir profité à fond d'une esthétisation du nazisme, l'une dans *Portier de nuit*, l'autre dans *Les Damnés*. Il rappela que « *la fasciSation procède par la fasciNation* ». En faisant par ailleurs l'éloge des femmes athlètes, traitant les femmes de « *morues* » ou de « *pouliches de course* », en se faisant photographier torse nu et pectoraux gonflés, en invoquant Auschwitz pour s'en prendre aux avorteurs, Michel Tournier a-t-il conscience de compliquer la *compréhension que le lecteur* peu rompu aux ténèbres peut avoir de son œuvre ?

Jean-Luc Douin

★ **Les œuvres de Michel Tournier sont publiées chez Gallimard.**

Si peu troublé, si peu troublant

LE ROI DES AULNES. Film français de Volker Schlöndorff. Avec John Malkovich, Armin Mueller-Stahl, Marianne Sagebrecht, Volker Spengler, *Gottfried John, Agnès Soral. (1 h 58.)*

Personne n'est obligé d'adapter un roman, quel qu'il soit. *Pourquoi Schlöndorff s'en est-il pris au* texte de Michel Tournier ? Le mystère reste entier à l'issue de la projection. Rien, à l'écran, ne justifie la transposition de la vénéneuse et complexe histoire du géant simple nommé Abel. Ni la nature de ses relations avec les enfants, ni cette pulsion qui le pousse à les porter sur ses épaules, ni la manière dont, prisonnier de guerre, il se retrouve moniteur d'un bataillon de jeunes apprentis SS...

Ce n'est pas tant l'adaptation qui pèche que la mise en scène, qui aligne comportements curieux, *personnages extrêmes, situations paroxystiques*, avec une platitude qui les éteint aussitôt évoqués. L'ampleur des moyens de la reconstitution historique, *le recours aux décors naturels hantés de fi*gures mythiques, la distribution cosmopolite semblent autant de boulets infligés au film. Seul semble se bagarrer contre cette pesanteur John Malkovich dans le rôle principal. Il déploie des trésors de finesse, arpège les nuances de l'innocence et de la perversité, de la force brute et de l'imaginaire enfan-*tin dans son corps d'athlète, déploie une énergie* sans limite pour tenter d'affoler cette trop sage machine. Puisque c'est bien de folie, celle d'un homme et celle de l'humanité, qu'il s'agit. *Tout ce qui faisait* la puissance ambiguë mais incontestable du roman de Tournier finit par se frayer un chemin à l'écran, dans le château des enfants nazis qu'alimente de ses rapts Abel le sombre et bienveillant berger-bourreau.

Le Roi des Aulnes n'a pas, contrairement à ce que les gardiens du « politiquement correct » lui ont hâtivement reproché à Venise, de complaisances ni envers le nazisme ni envers la pédophilie. Mais il lui faut bien trop longtemps pour approcher de ce qui *était son enjeu, la fascination effectivement exercée* alors par l'esthétique hitlérienne, le vertige de l'attirance pour les enfants. Son défaut est précisément d'être si peu troublé, si peu troublant.

J.-M. F.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Les films français d'auteur** avaient le quasi-monopole des sorties. Le meilleur résultat n'est pas celui qu'on attendait : *Encore est plébiscité par 28 000 spectateurs* dans seulement 13 salles. *A toute vitesse* enregistre un honnête début, à *15 000* avec autant d'écrans. *Ponette* atteint seulement 26 000 entrées dans 25 salles. *Les Sables mouvants* approche péniblement les 2 000 dans trois salles.

■ **Le succès de « Secrets et mensonges »** se confirme en deuxième semaine. Avec 76 000 entrées dans 34 salles (total : 169 000), il domine aisément un trio groupé un peu au-dessus des 40 000 entrées : *Le Professeur foldingue* (325 000 en quatre semaines) se porte bien, *Phénomène* (105 000 en deux semaines) et *La Belle Verte* (105 000 sur la même durée) nettement moins. Avec 30 000 amateurs en quatrième semaine, *Fargo* atteint les 168 000.

■ **En l'absence de locomotive** parmi les nouveautés, et alors que les grosses sorties de la semaine *précédente battent de l'aile, la fré*quentation globale accusait à nouveau un recul sur la période correspondante de 1995. *Mais Independance Day* a déboulé sur 52 écrans, mardi 1er octobre. On pouvait donc s'attendre à ce que les extraterrestres fassent remonter la jauge... mais accroissent aussi le déséquilibre au détriment du cinéma français.

J.-M.F.

★ *Chiffres : Le Film français*

Les films présentés au Festival de Saint-Sébastien se sont mesurés au thème de la violence

SAINT-SÉBASTIEN
de notre envoyé spécial

Le 42e Festival de Saint-Sébastian a choisi l'électrisante cohabitation du meilleur et du pire. Le pire aura été la médiocrité de la sélection officielle et la faiblesse confirmée d'une représentation espagnole pourtant venue en nombre. Le meilleur, l'abondance des biens (deux cents films), l'intérêt passionnant des rétrospectives, et par dessus tout l'incroyable succès populaire de la manifestation. Plus de *deux cent mille spectateurs se sont rués dans les salles, toutes sections* confondues. Si les quelque deux mille professionnels présents du 19 au 28 septembre à Saint-Sébastien s'irritèrent de la désorganisation qui en est résultée, ils ne manquèrent pas de rendre grâce à Diego Galan et à son équipe d'avoir redonné vie à une manifestation qui périclitait.

Sur les écrans, l'heure était à la violence. *La majorité des dix-huit* films présentés en compétition (pour moitié européens) se mesuraient à ce thème, et bien peu en sont sortis avec les honneurs. A commencer par le film d'ouverture, *Blood and Wine* (Sang et vin) de Bob Rafelson. Bâti autour d'un tandem de dangereux imbéciles (Jack Nicholson et Michael Caine cabotinant à qui mieux mieux), ce thriller ricanant joue à fond la carte du sordide sanglant, et s'y englue avec complaisance.

Toutes proportions gardées, on pourrait en dire autant des deux « Coquilles d'or » (les grands prix à Saint-Sébastien), annoncées sous un déluge de sifflets et de noms d'oiseau. *Trojan Eddie*, de Gillies Mackinnon, est l'histoire d'un petit escroc soumis à la toute-puissance d'un parrain de la province irlandaise : l'ennui naît très vite de ce misérabilisme pittoresque. *Bwana*, de Manol Uribe, est une fable antiraciste menée sur le ton de la comédie, avec une famille (très) moyenne, un Noir, une *plage déserte*, et quelques skinheads. On y rit aussi jaune que le titre peut le laisser *supposer. Bwana était pour*tant le meilleur des quatre films espagnols en compétition, signés par *ailleurs Gracia Querejeta, Pilar Mi*ro et Carlos Saura. Le *Taxi*, de ce dernier, dénonce lui aussi le regain d'influence de l'extrême droite, frappant cette fois dans la nuit madrilène, mais avec une finesse de pachyderme.

« *Le meilleur film est celui qui permet aux spectateurs de se faire leur propre opinion* » : en s'en tenant à cette définition d'Abbas Kiarostami, *membre du jury, on extraira de* ce marasme trois œuvres respirables. D'abord *Capitaine Conan*, de Bertrand Tavernier, qui, après *La Vie et rien d'autre* (1989), retourne au carnage de la première guerre mondiale et aux hommes brûlés par la violence de l'Histoire, en adaptant le roman éponyme de Roger Vercel (Goncourt 1934). Puis *Pedar* (Le père), second long-métrage de l'*Iranien Majid Majidi, qui se* présente comme une tragi-comédie, où un jeune adolescent se confronte à son beau-père dans le désert iranien : une once de sentimentalisme pour beaucoup de pureté.

UN POLAR LENT ET SUBTIL

Enfin *Bajo la piel*, du Péruvien Francisco Lombardi (prix du Jury, prix du Meilleur Réalisateur), qui constituait la véritable surprise de la sélection. Une série de cadavres *décapités selon le rite cruel des In*diens Moches, un flic qui n'aime pas les pistolets, une anatomiste (*envoûtante Ana Risueno*) qui n'aime pas le sang, deux amants qui s'aimantent et se mentent, voici quelques *éléments* d'un polar lent et subtil, placé sous l'égide d'Edgar Allan Poe et mis en scène avec toute l'élégance du mystère.

On n'échappait pas à la violence en quittant les sentiers de la sélection officielle. Ainsi de la plus vaste rétrospective jamais consacrée à Tod Browning, depuis son premier film en tant qu'acteur (*Scenting a Terrible Crime*, 1913) jusqu'à son dernier en tant que metteur en scène (*Miracles for Sale*, 1939). Par-delà les deux œuvres majeures du cinéaste – *Dracula* (1931) et *Freaks* (1932) – et l'omniprésence de figures plus ou moins monstrueuses dans ses films (notamment incarnées par l'acteur Lon Chaney, véritable alter ego du cinéaste), cette rétrospective permettait de prendre la dimension d'une œuvre davantage dédiée au mélodrame qu'au genre fantastique proprement dit.

Mélodrame et violence perverse, telles sont aussi les grandes lignes *du cinéma d'Eloy de la Iglesia*, auquel le festival consacrait, en sa présence, une édifiante intégrale (vingt et un films réalisés entre 1966 et 1986). Commencée sous la censure franquiste, cette œuvre déroutante mélange l'esthétique du roman-photo à l'analyse marxiste, déploie un moralisme assommant tout en parsemant ses films de scènes racoleuses, fait succéder aux *pires clichés des séquences parfois* époustouflantes.

Cinéaste à la fois populaire (certains de ses films ont atteint deux millions d'entrées) et infiniment subversif, il a toujours exploré, pendant comme après le franquisme, les marges de la société : la criminalité (*La Semana del asesino*, 1972), l'homosexualité (*Los Placeres ocultos*, 1976), la zoophilie (*La Criatura*, 1977), la drogue (*El Pico*, 1983). Ses cibles favorites : le clergé, la bourgeoisie, le fascime, les bien-pensants en général. Après dix ans d'interruption, Eloy de la Iglesia s'apprête à reprendre du service. En attendant, cette intégrale aura permis de rétablir dans l'histoire du cinéma espagnol le chaînon manquant entre Luis Bu-nuel et Pedro Almodovar.

Jacques Mandelbaum

Le palmarès

● **Concha d'or :** *Trojan Eddie*, de l'Irlandais Gillies Mackinnon, et *Bwana*, de l'Espagnol Imanol Uribe.
● **Concha d'argent :** *Bajo la piel* (Sous la peau), du Péruvien Francisco Lombardi, coproduction hispano-germano-péruvienne.
● **Prix spécial du jury :** *Engelchen* (Angelot), de Helke Misselwitz.
● ***Prix du meilleur acteur :*** l'acteur britannique Michael Caine, pour son rôle de perceur de coffre-fort dans *Blood and Wine*, de l'Américain Bob Raffelson.
● **Prix de la meilleure actrice :** l'actrice argentine Norma Aleandro, pour son rôle dans *Sol de otono* (Soleil d'automne).

LA SÉLECTION DU « MONDE »

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT (américain, 1 h 27), de Todd Solondz.
CHRONIQUE COLONIALE (hollandais, 1 h 30), documentaire de Vincent Monnikendam.
LES CORNEILLES (polonais, 1 h 06) de Dorota Kedzierzawska.
LES DIABLES, LES DIABLES (polonais, 1 h 26).
ENCORE (français, 1 h 36), de Pascal Bonitzer.
FARGO (américain, 1 h 37) de Joel Coen.
FEW OF US (lituanien, 1 h 45), de *Sharunas Bartas.*
FOURBI (suisse 1 h 54), d'Alain Tanner.
MIKHAÏL KOBAKHIDZE (cinq courts-métrages inédits) (géorgien, noir et blanc, 1 h 13), de Mikhaïl Kobakhidze.
PONETTE (français, 1 h 37), de Jacques Doillon.
THE CELLULOID CLOSET (documentaire américain, 1 h 41), de Rob Epstein et Jeffrey Friedman.
LES VOLEURS (français, 1 h 57), d'André Téchiné.

FESTIVALS

7e FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE DE DINARD
En compétition à Dinard, six films récents, dont l'heureux élu sera distribué en France. Parallèlement, un hommage aux trente-cinq années de collaboration entre James Ivory, Ismail Merchant et Ruth Prawer Jhabvala avec, entre autres, la projection de *Chaleur et poussière, Chambre avec vue, Retour à Howards End*... Côté découverte, cinq films et un court-métrage de Ken McMullen sont également programmés.
Du 3 au 6 octobre. Association du Festival, 47, boulevard Féart, 35800 Dinard. Tél. : 99-88-19-04.

10es RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE DUNKERQUE
En plus des neuf courts et douze longs-métrages internationaux présentés dans le cadre de la compétition – parmi lesquels les très attendus *Parfait Amour !*, de Catherine Breillat, *Walk the Walk*, de Robert Kremer et *Une robe d'été*, de François Ozon –, le festival de Dunkerque propose un hommage au cinéaste et producteur italien Gian Vittorio Baldi et une rétrospective consacrée aux cinéastes portugais Antonio Reis et Margarida Cordeiro. En prime, seront projetés vingt-quatre films sur le thème de la rencontre : *A travers le miroir, La Maman et la Putain, Prénom Carmen, Théorème, Hiroshima mon amour, Stromboli*...
Jusqu'au 22 octobre. Studio 43, 43, rue du Docteur-Louis-Lemaire, 59140 Dunkerque. Tél. : 28-66-47-89.

ALEXANDRE TRAUNER CINQUANTE ANS DE DÉCORS DE CINÉMA
La Kermesse héroïque, Drôle de drame, Le Quai des brumes, Hôtel du Nord, Remorques, Les Enfants du Paradis, pour ne citer que quelques films français, ont fait d'Alexandre Trauner, né en 1906, le grand décorateur de cinéma du siècle. La ville de Cannes accueille une importante exposition de ses peintures, dessins et photographies, qui retrace la richesse d'une carrière débutée dans le Paris des années 30.
Du 4 octobre au 6 janvier. La Malmaison, 47, La Croisette, 06400 Cannes. Tél. : 93-38-55-26.

ANIMAUX EN MOUVEMENT
L'Auditorium du Louvre présente un cycle d'œuvres qui regroupe des films scientifiques du début du siècle, des documentaires, des films expérimentaux ainsi que des longs-métrages de fiction habités par la figure animale. Dans la représentation cinématographique, l'animal se voit attribuer des caractères anthropomorphiques, il sert de figure allégorique ou apparaît comme totem. Au programme, des films de Samuel Fuller *(Dressé pour tuer)*, Alfred Hitchcock *(Pas de printemps pour Marnie, Les Oiseaux)*, Konrad Lorenz *(Comportement de l'oie cendrée)*, Nicholas Ray *(La Forêt interdite)*, John Huston *(Moby Dick)*, Roberto Rossellini *(La Jalousie, L'Invidia...)*, Robert Bresson *(Au hasard Balthazar)*...
Du 3 au 14 octobre. Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide. Tél. : 40-20-52-99 et 51-86.

1res RENCONTRES CINÉMA ET DÉMOGRAPHIE
A l'occasion de la clôture de son cinquantenaire, l'Institut national d'études démographiques organise un ensemble de manifestations publiques (colloques internationaux, journées de réflexion...). Le passage à l'âge adulte, l'exclusion, l'immigration, les relations intergénérations, la sexualité des jeunes et le sida seront, entre autres, abordés à travers la projection de treize films récents ou inédits, mais aussi après chaque séance, au cours d'un débat organisé sur le même thème.
Du 3 au 7 octobre. Vidéothèque de Paris, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Tél. : 44-76-63-44.

LE STUDIO MEJRABPOM
C'est l'aventure du cinéma privé au pays des bolcheviks. Consacré au studio Mejrabpom (abréviation russe de Secours ouvrier international), ce festival présente, pour la première fois, le cinéma russe et soviétique sous l'angle d'une société de production et de distribution (fondée en 1924 et dissoute en 1936), aux visées à la fois artistiques, commerciales et idéologiques. Une sélection d'une cinquantaine de films permet de découvrir un panorama représentatif du cinéma de masse et du cinéma d'avant-garde de la Russie des années 20.
Du 3 octobre au 1er décembre. Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Tél. : 40-49-49-69.

AU-DELÀ DU VISIBLE
Le Centre Georges-Pompidou présente, dans le cadre des treizièmes Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, une série de projections qui rassemble des émissions télévisées et des documentaires de vulgarisation scientifique sur le thème d'un voyage à travers les échelles, de l'infiniment grand à l'infiniment petit, en passant par le difficilement accessible. Une invitation à découvrir le monde de la science à travers les images et la magie des extrêmes.
Du 4 au 13 octobre. Salle Jean-Renoir, BPI, 2e étage. Tél. : 44-78-12-64. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR?
Film français de Raymond Depardon, (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

ANNA OZ
Film français d'Eric Rochant, avec Charlotte Gainsbourg, Gérard Lanvin, Sami Bouajila, Grégori Derangère, Emmanuelle Devos, Jim-Adhi Limas (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

L'APPARTEMENT
Film français de Gilles Mimouni, avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain (1 h 56).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
Film finlandais d'Aki Kaurismäki, avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

INDEPENDENCE DAY
Film américain de Roland Emmerich, avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PARTY
Film français de Manoel De Oliveira, avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora (1 h 30).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LA RENCONTRE
Film français d'Alain Cavalier, avec Florence Malraux, Françoise Widhoff (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE ROI DES AULNES
Film franco-allemand de Volker Schlöndorff, avec John Malkovich, Armin Mueller-Stahl, Gottfried John, Marianne Sägebrecht, Volker Spengler, Heino Ferch (1 h 58).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

URI
Film britannique de Ken Russell, avec Ishai Golan, Terence Stamp, Hetty Baynes, Delphin Forrest, Rachel Elner, Rafi Tabor (1 h 34).
VO : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À TOUTE VITESSE
de Gaël Morel,
avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi.
Français (1 h 26).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CINQ JOURS, CINQ NUITS
de José Fonseca e Costa,
avec Victor Norte, Paulo Pires, Ana Padrao, Canto e Castro, Teresa Roby, Miguel Guilherme.
Portugais (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

CONTE D'ÉTÉ
de Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CORNEILLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade.
Polonais (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DARKLY NOON
de Philip Ridley,
avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers.
Britannique (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.

DÉCROCHE LES ÉTOILES
de Nick Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedziezarwska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

L'ÉLÈVE
de Olivier Schatzky,
avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur.
Français (1 h 32).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : 40-30-20-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
de Billy Hopkins,
avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo.
Franco-britannique (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

MIKHAÏL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park.
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

PHÉNOMÈNE
de Jon Turteltaub,
avec John Travolta, Kyra Sedgwick, Forest Whitaker, Robert Duvall, Jeffrey DeMunn, Richard Kiley.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LES SABLES MOUVANTS
de Paul Carpita,
avec Beppe Clerici, Daniel San Pedro, Guy Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy, Laurence Ragon.
Français (1 h 45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

BELLISSIMA
de Luchino Visconti,
avec Anna Magnani, Walter Chiari, Tina Apicella, Gaston Renzelli, Alessandro Blasetti, Tecla Scarano.
Italien, 1951, noir et blanc (1 h 53).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LE CRIMINEL
d'Orson Welles,
avec Edward G. Robinson, Orson Welles, Loretta Young, Philip Merivale, Richard Long, Byron Keith.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE MYSTÈRE PICASSO
de Henri Georges Clouzot,
avec Pablo Picasso.
Français, 1956 (1 h 18).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Wolters Kluwer prêt à acheter le groupe Liaisons

Patrice-Aristide Blank envisage de céder son entreprise au géant néerlandais de la presse spécialisée, déjà propriétaire en France des groupes Lamarre et Lamy

IL ARRIVE dans la presse spécialisée ce qui se réalise dans la presse magazine, et ce qui pourrait se produire demain pour les quotidiens : l'univers se concentre, s'internationalise, et les groupes étrangers font leur entrée en force sur le marché français. Le néerlandais Wolters Kluwer est sur le point de racheter le groupe de presse spécialisée Liaisons, qui édite une cinquantaine de publications, dont *Liaisons sociales*, *Le Moniteur des Pharmacies*, *l'Officiel des transporteurs*, *L'Echo de la Presse et de la publicité*.

Un comité d'entreprise est convoqué vendredi 4 octobre, avec pour ordre du jour le projet de cession du groupe à la filiale française de Wolter Kluwers. L'accord est cependant soumis à d'ultimes négociations.

Le groupe créé en 1966 par Patrice-Aristide Blank, et qui a pris une nouvelle dimension en 1980, avec le rachat de *Liaisons sociales*, a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 363 millions de francs, un résultat d'exploitation de 16,7 millions et un résultat net de 8,4 millions. Des rumeurs de vente de cette société dirigée par un homme de soixante-seize ans circulaient depuis longtemps. Une restructuration du groupe avait commencé, qui laissait prévoir une cession. Les noms de Pearson, Bertelsmann, CEP Communication ou Reed-Elsevier ont circulé, mais le choix de Patrice Blank s'est porté sur Wolters Kluwer : *« J'ai écarté plusieurs propositions qui venaient de groupes financiers. Je me suis assuré que leur façon de voir était conforme à la mienne et ma préférence est allée à ce groupe. Il y a une cohérence entre leurs activités et les nôtres, elles sont complémentaires. »*

« LA THÉORIE DES SUMOS »

Patrice Blank ne souhaite pas que son entreprise *« connaisse le sort de celles dirigées par des patrons comme Boussac, qui ne peuvent pas quitter la table »*. *« Ce qui m'a déterminé à vendre,* poursuit-il, *c'est la théorie des sumos : une entreprise comme la nôtre sera écrasée par les géants qui se constituent. Le groupe Liaisons est prospère, il a ses moyens propres, mais nous sommes entrés dans une phase électronique, ce qui veut dire que des sommes énormes doivent être mises en jeu. »*

Le marché de la presse professionnelle est dominé en Europe par trois grands groupes : Reed-Elsevier, Bertelsmann et Wolters Kluwer. Ce dernier a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires d'environ 9 milliards de francs et un résultat net de 1,35 milliard. Présent dans seize pays, il a accentué son internationalisation en achetant, en décembre 1995, pour 12 milliards de francs, l'éditeur américain spécialisé dans l'informatique, CCH.

En France, il a repris en 1989 les éditions Lamy et, en 1994, le groupe Lamarre. Comme Liaisons, il est notamment présent dans le social, le transport et le médical. Le chiffre d'affaires de la filiale française – dirigée par Jean-Marc Detailleur, également président de la Fédération nationale de la presse spécialisée – est de 650 millions de francs. Avec le groupe Liaisons, son chiffre d'affaires franchira la barre du milliard de francs et il deviendra, dans ce secteur, un des principaux rivaux du groupe CEP Communication de Christian Brégou, qui domine le marché français, mais reste peu présent à l'étranger.

Alain Salles

Un grand patron de presse

À SOIXANTE-SEIZE ANS, Patrice-Aristide Blank demeure une grande figure de la presse. Son grand-père avait créé la banque Blank en 1848 à Bucarest, et avait essaimé des agences à New York, Paris, Londres, Hambourg... Après des études universitaires brillantes, le jeune Patrice-Aristide entre dans la Résistance. A la Libération, il crée *France-Soir* en 1944, à partir du journal clandestin *Défense de la France*, aux côtés de Philippe Viannay, Robert Salmon et Jean-Daniel Jurgensen.

PORTRAIT

La presse sera désormais pour lui une passion pendant plus de cinquante ans. Cet homme de haute stature, qui ne se dépare jamais d'une politesse rare, quitte le quotidien de la rue Réaumur en 1949, en désaccord avec Pierre Lazareff. Il l'accuse d'avoir favorisé la vente du quotidien à Hachette. Revenu à *« la tradition familiale : les affaires »*, il occupe la présidence d'un groupe de matières premières. Mais le virus de la presse ne l'abandonne pas. Lorsqu'on lui propose de reprendre un petit journal professionnel, *L'Officiel des transporteurs*, Patrice-Aristide Blank se souvient de ses voyages aux Etats-Unis et de la bonne santé de cette presse là-bas.

A force *« d'acheter, de créer, d'acheter, de créer »*, ce patron, dont les salariés respectent à la fois la droiture, le charisme et la fidélité en amitié, tout en craignant ses *« coups de gueule »*, a fait du groupe Liaisons le deuxième groupe de presse professionnelle français.

Il le dirigeait à la fois de son appartement de l'avenue Victor-Hugo, où s'affairent discrètement ses assistantes et où dorment quelques chats lovés sur des fauteuils, et de son bureau situé en haut de l'immeuble abritant le groupe Liaisons, où trône un portrait de lui et du général de Gaulle. Il reste l'un des derniers patrons de presse de l'après-guerre.

Y.-M. L.

Des journalistes se mobilisent contre la suppression de leur abattement fiscal

APRÈS une première journée d'action, mercredi 18 septembre, les organisations syndicales de journalistes poursuivent leur action contre le projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 % dont bénéficie cette profession. Les syndicats SNJ, CFDT, CGT, CFTC, FO et CGC ont annoncé un mouvement de grève, mardi 15 octobre, jour prévu du débat sur la réforme fiscale à l'Assemblée. L'intersyndicale prévoit également *« le lancement d'une carte pétition à destination des parlementaires, ainsi que des délégations communes aux groupes parlementaires et à la commission des finances de l'Assemblée nationale »*.

En marge de ces actions, un mouvement de boycottage des parlementaires favorables à la suppression de l'abattement fiscal a commencé dans certaines rédactions de journaux régionaux et locaux. Ainsi, la rédaction de *La Montagne* menace de se livrer à une *« opération homme invisible »*. Les journalistes du quotidien clermontois proposent de ne plus citer les noms et de ne plus publier les photos des élus favorables à la suppression des 30 % tout en continuant à informer sur les réunions auxquelles ils participent. Une lettre adressé à tous les députés et parlementaires de la zone de diffusion de *La Montagne* prévient ces élus : *« Par votre vote au moment de la discussion du projet devant le Parlement, vous avez le pouvoir d'empêcher cette mesure inopportune et dangereuse. »*

Les journalistes d'Eure-et-Loir ont également lancé *« un appel au boycott des conférences de presse des parlementaires de la majorité »*. En Dordogne, les journalistes ont décidé de boycotter les six députés et sénateurs du département ainsi que Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat et ministre de l'outre-mer. Décision similaire dans l'Aude.

« LIBERTÉ DE VOTE »

Le président de l'Assemblée nationale prend au sérieux le mouvement des journalistes. S'il s'interdit *« de se prononcer sur le fond »*, Philippe Séguin a déclaré qu'il se *« considérait investi du devoir de protéger la liberté d'expression et de vote des députés »* et *« ne saurait s'abstenir de réagir devant de telles perspectives »*. *« J'ai donc fait part de ma vive préoccupation aux présidents des syndicats de la presse quotidienne régionale et départementale devant la gravité de la situation que créerait la confirmation de tels projets »*, a-t-il précisé.

L'abattement fiscal pour les journalistes est appliqué depuis 1937. *Les syndicats comme les organisations patronales de presse* ont affirmé à plusieurs reprises leur attachement à ce qui a été considéré dans une déclaration commune des syndicats et de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) comme *« une composante essentielle du statut du journaliste »*. Pour la FNPF, la suppression de cet abattement *« remettrait dangereusement en cause l'équilibre économique de nombre d'entreprises »*.

MERCREDI 2 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. *Feuilleton.*
14.35 Elisa. Série. Comment l'apprendre aux garçons.
15.35 Superclub Dorothée. L'Ecole des passions ; les Années fac ; Power Rangers ; BC-BG.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Le silence de l'agneau. Série.
18.00 Le Rebelle. Gigolos. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et *20.45* Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES GROSSES TÊTES
Divertissement. Avec Carlos, P. Castelli, V. Perrot, M. Méril, J. Courbet, D. Boutboul, Sim, P. Bellemare, A. Lear, S. Bern, D. Gilbert, T. Roland, B. Castel, F. Perrin, O. Lejeune, G. Montagné (120 min). 889289

22.50

52 SUR LA UNE
Magazine. Les Vagabonds du rail (60 min). 6553598
Dans les faubourgs déshérités de Manille, les Philippins se sont installés le long de la voie ferrée, qu'ils utilisent, en toute illégalité et sans conscience du danger.
23.50 Formule foot. 10e journée de D1.
0.25 Ushuaïa. Magazine. Mont-Saint-Michel, une bulle au gré du Mont : etc. (60 min). 7932883
1.25 Journal, Météo.
1.40 et 3.25, 5.05 *Histoires naturelles.* 2.10 et 3.15, 4.15 TF1 nuit. 2.20 Le Vignoble des maudits. 4.25 Cas de divorce. 4.55 Musique.

France 2

12.45 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 4.55 La Chance aux chansons. Les coulisses de la Chance.
17.05 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.35 Sauvés par le gong. Série.
18.00 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit les petits. Gros Nounours pêche à la ligne.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invité : J.-F. Balmer.
19.50 et *20.50 Tirage du Loto.*
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

MADAME LE PROVISEUR
Série. Attention, peinture fraîche, de Jean Marbœuf, avec Daniel Gélin (105 min). 8806937
Chronique d'un lycée d'enseignement professionnel de mauvaise réputation.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il tout dire aux enfants ? Quand, comment et par qui les enfants doivent-ils apprendre la vérité ? (90 min). 698753
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Spécial cabaret à l'occasion de la rentrée du Théâtre de l'Odéon, qui s'installe dans une cabane en bois au cœur de Paris. (75 min). 5539048
2.15 Emissions religieuses (rediff.). 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Aux marches du palais. 4.00 Outremers (rediff.).

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 Mike Hammer. Série.
14.30 Y a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 ▶ Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier (rediff.).
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Stefan Zweig, le voyageur et ses mondes*, de Serge Niemetz ; *Stefan Zweig, l'ami blessé*, de Dominique Bona.
18.55 Le 19-20 de l'information, *19.08, Journal régional.*
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par Jean-Marie Cavada. Crimes sexuels : Comment soigner les enfants ? Que faire des délinquants ? (110 min). 820260
22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Isaac Bashevis Singer, d'Isy Morgensztern (50 min). 2164173
Né en Pologne en 1904, Isaac Singer quitte son pays pour les Etats-Unis en 1935. Toute son œuvre - 22 romans et plus de 200 nouvelles - est écrite en yiddish. Il a reçu le prix Nobel en 1978.
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.55 Capitaine Furillo. Série. Le Père Noël. *Pendant que s'exécutent les derniers préparatifs du réveillon au commissariat, Furillo se concentre sur la piste de quatre jeunes bandits ayant déjà fait plusieurs victimes.* 1.45 Musique Graffiti (15 min).

La Cinquième

12.30 Va savoir. A la remorque. 12.55 Image et science. 13.00 Planète blanche. Antarctica : la pêche à la centolla. 13.30 ▶ Demain le monde. Les soins. 14.00 L'Esprit du sport. Invités : Laurent Gerra, Virginie Lemoine. 15.00 La colline qui marche. *Documentaire. L'éléphant d'Afrique.* 16.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. Vidocq et compagnie. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 18.30 Le Monde des animaux. Les chasseurs : les loups de Mongolie.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [19/52] Lucky Luke contre Pat Poker (30 min). 5043
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher. L'Irlande à Francfort. Enquête sur la réunification allemande (30 min). 4314
20.00 Survival. Documentaire. Les crapauds des sables, de John Mills (30 min). 1227
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES COMPLICES D'HITLER
Documentaire [1/6]. Hess, le suppléant, de Guido Knopp et Christian Deick (55 min). 1584024
Hess, Himmler, Goebbels, Göring, Speer, Dönitz : six collaborateurs du Führer qui ont façonné le régime hitlérien et contribué à son fonctionnement. Images et témoignages.

21.40

MUSICA. MUSICARCHIVE.
Denise Duval-Francis Poulenc. Magazine (35 min). 5358043
22.15 Baka. Documentaire belgo-franco-camerounais de Thierry Knauff (1995, N., 55 min). 3834227
Chant et musique dans un village du sud-est du Cameroun. Superbe son stéréophonique. La mise en scène fait des Pygmées des objets de spectacle.
23.10 ▶ Persona ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman avec Bibi Andersson, Liv Ullmann (1965, N., v.o., 84 min). 3805005
0.35 L'Espace de la grâce ■■ *Film germano-autrichien d'Andreas Gruber (1994, v.o., 103 min).* 9110628. 2.25 Saut de culture : 50 années Rhénanie-Westphalie.

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Le hasard. Série.
13.25 M 6 Kid. Kidhistoire : Napoléon. Captain Planète ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.40 Hit Dance. Magazine.
17.05 et 2.20 Faites comme chez vous. Invité : Patrick Bruel.
18.00 Sliders. La fin du monde. Série.
18.55 Highlander. Série. La croix Saint-Antoine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

FLASHBACK
Divertissement. Spécial Angleterre. Invités : France Gall, Murray Head, Véronika Loubry, Mouss Diouf, les Innocents, Karine Costa, Philippe Manœuvre, Laurence Romance et Robbie Williams (135 min). 56462734

23.05

PASSIONS TROUBLES
Téléfilm de Kevin Meyer, avec Robby Benson, Jennifer O'Neill (91 min). 8639735
Une ancienne top model devenue journaliste est persécutée par un maniaque, libéré sur parole depuis peu, qui travaille pour elle.
0.45 Sexy Zap.
1.20 Best of pop-rock. Musique. 3.05 E = M 6. Magazine. 3.30 Turbo. Magazine. 4.00 Fréquenstar. Magazine. Semaine de la chanson française. 4.50 Les Tribus du Nord. Documentaire (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny (rediff.).
14.25 Alien, l'univers des insectes. Documentaire [4/6] (30 min). 200647
14.55 The Rock'n'Roll Hall of Fame. Musique.
17.00 Football américain. Championnat de la NFL : San Diego-Kansas City.
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

MAVERICK ■
Film de Richard Donner avec Mel Gibson (1994, 122 min). 8013937
23.05 Flash d'information.
23.10 Jour de foot. *La dixième journée du* Championnat de France de D1 (45 min). 232395

23.55

THE CROW ■■
Film d'Alex Proyas avec Brandon Lee (1994, v.o., 98 min). 9997869
Guidé par un corbeau, un jeune musicien, qui a été assassiné par des loubards avec sa fiancée, sort de sa tombe pour se venger.
1.35 The Thing ■ Film de John Carpenter (1982, v.o., 103 min). 7036661
Une expédition américaine dans l'Arctique est menacée par un extraterrestre qui s'infiltre dans les organismes avant de les détruire.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Sylvio Gualda, un percussionniste aujourd'hui (3).
20.30 Tire ta langue. Les patois lorrains.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Bernard Crettaz, ethnologue et conservateur du Musée ethnographique de Genève (1). Une émission de la Radio Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. Les champignons.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Baptiste Harang (Gros chagrin). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du jeudi 29 mars 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *Ernesto Grassi et le troisième humanisme* ; 2.21, Jacques Verger (L'amour castré : l'histoire d'Héloïse et Abélard) ; 3.56, Chrétien de Troyes ou l'invention du roman à la fin du XIIe siècle ; 5.28, Spécial Grands Textes : *Agrippa d'Aubigné* (Les Tragiques) ; 5.58, Pierre Corneille.

France-Musique

20.00 *Concert.* Donné les 2 et 3 mai, à Evry, par le Chœur Régional Vittoria d'Ile-de-France et l'Orchestre de la Cité, dir. Michel Piquemal, Danielle Borst, *soprano*, Jean-Louis Serre, baryton : Te Deum op. 103, de Dvorák ; Croix de lumière, cantate de la Résurrection (création), de Girard ; Gloria, de Poulenc.
22.30 Musique pluriel. Les Corps éblouis, de Calon.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de George et Ira Gershwin.
0.00 Jazz vivant. Festival de Vienne. Le Quartette du pianiste Tchangodei avec Itaru Oki et Noël McGhee. - Festival de Nancy. Le groupe du saxophoniste David S. Ware avec Matthew Shipp, William Parker et *Whit Dickey. 1.00 Les* Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Finta Semplice, de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Hager, Donath (Rosina), Holl (Cassandro), Johnson (Don Polidoro), Berganza (Giacinta), Ihloff (Ninetta), Moser (Fracaso), Lloyd (Simone).
22.50 Les soirées... (Suite). Œuvres de *Haydn*, Anne Hunter. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.00 Au nom de la loi.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Derniers Far-West.
23.20 Pulsations.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Des souris et des hommes.
21.25 Cerise, physiologie d'une distillation.
21.55 La Légende des bateaux volants. [1/6].
22.55 Transantarctica. [1/2].
23.50 Femmes soldats.
0.45 Photos de stars signées Horst (45 min).

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Concert : Paolo Conte. *Enregistré au Spectrum de Montréal, en 1988* (50 min). 73010753
23.15 Concert : Iggy Pop. Enregistré au festival de Phoenix, en Angleterre, en 1994 (50 min). 33448734

France Supervision

20.30 World Music. D'Eric Sandrin. Cheb Mami.
21.25 Concert : Cheb Mami *(90 min).* 75410937
22.55 Contes et légendes de Bretagne. Troisième et quatrième volets.

0.00 Opéra : La Petite Renarde rusée. De Janacek. Enregistré au théâtre du Châtelet, en juin 1995 (110 min) 39405593

● Lire page suivante.

Ciné Cinéfil

20.30 Les Mains sales ■ Film de Fernand Rivers *(1951, N., 100 min)* 7844294
22.10 La Ruée vers l'or ■■■ Film muet de Charles Chaplin (1925, N., v.o., 75 min) 80502024
23.25 Une vie de chien ■■ Film muet de Charles Chaplin (1918, N., 40 min) 6160802
0.05 A travers l'orage ■■ Film de Henry King (1935, N., v.o., 85 min) 93164574

Ciné Cinémas

20.30 Le Brasier Film d'Eric Barbier (1990, 125 min) 87375005
22.35 Le Festin de Babette ■■ Film de Gabriel Axel (1987, 100 min) 17963802
0.15 Obsessions italiennes *Téléfilm érotique* de Nicky Ranieri (80 min) 61064241

Série Club

20.45 Flash. Un bébé sur les bras.
21.35 et 0.40 Médecins de nuit. *Palais royal.*
22.30 Colonel March. Folie homicide.
23.00 Les Champions. L'appât.
23.50 Quincy. Un travail d'enfant de cœur (50 min).

Canal Jimmy

20.30 VR5. Amour et mort.
21.15 Vélo.
21.45 Mister Gun. *J'aurai ta peau Hammer !*
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 ▶ Seinfeld. Une vie de chien.
22.35 Friends. Celui qui détestait le lait maternel.
23.00 Father Ted. La peste.

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct. EuroLigue : Panionios-CSP Limoges (125 min). 5999424
22.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Lyon (60 min). 877840
23.30 Course de camions.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.25 Les Chariots de feu. Film de Hugh Hudson (1981, 125 min). Avec Ben Cross. *Chronique.*
0.45 Crime et châtiment. Film de Georges Lampin (1956, N., 100 min). Avec Jean Gabin. *Drame.*

TMC

22.50 Les Séducteurs. Film de Bryan Forbes, Molinaro, Risi, Wilder (1980, 130 min). Avec Roger Moore. *Sketches.*

TSR

21.00 Moonraker. Film de Lewis Gilbert (1978, 125 min). Avec Roger Moore. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

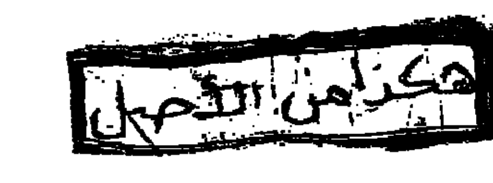

Janacek, la musique, la nature et les hommes

France Supervision propose un opéra du compositeur tchèque, « La Petite Renarde rusée ». L'imagination poétique au service d'un hymne à la liberté et à l'amour

COMME l'Autrichien Franz Schubert, le Morave Leos Janacek commença par suivre le chemin que son père lui avait tracé. Elève de l'école d'instituteurs de Brno, il enseigna un temps, avant de se consacrer totalement à la musique. Né en 1854, mort en 1928, il a laissé une œuvre qui en fait l'un des compositeurs essentiels de l'histoire de la musique. Ses premières pièces pour orchestre firent immédiatement songer qu'il allait devenir un second Dvorak.

Mais comme Fauré, son contemporain, Janacek allait bientôt changer de style, enrichir son langage des couleurs modales que le Français avait découvertes à l'école Niedermeier et que Janacek apprendra sur le terrain, en recueillant dès les années 1880 les chants populaires de sa région natale. Il en assimila les inflexions, les sonorités et la rythmique.

Comme les impressionnistes qui sortaient de leur atelier pour peindre à l'air libre, Janacek se mit alors à composer une musique surgie de la nature, de ses bruits et de ses chants. Peu à peu, ses compositions allaient se constituer d'une multitude de phrases courtes, imbriquées dont la liberté harmonique, la flexibilité imprévisible ne pouvaient entrer, même de force, dans aucun des canons imposés par l'académie.

Ni passéiste, ni moderniste, la musique de Janacek, comme celle de son austère collègue Jean Sibelius, est un défi aux règles et aux dogmes, la conquête d'une identité, un mortier qui unira ses pays et ses payses. Assez vite reconnu pour deux œuvres orchestrales, épique comme sa rhapsodie *Tarass Boulba* (1915-1918), libre jusqu'à l'ivresse comme sa *Sinfonietta* (1926), composée alors qu'il avait soixante-douze ans et dont les douze trompettes, les fanfares de cuivres et de bois, la rythmique bondissante sont l'une des meilleures amphétamines connues, Janacek eut plus de difficultés avec ses opéras hors des frontières où l'on parlait sa langue.

Ce n'est que très récemment, grâce aux efforts admirables de Decca et du chef d'orchestre sir Charles Mackerras qui fut l'élève de Vaclav Talich (1883-1961), qu'ils ont été réellement diffusés dans le monde. C'est que si l'on peut chanter Verdi, Wagner, Mozart, Strauss dans la langue des pays où ils sont donnés, les opéras de Janacek ne peuvent être traduits sans être défigurés.

CINQ OPÉRAS

Le mot, sa sonorité, la phrase, son rythme, son... phrasé sont indissolublement liés à une musique qui naît d'eux. On s'est alors aperçu que les cinq opéras que Janacek avait composés sur des livrets dont la diversité est aussi admirable que leur qualité (il aimait les écrire lui-même) figuraient au panthéon d'un genre encombré d'ouvrages qui ne tiennent que par les prouesses vocales de leurs lignes de chant.

La Petite Renarde rusée date de 1924. Cet hymne à la nature, à la liberté et à l'amour réunit les destinées d'un forestier et d'une renarde qu'il a capturée, qu'il voudrait apprivoiser et qui se sauve après avoir poussé les poules à se rebeller contre le coq. Un forestier attiré par une femme qui fascine un instituteur. On n'en dira pas davantage, car l'on ne peut raconter ce que Janacek chante avec une imagination poétique, une complicité, une tendresse avec son sujet qui semblent donner l'impression que sa musique se fond dans l'univers comme deux êtres s'unissent dans l'amour.

France Supervision diffuse un spectacle représenté au Théâtre du Châtelet, en juin 1995. Dirigée par Mackerras, mise en scène par Nicholas Hytner, chorégraphiée par Jean-Claude Gallota, éclairée par Jean Kalman, cette *Petite Renarde rusée* est l'une des productions d'opéra les plus légères, les plus fidèles à l'esprit d'un opéra qui tient du *Magicien d'Oz*, d'*Alice au pays des merveilles* et d'une quête éperdue de l'amour et de la liberté.

Alain Lompech

★ *La Petite Renarde rusée*, **France Supervision, mercredi 2 octobre à 0 heure ; jeudi 3 octobre à 10 h 35, jeudi 10 à 19 heures ; vendredi 11 à 13 h 30.**

Classe mannequin

par Agathe Logeart

« TRÈS, TRÈS ÉMOUVANT... *Beaucoup, beaucoup de courage... Agréable, enrichissant, touchant, extraordinaire...* » : Frédéric Mitterrand, que l'on a connu plus virtuose, pianote à deux doigts la méthode rose du présentateur avec l'habileté des Mozart en culotte courte qui écorchent les nerfs des voisins, au point de les rendre hystériques. Il donne envie de cogner au plafond avec un balai : c'est dire si, pour le télespectateur civilisé, l'épreuve est rude.

Il paraît qu'il s'agit d'une manifestation de première importance, ce qui justifie sa diffusion deux bonnes heures durant sur une chaîne du service public, France 3 en l'espèce. Intitulée « Model'96 », elle consiste à faire défiler devant un jury de « personnalités » réunies dans une salle de spectacles niçoise soixante-dix-neuf jeunes filles venues de cinquante-quatre pays différents et d'élire la plus gironde pour lui décerner le titre de mannequin de l'année. Flanqué d'une sculpturale ex-Miss France, savamment dévêtue d'une robe spectaculaire qui ne laisse rien perdre de ses charmes, Frédéric Mitterrand est donc le maître de cérémonie de cette glamoureuse foire aux bestiaux.

La voilà donc, la fine fleur de la beauté mondiale, dénichée aux quatre coins de la planète. Lituanie, Hongkong, Corée, Bolivie, Australie, Espagne, Canada, Russie, Pologne, Israël, Liban, Afrique du Sud, Guinée-Bissau et même Chine et Vietnam... Au top, elles s'avancent, avec cette démarche inimitable (essayez toujours devant le miroir de votre penderie), qui demande un travail fou, une main sur la hanche, la fesse pointue, les reins cambrés, un roulement d'épaule à droite, un roulement d'épaule à gauche, et cette moue suggestive, boudeuse juste ce qu'il faut, lèvres jointes légèrement proéminentes et tartinées de rouge luisant. En petite robe noire, en pantalon et chemisier blanc échancré sur des poitrines tout juste sorties de l'adolescence, en étroites robes du soir de satin bleu-layette ou chocolat qui entravent la marche et font craindre le pire à chaque pas, elles défilent, les demoiselles, montent et descendent les marches. Ça n'a pas l'air comme ça, mais c'est une vraie chorégraphie qu'on nous a concoctée là.

Est-il conscient du vide sidéral que dégage l'ensemble de ce spectale ? Frédéric Mitterrand s'évertue à nous faire passer le temps, allant même (on n'y échappe décidément pas) jusqu'à se lancer dans une « macarena » où il fait preuve d'une souplesse aléatoire. Il meuble les interstices entre les changements de tenue, en déployant sa panoplie de superlatifs et les roucoulements d'usage devant tant de fraîche beauté. Mais bientôt le sinistre couperet du choix devra tomber. Le jury, patronné par une célèbre agence de mannequins qui fait ici et son marché et sa promotion, additionne les notes. La gagnante s'appelle Diana, elle est ukrainienne et très mignonne. Bisou-bisou. Tant pis pour elle si Frédéric Mitterrand l'appelle Linda. Diana, Linda, chou vert ou vert chou : franchement, on s'en fout.

JEUDI 3 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. L'épreuve. Feuilleton.
15.30 Hôtel. Série. Apparences trompeuses.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Long comme un jour sans pain. Série.
18.10 Le Rebelle. Série. La cité du vent.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

JULIE LESCAULT
Série. Femmes en danger, de Jacob Berger, avec Véronique Genest (105 min). 347951
Julie Lescaut mène l'enquête, en Suisse, sur un incendie criminel dans lequel une famille a trouvé la mort.

22.35

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Amanda Lear (100 min). 9323425
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invités : Michel Le Paire et Hugues Harmel, PDG et directeur général de VAG.
0.35 Unis pour vaincre. Le point sur «Touchez pas aux enfants» avec Mgr Gaillot.
1.35 Journal, Météo.
1.50 et 3.35, 5.30 Histoires naturelles. 2.15 et 3.25, 4.05 TF1 nuit. 2.25 Le Vignoble des maudits. 4.15 Cas de divorce. 4.45 Musique.

France 2

12.15 et 4.00 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Mort de l'usurier.
14.55 Le Renard. Série. Jack Braun.
15.55 Tiercé.
16.15 et 5.00 La Chance aux chansons. Rachel et Romuald, duo d'amour.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série.
18.05 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invité : Michel Galabru.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Matricule nº 186 140, de Didier Epelbaum et Jean-François Hoffmann, reportage suivi d'un débat avec Alice Thibault, petite-fille de Pierre Nivromont, René Rémond, politologue (130 min). 9398086
23.05 Expression directe. PS.

23.10

POINT BREAK ■
Film de Kathryn Bigelow avec Patrick Swayze, Keanu Reeves (1991, 122 min). 7828851
Un agent du FBI s'infiltre dans la bande de gangsters.
1.10 Journal, Bourse, Météo.
1.30 Le Cercle de minuit. Le bonheur est-il obligatoire ? Invités : Edouard Zarifian (*Le Prix du bien-être*) ; Lucien Sfez (*La Santé parfaite*) ; Michel Onfray (*Le Désir d'être un volcan*) (70 min). 8440826
3.15 24 heures d'info. 3.25 Météo. 4.30 Initiation à la vidéo.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert ! Invité : Jean Amadou.
14.35 Où sont mes enfants ? Téléfilm de George Kaczender (90 min). 9920661
16.05 ▶ Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Gros Chagrin*, de Jean-Baptiste Harang.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES VIEUX DE LA VIEILLE
Film de Gilles Grangier avec Jean Gabin (1960, N., 85 min). 555048
Les acteurs cabotinent à qui mieux mieux dans cette grosse farce.
22.20 Journal, Météo.

22.55

LA TRAVERSÉE DES HAUTES PLAINES
Téléfilm de Mark Griffiths, avec Kelly Preston, Pato Hoffmann (90 min). 584798
En 1860, pendant la guerre civile, une jeune femme enceinte se retrouve seule après le meurtre de son mari. Sur cette terre sauvage, elle rencontre un guerrier indien. Un amour interdit va naître entre eux.
0.25 Espace francophone. Tranches de ville : Bruxelles. 0.55 Capitaine Furillo. Série. La grande explication. 1.45 Musique Graffiti (2 min).

La Cinquième

12.55 Image et science. 13.00 Chasseurs de trésors [1/2]. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Les Quechuas. 15.00 Nés pour tuer [1/2]. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [20/52] L'alibi (30 min). 5777
19.30 7 1/2 Présenté par Vivienne Radermacher. Le marché du vin en Europe. Enquête sur la réunification allemande (30 min). 4048
20.00 Architectures. Documentaire. [3/5] La maison de fer, l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta, de Stan Neumann (30 min). 4681
A la fin du siècle dernier, Bruxelles devient, le temps d'une décennie, la capitale de l'architecture moderne.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE. CONTINENT. LE DANEMARK
proposée par Peter von Rüden et présentée par Hervé Claude.
20.46 Danemark, une autre culture du quotidien. Documentaire de Hartmut Idzko (v.o., 29 min). 100293798
21.15 Copenhague, flâneries à travers la capitale. Documentaire de Christine Eichel (v.o., 65 min). 1460836
De la Petite Sirène au musée d'art moderne Louisiana, promenade à travers la Ville Lumière des pays nordiques.
22.20 La Reine du pays des îles. Documentaire. Une visite au palais, de Rolf Seelmann-Eggebert et Istvan Bury (v.o., 70 min). 3416067
Une visite chez la reine Margrethe II.
23.30 Une enfance en Fionie. Film danois d'Erik Clausen avec Morten Gundel, Nikolaj Kaas (1994, 126 min). 7911864
La vie du compositeur danois Carl Nielsen qui naquit en 1865 dans un village de Fionie (v.f.).
1.40 Le roi est mort. Documentaire d'Eric Vernier et Pierre Nolot (rediff., 50 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis.
13.25 L'Enfant déchiré. Téléfilm de Michael Tuchner (89 min). 2508066
Un médecin est fou de bonheur à l'idée de revoir son fils pendant les vacances.
15.10 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.05 et 2.10 Faites comme chez vous.
18.00 Sliders. Série. Le monde de l'intellect.
18.55 Highlander. Le passage. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. 1940 : la France coupée en deux.

20.50

LES LANGOLIERS
Téléfilm de Tom Holland, tiré d'une nouvelle de Stephen King, avec David Morse, Dean Stockwell (180 min). 64612798
La plupart des passagers d'un avion reliant Los Angeles à Boston disparaissent mystérieusement en plein vol. Parmi la dizaine de "rescapés" figure l'un des pilotes qui réussit à poser l'appareil sur les pistes d'un aéroport militaire. Là aussi, une surprise les attend : les bâtiments sont complètement déserts. Les langoliers, monstres imaginaires de l'enfance qui capturent et dévorent ceux qui perdent leur temps, existeraient-ils ?
0.15 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 22, avec Daniel Benzali, Stanley Tucci (50 min). 8468471
1.05 Best of Trash. Musique. 2.55 Jazz 6. Magazine. 3.50 Hot Forme. Magazine. 4.15 Rites et croyances. Documentaire. 4.40 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf.

Canal +

12.23 Central Building. Court métrage de Philippe Bertrand.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Yeux fermés. Film de Francesca Archibugi (1995, 109 min). 1980154
15.20 Cyberculture. Magazine (rediff.).
15.55 Monsieur Klein ■ ■ ■ Film de Joseph Losey (1976, 118 min). 1456116
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'ÂME DES GUERRIERS ■ ■
Film de Lee Tamahori (1994, 99 min). 502970
Le portrait d'une femme en plein conflit familial et humain dans une banlieue-ghetto.
22.15 Flash d'information.

22.20

AVEC OU SANS HOMMES ■
Film de Herbert Ross avec Whoopi Goldberg (1995, v.o., 112 min). 8557154
0.15 La Nuit des masques ■ ■ Film de John Carpenter avec Jamie Lee Curtis (1978, v.o., 90 min). 3274742
2.00 A la recherche de Jimmy le Borgne. Film de Sam Henry Kass avec Nick Turturro (1993, v.o., 80 min). 4584075

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. *La vigne et le vin.*
21.30 Fiction. Avignon 96. Françoise Fabian lit Sur Racine, de Roland Barthes.
22.40 Nuits magnétiques. Tangage Tango.
0.05 Du jour au lendemain. Isabelle Jarry (Emportez-moi sans me briser). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du jeudi 29 mars 1945 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). For intérieur avec Philippe Jaccottet ; 1.50, L'Ecriture du soleil, d'Eric Auvray ; 2.50, Ce monde où les poètes n'ont plus de place ; 4.47, Theodor W. Adorno (1903-1969) ; 6.11, Le Gai Savoir : Anne Daubricourt-Malasse.

France-Musique

20.00 Concert. Saison Paris. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Symphonie nº 87, (6e symphonie Parisienne), de Haydn ; Paris Song of a Great City, de Delius ; Paris ode patriotique, de Franck ; Psaume 47, de Schmitt, Inva Mula, soprano, Hanna Schaer, mezzo-soprano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ligeti, Eliasson.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Stravinsky, Beethoven, Berlioz, Paganini, Mozart, Puccini.
0.00 Tapage nocturne. Antoine Duhamel, poète sonore de l'imaginaire. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La musique scandinave. *Tapiola*, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de San Francisco, dir. Blomstedt ; Quatuor nº 1, de Stenhammar, par le Quatuor Fresk ; Jeu d'Elfes, de Berwald, par le Royal philharmonique Orchestra, dir. Björlin ; *Sonatine nº 2*, de Sibelius, Gould, piano ; Œuvres de Rautavaara, Sibelius.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Gibbons, Buxtehude, Telemann, Bach, Marais, Holborne, Hume. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Je suis le seigneur du château ■ ■ Film de Régis Wargnier (1988, 90 min) 15188715.
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle.
0.00 Reportages.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Bouillon de culture. (75 min).
22.15 Des souris et des hommes.
23.10 Cerise, physiologie d'une distillation.
23.40 La Légende des bateaux volants. [1/6].
0.35 Transantarctica. [1/2] (55 min).

Planète

20.35 Zanzibar, île ouverte.
21.25 L'Ombre du chasseur.

Paris Première

21.00 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■ Film de Mike Nichols (1966, N., v.o., 130 min) 98252883
23.10 Le J.T.S.
23.35 Concert : Solti dirige Bartók. Enregistré au Convention Centre de Budapest (Hongrie), en 1990 (90 min). 1838241

France Supervision

20.30 La Patrouille des sables ■ Film de R. Chanas (1954, 100 min) 38980338
22.10 Ciné Actu.
22.20 Sibériade ■ ■ Film d'A. Mikhalkov Konchalovski (1979, 205 min) 30614357
1.45 Isanga. De Françoise Ebrard (60 min).

Ciné Cinéfil

19.45 Une vie de chien ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1918, N., 45 min) 4272715
20.30 Quand te tues-tu ? Film d'Emile Couzinet (1952, N., 85 min) 72195135
21.55 Le Dernier Milliardaire ■ ■ Film de René Clair (1934, N., 90 min) 5308241
23.25 Le Club. Invité : Francis Veber.

Ciné Cinémas

20.30 Mon amie Sally ■ Film d'Irving Cummings (1942, 100 min) 9444836
22.10 Amoureuse ■ Film de Jacques Doillon (1992, 105 min) 39188086
23.55 Merci la vie ■ ■ Film de Bertrand Blier (1990, 110 min) 61873574

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. Les vétérans.
20.45 Les Anges de la ville. Le passager.
21.35 et 0.40 Médecins de nuit. Henri Gillot, retraité.
22.30 Colonel March. Le coffret maléfique.
23.00 Flash. Un bébé sur les bras.
23.50 Quincy. Le nègre blanc (50 min).

Canal Jimmy

20.35 Ma nuit chez Maud ■ ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1969, N., 105 min) 39761390
22.20 Dance With a Stranger ■ ■ Film de Mike Newell (1985, v.o., 100 min) 79793970
0.00 Souvenir - Numéro un : Eddy Mitchell.
1.05 Sessions. Dog is the night.
1.30 The New Statesman. Les amis de Saint-James (25 min).

Eurosport

19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Lyon (240 min). 80637339
23.00 Golf. 606390
0.00 Sailing.
0.30 Moto Magazine.
1.00 Formule 1 Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Wind. Film de Caroll Ballard (1994, 130 min). Avec Matthew Modine. *Aventures*.
22.45 *Si loin, si proche !* Film de Wim Wenders (1993, 135 min). Avec Otto Sander. *Conte*.

RTL 9

20.30 Deux flics à Downtown. Film de Richard Benjamin (1989, 100 min). Avec Anthony Edwards. *Policier*.
22.10 *Un cave*. Film de Gilles Grangier (1972, 95 min). Avec Claude Brasseur. *Comédie policière*.
0.00 Belles de nuit. Film de René Clair (1952, N., 90 min). Avec Gérard Philipe. *Comédie*.

TMC

20.35 Trois lits pour un célibataire. Film de Will McKenzie (1989, 105 min). Avec Mark Harmon. *Comédie*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 3 OCTOBRE 1996

Les incompressibles

par Pierre Georges

LE BUREAU des poètes associés a phosphoré dur à la RATP. Thématique imposée : la fraude. Créativité : *libre*. *Imagination* : débridée. Vers : à pieds !

Voici donc, après mûre réflexion et intense remue-méninges, ce que donne la nouvelle campagne d'affichage antifraude lancée dans les bus par la régie autonome des transports poétiques. Dissuasif : *« Un ticket : 8 francs ; une amende :150 francs. »* Jusque-là, rien à dire. Mais cela se complique avec le proverbe d'accompagnement, frappé au coin du bon sens et des rimes Diesel : *« Qui bus resquille/ Sa propre poche il pille. »* Autant dire le rap du contrôleur. On aimerait voir ce que cela donne en musique, hip hop, poche pille !

Informatif maintenant : *« Il y a 2 500 points de vente RATP en plus de ce bus. »* Fait incontestable s'il n'était accompagné de cette étrange supplique, de cette sublime envolée : *« Ô resquilleur, suspends ton vol ! »* Lamartine aux basques de Filochard, voilà bien du romantisme échevelé.

Mais ne moquons pas davantage l'atelier créativité de la répression des fraudes. La RATP a bien du souci avec ces gens qui rangent le trajet sans ticket au rayon des provocations, nécessités, droits révolutionnaires, envies, jeux de piste, grivèleries en commun, incivisme. Bref, avec tous ceux qui considèrent que payer pour voyager participe de la plus imbécile honnêteté.

Ils sont nombreux, les mal payants. Très nombreux. A tel point que, dans sa sagesse, la RATP, faute de pouvoir mettre un contrôleur derrière chaque usager, admet qu'il existe un taux de fraude *« incompressible »*. De l'ordre de 3 % à 4 %. *Chaque métier a ainsi ses désespoirs statistiques.* Les grandes surfaces, avec le piratage en bout de gondole. Les armées créditées, à tort peut-être, d'un pourcentage de pertes variable selon les aléas du métier. Et même la presse, avec son fameux « bouillon », ces 20 % et plus d'exemplaires invendus, même pas volés, qui désespèrent de trouver lecteurs.

Incompressible, donc. Tout l'art consiste alors à compresser autant que possible ce qui l'est, à tendre à la fraude zéro, c'est-à-dire 3 %. La RATP s'y emploie inlassablement, tas de sable à remonter chaque matin et chaque soir. Elle réprime ce qui est réprimable. Elle jugule ce qui peut l'être. Elle s'efforce en somme de faire des bénéfices sur ses pertes. Car la plaisanterie lui coûte – nous coûte – 600 millions de francs par an.

Elle se fixe des objectifs. Des contrats d'objectif. Le RER, par exemple. Cela va plutôt bien. Les brigades ont réalisé l'exploit : objectif, 5,8 % ; taux de fraude, 4,4 %. Le métro aussi, presque au port, si l'on peut dire : objectif, 6 % ; taux de sans-billet, 6,3 %. Reste le bus, ce bus nommé flibuste. Là, c'est l'échec. La RATP l'admet. Elle avait prévu large. Objectif, 10 % : un voyageur sur dix aux frais de la princesse. Elle n'avait pas prévu assez large : taux de fraude, 13,6 %.

Pourquoi ? Mystère ! L'air de la surface, peut-être. Enivrant et libertaire. Ou alors le fait que le conducteur *ne puisse* être au four et au volant. En tout cas, cela ne peut plus durer, ni rouler ainsi. D'où les rimes « ratépiennes ». Et d'où, probablement, avis aux voyageurs, la multiplication de contrôles moins romantiques de la brigade des incompressibles !

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 2 octobre, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21463	– 0,43	+ 8,20
Honk Kong index	11921,20	+ 0,16	+ 19,23

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/10	Var. en % 30/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2123,21	– 0,45	+ 13,42
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	1779,56	—	+ 16,32
Milan MIB 30	—	—	+ 15,78
Francfort Dax 30	2656,89	+ 0,19	+ 17,88
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 0,78
Madrid Ibex 35	—	—	+ 15,05
Amsterdam CBS	—	—	+ 22,14

Tirage du *Monde* daté mercredi 2 octobre 1996 : 488 234 exemplaires. 3

La France, pays sous-développé en matière de communication

Un rapport du Plan relève « les obstacles » à leur développement

LA FRANCE, pays sous-développé ? En matière de communications, c'est sans aucun doute le cas, estime le rapport rendu public mercredi 2 octobre par le Commissariat général au plan sur *Les Réseaux de la société d'information*. C'était déjà vrai pour les services de communication classiques : les Américains, par exemple, utilisent leur ligne téléphonique trois fois et demi plus que les Français. *« Cette sous-communication se retrouve dans de nombreux services nouveaux »*, indique le rapport. Il y a, en France, dix fois moins de foyers abonnés au câble ou au satellite qu'en Allemagne. Et la France occupe l'avant-dernière place en Europe pour la téléphonie mobile.

Pour Thierry Miléo, président du groupe de travail et chef du service « stratégie et affaires extérieures » de Bouygues Télécom, *« le phénomène Minitel, les blocages culturels, le manque de produits français »*, souvent mis en avant pour justifier ce retard, n'expliquent pas tout.

Pour remédier à cette situation, plus question de demander à une entreprise publique de se lancer dans de grands travaux d'infrastructures pour faire passer les « autoroutes de l'information » au pied de chaque foyer, comme le préconisait le rapport de Gérard Théry en octobre 1994. Pour les auteurs du rapport, l'avenir est à la diversité de l'offre et des technologies. En revanche, l'Etat peut intervenir dans deux domaines : celui des tarifs pratiqués et de la réglementation. *« Une réduction des coûts de communication »* serait nécessaire, en particulier pour les lignes spécialisées, plus chères en France que dans la plupart des autres pays européens, sans parler des Etats-Unis. La politique tarifaire actuelle constitue un handicap. Pour Thierry Miléo, *« la libéralisation effective des télécommunications permettra de réduire le coût des liaisons spécialisées dans un rapport d'au moins 50 %, à condition que l'Etat joue son rôle et fasse en sorte que la concurrence puisse s'exercer de façon saine sur tout le territoire »*.

DIDACTIQUE

Ces dispositions bénéficieront plus aux entreprises qu'au grand public, sachant que les réseaux se développeront surtout pour des applications professionnelles. Ces dernières *« représenteront 75 % du marché dans dix ans »*.

En matière de réglementation, les auteurs du rapport militent pour que les autorités indépendantes de régulation soient dotées d'un pouvoir accru, qu'il s'agisse du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) ou de la future ART (Autorité de régulation des télécommunications), dont la mise en place est prévue pour le 1er janvier 1997. C'est la seule façon de *« lever les obstacles techniques et économiques qui entravent le marché »*, estime Thierry Miléo. Car de nombreuses initiatives restent bloquées dans l'attente de textes définissant les règles du jeu. *« Les décrets d'application de la loi de 1986, concernant la diffusion satellitaire, n'ont toujours pas été publiés*, rappelle-t-il, *et on ne sait toujours pas quelles seront les règles d'interconnexions après le 1er janvier 1998 »*, date de l'ouverture de tous les réseaux à la concurrence.

Autant de points qui sont loin de faire l'unanimité. On l'a vu cet été, avec l'annulation par le Conseil constitutionnel d'un amendement à la loi sur la réglementation des télécommunications qui devait donner certains pouvoirs au CSA lui permettant de faire respecter la déontologie sur Internet.

Outre le fait de prendre position sur des sujets controversés, ce rapport a le mérite d'être extrêmement didactique tant au plan technique qu'économique et politique. Il replace très clairement le rôle d'Internet au sein de l'ensemble des réseaux d'information, qu'il s'agisse de téléphonie ou de télévision. Un glossaire aide le lecteur novice à comprendre les sigles et technologies dont il est impossible de se passer pour comprendre les évolutions du cyberespace.

Annie Kahn

Internet toujours massivement ignoré

PAS PLUS de 4 % des foyers français déclarent *« avoir utilisé Internet au moins une fois »*. Ce taux inclut la découverte du réseau télématique mondial sur le lieu de travail... C'est dire si Internet reste massivement ignoré par le grand public français. Son utilisation dans la cadre privé ne concerne pas plus de 1 % des foyers, selon un sondage réalisé par la Sofres en mai 1996 auprès d'un échantillon de 20 000 foyers.

Outre cette désaffection pour la télématique hors Minitel, les français ne parviennent pas à rattraper leur retard en matière d'équipement informatique. 14,4 % des familles françaises *utilisent* un micro-ordinateur. Ce résultat témoigne d'une nette progression par rapport aux 11,6 % relevés en mai 1995 et aux 4 % de 1990. D'autant que 3 % des personnes interrogées disent avoir l'intention de s'équiper au cours des six prochains mois. Pascal Hureau, directeur des études sur les technologies de l'information de la Sofres, note ainsi que le marché français de la micro-informatique a été *« multiplié par trois en cinq ans »*.

Si l'évolution de l'informatique familiale vers le multimédia s'accélère, avec un tiers des micro-ordinateurs du parc désormais équipés d'un lecteur de CD-ROM, la moitié de ce parc est cependant obsolète, c'est-à-dire incapable de répondre aux exigences du multimédia en matière de puissance de calcul du processeur ou de taille de la mémoire interne. Mais c'est la comparaison internationale qui semble la plus inquiétante. Pascal Hureau indique que le taux d'équipement des foyers atteint *« environ 20 % en Grande-Bretagne, 30 % en Allemagne et 35 % aux Etats-Unis »*. Ainsi, la France se retrouve plus proche du niveau de l'Espagne ou de l'Italie que ce celui des pays de l'Europe du Nord.

Le prix des ordinateurs multimédias, au-dessus de la barre des 10 000 francs, ne joue certainement pas en faveur d'une explosion des ventes, seul phénomène qui permettrait à la France de combler son retard. La nouvelle gamme Pavilion de Hewlett-Packard (HP) n'échappe pas à la règle de la fuite en avant de la technologie. Les modèles proposés se situent entre 12 480 francs et 19 980 francs TTC.

L'enquête de la Sofres montre que le budget moyen consacré par les foyers français à la micro-informatique ne dépasse pas les 9 000 francs. Or, les progrès de la technologie incitent aujourd'hui à l'acquisition de ce qu'Eric Mouette, directeur de la division grand public de HP, appelle *« une chaîne multimédia »*, en faisant le parallèle avec la chaîne hifi. De fait, le nombre de composants nécessaires pour *« faire »* du multimédia ne cesse d'augmenter. Numériseur et imprimante couleur (entre 1 290 et 5 490 francs TTC chez HP) deviennent des compléments indispendables. Le ticket d'entrée dans l'univers virtuel grimpe ainsi facilement à 20 000 francs.

Michel Alberganti

Un rapport révèle les erreurs de conception du tunnel de Toulon

UNE ÉVOLUTION du comportement des sols plus importante que prévu liée à une prévoûte n'ayant pas résisté aux pressions... Ces deux éléments seraient à l'origine des problèmes qui compromettent les travaux de la traversée souterraine de Toulon (*Le Monde* du 1er octobre). C'est ce qui ressort des explications embarrassées données par Guy Janin, directeur de la Direction départementale de l'équipement du Var, qui, commentant un rapport d'expertise non rendu public, a annoncé un surcoût de 400 à 500 millions de francs (26 à 33 % de l'estimation actuelle) et un retard de deux ans.

Ce rapport relève d'évidentes erreurs de conception. Au chapitre V par exemple, les experts font état de *« défauts d'épaisseur et de continuité entre segments de prévoûte »*. De plus, *« le béton peut présenter des résistances inférieures aux valeurs attendues »*. 73 des 116 prévoûtes sont qualifiées de non conformes. – (Corresp)

■ **CATASTROPHE : un Boeing 747** de la compagnie AeroPeru, en provenance de Miami, s'est abîmé mercredi 2 octobre au matin dans l'océan Pacifique, au nord de Lima. Il n'y aurait aucun survivant parmi les 200 passagers et membres d'équipage. – *(Reuter)*

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Versailles** a donné, mercredi 2 octobre, un *« avis favorable »* à la demande d'extradition, présentée par les autorités espagnoles, de Santiago Arrospide-Sarasola, considéré comme le *« responsable opérationnel des commandos d'ETA »* entre 1983 et 1987. Arrospide-Sarasola, quarante-huit ans, purge à la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise), une peine de dix ans de prison prononcée par une juridiction française, pour *« association de malfaiteurs »*.

■ **ÉCHECS : les 32es Olympiades d'échecs par équipes**, qui se sont achevées mardi 1er octobre à Erevan (Arménie), ont été remportées par la Russie, chez les messieurs, et par la Georgie, chez les dames. L'équipe russe, emmenée par le champion du monde Garry Kasparov, a totalisé 38,5 points sur 56 possibles, soit 3,5 points d'avance sur l'Ukraine, deuxième.

Le gouvernement restreint l'utilisation des mines antipersonnel

PARIS s'apprête à faire un nouveau pas en faveur de l'interdiction des mines antipersonnel. Au cours du conseil des ministres du mercredi 2 octobre, Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, devait préciser les conditions dans lesquelles la France renonce à utiliser ces engins, qui tuent ou mutilent deux mille personnes par mois, le plus souvent dans le tiers-monde. Ce renoncement a fait l'objet d'âpres discussions ces dernières semaines. Outre le Quai d'Orsay, le ministère de la défense et le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence y ont été mêlés. Ce sont les militaires qui l'ont finalement emporté, le nouveau code de bonne conduite, adopté après arbitrage de l'Hôtel Matignon, laissant la porte ouverte à l'utilisation des mines antipersonnel *« en cas de nécessité absolue imposée »* à la France par *« la protection de ses forces »*.

L'autre solution, prônée depuis longtemps par le Comité international de la Croix-Rouge et plusieurs organisations non gouvernementales, dont Handicap international (Lyon), aurait consisté pour la France à renoncer sans restriction à l'utilisation des mines antipersonnel. La formule retenue laisse une marge de manœuvre appréciable aux armées françaises, même s'il est entendu que l'autorisation de recourir, *« en cas de nécessité absolue »*, à de tels engins sera donnée par *« les autorités gouvernementales »*.

« UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT »

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, affiche sa satisfaction à l'égard de ce qu'il considère comme une *« avancée significative »*. *« La décision de la France*, a-t-il déclaré au *Monde*, *crée une dynamique qui va avoir un effet d'entraînement sur d'autres pays. »* Le ministère de la défense exprime officieusement un certain soulagement après un arbitrage dont il craignait qu'il lui soit moins favorable. Parallèlement à cette décision, le gouvernement prépare un projet de loi relatif aux mines antipersonnel. Soumis au Parlement *« avant la fin de l'année »*, il officialisera l'interdiction d'exporter et de produire ces engins, que la France respecte *de facto*. Enfin, un rapport serait soumis chaque année au Parlement, faisant le point sur la destruction des stocks existants à laquelle Paris a promis de procéder il y a un an.

La décision française coïncide avec la réunion, à partir du jeudi 3 octobre à Ottawa, des représentants des quelque quarante-cinq pays qui se sont prononcés en faveur d'un bannissement général des mines antipersonnel.

Bertrand Le Gendre

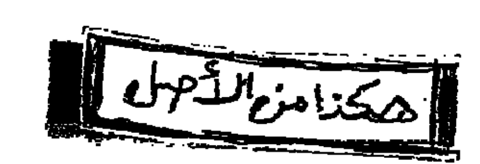

Le Monde

Les habits neufs de l'automobile

LA voiture est descendue de son piédestal. Le Mondial de l'automobile, qui se tient du 3 au 13 octobre à Paris, ne peut faire abstraction de cette réalité. Les Français ont désormais une conscience plus aiguë des dangers qui y sont liés (atteintes à la qualité de l'air et risques routiers). En outre, la guerre des prix sans précédent engagée entre constructeurs leur a appris que la valeur de ce bien de consommation, si souvent présenté comme un objet d'exception, est aussi le résultat d'un strict rapport de forces entre un acheteur et un vendeur. Réclamée par la majorité des professionnels, la fin de la mise sous perfusion du marché, à coup de primes d'Etat, confirme ce retour à la normalité dans un pays où l'auto a toujours eu tendance à être plus chère qu'ailleurs.

Mais le million de visiteurs attendus porte de Versailles va aussi constater tout ce que ce glissement peut avoir de stimulant. Car l'industrie automobile est contrainte de prendre des risques en se renouvelant plus vite et dans des directions nouvelles. Pour tenir compte de la diversification croissante des aspirations, le marché s'est transformé en une myriade de « niches » commerciales visant des clientèles bien définies. Le design se renouvelle à vitesse accélérée et l'on voit apparaître des modèles délibérément anticonformistes ou nostalgiques. L'empreinte des loisirs sur les modes de vie donne naissance à des voitures moins agressives et plus astucieuses. Désormais, la course à la technologie cède la place à la recherche d'une plus grande complicité avec un consommateur qui cherche moins à s'identifier à sa voiture, mais souhaite que celle-ci s'adapte à ses valeurs, lui ressemble.

Pour les firmes françaises, mal placées sur leur propre marché, le Mondial est l'occasion de réagir. Renault présente le premier monospace européen de taille moyenne, Citroën lance un véhicule multi-usages innovant, et Peugeot redécouvre en beauté le charme du coupé après une longue parenthèse. Même si les lendemains restent incertains, l'automobile est loin d'avoir épuisé toutes ses capacités d'adaptation.

Jean-Michel Normand

Initiale, prototype conçu par Renault, illustre un design aux lignes plus affirmées. Son hayon intègre un troisième feu stop, obligatoire à partir du 1er janvier 1998 sur les véhicules neufs.

LANCEMENT Le cru 1996 du Mondial de l'automobile parisien est riche. Les constructeurs français donnent le ton : Citroën présente sa Berlingo *(page III)*, cousine moderne de la 2 CV incarnant un retour au dépouillement, tandis que Renault lance la Mégane Scénic *(page IV)*, un monospace de taille moyenne. Les firmes étrangères, qui ont le vent en poupe sur le marché français, n'ont pas négligé le rendez-vous de la porte de Versailles. Ford tente ouvertement de faire de l'ombre à la Twingo en lançant la petite Ka ; Audi s'intéresse aux berlines moyennes inférieures en présentant son A3 et Fiat poursuit son renouvellement avec la Maréa. Le Mondial sera aussi l'occasion de découvrir les derniers-nés des modèles sportifs de plusieurs marques prestigieuses (Mercedes SLK, Jaguar XK8, BMW Z.3 et Boxter de Porsche).

■ NOUVEAU LOGO. La firme américaine Chrysler se dote d'un nouveau logo pour ses véhicules vendus en Europe, dont la calandre arborera désormais un badge rond et doré, insigne que portait, en 1924, la première Chrysler.

■ PLANÈTE FEMMES. La soirée du lundi 7 octobre sera dédiée aux femmes. Des magazines féminins ont offert des entrées au Mondial à leurs lectrices, qui éliront leur voiture préférée. Tant d'attentions des constructeurs n'a rien de désintéressé : les études soulignent l'influence croissante des femmes dans la décision d'achat d'un véhicule.

■ JAMES BOND. Le bâtiment 8 du Mondial accueille une exposition sur les véhicules – et notamment l'ASTON-MARTIN DB5 –

conduits par James Bond, le héros de Ian Fleming, dans ses multiples aventures.

■ RÉTROSPECTIVE. Le bâtiment 4 est le théâtre d'une reconstitution du Salon de l'automobile de 1946. L'occasion de retrouver la Peugeot 202, le Coach Hotchkiss, la Renault 4 CV ou le Coach Talbot-Lago.

Photo : Nick Foulkes-Eon Productions Archives, in « James Bond 007 », éd. Flammarion (1996). Photo de « une » : Peter Vann pour Renault.

Les nouveautés

D.R.

D.R.

Parmi les modèles exposés au Mondial 1996, la Ford Ka (en haut à gauche) est sans conteste la plus originale, la Peugeot 406 coupé (en bas) sans doute la plus réussie esthétiquement et la Porsche Boxter (en haut à droite) la plus prestigieuse.

DESSIN DE STYLE RÉALISÉ PAR PININFARINA

● **PEUGEOT.** Avec le coupé 406, Peugeot signe son retour dans une catégorie qu'il avait désertée depuis la 504 coupé, il y a quinze ans. Cette vraie quatre places pourra notamment compter sur le nouveau moteur V6 (194 ch) développé avec Renault. Parallèlement, Peugeot présente la 406 break et une 306 16 S (167 ch) à boîte six vitesses à ne pas mettre entre toutes les mains.

● **CITROËN.** L'utilitaire Berlingo *(page III)* se transforme pour les besoins des particuliers. Le cinq places est présenté en deux motorisations (1,4 litre essence et 1,9 litre diesel) et se veut un véhicule multi-usages résolument novateur.

● **RENAULT.** La Mégane Scénic, petit monospace *(page IV)* fûté et maniable, sera la principale attraction du stand de la firme au losange. A ses côtés apparaissent la Mégane Classic, version « trois volumes » avec un coffre très généreux, et la nouvelle génération de l'Espace (habitabilité améliorée, tableau de bord inspiré de celui de la Twingo agrémenté d'un impressionnant vide-poche central). La Safrane est « relookée ».

● **VOLKSWAGEN-AUDI.** Audi se lance sur le marché des « compactes » avec la prometteuse A.3, qui risque de faire de l'ombre à la Golf. Volskwagen lance une nouvelle Passat. Skoda, dernier venu dans le groupe VW, étrenne l'Octavia, une berline qui ne manque pas de charme.

● **FIAT-LANCIA.** Le groupe italien nourrit de nouvelles ambitions *(page IV)* avec la Maréa, équipée de motorisations diesel inédites et musclées. Cette berline se double d'une version break « Week-end ». Autres curiosités transalpines : les versions coupé et break de la Lancia Kappa.

● **OPEL.** Monospace équilibré dont les lignes rappellent une berline, le Sintra, conçu par Opel en Europe et General Motors aux Etats-Unis, sera visible à Paris. Opel lèvera également le voile sur le break Vectra, la nouvelle évolution du 4 x 4 Frontéra, et un moteur turbo Diesel Ecotec particulièrement « propre ».

● **MERCEDES.** En attendant la révolution que constituera la future petite Mercedes classe A, la firme de Stuttgart lance elle aussi un monospace, le Classe V, luxueux cocon dérivé du Vito, un véhicule utilitaire. A voir également : les breaks classe C et E, la classe S. 300, le plus puissant des diesels (177 ch) et le roadster SLK.

● **FORD.** Présentée pour la première fois à Paris, la Ford Ka pourrait bien semer le trouble sur le marché des petites citadines avec son esthétique plus qu'originale. Le Salon parisien sera aussi l'occasion de découvrir la nouvelle gamme Mondéo, agréablement « restylée ».

● **BMW.** Le constructeur bavarois intègre un moteur V8 sur la série 5 (535 et 540 i) et rajeunit la série 3, qui hérite d'un museau orné d'une calandre plus bourgeoise. Le roadster Z. 3 reçoit un redoutable moteur 2,8 litres 24 soupapes (193 ch).

● **PORSCHE.** Sportif et râblé, le Boxter à moteur central (six cylindres à plat, 204 ch) va faire parler de lui, avec une esthétique remarquable. En option : une boîte de vitesses à cinq rapports Tiptronic commandée par deux boutons situés sur le volant, comme une formule 1.

● **VOLVO.** La nouveauté sera l'apparition du coupé C. 70, issue de la berline S. 40, disponible dès le printemps 1997 avec, au choix, deux motorisations turbocompressées (193 et 240 ch).

● **MITSUBISHI.** La Mitsubishi Carisma, soeur presque jumelle de la Volvo S. 40 (montées dans la même usine néerlandaise, les deux voitures partagent une base roulante similaire), fait son apparition. Les amateurs pourront découvrir le pick-up L. 200, rustique et cossu à la fois, et le surprenant moteur GDI à injection directe (*Le Monde* du 21 septembre).

● **TOYOTA.** Un peu plus gros que la Renault Scénic mais moins original, le Toyota Picnic va lui aussi tenter d'élargir la clientèle des monospaces. Le numéro un japonais introduit un nouveau 4 x 4 Land Cruiser aux qualités routières et au confort améliorés.

● **NISSAN.** *« Nippo-européenne »* (elle est fabriquée en Grande-Bretagne), la nouvelle Priméra intègre un turbo diesel inédit.

● **HONDA.** Pour la première fois, le constructeur japonais a choisi Paris pour dévoiler un nouveau modèle : le coupé Prélude. En option, il est possible de bénéficier des quatre roues directrices, qui permettent davantage de maniabilité.

● **HYUNDAI.** La firme coréenne lance un coupé aux motorisations dynamiques et à l'équipement de série très complet.

● **JAGUAR.** Héritière de la mythique Type E, le cabriolet XK 8 a de quoi impressionner avec son V8 de près de 300 ch et sa face avant de requin.

● **ROVER.** Le constructeur anglo-allemand équipe la petite Rover 216 d'une boîte automatique et améliore la motorisation des séries 600 et 800. La gamme des Mini, qui devient une marque à part entière, sera présentée sur son propre stand.

● **CHRYSLER.** Le constructeur américain présente la très sportive Viper GTS et modernise la Jeep Wrangler.

● **SAAB.** L'équipement des modèles 900 et 9 000, deux voitures désormais disponibles avec des moteurs utilisant le GPL, est amélioré.

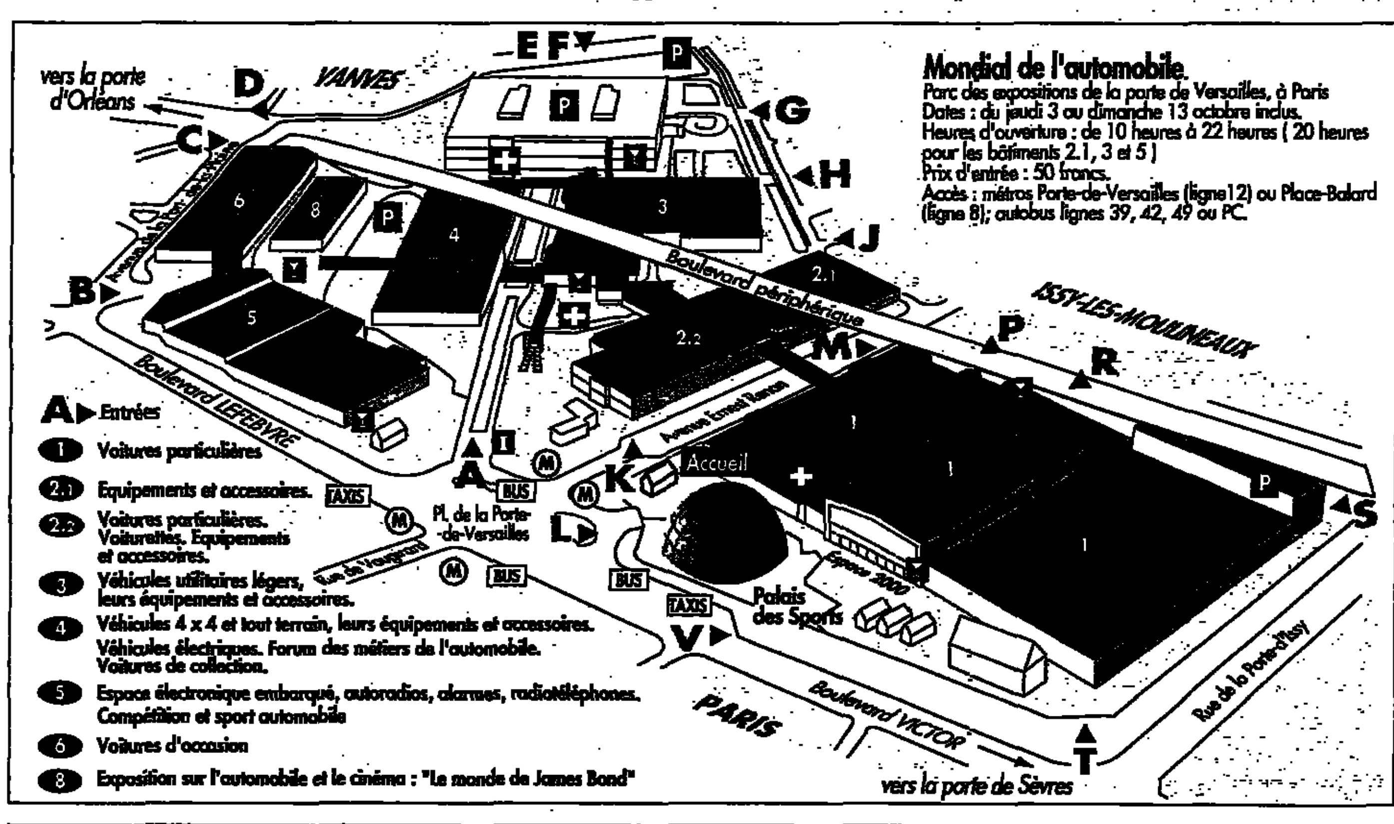

Une sixième vitesse, pour quoi faire ?

INCORRIGIBLES conducteurs européens ! Alors qu'aux Etats-Unis et au Japon chacun – ou presque – s'est, depuis longtemps, accommodé d'une boîte de vitesses automatique, les Européens restent des inconditionnels de la boîte manuelle. Les frénétiques du levier peuvent donc se réjouir : de plus en plus de constructeurs présentent des versions équipées d'une boîte comprenant... six rapports. La nouvelle Peugeot 306 16 S, présentée dans l'enceinte de la porte de Versailles, est la première voiture française équipée en série d'une « boîte six ».

Longtemps, les voitures se sont contentées de quatre vitesses. Dans les années 70 est apparue la « cinquième-autoroute », un rapport long destiné à réduire la consommation et soulager le moteur sur les trajets autoroutiers, la vitesse maximale étant atteinte en quatrième. Progressivement s'est généralisée la « vraie » cinquième utilisable en toutes circonstances, des variantes (boîte « longue » ou « courte ») permettant, sur certains modèles, de choisir entre consommation réduite et vélocité.

Pourquoi, dès lors, ajouter un sixième rapport ? *« Parce que cela permet une meilleure exploitation du moteur sur une berline à tendance sportive, mais aussi sur la voiture de tous les jours »*, répond José Mailhé chez Peugeot. La 306 16 S, équipée d'un moteur de 1 998 cc (167 ch), est synonyme de sensations fortes. La sixième peut être enclenchée à 170 km/h et, si l'on décide de le faire à 190 km/h, la baisse de régime ne sera que d'un millier de tours/minute. Pied au plancher, le dernier rapport permet d'atteindre 220 km/h... *« Le moteur est moins sollicité car les écarts de régime entre deux passage de vitesses sont réduits et la consommation est moindre*, ajoute l'expert de Peugeot. *Un rapport de boîte supplémentaire engendre aussi une baisse du volume sonore. Un avantage que M. Tout-le-Monde appréciera. »*

« Six rapports permettent de parvenir plus rapidement à la même vitesse », résume-t-on chez Audi, où l'on apprécie depuis 1992 les avantages de cette solution. Tous les gros modèles sportifs de la marque en sont équipés, à moins d'avoir opté pour une transmission automatique. Comparée à la version cinq vitesses, la nouvelle A. 6 TDI (140 ch) six vitesses « gagne » 750 tours/minute à 80 km/h. Moteur épargné, consommation réduite... mais vignette en hausse. Selon la fiscalité française, l'A. 6 TDI est une 7 CV si elle ne comporte que cinq rapports. Dans le cas contraire, elle affichera 10 CV.

Les prestigieuses Ferrari, Chrysler (sur la Viper), Porsche et BMW comptent également des modèles à six vitesses. Et lorsqu'elle veut rouler des mécaniques, que fait la Fiat Punto 55 avec son petit moteur de 1,1 litre ? Elle se dote d'un rapport supplémentaire qui permet, souligne le constructeur, *« de reprodui[illegible] progression semblable à celle des motos [illegible] s'adresse plus particulièrement à une clien[illegible] jeunes »*.

Jea[illegible]chel Normand

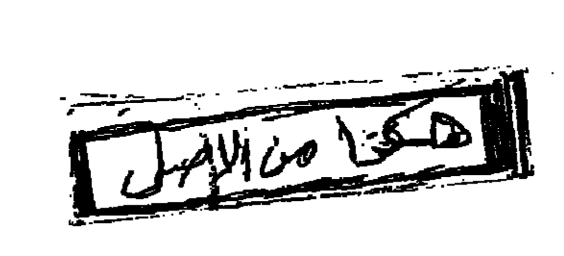

CONCURRENCE

L'édition 1996 du Mondial de l'automobile de Paris constitue un véritable tournant pour les constructeurs français. Pour s'être trop longtemps persuadés qu'ils pouvaient se permettre de vendre, à voiture égale, plus cher que leurs concurrents, ils se retrouvent malmenés sur leur propre marché. Brutalement, la donne a changé. La France, où les tarifs pratiqués étaient parmi les plus élevés, a découvert la baisse des prix sous l'effet des primes gouvernementales mais aussi de la crise de la consommation, qui avive la concurrence. Alors que la voiture était jusqu'alors l'un des rares produits de grande consommation dont le prix relatif n'avait pas baissé *(graphique ci-dessous)*, le consommateur exige dorénavant un rapport prix-prestations beaucoup plus avantageux, quitte à reléguer au second plan la part de rêve sur laquelle jouent les marques automobiles. Pour les firmes françaises, il était donc urgent de rebondir. Elles le font, en déployant chacune des stratégies différentes : Renault baisse ses prix, Peugeot améliore l'équipement de ses modèles alors que Citroën lance son Berlingo, une voiture à tout faire confortable mais volontairement dépouillée.

Un prix soutenu

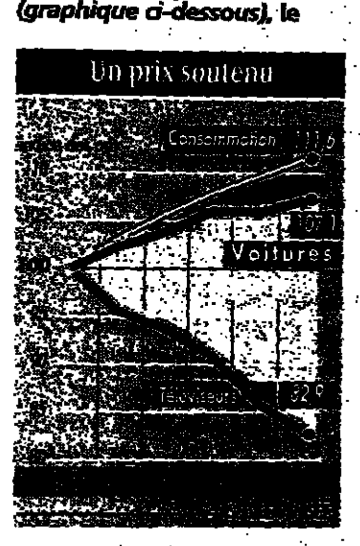

■ LES PRIX EN EUROPE. Une étude, publiée par l'Observatoire de l'automobile (groupe Cofica) sur les stratégies tarifaires des constructeurs, souligne que Renault, PSA Peugeot-Citroën et Volkswagen ont tendance à vendre sensiblement plus cher leurs voitures dans leur pays d'origine. « *Cette tendance, propre aux pays à monnaie forte, se manifeste avec une intensité particulière chez les constructeurs français* », indiquent ces travaux, qui portent sur la période mai 1993-novembre 1995. Depuis lors, il semble qu'un changement de stratégie se soit dessiné.

■ BUDGET ANNUEL. La hausse de la TVA et des taxes sur les carburants, comme la hausse du prix des voitures et de leur entretien, ont fait croître de 7,5 % le budget annuel de l'automobiliste français en 1995, qui atteint 41 050 francs, selon l'Automobile Club national. Ce calcul a été réalisé à partir d'une Renault Clio de 5 chevaux fiscaux (la voiture la plus vendue dans l'Hexagone). *Hormis* la vignette, tous les postes du budget de l'automobiliste ont augmenté plus vite que l'inflation.

Plaire pour moins cher, dur credo des constructeurs

La crise de la demande oblige les firmes à susciter le besoin, à innover, tout en baissant les coûts

LES beaux jours de l'automobile sont terminés. Que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, la croissance n'est plus au rendez-vous. En Europe, le marché ne redécolle pas depuis la crise de 1993. L'ensemble des usines du Vieux Continent pourraient produire 18 millions de véhicules par an, quand il ne s'en est vendu que 12 millions en 1995.

Installés sur des marchés de renouvellement, les grands constructeurs connaissent aujourd'hui une crise de la demande, dont la première conséquence est la guerre des prix. Baisse des volumes et généralisation des rabais les contraignent à courir après les économies.

Aussi les collaborations entre constructeurs se multiplient-elles, qui permettent justement de réaliser des économies d'échelle : Ford et Volkswagen fabriquent ensemble un monospace au Portugal, tout comme Fiat, Peugeot et Citroën ; Renault et Peugeot ont développé en commun un nouveau moteur V 6. Pour certains, ces collaborations ponctuelles ne suffiront pas et, à terme, le secteur devra connaître un mouvement de concentration. Déjà, Ford a racheté Jaguar, General Motors Saab et BMW Rover. La nationalité reste néanmoins un élément important dans le secteur automobile.

Autre piste, les constructeurs s'emploient à créer une nouvelle demande. « *Il faut faire en sorte que les gens aient envie de changer de voiture* », résume un spécialiste. Les Américains sont, à cet égard, beaucoup plus en avance que leurs concurrents européens. Chrysler d'abord, puis General Motors et Ford se sont mis aux *light trucks*, ces monospaces, 4 x 4 et autres pick-up *(lire page VIII)*, qui représentent aujourd'hui 42 % des immatriculations américaines, contre moins de 25 % en 1980. En 1995, Ford a vendu, pour la première fois de son histoire, plus de *light trucks* que d'automobiles, ce qui lui a permis de stabiliser ses ventes et de gagner des parts de marché.

En Europe, l'attrait pour les monospaces et autres véhicules « de niche » s'est développé. Les berlines représentaient 95 % du marché français en 1985, 85 % en 1995, et, selon les spécialistes, en représenteront 66 % en 2005. PSA a pour objectif de réaliser 25 % de ses ventes avec des véhicules « de niche » en 2005.

Avec le lancement de la Mégane Scénic, Renault innove, puisque c'est la première fois qu'un monospace est lancé en gamme moyenne *(lire page IV)*. Elargissement des gammes et renouvellement fréquent des modèles sont l'une des conditions *sine qua non* de la dynamisation de la demande. *Fiat a décidé* que la durée de vie de ses modèles ne dépasserait plus six ans.

Enfin et surtout, les constructeurs veulent être là où la croissance se trouve, c'est-à-dire sur ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler les marchés émergents. La région asiatique devrait représenter plus de 30 % du marché mondial en 2005, soit 20 millions de véhicules (plus que les marchés européen ou américain).

Au Brésil, 1,5 million d'unités se sont vendues l'an dernier, on en attend 2 millions pour l'an 2000. Ford croit à la voiture mondiale ; General Motors préfère développer le maximum de produits sur une base commune pour répondre aux spécificités de chaque pays ; Fiat est en train de lancer la voiture mondiale pour pays émergents, la Palio. Et Renault et PSA ont pour objectif de réaliser 25 % de leurs ventes hors d'Europe à l'horizon 2000, contre moins de 15 % aujourd'hui.

Virginie Malingre

Le marché des véhicules neufs en France

PARTS DE MARCHÉ (pénétration en pourcentage)

	En 1995	En 1996
PSA	[illegible]	[illegible]
RENAULT	30,7	[illegible]
VOLKSWAGEN	9,0	10,4
FIAT	6,1	8,3
FORD	7,4	7,8
GENERAL MOTORS	6,9	7,5
VOIT. JAPONAISES	3,8	3,9
BMW-ROVER	3,2	3,0
VOIT. CORÉENNES	1,6	2,1
MERCEDES	1,3	1,3
VOLVO	0,4	0,3

Source : Association des constructeurs européens d'automobiles

Le prix, handicap majeur des Français

LES constructeurs automobiles français se souviendront de 1996. Pas en tant qu'année mirifique ou catastrophique, mais parce qu'elle aura mis en lumière leurs problèmes spécifiques. Dans une conjoncture plutôt porteuse, Renault et, dans une moindre mesure, PSA Peugeot-Citroën ont assisté, depuis janvier, à une diminution de leurs parts de marché et de leurs marges. Sur les huit premiers mois de 1996, les trois marques nationales ont représenté 55,4 % de leur marché d'origine, contre 60,3 % sur la même période de l'année précédente.

Cette glissade a obligé les constructeurs français à admettre, plus ou moins officiellement, que leurs voitures étaient trop chères. Un mal que Louis Schweitzer, PDG de Renault, a été le premier à dénoncer : « *Est-ce que nous faisons des voitures que nos clients peuvent payer ?* » s'interrogeait-il en mars, à l'occasion de la présentation de ses résultats 1995, qui faisaient notamment apparaître une perte d'exploitation de 1,7 milliard de francs dans l'automobile.

LES JOIES DU RABAIS

La crise de 1993 et la succession des primes à la casse des gouvernements Balladur et Juppé ont profondément modifié les comportements d'achat. Les consommateurs ont goûté aux joies des rabais, pouvant aller jusqu'à 20 000 francs sur les gros modèles.

Dans ce contexte, les constructeurs français ont multiplié les fautes commerciales. Quand Renault a lancé la Laguna en janvier 1994, elle était plus chère que la R21 qu'elle remplaçait. De la même manière, la Peugeot 406 a été commercialisée en octobre 1995 à un prix supérieur à celui de la 405, cette différence pouvant aller (à équipements comparables) jusqu'à 8 % dans le cas de la version essence 1,8 litre niveau 2. A l'inverse, la nouvelle Vectra d'Opel, à équipement comparable, était mise sur le marché allemand en septembre 1995 à un prix inférieur de 10 % à celui de l'ancienne.

Les voitures françaises sont donc plus chères que leurs concurrentes étrangères. A titre d'exemple, la Peugeot 406 SV 2 litres coûte 164 700 francs alors que l'Opel Vectra CD 2 litres est inscrite au catalogue au prix de 130 900 francs.

DES ERREURS

Renault et PSA ont certes souffert des dévaluations compétitives. Elles ont amputé de 1,3 milliard de francs les résultats 1995 de PSA. Mais les disparités monétaires n'expliquent pas tout. Si elles ont incontestablement profité à Fiat, elles ne peuvent être invoquées comme fondement des succès de Volkswagen, Opel, ou Ford en France. Même si les Ford Fiesta, Opel Corsa ou Volkswagen Polo sont produites en Espagne.

Aujourd'hui, les constructeurs français sont conscients de leurs erreurs. Les équipes de Renault ont travaillé d'arrache-pied pour réduire le prix de revient de la Laguna. A leur grande surprise, ils ont déjà identifié 6 200 francs d'économies. La Mégane, la remplaçante de la R19 lancée en novembre 1995, a été le premier modèle de l'ex-Régie à ne pas être plus cher que son prédécesseur. La nouvelle Clio est sortie ce printemps à un tarif inférieur à la précédente et il n'y a pas eu d'augmentation de prix millésime sur l'ensemble de la gamme le 1er juillet comme c'est traditionnellement le cas.

Louis Schweitzer a lancé en mars un programme de réduction des coûts sur l'ensemble des modèles Renault. Objectif : diminuer de 3 000 francs en moyenne le prix de revient de chaque voiture d'ici à fin 1997. Depuis le 1er octobre, Renault applique une nouvelle politique commerciale, qui se traduit par une baisse moyenne des prix de 3,5 % sur la Clio, 4,8 % sur la Mégane, 3,8 % sur la Laguna et 5 % sur la Safrane.

PSA MIEUX QUE RENAULT

Renault, qui souffre par ailleurs d'un retournement du marché du camion, devrait, selon les déclarations de son PDG, perdre de l'argent en 1996, ce qui serait son premier déficit depuis dix ans. Sur le premier semestre, l'ancienne Régie a enregistré un maigre profit de 158 millions de francs, contre 1,75 milliard au premier semestre 1995, pour un chiffre d'affaires de 94,1 milliards (– 2,9 %). Le constructeur, tout juste privatisé, a affiché sur cette période une perte d'exploitation de 911 millions dans l'automobile – qui représente 75 % de ses ventes.

Chez PSA, la situation est moins alarmante même si le constructeur a annoncé un résultat semestriel de 602 millions de francs, en baisse de moitié par rapport au premier semestre 1995. PSA maîtrise mieux ses coûts que Renault et vend proportionnellement moins de petites voitures, peu rentables, que son concurrent.

V. Ma.

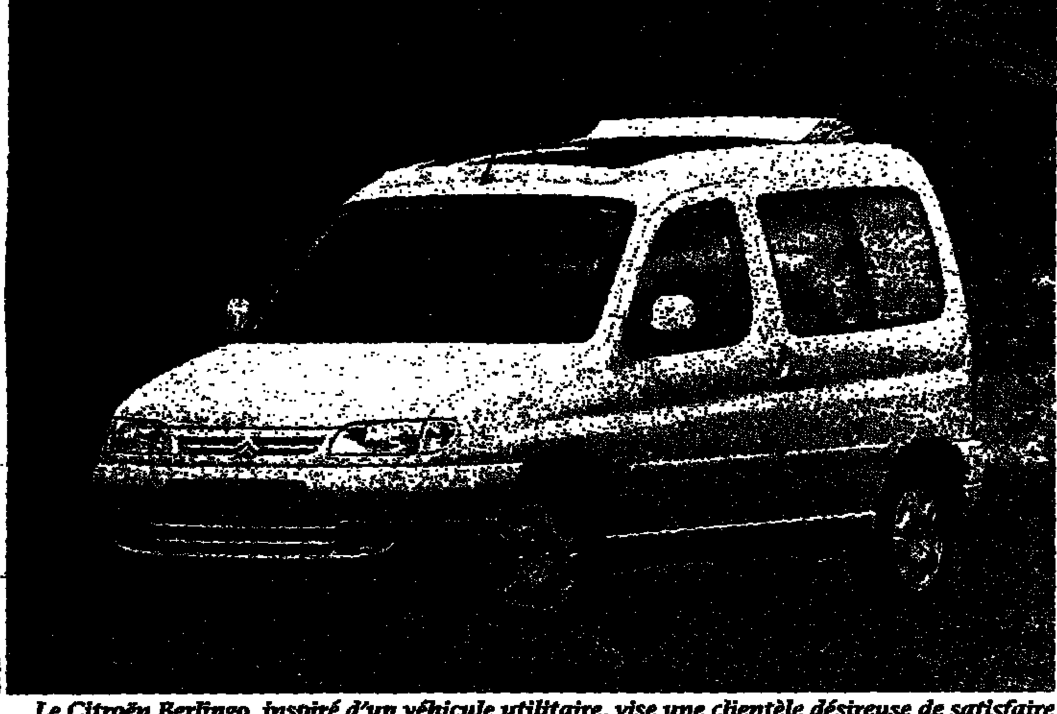

Le Citroën Berlingo, inspiré d'un véhicule utilitaire, vise une clientèle désireuse de satisfaire des besoins liés à ses loisirs. Une façon de retrouver l'« esprit » de la 2 CV.

Le retour de la voiture dépouillée

Le nouvel acheteur s'attarde davantage sur le prix que sur les caractéristiques de la voiture. Les constructeurs se font l'écho de cette quête de simplicité

LA guerre commerciale n'a pas seulement fait baisser les prix. Elle a aussi élargi la clientèle habituelle des acquéreurs de voitures neuves et fait apparaître de nouveaux comportements d'achat beaucoup plus sensibles aux tarifs qu'aux caractéristiques de l'automobile. Cette quête de simplicité, qui s'inscrit dans une tendance similaire de l'ensemble de la consommation, a profité aux modèles anciens. Les Fiat Panda, Citroën AX, Renault Super-Cinq et Peugeot 205, qui achevaient tranquillement leur carrière, ont bénéficié d'un nouveau souffle au point de se trouver, dans les premiers mois de la prime Balladur, en rupture de stock. Les constructeurs coréens (Hyundai, Daewoo ou Kia) ont également tiré leur épingle du jeu.

Cette nouvelle donne suscite en outre le lancement de véhicules de loisirs originaux, proches des versions utilitaires, comme le Berlingo de Citroën, un modèle relativement peu sophistiqué, dont les principaux atouts sont le prix et la vocation multi-usages.

« *Ces deux dernières années*, constate Luc Epron, directeur général adjoint de Citroën, *nous avons assisté à la montée de consommateurs extrêmement exigeants sur le rapport prix-prestations. Ils représentent environ 15 % des acheteurs. Cette clientèle a fait l'apprentissage du marchandage, une notion peu présente dans la culture latine, et recherche systématiquement l'opportunité, la bonne affaire.* » Renault, qui vient d'élaborer une typologie détaillée des automobilistes européens, estime que ces clients particulièrement durs en affaires appartiennent plutôt à des familles contraintes financièrement, au style de vie « *conformiste et matérialiste* », généralement plus jeunes que la moyenne et qui se distinguent par une approche très cartésienne de leur acte d'achat.

« *Il s'agit souvent d'ouvriers et d'employés qui ont fait un calcul bien pesé – de manière sans doute plus rationnelle qu'émotionnelle – avant de déterminer leur choix* », résume Nicolas Lutwiler, président de Sonauto, la société qui distribue en France les Huyndai. Pour ces « opportunistes », l'aspect statutaire de l'automobile ou la renommée de la marque passent au second plan.

Résultat : le manque de notoriété des firmes coréennes n'a pas constitué un handicap insurmontable. Ces « voitures sans marque » se sont imposées parce qu'elles sont bon marché (moins chères, par exemple, que les japonaises), bien équipées et avenantes. Qu'il ne s'agisse pas de véhicules à la pointe de la technologie, que leur esthétique soit un peu passe-partout et leur comportement routier parfois perfectible ne s'est pas révélé rédhibitoire. Forts de leur percée dans le bas de gamme, les Coréens nourrissent d'ailleurs des ambitions sur des segments plus prestigieux.

Dans ces conditions, les firmes françaises se trouvent dans l'obligation de réagir en améliorant le rapport prix-équipement de leurs modèles, un domaine dans lequel elles n'ont jamais brillé.

« BESOINS TRANSVERSAUX »

Citroën se propose même d'aller plus loin. Le constructeur présente au Mondial une variante du Berlingo, un « véhicule de loisirs » réalisé sur la base du nouvel utilitaire lancé au début de l'été et dont la ligne générale est proche de celle d'un véhicule destiné aux particuliers. « *Le projet nous excitait depuis un moment : une voiture différente, hors normes, à la fois robuste, tous usages, esthétiquement réussie et proposée à un prix attractif. Lorsque l'on s'appelle Citroën, un pari comme celui-là, il faut le jouer !* », assure Luc Epron.

La variante familiale du Berlingo, disponible cet automne, et, plus encore, la version « multispace », qui sera commercialisée début 1997, reposent sur une équation inédite. Destinée à « *satisfaire des besoins transversaux* », cette auto – baptisée par certains « la 2 CV de l'an 2000 » – est plutôt haute, spacieuse, avec trois vraies places à l'arrière, tout en offrant une capacité de chargement de 300 kg dans un volume substantiel (2,8 mètres cubes si l'on rabat la banquette). Bien insonorisé et équipé en série d'une direction assistée, ce véhicule, proposé pour l'heure en deux motorisations (1,4 litre essence et 1,9 litre diesel), ne dispose en revanche que de deux portes latérales, d'une gamme de trois teintes et d'une liste d'options limitée. Le prix du multispace, petit frère de la camionnette, du break, du monospace voire du 4 x 4, devrait être de l'ordre de 85 000 francs. D'autres évolutions – une « berline bulle » originale, qui pourrait être commercialisée ultérieurement et un petit pick-up qui restera expérimental – seront présentées au Mondial.

Chez Renault, qui privilégie pour l'instant la Mégane Scénic, un monospace compact placé plus haut en gamme (et donc plus cher) que le Berlingo, on ne se désintéresse apparemment pas de la clientèle des « opportunistes ». Dans un peu plus d'un an, la firme lancera un petit utilitaire avec une face avant aux faux airs de Twingo et comportant une variante familiale élégante et à quatre portes.

J.-M. N.

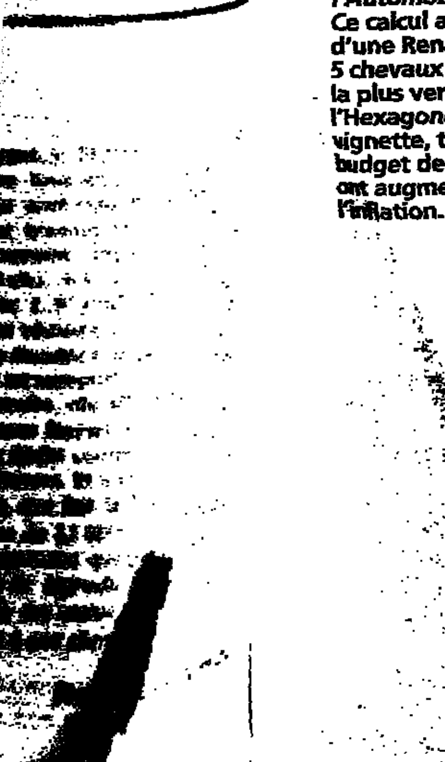

D.R.

DESIGN Qui a dit que les constructeurs ne savaient plus prendre de risques ? Même si beaucoup de voitures se ressemblent – mais le phénomène n'est pas vraiment nouveau –, les firmes automobiles sont condamnées à oser. Le style « bio », tout en rondeurs, est sur le point de s'effacer au profit d'une esthétique *« plus architecturale »*, selon Patrick Le Quément, directeur du design de Renault (chez Ford, on parle de l'avènement du *new edge design*, ou *« design tendu »*). Lorsqu'elles sont originales et réussies, les autos se vendent mieux. Fiat, qui a su renouveler l'esthétique et améliorer la qualité de ses modèles, en apporte la démonstration. Mais l'effort d'imagination doit aussi porter sur les concepts automobiles eux-mêmes. Dernière-née de la gamme Renault, la Scénic *(photo ci-dessus)* constitue une intéressante tentative de renouvellement du monospace. L'originalité de cette voiture, plus compacte et moins chère que l'Espace, réside davantage dans son habitacle que dans son design ou ses caractéristiques techniques.

Patrick Le Quément, directeur de la qualité et du design de Renault

« La beauté automobile ne doit pas exclure un certain déséquilibre »

« Dans le monde automobile actuel, quelle est la fonction des designers ? Quelles évolutions de la société doivent-ils prendre en compte dans leurs choix ?

– L'importance de la ligne d'une voiture est très grande, mais elle l'a toujours été. La nouveauté vient du fait que les designers travaillent davantage avec les gens du produit et du marketing, dont une des fonctions est d'identifier les signaux les plus faibles venant de la clientèle, c'est-à-dire de la société.

» Chacun utilise son intelligence pour évaluer ces signaux, qui proviennent de groupes socioculturels multiples : les motivations et les attentes sont donc rarement convergentes. Pour déterminer l'esthétique d'une voiture, il faut cibler de plus en plus des clientèles qui correspondent à des « autoportraits » aussi différents que le célibataire individualiste, le couple retraité traditionaliste ou la mère de famille qui harmonise travail et vie familiale. Il faut devancer et répondre à des attentes morcelées, à ce kaléidoscope qui est le reflet de cette diversité.

» Avec l'Espace, Renault et Matra ont eu la bonne intuition. Ils ont estimé qu'une demande pouvait exister et ont pris un risque qui s'est révélé payant. Avec la Twingo, nous avons perçu l'expression de valeurs telles que le refus de l'agressivité. D'où la recherche de complicité avec un véhicule, comparable à celle que l'on peut avoir avec un animal familier.

– Ces dernières années ont été marquées par l'apparition du *« bio design »* avec ses formes enveloppantes, particulièrement chez Ford. Il semble que cette page soit tournée. Quelle sera le prochain style ?

– Le renouvellement de l'esthétique automobile n'est, bien sûr, pas un phénomène nouveau. Toutefois, le mouvement s'accélère. Entre le moment où le style d'un modèle est « gelé » et la présentation au public, il ne s'écoule plus que quatre ans, contre six ans il n'y a pas si longtemps.

» Désormais, je crois à l'avènement de formes plus architecturales et mieux identifiables. L'idéal est de parvenir à un savant mélange entre des formes pleines et des formes marquées afin de parvenir à un ensemble structuré. En fait, ces lignes doivent donner naissance à une mémoire visuelle, capable de reconstituer les lignes. On peut reprocher au style bio une fluidité excessive qui aboutit à déstructurer les formes. Notre conception est différente : des formes bien définies.

» La beauté automobile doit être dynamique. Elle ne doit pas exclure un certain déséquilibre : cela permet de suggérer le mouvement lorsque la voiture est à l'arrêt, de donner une impression de propulsion. La voiture ne doit pas seulement plaire au premier coup d'œil. Avec la Mégane, nous avons opté pour des lignes elles aussi très structurées, pour éviter l'impression de « savonnette ».

» Les prochaines Renault auront un nouveau style, plus marquant, avec des silhouettes inhabituelles, car nous cherchons à accentuer le graphisme de notre design. La référence de Renault, en la matière, est le concept-car Initiale, présenté en 1995. Lorsqu'on a vu Initiale, on se souvient de ses formes, on peut les reconstituer mentalement. C'est aussi ce que nous avons tenté de faire avec le Spider Renault. Au-delà de notre firme, cette recherche de graphisme est sans doute une démarche spécifique à notre pays, une sorte de signature du design français.

– Est-ce à dire que la remplaçante de la Safrane qui verra le jour autour de l'an 2000 s'inspirera étroitement des lignes de l'Initiale ?

– Un concept-car n'a pas vocation à se présenter comme la préfiguration exacte des véhicules futurs. La prochaine Renault haut de gamme ne sera donc pas une version assagie de l'Initiale. Mais on devrait y trouver des traits de style directement issus de ce projet. En particulier, ce retour des lignes tendues.

– En prenant le parti d'une certaine originalité, ne prenez-vous pas le risque de créer de fortes réactions de rejet ?

– Il faut accepter, surtout dans une époque de crise, qu'une partie des acheteurs potentiels – mais ce n'est pas une majorité – rejettent l'originalité et préfèrent se fondre dans la masse.

– Bon nombre de vos concurrents cultivent un « air de famille » entre les modèles de leur gamme, notamment pour ce qui concerne la face avant. Ce n'est apparemment pas l'option choisie par Renault...

– Une majorité de constructeurs européens développent une approche générique, avec un style codé et répété. Après les spécialistes, comme BMW, des généralistes ont également fait ce choix. Renault a choisi une tout autre voie. Selon nous, on ne vend pas une gamme à un client. On lui vend un véhicule bien spécifique.

– Depuis plusieurs années, les firmes françaises semblent avoir découvert – avec retard – l'importance du design intérieur de leurs modèles.

– Le style intérieur est devenu un élément essentiel de la culture automobile. Trop longtemps, les constructeurs français ont en effet négligé cet aspect des choses. Résultat : la qualité perçue des voitures n'était pas fameuse, et on leur reprochait un style insuffisamment abouti. A une certaine époque, les designers vieillissants étaient d'ailleurs relégués dans l'habitacle. Le design intérieur était un design inférieur. Fort heureusement, cette époque est bel et bien révolue.

» Il reste que, si l'habitacle d'un véhicule est un terrain où peut s'exprimer le talent d'un créateur, celui-ci doit prendre en considération de multiples contraintes. En effet, la miniaturisation des composants n'a, dans l'habitacle, pas encore suffisamment progressé. Imaginez qu'un chauffage de voiture est aussi encombrant qu'un bloc-moteur des années 60 ! En outre, l'intégration des équipements tels que les airbags côté passager occupe beaucoup de place. On comprend, dès lors, que réaliser un habitacle à la fois ergonomique et beau, mettant à la disposition du conducteur et des passagers un maximum d'espaces de rangement, n'est pas une mince affaire. »

Propos recueillis par Jean-Michel Normand

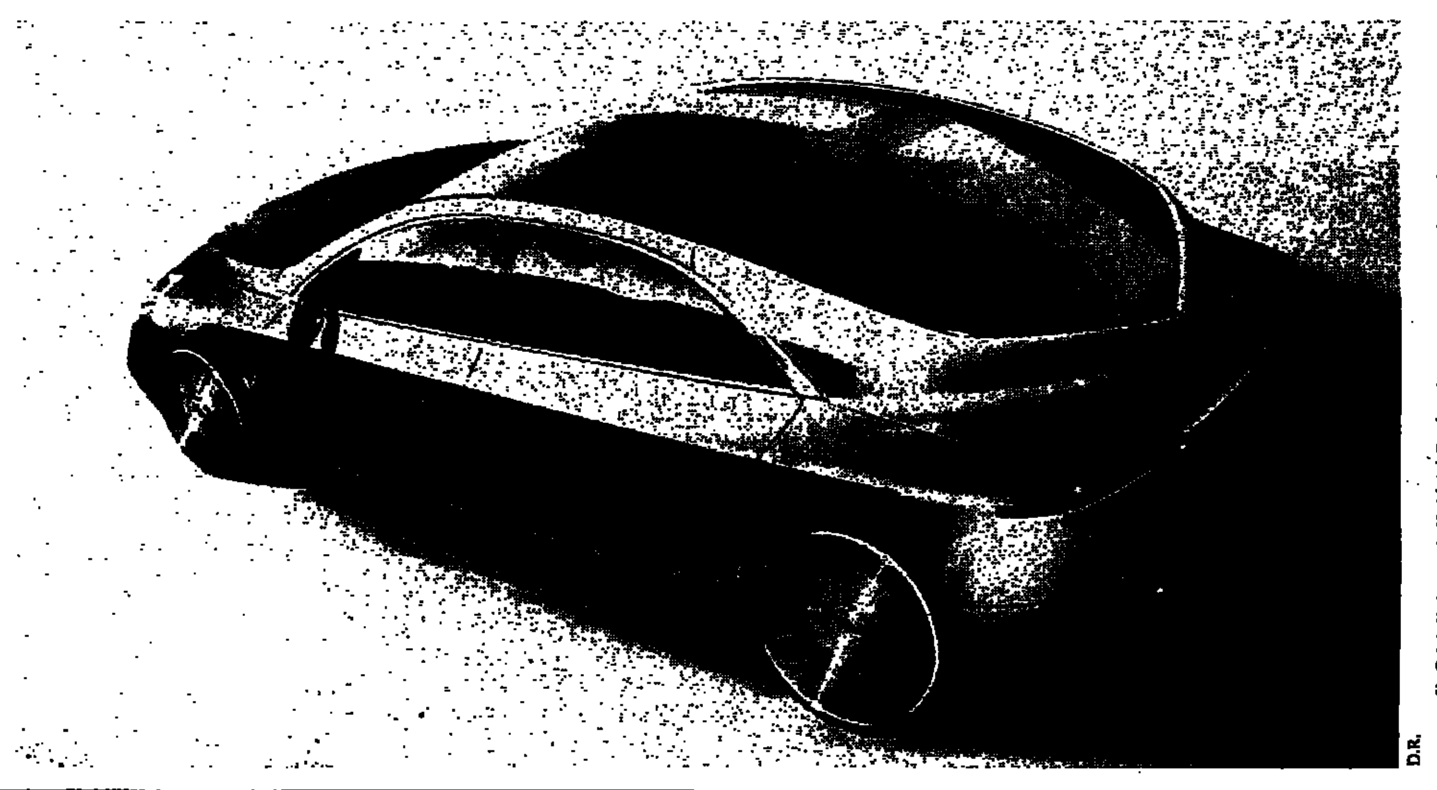

D.R.

Initiale, le concept-car imaginé par Renault, n'est pas un exercice de style gratuit : le futur haut de gamme du constructeur s'inspirera en partie de ce prototype.

Le monospace se démocratise

AU début des années 90, les experts étaient formels : le monospace, voiture un brin encombrante mais parfaitement adaptée aux valeurs montantes – cocooning et réhabilitation de la famille –, allait s'imposer comme une figure automobile incontournable de la décennie.

Alors que viennent à peine d'être commercialisés les projets lancés à cette époque (Peugeot 806 et Citroën Evasion, Volkswagen Sharan et Ford Galaxy, Opel Sintra, Mercedes classe V, etc.), ces prévisions apparaissent aujourd'hui cruellement optimistes. Si le monospace, inauguré outre-Atlantique par Chrysler et en Europe par Renault, est bien devenu une sorte de *must*, il est resté un modèle cantonné au haut de gamme. En France, il ne représente guère plus de 2 % des ventes, et son prix est souvent dissuasif : impossible de trouver son bonheur en dessous de 130 000 francs. Résultat : populaire aux Etats-Unis, le monospace reste bourgeois en Europe.

Tout cela n'empêche pas des milliers de familles de rêver à ces modèles sympathiques et ventrus. N'y aurait-il pas, dès lors, un avenir pour une version aux dimensions moins extravagantes, adaptée à une famille de deux – plutôt que de trois – enfants et proposée au tarif d'une berline moyenne ?

L'INGÉNIOSITÉ DE LA SCÉNIC

La Scénic est la réponse affirmative à cette question. Renault, qui a pris quelques années d'avance en lançant l'Espace en 1984, a intégré ce modèle d'un genre nouveau dans la famille des Mégane (près de 14 milliards de francs d'investissements pour six versions différentes). La philosophie de la Scénic est, pour l'essentiel, celle de l'Espace (*Le Monde* du 24 septembre). Son originalité se trouve davantage à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec une modularité exceptionnelle. L'arrière compte trois sièges amovibles, coulissants et agréablement surélevés, et des trésors d'ingéniosité ont été déployés pour multiplier les espaces de rangement (dont deux petites trappes dans le plancher). Quant au coffre, il est des plus généreux, alors que, dans les monospaces plus imposants, le volume utile est largement occupé par la troisième rangée de sièges.

La Scénic conserve les mêmes proportions que la berline Mégane, lancée en 1995, hormis 18 centimètres supplémentaires en hauteur. Moins lourde, et donc beaucoup plus agile en ville et sur les routes sinueuses qu'un monospace classique, elle demeure compatible avec des motorisations de puissance modeste, peu gourmandes. Si le 1,4 litre (75 ch) est un peu juste, le 1,6 litre (90 ch) se défend plus qu'honorablement, sans parler du 2 litres (115 ch). Quant aux versions turbo-diesel (92 ch et 95 ch), qui feront une bonne part des ventes, elles sont équipées d'un groupe propulseur de 1,9 litre.

La Scénic est proposée à un prix plancher de 99 700 francs (pour son lancement), qui la place certes en deçà des autres monospaces, mais qui reste hors de portée de la plupart des familles. Cependant, la firme au losange, qui veut oublier ses revers commerciaux du premier semestre 1996, croit dur comme fer au succès de cette auto, dont la cadence prévue de fabrication (600 unités par jour) peut être augmentée. Pionnier du hayon arrière avec la R 16 et de la voiture décalée avec la Twingo, Renault vient peut-être de renouveler de façon décisive le concept de l'auto modulable inventé avec l'Espace. Sur son stand du Salon de Paris, Fiat présentera un concept-car étrangement proche de la Scénic. A Billancourt, on se dit que c'est très bon signe.

J.-M. N.

Le charme italien retrouvé

Un souffle nouveau anime les designers transalpins. Lignes originales, équipement généreux et... petits prix. Les Français sont séduits

FIAT a repris des couleurs, l'Italie respire. Il n'y a pas si longtemps, le héros industriel national, balayé par l'adversité, ne proposait plus que des modèles ternes, parfois vieillissants. Même ses plus fidèles soutiens se dérobaient : la part du groupe sur son propre marché était passée de 55 % à 37 %.

Déjouant les plus sombres pronostics, le groupe, qui rassemble, autour de la firme de Turin, les marques Alfa Romeo et Lancia, a rebondi de manière spectaculaire. Fiat n'a pas totalement reconquis ses positions domestiques mais collectionne les succès en Europe, après avoir lancé pas moins de vingt-trois nouveautés depuis l'apparition de la Cinquecento, en 1992 ! Progrès en fiabilité, design renouvelé et original... Les Français ne sont pas restés insensibles : ils sont devenus les premiers clients étrangers de Fiat.

Comment fait-on pour passer en un an (de septembre 1995 à septembre 1996) de 6,1 % à 8,3 % des immatriculations réalisées en France, ce qui représente quelque 40 000 ventes supplémentaires ? Connu depuis longtemps pour ses petits prix et son équipement généreux, Fiat a bénéficié de la faiblesse de la lire, comme se plaît à le souligner la concurrence. Mais son redressement, opéré à coups de milliards de lires d'investissements, est d'abord le fruit du réveil de la créativité automobile italienne. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder la Punto, l'excentrique petite Lancia Ypsilon ou le couple Bravo (trois portes) et Brava (quatre portes) pour constater qu'un souffle nouveau anime les designers transalpins, qui manient avec bonheur lignes courbes et droites.

A côté de ces modèles de grande diffusion, Turin a présenté des « voitures d'image » (Fiat Barchetta et coupé, spider Alfa Romeo) propres à ranimer quelques mythes fondateurs. Ce dynamisme doit aussi à l'utilisation systématique d'une technique devenue courante dans l'industrie automobile consistant à élaborer des voitures au caractère propre mais issues d'une plate-forme identique. Cela permet d'utiliser les mêmes lignes de machines-outils tout en gardant la possibilité de faire varier l'empattement, la largeur des voies, les ancrages de suspension ou la rigidité.

LE SOUCI DU DÉTAIL

Ainsi, la Fiat Punto a donné naissance à la Fiat Barchetta et à la Lancia Ypsilon, et les Bravo-Brava ont servi de socle à la Fiat Marea ou aux Alfa Romeo 145, 146, 155, et spider. *« Nous avons retrouvé notre côté pétillant des années 50 et 60. Les Fiat d'aujourd'hui ont de la personnalité et nous avons même élargi la palettes des couleurs, plus gaies ! »*, assure Nicola Migliore, le président de Fiat France.

Les italiennes ont aussi appris à cultiver le souci du détail. Paolo Cantarella, administrateur délégué du groupe, a beaucoup insisté pour que la porte d'une Fiat qui se ferme émette un bruit mat du meilleur effet...

Commercialisée depuis quelques jours (à partir de 95 900 francs), la Fiat Marea boucle un cycle de renouvellement complet de la gamme et vise le segment des berlines moyennes-supérieures. Rupture avec le passé oblige, l'insonorisation de ce modèle assez compact et qui dispose de moteurs brillants (dont trois nouveaux turbo-diesel) a été particulièrement soignée. Points faibles : l'arrière de la berline est un peu lourd (le break, baptisé « Week-end », est en revanche très réussi) et l'espace disponible aux places arrière paraît un peu juste.

Pourtant, le contraste est flagrant entre la réussite de Fiat et les tracas de Lancia et d'Alfa Romeo. Spécialiste du haut de gamme, Lancia réussit bien avec la Ypsilon, mais la Kappa, une grosse berline cossue, n'a pas su faire valoir ses réelles qualités.

Alfa Romeo, qui fut dans les années 60 l'équivalent de ce qu'est aujourd'hui BMW, souffre de n'avoir pas su modifier sa réputation de fabricant de piètre qualité et d'avoir trop misé sur une esthétique trop agressive. *« Aujourd'hui, la sportivité doit être suggérée. Avec Alfa, nous avons sans doute été trop abrupts »*, admet Nicola Migliore. Deux nouveaux modèles tenteront de redresser la situation : une remplaçante de la 164 (élaborée à partir de la plate-forme de la Kappa) et une berline plus petite, qui pourrait être dénommée « Giulietta », une appellation synonyme d'un passé glorieux.

J.-M. N.

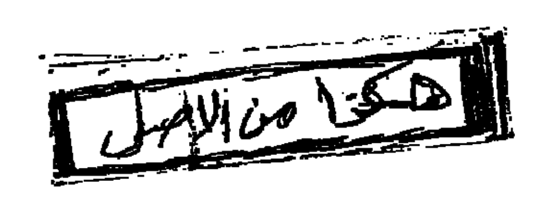

هكذا من الأجل

(Publicité)

re

ivé

ENVIRONNEMENT
L'automobiliste français évolue. Il témoigne d'une conscience plus aiguë des dangers de la route et devient sensible aux équipements de sécurité. Les firmes en ont pris conscience. Cette préoccupation, autrefois considérée comme anticommerciale, est devenue un argument de vente essentiel, y compris chez les constructeurs français. Parallèlement, la réflexion évolue sur la conception des infrastructures routières et les effets pervers de certains équipements. La problématique de l'environnement a changé elle aussi de nature ces derniers mois. Clairement mise en position d'accusée, la voiture doit faire la preuve de ses capacités à respecter la santé des citadins. Les automobilistes commencent, quoique timidement, à se sentir concernés par ce débat. Alors que les écologistes de Greenpeace cherchent à les interpeller, les firmes automobiles s'efforcent de mettre au point des véhicules hybrides, en attendant que la technologie des accumulateurs permette aux véhicules électriques de gagner en autonomie.

■ AIR CONDITIONNÉ. La climatisation automobile accroît la pollution et l'effet de serre dans des conditions non négligeables, selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Les émissions polluantes dues aux gaz réfrigérants et à la surconsommation des systèmes de climatisation représentent déjà en France 2,2 millions de tonnes de gaz carbonique (CO_2) par an, soit 2,5 % de l'ensemble des rejets automobiles.

■ VOITURE ÉLECTRIQUE. La voiture électrique sera à l'honneur dans le bâtiment 4 de la porte de Versailles. Constructeurs de véhicules (Peugeot, Citroën, Renault, Volta), équipementiers et utilisateurs institutionnels (EDF, municipalités) seront présents.

■ COÛT DU DIESEL. L'Automobile Club national a évalué le budget annuel des possesseurs de voitures diesel. Celui-ci atteint 50 483 francs, soit environ 9 000 francs de plus que le budget d'une voiture à essence. Cette différence permet au propriétaire d'un diesel de parcourir 8 000 kilomètres de plus chaque année, mais, remarque l'Automobile Club, *« il n'y a pas un automobiliste sur deux qui parcourt 22 000 kilomètres par an »*. Conclusion : l'achat d'un diesel n'est pas forcément un bon calcul pour l'automobiliste.

L'écologie, timide argument commercial

Encore jugé secondaire, le caractère non polluant d'un véhicule va, à terme, devenir essentiel

HORMIS le durcissement des règles du jeu commercial, le plus grand changement intervenu dans l'univers automobile depuis le dernier Mondial de Paris, en 1994, est sans aucun doute la montée des préoccupations liées à l'environnement.

Désormais, l'auto se trouve dans la situation de devoir contre-argumenter face à un lobby anti-voiture qui a incontestablement marqué des points. Il n'en reste pas moins que, en France, le débat est dominé par la dimension santé : le citadin craint pour ses voies respiratoires, mais la notion de protection de l'environnement reste encore largement extérieure à l'objet automobile.

Ainsi, il est symptomatique de relever l'absence presque totale de thèmes liés à la nature dans les messages publicitaires. La problématique de la consommation de carburant y est abordée sous l'angle des économies qui peuvent être réalisées, et non sous celui de la qualité de l'air. Sur ce terrain, les firmes adoptent un profil bas. Aussi ne fait-il guère de doute que la récente baisse des ventes de modèles diesel en France ne tient pas à un quelconque réflexe écologique, mais bien davantage à la crainte d'une modification de la fiscalité et, surtout, à une plus grande maturité du public, conscient que le seuil de rentabilité n'est atteint qu'au bout de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres.

Par rapport à un pays aussi proche que l'Allemagne, le décalage est flagrant. Les catalyseurs diesel, qui commencent à se généraliser en France, équipent depuis longtemps les moteurs outre-Rhin. Chez Mercedes, par exemple, tous les modèles comportent un filtre à air qui protège l'habitacle (dans l'Hexagone, le filtre anti-pollen n'est que très rarement demandé) et la firme à l'étoile, grosse utilisatrice de bois pour agrémenter l'intérieur de ses voitures, s'est contractuellement engagée à replanter un arbre nouveau pour chaque arbre abattu.

« Pour l'instant, la consommation citoyenne n'est pas encore entrée dans l'univers de l'automobiliste français. Les Volvo sont équipées d'un pot d'échappement à catalyseur depuis vingt ans, mais je doute fort que cela nous ait directement rapporté des clients, constate Alain Gilliot, directeur du marketing de la filiale française du constructeur suédois. *Pourtant, je suis persuadé qu'il est commercialement très néfaste pour une marque que ses véhicules crachent de la fumée noire sur l'autoroute »*, ajoute-t-il, convaincu que *« les gens ont malgré tout tendance à vouloir devenir un peu plus acteur dans ce domaine »*.

La situation n'est, en effet, peut-être pas désespérée... Si la plupart des firmes automobiles n'ont que modérément popularisé le recours au carburant très peu polluant qu'est le GPL ou aux véhicules électriques, elles ne se désintéressent pas totalement de l'environnement. Début septembre, Renault et PSA ont pris officiellement l'engagement de ramener d'ici à 2005 *« le niveau des émissions des véhicules neufs* (...) *à 150 grammes de gaz carbonique par kilomètre »*, ce qui correspond à une consommation de carburant n'excédant pas 6 litres aux 100 kilomètres. Outre que les contraintes réglementaires européennes les obligent à se mettre en conformité avec des normes toujours plus sévères, les professionnels de l'automobile considèrent que les Français ne sont pas condamnés à bouder les performances écologiques de leur véhicule.

« ESCALES VERTES »

« D'une enquête sur l'automobile que nous avons menée auprès de jeunes de 16 à 18 ans, sont clairement ressorties deux revendications : plus de sécurité et moins d'atteintes à l'environnement, assure Ernest Ferrari, directeur du marketing de Renault. *Cela dit, il ne faut pas croire que l'on vendra demain à ces jeunes davantage de voitures en mettant en avant l'argument de la non-pollution. Pour eux, il est naturel qu'un véhicule ait ces qualités, de même qu'il va sans sans dire qu'un litre de lait acheté dans le commerce est comestible. »*

Depuis deux ans déjà, Renault a installé des « escales vertes » dans son réseau, qui permettent aux particuliers de se débarrasser dans les meilleures conditions écologiques d'une batterie usagée ou d'un bidon d'huile de vidange. Quant à Peugeot et Citroën, ils participent aux côtés du Conseil national des professionnels de l'automobile (CNPA) à une opération destinée à améliorer la collecte et la gestion des déchets des garages.

Plus directement impliqués, les pétroliers ont, pour leur part, déjà fait de l'environnement un argument commercial. Considérant que *« l'attente d'un gazole moins polluant est devenue prioritaire »*, Elf a lancé depuis le 19 septembre dans ses stations-service un nouveau produit, le diesel Evolution. Conforme à la réglementation européenne réduisant, dès le 1er octobre, de 0,2 % à 0,05 % la teneur maximum en soufre des gazoles, ce carburant est destiné à *« contribuer au respect de l'environnement en réduisant de 25 % à 30 % les émissions de particules et, de manière significative, les émissions de fumées noires et de monoxyde de carbone à l'échappement »*. Et pour ajouter à l'utile (dépollution, moindre consommation, préservation du moteur) un brin d'agréable, Elf a enrichi l'additif de son carburant avec *« une composition florale, légère et fraîche »*...

Jean-Michel Normand

THE KOBAL COLLECTION

Rejets et échappements, problème universel de l'ère automobile... (Doris Day et Gordon Macrae, in « By the Light of the Silvery Moon », 1953.)

Le diesel tente une opération-séduction

LA baisse des ventes d'automobiles particulières fonctionnant au gazole s'accentue en France. Sur les huit premiers mois de 1996, la chute des immatriculations se situe à 9,1 % par rapport à 1995. Ce mouvement de repli reste dû davantage aux rumeurs persistantes qui circulent sur une prochaine augmentation de la fiscalité qu'aux effets de la campagne du printemps dernier sur la pollution spécifique de ce type de carburant (*Le Monde* des 10 février et 13 juin).

Pour la majorité des constructeurs européens, seules les particules émises par un moteur Diesel doivent être prises en compte dans la nocivité des émissions. Les autres polluants ne sont pas, après la combustion, rejetés de façon plus significative quand le groupe fonctionne au gazole et non à l'essence, comme le rappelle une récente étude de Lucas Diesel Systems portant sur le parc automobile français (quelque 30 millions de véhicules en 1995, dont 83 % de voitures particulières). De fait, tous les moteurs rejettent des particules, mais dans un diesel elles sont imprégnées de carbone chargé d'hydrocarbures lourds et de sulfate. Visibles à l'oeil nu dès que le réglage des injecteurs et du mélange air-carburant est douteux, les émissions ne manquent pas d'attirer l'attention, surtout lors des changements de rapports.

Conscients de cette réalité, les constructeurs s'efforcent de répondre à la crise qui touche les ventes du diesel. Tarifs, équipements, amélioration des techniques... les signes d'une offensive de séduction se multiplient. L'heure n'est plus seulement à jouer la carte de la solidité et de la faible consommation.

Chez BMW (série 5 et série 7), le six-cylindres qui fit et fait encore les beaux jours de la 325 TD a été adapté à de nouvelles missions plus ambitieuses. La puissance du moteur a été augmentée, le couple (effort de propulsion) a été élevé en bas des tours et étendu sur des plages de régime plus larges. Mercedes lance un groupe en cinq cylindres, comme chez Audi, sur la série E : beaucoup de souplesse et une diminution de consommation substantielle, malgré le poids du véhicule, qui reste dans la tradition de la marque.

INJECTION DIRECTE

Chez Volkswagen, la Golf la plus récente a pris des comportements de voiture de sport sous l'appellation GT.TDi ; les 110 chevaux présents sous le capot rappellent la cavalerie jadis confiée à la GTi à essence. Le moteur est à injection directe, comme pour la Mercedes. Côté français, l'injection directe fait l'objet d'études poussées proches de la réalisation, voire de la série. Renault autant que PSA devraient présenter deux groupes avant fin 1997.

Rendement en nette augmentation, meilleure combustion et donc propreté accrue, appétit d'oiseau : ces dernières années, la technique a incontestablement fait faire un grand pas en avant. L'avenir des véhicules fonctionnant au gazole n'apparaît pas, malgré les particules, aussi noir... D'autant que le prochain millénaire devrait amener à égalité, en matière de dépollution, les moteurs à essence et ceux au gazole.

Claude Lamotte

Greenpeace imagine une « voiture propre »

L'ÉDITION 1996 du Mondial de l'automobile aurait pu réserver une petite surprise. L'organisation écologiste Greenpeace avait en effet décidé d'y présenter au grand public sa « voiture propre », la Twingo Smile. Les organisateurs en ont décidé autrement : après avoir versé une caution pour obtenir un stand, Greenpeace a reçu une réponse négative au motif qu'il n'y avait plus de place. Motif réel ou excuse diplomatique, difficile de trancher. L'affaire embarrasse en effet les constructeurs pris à contre-pied dans leur logique de production. En exposant leur prototype, les militants écologistes voulaient démontrer qu'il est possible de produire en grande série une voiture ne consommant qu'un peu plus de 3 litres de carburant aux 100 kilomètres.

« La voiture est l'assassin numéro un de notre climat : 20 % des émissions de dioxyde de carbone, qui augmente l'effet de serre, proviennent des pots d'échappement, explique Stefan Krug, porte-parole de l'organisation allemande, plus connue pour sa lutte contre les essais nucléaires que pour son action dans la construction automobile. *Le phénomène ne peut que s'accroître avec la formidable demande des pays du tiers-monde : on s'attend à 2,3 milliards de véhicules en 2030 ! »*

160 KG EN MOINS

Voilà dix-huit mois, Greenpeace a demandé à des ingénieurs suisses de travailler sur la base d'une Renault Twingo Easy (un modèle à transmission semi-automatique). Résultat : une voiture allégée de 160 kilos propulsée par un petit moteur de deux cylindres à quatre temps consommant moitié moins que le modèle d'origine, soit 3,36 litres aux 100 kilomètres. La performance a été obtenue par un allégement de près de 20 % du poids initial et une amélioration de l'aérodynamisme. Le petit joujou écolo devrait coûter 60 000 francs, un prix comparable à celui de la version classique.

« Depuis vingt ans, on discute de réductions importantes de la consommation d'essence, mais aucun résultat ne vient », conclut le responsable de Greenpeace, qui souligne que toutes les marques ont dans leurs cartons des modèles « propres ». *« Cela ne signifie qu'une chose : l'industrie automobile ne s'intéresse pas aux voitures économiques. »*

Un tel discours fait bondir les constructeurs. *« Si nous savions faire de manière industrielle un tel véhicule, il y a longtemps qu'on l'aurait fait savoir à grand renfort de publicité »*, s'insurge-t-on chez Renault, où l'on doute des qualités techniques de la Smile. *« Gagner 80 kilos sur le châssis et l'aménagement intérieur est faisable, mais difficile si on respecte les normes de choc »*, ajoute le constructeur. Prototype unique, la voiture n'a effectué aucun « crash test » (collision réalisée en laboratoire) et Greenpeace garde les secrets de fabrication de sa voiture pour éviter de se faire voler son projet. *« Notre moteur Smile est transposable en quatre ou six cylindres et peut donc être adapté à tout type de voiture »*, assure Stefan Krug. Greenpeace veut continuer sa campagne car *« pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, construire une voiture consommant 3 litres ne sert à rien, si on ne transforme pas toute la flotte automobile »*.

Sylvia Zappi

L'automobile rêve d'un second moteur d'ici à l'an 2000

LA voiture électrique n'en finit pas de démarrer. Ses batteries actuelles au nickel-cadmium lui assurent une autonomie limitée à 80 km. Le nouveau couple électrolytique en cours d'industrialisation, le métal hydrure, permettra d'atteindre les 120 km, tandis que les batteries au lithium-carbone franchiront la barre des 200 km. Mais Patrick Blin, adjoint au directeur de la recherche de PSA, ne les attend pas dans la rue avant 2005.

Cette performance, encore bien inférieure à celle des voitures à moteur thermique, ne supprimera pas la contrainte de la recharge. Il faudra toujours trouver une prise électrique et patienter plusieurs heures pour faire le plein d'électricité. Tel est le prix de la pollution zéro. Sans compter le prix d'achat, qui met une Clio électrique au tarif d'une Safrane à essence...

L'idée du véhicule hybride est née des difficultés de l'électricité à répondre seule aux besoins de l'automobiliste. Les ingénieurs font donc appel à une seconde source d'énergie pour créer des « hybrides ». Dès le début des années 80, les différentes combinaisons sont étudiées par les deux constructeurs français. L'hybride peut être réalisé en série (deux moteurs, dont l'un, électrique, actionne les roues tandis que l'autre, thermique, recharge le premier) ou en parallèle (les deux moteurs peuvent actionner les roues). Dès 1991, Peugeot présente un break 405 dont les moteurs électriques entraînant les roues arrière sont rechargés par un moteur Diesel.

Entre 1990 et 1995, le programme de recherche VERT (véhicule électronique routier à turbine), commun aux deux constructeurs français, conduit aux premiers prototypes dans lesquels une turbine à gaz remplace les moteurs à piston. C'est le cas de la 406 VERT de Peugeot et de l'Espace turboélectrique de Renault. Le véhicule laboratoire Next, de Renault, pousse à son extrême le concept d'hybride.

FONCTIONNEMENT SIMULTANÉ

De la famille « parallèle », Next a également recours au fonctionnement en série. En ville, il n'utilise que ses moteurs électriques. Sur route, le moteur thermique prend le relais. Mais, en cas de besoin, les deux modes de propulsion peuvent fonctionner simultanément. Une telle souplesse impose un dispositif électronique de commande complexe pour optimiser le mode de motorisation en fonction de la charge. Le conducteur ne se préoccupe pas du type de propulsion, sauf lorsqu'il veut supprimer toute pollution en passant à l'électrique pur. Renault travaille également sur une version hybride de son véhicule utilitaire Express.

Le prototype Hymne fait appel à un moteur électrique de 15 kW et au nouveau moteur à essence qui équipe les Twingo (1 200 cm³ et 43 kW). Les deux systèmes de propulsion, situés à l'avant du véhicule, sont montés en parallèle. Au-delà de 60 km/h, le moteur thermique prend progressivement le pas sur le moteur électrique, qui ne sert plus que d'appoint de puissance lors des fortes accélérations. Renault estime que ce modèle pourrait voir le jour *« aux alentours de l'an 2000 »*. C'est vers cette date que les premières versions industrielles des automobiles à deux moteurs verront probablement le jour. En attendant, les prototypes peuplent les Salons.

Michel Alberganti

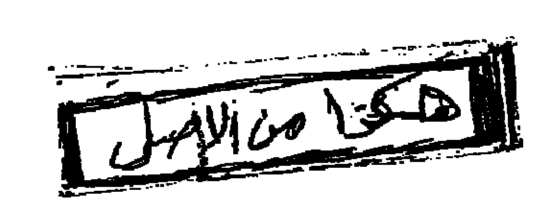

CEPEC/PANORAMIC FILMS

Extrait du film « Playtime », de Jacques Tati (1967).

Les nouvelles armes de la sécurité

LES équipements de sécurité automobile se font plus humbles pour devenir plus efficaces. L'ère des inventions spectaculaires n'est certes pas révolue, mais le temps est désormais aux innovations plus terre-à-terre, plus rapides à diffuser.

DÉTECTEUR D'ALCOOLÉMIE

Même si cela y ressemble, ce n'est pas un gadget : le détecteur d'alcoolémie intégré fait son apparition. Lancé par Renault, cet alcootest développé en collaboration avec Plasto (filiale du groupe pharmaceutique Fournier) se charge comme un allume-cigare. Une fois prêt à être utilisé, il suffit de l'extraire de son boîtier situé sur le tableau de bord, de souffler dedans jusqu'à l'extinction d'un signal sonore puis de le replacer dans son logement. Au bout de onze secondes environ, le « verdict » s'inscrit sur l'écran à cristaux liquide multifonctions : pour éviter la tentation d'organiser des concours entre buveurs, le taux d'alcoolémie n'est pas précisé au-delà de 0,8 gramme (le seuil légal est à 0,5 gramme). Renault compte commercialiser cet éthylotest au prix de *300 francs environ* avant *l'an 2000.*

AIRBAG LATÉRAL

L'airbag latéral, qui équipait les Volvo, puis les BMW, était la vedette du Mondial parisien de 1994. Deux ans plus tard, cet équipement arrive sur une voiture française : la Renault Safrane. Disponible à partir de la mi-1997 (en série sur le haut de gamme Initiale), ce coussin gonflable inspiré de la technique Volvo est installé latéralement dans le siège. Opel va également équiper progressivement sa gamme. La Vectra est la première à inaugurer un airbag latéral.

RÉVEIL-CONDUCTEUR

Renault testera l'an prochain auprès de conducteurs de poids-lourds un système capable de prévenir les risques d'endormissement. Une caméra filme le visage de l'automobiliste, éclairé par des diodes infrarouges, et mesure le temps de fermeture des paupières. *Au-delà de 200 millisecondes, une alarme est* déclenchée. De quel genre ? La question n'est pas encore tranchée. Les Japonais de Nissan, eux, ont opté pour des effluves de menthol.

RÉGULATEUR DE VITESSE

La firme allemande Hella présente un régulateur de vitesse (*équipement cher aux Américains qui permet de circuler à vitesse stabilisée sans que le pied touche l'accélérateur*) « intelligent ». Couplé à un capteur télémétrique (radar ou laser infrarouge), il ajuste la vitesse lorsque l'on suit un véhicule plus lent.

PÉDALIER RÉTRACTABLE

La sécurité, ce sont aussi des dispositifs très discrets, mais qui peuvent, en cas d'accident, se révéler essentiels. Ainsi, Opel équipe ses nouvelles Vectra d'une colonne de direction qui se désolidarise du pédalier en cas de choc, ce qui permet d'éviter de graves blessures aux jambes. L'intégration de mousses spéciales dans les portières afin d'atténuer les chocs, l'installation de renforts latéraux, des sièges « anti-sous-marinage » (qui évitent de glisser vers l'avant en cas de collision), mais aussi des ceintures de sécurité arrière réglables en hauteur (qui ne gênent pas les enfants, les incitant ainsi à boucler leur ceinture), constituent *autant d'arguments de sécurité discrets, mais efficaces.*

Les Français sont plus prudents

La baisse du nombre de tués sur les routes françaises est une réalité qui semble bien ancrée. En juin, le recul atteignait 4,2 % par rapport au même mois de 1995. Sur douze mois, on comptabilise 8 105 morts, un chiffre énorme mais qui apparaît pourtant comme le plus faible depuis le début du recensement systématique engagé en 1956.

On peut donc espérer que 1996 permettra de passer sous la barre des 8 000 tués (on en comptait 9 000 en 1991). Toutefois, le bilan français reste bien plus mauvais que celui de la plupart de ses voisins européens. Le nombre de morts par million de véhicules atteint 306 en France contre, notamment, 148 en Grande-Bretagne, 151 en Suède et 269 en Allemagne.

L'infrastructure routière, ange et démon

DEPUIS que, dans les années 70, une véritable politique de sécurité routière *a été mise en* place, *c'est sur la réduction de la vitesse qu'ont porté tous les efforts.* L'amélioration des infrastructures routières a moins souvent été mise en avant. Pourtant, tous les spécialistes s'accordent à dire qu'elles sont en cause dans environ 20 % des sinistres. Et, comme l'explique Christian Machu, directeur d'études au service d'études techniques des routes et autoroutes (Setra), *« plus le nombre des accidents va baisser, plus l'usager sera exigeant sur la qualité des infrastructures ».*

Les décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont été consacrées à la réfection des chaussées, mais ce choix n'a pas toujours permis de réduire le nombre des accidents : l'automobiliste, se sentant plus en sécurité, avait tendance à être moins attentif. S'appuyant sur ces constatations, les politiques d'amélioration des infrastructures ont alors pris un autre chemin.

L'innovation la plus marquante dans ce domaine a été la construction de ronds-points, à l'exemple de ce qui se faisait depuis de nombreuses années en Grande-Bretagne. La France en compte aujourd'hui près de 12 000. Obstacle

L'amélioration de la sécurité a parfois un effet pervers : mis en confiance, l'automobiliste roule vite. La priorité est désormais de contenir cette vitesse. En tête des garde-fous : le rond-point

bien visible, c'est un réducteur de vitesse efficace. Selon une étude du Setra, la création de ces giratoires a permis de réduire de 70 % les accidents corporels.

Même si on leur reproche régulièrement de provoquer des accrochages et d'être installés de manière trop systématique, la gêne occasionnée par les ronds-points est d'ailleurs mieux acceptée que celle provoquée par les *ralentisseurs, jugés parfois dangereux.* Un temps à la mode chez les élus municipaux (*qui* en installaient parfois sans en aviser les conseils généraux, pourtant en charge de la gestion de la chaussée), notamment pour son coût peu élevé, le ralentisseur fait aujourd'hui l'objet d'une mise aux normes obligatoire : l'objectif est notamment de le faire mieux accepter par les motards, qui redoutaient ces obstacles parfois mal signalés. En juin 1999, tous les « dos d'âne » devront donc avoir été mis en conformité avec la nouvelle réglementation.

L'amélioration de la sécurité passe également par d'autres initiatives telles que la réduction de la largeur de certaines voies, la construction de terre-pleins centraux, principalement dans les agglomérations traversées par des voies très *fréquentées*, etc., le but *avoué étant d'obliger l'automobiliste à ralentir.*

Les ingénieurs se soucient également de la sécurité des autres usagers de la route : piétons, cyclistes et cyclomotoristes. Les pistes cyclables, les refuges centraux sur les passages-piétons ou les glissières en béton armé sur autoroute permettent de diminuer les risques de « contact » entre usagers et, donc, les accidents.

ROMPRE LA MONOTONIE

Afin de réduire la gravité des accidents de moto, les glissières installées au bord de certaines routes et autoroutes sont peu à peu modifiées pour éviter qu'un cyclomotoriste ne vienne heurter les poteaux de soutien. La parade consiste à ajouter une protection inférieure. Etant donné leur coût, ces aménagements sont pour l'heure réservés aux points les plus dangereux. En Ile-de-France, 85 kilomètres de routes seront traités d'ici à la fin 1997, principalement dans les virages.

« Chaque amélioration des infrastructures est conçue dans le but de modifier le comportement de l'usager par des signes visuels immédiatement perceptibles », explique Jacques Robin, chef du département sécurité et voirie au Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanisme). L'installation de chicanes à l'entrée d'une ville par exemple, parfois accompagnée d'un *dispositif* paysager particulier, vise à *indiquer* que les *conditions* de circulation sont modifiées et que le conducteur *doit adapter* sa vitesse à ce nouvel environnement.

L'aboutissement le plus récent de cette démarche a été la mise en place de « zones 30 » en agglomération, conçues avec un aménagement spécifique pour une meilleure cohabitation de tous. *« L'automobiliste n'est plus ici l'usager principal, mais seulement un usager invité*, précise Yves Robichon, responsable des aménagements de sécurité à la direction des routes. *Ces zones permettent de rompre la continuité de l'axe et sa monotonie et obligent l'usager à passer d'une attention diffuse à une attention soutenue. »*

Toutes ces modifications ont parfois *leurs* revers. Dans certains cas précis, et plutôt rares, la *création d'un giratoire peut* provoquer un ralentissement *générant* parfois de nouveaux accidents. De même, le remplacement de l'asphalte traditionnel sur certaines portions de routes et d'autoroutes par un enrobé drainant, conçu pour améliorer la visibilité en temps de pluie, peut avoir un effet pervers : sécurisé, le conducteur ne réduit pas sa vitesse lorsque la chaussée est mouillée. Les techniciens sont devenus si prudents que parfois ils préfèrent laisser une situation en l'état si le remède risque d'être pire que le mal. *« Plus une route paraît dangereuse aux utilisateurs, moins elle l'est en réalité, puisqu'ils font plus attention »*, résume Yves Robichon.

Acacio Pereira

Aux Etats-Unis, la passion insouciante du 4x4

GARY BURKE est chef régional des ventes dans la confection. Il joue au golf et au tennis, aime le jardinage. Sa femme s'appelle Lesley, sa fille Erika, ses chats Nicky et Molly.

L'un des derniers modèles 4x4 (quatre roues motrices) de General Motors s'appelle Jimmy. Son intérieur est spacieux et ses sièges en cuir. L'arrière peut accueillir plusieurs sacs de golf. On y charge et décharge aisément plantes et arbustes.

Si l'on en croit la page de publicité faite en ce moment par General Motors dans les magazines américains, Gary Burke, moustache conquérante, complet-veston et ordinateur portable, et Jimmy, vitres fumées, vert bouteille discret et élégance sportive, sont faits l'un pour l'autre.

Preuve que la publicité n'est pas toujours mensongère, l'Amérique vit depuis deux ans une grande histoire d'amour avec les « SUV », les *sport utility vehicles*, 4x4 et autres pick-up. Ces véhicules à la fois sportifs et utilitaires, comme leur nom l'indique, ne sont plus l'apanage de quelques gros bras qu'il faut attirer, comme le fait encore le magazine *Sport Truck*, par des pin-up en maillot de bain. Ils sont devenus la voiture de M. et Mme Tout-le-Monde.

À LA PLACE DU MONOSPACE

Les *sport utility* ont pris le relais du monospace – un modèle qui avait succédé au break comme véhicule familial idéal – dont les ventes (8,4 % du marché, en juillet) semblent avoir atteint le point de saturation. La nouvelle coqueluche de l'automobiliste américain permet d'emmener les enfants à l'entraînement de basket-ball, le chat chez le vétérinaire et les arbustes à replanter tout en gardant l'air professionnel et dynamique. Les perspectives paraissent encore illimitées : les ventes aux Etats-Unis ont augmenté de 30 % au cours des six premiers mois de 1996. Les Japonais se sont engouffrés dans la brèche et Mercedes construit en Alabama une usine qui produira un 4x4 en 1997.

« Elles se conduisent comme une voiture mais se chargent comme une camionnette, elles durent plus longtemps, sont plus résistantes et, grâce aux quatre roues motrices, on peut les utiliser quand il neige », résume un concessionnaire Jeep-Eagle (une division de Chrysler) de Silver Spring, dans la banlieue de Washington.

« CHASSE À L'ÉLÉPHANT »

La Grand Cherokee, par exemple, le grand succès de Jeep, n'est plus seulement la voiture des *yuppies* des banlieues cossues. Elle a rendu d'innombrables services durant l'hiver 1995, lorsque les autorités de Washington paralysée par le blizzard appelaient au secours à la télévision tous les propriétaires de 4x4 pour transporter médecins et malades vers les hôpitaux. Les SUV, affirment les experts, présentent un autre avantage : la hauteur rassure sur la route et donne aux femmes qui les conduisent un sentiment de sécurité.

Dernier élément qui contribue à expliquer le succès des SUV : le prix de l'essence aux Etats-Unis, près de quatre fois inférieur aux prix français. Lorsque le litre a légèrement augmenté au printemps, provoquant une levée de boucliers dans l'opinion, un chroniqueur du *Washington Post* s'est tout de même étonné. *« Mais pourquoi les gens vont-ils au bureau avec des véhicules équipés pour la chasse à l'éléphant ? »* Bienheureux, les automobilistes américains n'avaient même pas pensé à ce revers de la médaille.

De notre correspondante à Washington, Sylvie Kauffmann

Au Japon, l'indispensable navigation électronique

A Tokyo, comme dans les autres grandes agglomérations japonaises, la plupart des rues n'ont pas de nom. En l'absence d'une logique linéaire dans la numérotation, la ville est une juxtaposition de labyrinthes, de lacis de ruelles reproduits à l'infini, sillonnés par quelques autoroutes surélevées et d'immenses artères. Ici, on ne se déplace pas sans croquis, imprimés au dos des cartes de visite, sur les publicités, faxés avant les rendez-vous.

Tout cela explique pourquoi les systèmes d'aide à la navigation automobile sont devenus si populaires : 1,2 million d'appareils sont déjà en service, dont 520 000 vendus en 1995. Les prévisions tablent sur plus de 5 millions d'utilisateurs en l'an 2000.

La première génération est apparue en 1990. Le produit coûtait alors près de 500 000 yens (23 500 francs). Aujourd'hui, la plupart des grandes sociétés d'électronique – Pioneer, Sony, Matsushita et quelques autres – offrent une gamme de produits allant de 200 000 à 400 000 yens (de 9 500 à 19 000 francs).

L'équipement de guidage comprend un petit écran à cristaux liquides, monté sur la planche de bord, et une série de capteurs et d'antennes pour relayer les informations sur la vitesse et le positionnement de la voiture. Un récepteur GPS (Global Positioning System) permet la localisation par satellite, comme pour le système Carminat que Renault proposera dès l'an prochain sur la Scénic, pour environ 8 000 francs. Au Japon, le moins cher est un modèle compact, de Pioneer, que l'utilisateur peut poser lui-même.

Dans le haut de gamme, le lecteur de CD-ROM charge six disques à la fois. *« Le point fort du système de navigation est capable de trouver une adresse, puis de vous y guider*, explique Teruhito Yamaki, chef de la division des systèmes de navigation chez Pioneer, le numéro un du secteur. *On choisit l'arrondissement, puis le quartier ou même le numéro de téléphone. Sur le trajet, on peut localiser les fast-foods, les stations-service, les magasins ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »*

Stimulés par la frénésie des Japonais pour les gadgets électroniques, les fabricants rivalisent de sophistication. Dans les bouchons, on peut maintenant utiliser les *karaoke navigators* pour chanter en famille. Sans compter les CD-ROM à thème : « Ski navigator », pour se rendre dans les stations de sports d'hiver ; « Golf navigator », pour rejoindre les parcours du même nom ; « Obis », un programme capable d'indiquer à l'avance les parties dangereuses de la route (courbes, pentes, carrefours) ; « Romance navigator », guide des endroits les plus romantiques.

COMMANDE VOCALE

Le Japon est le premier pays à avoir installé, en avril, un système opérationnel d'information en temps réel, le VICS (Vehicule Information Control System). Les informations provenant du centre de circulation routière sont relayées par des balises radio ou optiques disposées le long des routes et par la bande FM.

Pour l'avenir, l'objectif des fabricants est de simplifier le produit. Pioneer vient de sortir l'option commande vocale, qui coûte 50 000 yens (2 400 francs) supplémentaires. L'avenir, ce sera aussi le DVD (Digital Video Disc), qui permet de tout stocker sur un seul disque et d'intégrer le transfert de données. Car il ne fait pas de doute que les Japonais vont demander de plus en plus aux systèmes de navigation.

Correspondance de Tokyo, Brice Pedroletti

En Chine, l'émancipation par la voiture

Banni par le communisme, le transport individuel s'impose désormais. Et permet aux Chinois de briser leur enracinement. A travers l'automobile, c'est l'ouverture du pays qui se dessine

IL Y A vingt ans, à la mort de Mao Zedong, la Chine était un pays qui s'était volontairement privé de l'automobile. Trois décennies de communisme auraient fait apparaître la Trabant est-allemande comme un luxe individuel autant que conceptuel. Les Chinois faisaient alors dans le collectif à tout crin.

Les rares véhicules motorisés qu'on pouvait croiser sur les quelques routes accessibles à l'étranger étaient des autocars d'une très manifeste conception soviétique, des camions de la même inspiration bizarrement vides de marchandises, des motoculteurs tirant des remorques de passagers et, à l'occasion, la Shanghaï aux formes arrondies et surannées, conduite par un chauffeur aux gants d'un blanc douteux véhiculant un cadre en mission officielle, au mandarinal anonymat dissimulé des regards du *vulgum* par des rideaux crasseux.

Aujourd'hui, le parking de l'hôtel d'une ville de taille moyenne accueille immanquablement non seulement plusieurs limousines modernes appartenant aux « notables rouges » locaux, mais aussi les véhicules flambant neufs, importés ou *made in China*, de négociants enrichis, qui poussent parfois la confiance dans le système jusqu'à la Cadillac ultralongue.

Entre-temps, la Chine s'est motorisée sur une échelle qu'il aurait été difficile d'imaginer il y a deux décennies. Finies la domination du bitume par les rivières de vélos. Désormais, il s'agit de survivre dans un flot de berlines très bourgeoises qui, par leur seule existence en nombre croissant, narguent les thèses conservatrices selon lesquelles il ne saurait exister de classe moyenne en Chine.

Cette « non-classe » moyenne s'entasse donc par familles entières ou bandes de jeunes dans ce qu'il faut bien appeler la « bagnole » à l'occidentale. On croise des Santana (appellation locale de la Volkswagen Passat) construites à Shanghaï, des petites Daihatsu construites à Tianjin, des Peugeot de Canton et, plus rarement, des Citroën (disposant d'un hayon arrière, le modèle ZX, construit à Wuhan, est jugé trop utilitaire par les Chinois, qui préfèrent les modèles trois volumes, à coffre apparent) et des Cherokee désormais très chinoises, produites à Pékin.

On rencontre également une infinie variété de copies plus ou moins réussies de modèles étrangers. Jusqu'à la très militaire Beijing Jeep, elle-même dérivée de la Jeep soviétique, qui a subi une cure de jeunesse plutôt sympathique, avec un zeste de technologie américaine, et est devenue la voiture « branchée » par excellence, avec jantes en aluminium, rangées de phares de toutes sortes, capote amovible et peinture métallisée autorisant l'appellation « City Cruiser ». Car l'industrie de l'accessoire automobile, permettant de personnaliser sa monture, est elle aussi apparue en Chine.

CAPACITÉ D'ADAPTATION

En se répandant, l'outil de transport a généré sa culture, contribuant à rapprocher la Chine du reste de la planète. Les Chinois sont entrés dans l'univers automobile avec une facilité rassurante quant à leur capacité d'adaptation. Sur les routes prospèrent garages et stations-service alors que les restaurateurs, alignés par dizaines à la sortie des agglomérations, rivalisent de néons et de jeunes « serveuses », hélant le chauffeur pour lui offrir la meilleure table et, au besoin, exercer le plus vieux métier du monde.

Désormais, le seul fait de se trouver au volant permet de réaliser un rêve qui aurait été autrefois impossible à des étrangers : traverser le pays de long en large, ce qui reste en principe interdit. Pour cela, il faut, bien sûr, disposer de papiers en règle et de suffisamment d'espèces pour franchir les multiples barrages dressés par des policiers, des villageois, des bandits, tous rivaux et concurrents pour « taxer » le voyageur.

Mais le fait principal est là : si la voiture demeure inaccessible au plus grand nombre en raison de son coût, les automobilistes ont d'ores et déjà contribué à modifier les comportements d'un pays dont la population était autrefois vissée à son lieu d'origine.

En traversant le pays, on s'aperçoit qu'il est sillonné par des professionnels de la route, mais aussi par quantité de particuliers en goguette ou à la recherche d'ouvertures économiques. Les uns et les autres donnent l'impression d'un peuple qui s'arrache à sa pathétique problématique paysanne d'enracinement local. Difficile, dorénavant, de vanter à un peuple farouchement individualiste les mérites de la propriété publique des moyens de transport.

De notre correspondant à Pékin, Francis Deron